



Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 8 - Numéro 22

3 juin 2011



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2011

ISSN 17104149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	4
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Bureau de décision et de révision	8
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers	48
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	123
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	
4.6 Autres décisions	

5. Institutions financières	137
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés des valeurs et des instruments dérivés	144
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Régime de l'autorité principale	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées	255
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	

Liste des acronymes et abréviation :

Autorité :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LAMF
BDR :	Bureau de décision et de révision
CSF :	Chambre de la sécurité financière
ChAD :	Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF
OAR :	Organismes d'autoréglementation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
OCRCVM :	Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Bureau de décision et de révision

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLES D'AUDIENCES



RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
1°	<i>Autorité des marchés financiers c. David Kam et E=MC² Company inc et Pôle Nord de l'Amérique Inc. (intimés)</i>	2011-019	Alain Gélinas	3 juin 2011 9 h 30	Demande d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller ou de courtier en valeurs, d'opération sur valeurs et de cesser l'utilisation, de fermer et de retirer des sites Web [LAMF-93 et 94 - LVM-265 et 266]	À la suite de l'avis d'audience du 18 mai 2011 <i>Audience pro forma</i>
2°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Sigma Alpha Capital inc. (intimée)</i>	2011-015	Alain Gélinas	6 juin 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LAMF-93 et LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 31 mai 2011 <i>Audience pro forma</i>
3°	<i>Sébastien Plourde c. Autorité des marchés financiers (intimée)</i>	2011-013	Alain Gélinas	8 juin 2011 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité des marchés financiers [LVM-322]	À la suite de l'avis d'audience du 19 mai 2011

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
4°	<i>Autorité des marchés financiers c. Marc Bertrand et Vic Bertrand et Alain Tanguay et Brahm Segal (intimés)</i>	2011-022	Alain Gélinas Claude St Pierre Jacques Labelle	13 juin 2011 9 h 30	Demande de pénalité administrative, mesure de redressement et remboursement des frais d'enquête [LAMF-93 et LVM-262.1, 273.1 et 273.2]	À la suite de l'avis d'audience du 5 mai 2011 <i>Audience pro forma</i>
5°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse / mise en cause) c. Future Growth Group inc. et Future Growth Fund Limited et Future Growth Global Fund Limited et Future Growth Market Neutral et Equity Fund Limited et Future Growth World Fund et Adrian Samuel Leemhuis (intimés) et Sylvia Lato et Maurizio Favretto et Claude Grant (requérants)</i>	2008-013	Alain Gélinas	13 juin 2011 14 h	Levées d'interdictions d'opérations sur valeurs [LAMF-93 et 115.14 et LVM 265]	À la suite de l'avis d'audience du 17 mai 2011

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
6°	<p><i>Autorité des marchés financiers c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (intimés) et 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc., Les Entreprises Richard Beaupré inc., Michel Roy, Pierre Forget, 9177-8977 Québec Inc., Mario Lavoie, Gilles Bédard, Éric Lambert, France Côté, Gérard Doiron, Ivan Nadeau, Daniel Blanchette, Gérard Bousquet, Pascal Bousquet, Claude Martel, 9151-0628 Québec inc.,</i></p>	2009-017	<p>Alain Gélinas</p> <p>Claude St Pierre</p>	<p>14 juin 2011</p> <p>9 h 30</p>	<p>Ordonnance de blocage et interdiction d'opération sur valeurs</p> <p>Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury</p> <p>Demande de prolongation de blocage</p> <p>[LVM-249, 250, 265 et 323.7]</p> <p>Requête relative à l'inconstitutionnalité du BDR et de l'avis selon l'art. 95 C.p.c.</p>	<p>À la suite de l'audience du 28 mai 2011</p> <p>Audience au fond</p> <p>À la suite de l'audience du 4 février 2011</p> <p>Audience <i>pro forma</i></p>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Hervé Martin, Jacques Preschoux, Yves Carrier, Régis Loisel, Solutions Chemco inc., Sylvain Auger et Procureur général du Québec (intervenants)</i>					
7°	<i>Autorité des marchés financiers c. 9102-9520 Québec inc., faisant affaires sous la dénomination sociale de Promotion JFC (intimée)</i>	2010-027	Alain Gélinas Claude St Pierre	16 juin 2011 9 h 30	Demande d'assortir l'inscription d'un cabinet à des conditions et demande de radiation [LDPSF-115 et LAMF-93]	À la suite de l'avis d'audience du 9 février 2011
8°	<i>Autorité des marchés financiers c. 9102-9520 Québec inc., faisant affaires sous la dénomination sociale de Promotion JFC (intimée)</i>	2010-027	Alain Gélinas Claude St Pierre	17 juin 2011 9 h 30	Demande d'assortir l'inscription d'un cabinet à des conditions et demande de radiation [LDPSF-115 et LAMF-93]	À la suite de l'audience du 16 juin 2011



RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
9°	<i>AMF c. Patrick Gauthier (intimé) et Caisse Populaire Desjardins de la Pointe-de-Sainte-Foy et Banque Nationale (mises en cause) et Raymond Chabot inc. (intervenante)</i>	2009-009 2009-022	Alain Gélinas Claude St Pierre	21 juin 2011 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM-250]	À la suite de l'avis d'audience du 31 mai 2011
10°	<i>AMF c. Avro services de gestion de risques (intimée)</i>	2010-036	Alain Gélinas Claude St Pierre	21 juin 2011 14 h	Demande d'imposition de pénalité administrative et mise en place de mesures de contrôle et de surveillance [LDPSF-115 et LAMF-93 et 94]	À la suite de l'audience du 2 juin 2011 <i>Audience pro forma</i>
11°	<i>AMF c. Raphael Huppé et Johanne Lepage et Nicholas Petrella et Vida Pharma Internation Corporation et Manon Chiasson et Effective Control Corporation (intimés) et Banque de Montréal et Banque Royale du Canada (mises en cause)</i>	2010-023	Alain Gélinas Claude St Pierre	22 juin 2011 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM-250]	À la suite de l'avis d'audience du 19 mai 2011

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
12°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Alain Péloquin et Isabelle Cantin et Évaluation Apex inc. et Stéphane Auclair et Jean-Luc Flipo (intimés) et Jean-Marc Lavallée et Banque de Montréal et Banque Toronto-Dominion et Caisse Desjardins de Contrecoeur et Caisse d'Économie Marie-Victorin et Officier du Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Verchères et de Sherbrooke (mis en cause)</i>	2011-007	Alain Gélinas	22 juin 2011 9 h 30	Demande de levée partielle de blocage [LVM-249, 250, LAMF-115.14]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 25 mai 2011

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
13°	<i>Autorité des marchés financiers c. Jacques Gagné et Martine Gravel et 9112-2192 Québec inc. et 9151-2632 Québec inc. et Daniel Bélanger (intimés) et Banque Nationale du Canada et Banque CIBC (mises en cause)</i>	2006-022	Claude St Pierre	28 juin 2011 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM-250]	À la suite de l'avis d'audience du 18 mai 2011
14°	<i>Autorité des marchés financiers c. Oversea Chinese Fund Limited Partnership et Weizhan Tang and Associates inc. et Weizhan Tang Corporation et Weizhan Tang et Interactive Broker (intimés)</i>	2009-007	Alain Gélinas Claude St Pierre	28 juin 2011 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM-250]	À la suite de l'avis d'audience du 20 mai 2011



RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
15°	<i>Autorité des marchés financiers c. Conseiller Interinvest Corporation du Canada Ltée (intimés)</i>	2010-046	Claude St Pierre	29 juin 2011 9 h 30	Demande de retrait des droits conférés par l'inscription d'un conseiller en valeurs et imposition d'une pénalité administrative [LAMF-93 et LVM- 152 et 273.1]	À la suite de l'audience du 19 mai 2011 Audience <i>pro forma</i>
16°	<i>Autorité des marchés financiers c. Gestion Guychar (Canada) inc. et 177889 Canada inc. et 3330575 Canada inc. et 3965121 Canada inc. et Guy Charron et Richard Lanthier et Huguette Gauthier et Banque de Montréal et Gérard Turp et Turp DTD Consultants inc. et Caisse populaire de Rosemont (intimés)</i>	2007-005 2007-008	Alain Gélinas	5 juillet 2011 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM-250]	À la suite de l'avis d'audience du 19 mai 2011



RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
17°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. 9095-0049 Québec inc (faisant affaire sous le nom ICC Capital Management) et John Dracontaidis (faisant affaire sous le nom ICC Capital Management) et Axia Consulting inc. et Axia Business Center inc. et IND Capital Management et Glaciers Foods Canada inc et John Dracontaidis et Dimitrio (Jimmy) Kavathas et Filippo Argento et Stéphane Charbonneau (intimés) et Banque TD Canada Trust et TD Waterhouse (mises en cause) et Nicolas Boily, ès qualités d'administrateur provisoire de 9095-0049 Québec inc. (ICC Capital</i>	2009-018	Alain Gélinas Claude St Pierre	5 juillet 2011 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM-250]	À la suite de l'avis d'audience du 31 mai 2011

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Management), Axia Consultant inc., IND Capital Management inc. et John Dracontaidis (intervenant)</i>					
18°	<i>Autorité des marchés financiers c. Aquablue international et Aquablue Spring Water International inc. et Manuel Da Silva(intimés) et Banque CIBC (mise en cause)</i>	2010-005	Claude St Pierre	7 juillet 2011 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM-250]	À la suite de l'avis d'audience du 19 mai 2011
19°	<i>Autorité des marchés financiers c. Gestion Palos inc. (intimés)</i>	2011-023	Claude St Pierre	7 juillet 2011 9 h 30	Demande de pénalité administrative et de mesures propres à assurer le respect de la loi [LAMF-93 et 94 et LVM- 273.1]	À la suite de l'avis d'audience du 26 mai 2011 Audience <i>pro forma</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
20°	<i>Autorité des marchés financiers c. Les Conseillers en placements Randisi inc. et Alfonso Randisi (intimés)</i>	2011-006	Claude St Pierre	12 juillet 2011 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives et autres ordonnances [LAMF-93 et 94 et LVM-152 et 273.1]	À la suite de l'audience du 15 avril 2011 <i>Audience pro forma</i>
21°	<i>Autorité des marchés financiers c. 9153-2986 Québec inc. et 9154-1896 Québec inc. et Yvan Charron et Marcel Champagne et Réjean Gouin et Jacques Saint-Louis et Bernard de Valicourt et Mario Gouin et Guy Brisebois et Christian Lamarche (intimés)</i>	2010-025	Alain Gélinas Claude St Pierre	13 juillet 2011 9 h 30	Pénalité administrative et ordonnance de se conformer à la loi [LAMF-93 et 94 et LVM-262.1 et 273.1]	À la suite de l'audience du 1 ^{er} juin 2011

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
22°	<i>Autorité des marchés financiers c. René Joubert (intimé)</i>	2010-038	Claude St Pierre	23 août 2011 9 h 30	Demande de retrait des droits conférés par l'inscription dans les disciplines de courtage en épargne collective et du courtage en plan de bourses d'études [LAMF-93 et LVM-152]	À la suite de l'audience du 28 avril 2011 <i>Audience pro forma</i>
23°	<i>Autorité des marchés financiers (demanderesse) c. Ressources Glen Eagle inc. (intimée)</i>	2011-001	Alain Gélinas Claude St Pierre	9 septembre 2011 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LAMF-93 et LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 28 avril 2011
24°	<i>Autorité des marchés financiers c. Pierre Jolicoeur et Corporation de Capital B.M.T. 06 et M^{re} Martin Gilbert et Gestion Duparel inc. et Gaston Quirion (intimés requérants) et Banque</i>	2011-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	19 octobre 2011 9 h 30	Demande d'être entendus des intimés [LAMF-93 et 115.9]	À la suite de l'avis d'audience du 30 mai 2011

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Nationale du Canada (intimée) et Banque de Montréal et Intractive Brokers Canada inc et TD Waterhouse Canada inc. et Officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Beauce (mis en cause)</i>					
25°	<i>Autorité des marchés financiers c. F.D. De Leeuw & Associés inc. et Francis Daniel De Leeuw (intimés)</i>	2006-026	Alain Gélinas	17 novembre 2011 9 h 30	Suivant décision N° 2006-026-001 du 30 novembre 2009	À la suite de l'audience du 19 avril 2011

Le 3 juin 2011

Salle d'audience : Salle *Paul Fortugno*
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M^e Cathy Jalbert, au Secrétariat à l'adresse suivante :

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211

Courriel : secretariat@bdr.gouv.qc.ca www.bdr.gouv.qc.ca

2.2 DÉCISIONS**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2009-015

DÉCISION N° : 2009-015-001

DATE : Le 12 mai 2011

EN PRÉSENCE DE : M^e ALAIN GÉLINAS
 M^e CLAUDE ST PIERRE

MARC-YVAN CÔTÉ
 Partie demanderesse
 c.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
 Partie intimée

DÉCISION SUR DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
 [art. 322, *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V.-1.1) et art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (L.R.Q., c. A-33.2)]

Marc-Yvan Côté
 Comparaisant personnellement

M^e Stéphanie Jolin
 (Girard et al.)
 Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 23 mars 2010

DÉCISION**OPINION DE M^e CLAUDE ST PIERRE**

[1] Le 7 juillet 2009, Marc-Yvan Côté, demandeur en l'instance, a adressé au Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (ci-après le « Bureau ») une demande de révision d'une décision que

l'Autorité des marchés financiers (ci-après l' « *Autorité* ») a prononcée à son encontre le 8 juin 2009¹, le tout en vertu de l'article 322 de la *Loi sur les valeurs mobilières*² et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*³. L'audience a procédé le 23 mars 2010.

LA DEMANDE

[2] Il appert que Marc-Yvan Côté fait l'objet d'une sanction administrative pécuniaire de 5 000 \$ de la part de l'Autorité; il a fait défaut, après être devenu initié d'un émetteur assujetti, de déclarer son emprise sur les titres de ce dernier, à savoir la société Corporation Pourvoyeurs Mondiaux Safari Nordik (ci-après « *Safari Nordik* »), dont il était l'administrateur⁴. Le demandeur avait accumulé 228 jours de retard au moment du dépôt de son rapport.

[3] Dans sa demande de révision, Marc-Yvan Côté a soumis que dans sa décision, l'Autorité avait fait défaut de prendre en considération tous les faits pertinents puisqu'il avait fait preuve de diligence raisonnable. Il a donc demandé que le Bureau accueille sa demande de révision et renverse la décision de l'Autorité, en annulant la sanction pécuniaire qui lui a été imposée.

L'AUDIENCE DU 23 MARS 2010

LA PREUVE DES PARTIES

La preuve de l'Autorité

[4] L'audience s'est tenue le 23 mars 2010 au siège du Bureau. L'Autorité a présenté une preuve *de novo* dans ce dossier; elle a d'abord fait la preuve que Safari Nordik est un émetteur assujetti depuis le 17 juillet 2007. La procureure de l'Autorité a également introduit un témoin qui est une analyste aux déclarations d'initié pour cet organisme.

[5] Ce témoin a déclaré que :

- Marc-Yvan Côté est un initié de Safari Nordik;
- le 3 avril 2009, il a déclaré sur le Système électronique de déclarations des initiés (SEDI) qu'il exerçait une emprise sur 3 700 actions de la susdite société depuis le 8 août 2008;
- c'est à cette dernière date qu'il est devenu initié de l'émetteur assujetti;
- constatant le retard du dépôt, l'Autorité a envoyé au demandeur un avis de sanction selon lequel le dépôt a eu lieu avec 228 jours de retard et qu'il devait payer une sanction maximale de 5 000 \$;
- Marc-Yvan Côté n'a pas fourni de défense et le 8 juin 2009, l'Autorité a imposé une sanction de 5 000 \$ au demandeur⁵.

[6] À la demande du Bureau, le témoin de l'Autorité a indiqué que Safari Nordik était une corporation de chasse et pêche. 12 500 000 actions ordinaires de cette société sont en circulation, alors que 80 % de ces titres sont détenus par la société Groupe Québec Canada Nature inc. Ces actions sont inscrites sur le parquet de la Bourse de croissance TSX.

La preuve du demandeur

¹. *Autorité des marchés financiers c. Marc-Yvan Côté*, Autorité des marchés financiers, Montréal, N° 20090013138-1, 8 juin 2009, J. Deslauriers, 2 pages.

². L.R.Q., c. V-1.1.

³. L.R.Q., c. A-33.2.

⁴. *Marc-Yvan Côté*, précitée, note 1.

⁵. *Ibid.*

[7] Marc-Yvan Côté, demandeur en l'instance, a d'abord requis le Bureau d'amender le paragraphe de sa demande de révision dans lequel il alléguait que « [L'] AMF a négligé de prendre en considération tous les faits pertinents avant de rendre sa décision imposant une sanction administrative pécuniaire ». Il demande à le retirer car il reconnaît ne pas avoir communiqué sa version des faits à l'Autorité. L'Autorité ne s'est pas opposée à cette demande d'amendement que le tribunal a autorisée.

[8] Le demandeur explique au Bureau qu'il est membre du conseil d'administration d'une autre société que Safari Nordik depuis 1994. Les actions de cette dernière étaient alors inscrites à la bourse. Il était initié de cette société et celle-ci s'occupait elle-même de déposer toutes les déclarations d'initié. Il est connu, a-t-il ajouté, que les gens qu'on côtoie dans un conseil d'administration siègent également à d'autres conseils. C'est ainsi que l'un d'entre eux a invité le demandeur à siéger au conseil d'administration de Safari Nordik.

[9] Le demandeur souligne que cette dernière est une compagnie de chasse et de pêche qui opère dans le nord du Québec pour une clientèle en grande partie américaine. On lui a demandé de joindre le conseil d'administration de cette société parce qu'il est familier avec le domaine d'exploitation de Safari Nordik. Il a d'abord rencontré les dirigeants de cette société et leur a alors indiqué qu'il lui était indispensable de détenir des actions de cette société, ce qui a été accepté.

[10] À l'été 2008, il a, par l'intermédiaire de son représentant, fait l'acquisition de 3 700 actions de Safari Nordik. Il savait à ce moment-là qu'il devait déclarer cet achat; il a donc informé son représentant de cette situation de fait. Au retour de vacances de son représentant, ce dernier l'a appelé pour lui dire qu'il fallait procéder à une inscription puisque Marc-Yvan Côté était initié.

[11] Il s'est donc rendu au bureau de celui-ci pour faire le nécessaire. Il dépose en preuve un courriel qui indique qu'il devait passer chez son représentant pour signer ses documents de déclaration et témoigne qu'il l'a fait. Il estime donc avoir fait le nécessaire pour déposer sa déclaration d'initié et être dans la légalité.

[12] En mars 2009, la société Safari Nordik prépare son assemblée annuelle ainsi que les documents qui doivent être rendus publics à cette occasion. Marc-Yvan Côté constate alors que son nom n'apparaît pas sur la liste des membres du conseil d'administration de la société qui possèdent des actions de son capital-actions. Il fait des recherches qui lui permettent de constater que sa déclaration d'initié n'a pas été faite; il s'adresse au bureau d'avocats de Safari Nordik qui fait le nécessaire.

[13] Quelque temps plus tard, il reçoit un avis de l'Autorité qui l'avise que sa déclaration d'initié n'a pas été déposée dans les délais requis et qu'il encourt le paiement d'une sanction pécuniaire de 5 000 \$. Croyant que sa déclaration avait été faite au mois d'août 2008, il se dit surpris d'avoir reçu ce document de l'Autorité. Il n'y a cependant pas répondu. Il estime tout de même avoir fait diligence dans ce dossier pour que sa modification d'emprise soit dûment déclarée à temps.

[14] En contre-interrogatoire, il indique ne pas avoir reçu de confirmation écrite de sa déclaration d'initié du mois d'août 2008; ayant signé les documents de sa déclaration, cela complétait à ses yeux les déclarations d'initié. Le demandeur ne peut cependant affirmer si les documents qu'il a signés étaient bel et bien ceux qui étaient requis. Mais puisque son représentant lui avait dit qu'il était initié, il en a conclu que les documents qu'il lui a fait signer étaient en relation avec ce statut. Mais il ne peut en même temps affirmer en toute certitude que c'était vraiment le cas.

L'ARGUMENTATION DES PARTIES

L'argumentation de l'Autorité

[15] La procureure de l'Autorité a soumis que sa cliente a fait une preuve non contestée que le demandeur Marc-Yvan Côté était bel et bien l'initié d'un émetteur assujéti, à savoir Safari Nordik, qu'il y a eu une modification de l'emprise de cet initié sur les titres de cet émetteur, que le délai de dix jours pour déclarer cette modification n'a pas été respecté et que la sanction pécuniaire demandée a été calculée en conséquence.

[16] Elle a indiqué que Marc-Yvan Côté a présenté une preuve de diligence raisonnable. Or, a-t-elle continué, cette défense n'est pas disponible face à un reproche de manquement menant à une sanction administrative pécuniaire. Et si c'était le cas, elle soumet que le demandeur n'a pas fait véritablement la preuve qu'il avait fait montre de la diligence raisonnable requise. Il a déjà été initié d'un émetteur assujéti et sait donc ce qu'il convient de faire dans ce cas. Malgré l'échange de courriels dont le demandeur a fait la preuve, il n'a pas véritablement fait des efforts pour remplir les documents requis.

[17] Elle soumet que la preuve déposée par le demandeur ne réfère pas à une déclaration d'initié et a été déposée en l'absence de tout témoin susceptible d'en confirmer le contenu. Marc-Yvan Côté ne s'est pas véritablement informé du dépôt de sa déclaration et a reconnu ne pas se souvenir exactement des documents qu'il aurait signés en août 2008. Il n'a pas non plus obtenu de confirmation écrite de quelque nature que ce soit que le dépôt avait été fait.

[18] Or la responsabilité de déposer son rapport de modification d'emprise incombe entièrement à l'initié. Plus même, il lui incombe de s'assurer que la personne à qui il a confié cette tâche la réalise correctement. La procureure a traité de la nécessité des devoirs des initiés qui permettent la divulgation de leurs opérations, gage d'une information sur les titres qui circulent.

[19] Elle a souligné que ni la bonne foi d'un initié ni l'ignorance de la loi ne sont des excuses acceptables pour omettre de remplir ses devoirs et qu'on ne peut invoquer la diligence raisonnable en cette matière. Elle a donc demandé que la demande de révision du demandeur soit rejetée et que la pénalité administrative de 5 000 \$ soit maintenue.

L'argumentation du demandeur

[20] Marc-Yvan Côté a tout d'abord attiré l'attention du tribunal sur le libellé de l'article 274.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*⁶ selon lequel « [L'] Autorité peut imposer (...) une sanction administrative pécuniaire ». Il suggère que l'usage du mot « *peut* » plutôt que « *doit* » dans cette disposition laisse supposer l'existence d'une discrétion d'imposer ou ne pas imposer une sanction. Il soumet qu'il a tenté de démontrer avoir demandé que sa déclaration soit faite, ce qui respecte le cadre légal de cette obligation.

[21] Il reconnaît qu'il aurait pu faire montre de diligence plus stricte au point de tenter de recevoir copie des documents qu'il a signés. Mais il insiste sur la bonne foi qui l'a mené à entreprendre les démarches nécessaires.

L'ANALYSE

LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

[22] Les textes pertinents au présent litige sont les suivants :

« *Loi sur les valeurs mobilières*

5. Dans la présente loi, à moins que le contexte n'indique un sens différent, il faut entendre par:

«administrateur»: un membre du conseil d'administration d'une personne morale ou une personne physique exerçant des fonctions similaires pour une autre personne;

89. Est un initié:

1° tout administrateur ou dirigeant d'un émetteur;

90. Exerce une emprise sur des titres la personne qui en est propriétaire ou qui les contrôle.

⁶ Précitée, note 2.

96. Toute personne qui devient initiée à l'égard d'un émetteur assujetti est tenue de déclarer à l'Autorité, le cas échéant, son emprise sur les titres de cet émetteur, selon les modalités, en la forme et dans le délai déterminés par règlement.

274.1. L'Autorité peut imposer, dans les cas, aux conditions et conformément aux montants déterminés par règlement, une sanction administrative pécuniaire pour une omission ou un acte fait en contravention à une disposition prévue aux titres II ou III de la présente loi ou prévue par un règlement pris pour leur application, sauf à l'égard de l'information occasionnelle visée à l'article 73 que doit fournir un émetteur assujetti concernant un changement important.

*Règlement sur les valeurs mobilières*⁷

171. En application de l'article 96 de la Loi, la personne qui devient initiée déclare à l'Autorité son emprise sur les titres de l'émetteur dans les dix jours suivant un tel événement⁸.

271.14. Tout initié ou tout dirigeant ou administrateur réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$. »

LE DROIT APPLICABLE

[23] Les auteurs ont eu l'occasion de commenter longuement toute l'importance qu'il convient de donner à la divulgation et à la dissémination de l'information qui se rapporte aux transactions des initiés d'un émetteur assujetti :

« The requirements that insiders of reporting issuers make public disclosure of their transactions is designed to assist in developing "a free and open market with the prices thereon based upon the fullest knowledge of all relevant facts among traders" (Kimber Report, para. 2.02 at p. 10). Protection of the public confidence in the Canadian capital markets requires that possible infractions of s. 76⁹ to be discovered by mandatory disclosure of trading by those that might

⁷. D. 660-83, (1983) 115 G.O., 2, 1511.

⁸. Cet article est maintenant abrogé.

⁹. *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.O. 1990, Chap.S.5, a. 76 (Ont.) :

76. (1) Aucune personne ou compagnie ayant des rapports particuliers avec un émetteur assujetti ne doit acheter ou vendre des valeurs mobilières de l'émetteur assujetti si un fait pertinent ou un changement important concernant cet émetteur a été porté à sa connaissance, mais n'a pas été divulgué au public.

(2) Sauf dans le cours normal de ses activités commerciales, nul émetteur assujetti et nulle personne ou compagnie ayant des rapports particuliers avec un émetteur assujetti ne doit informer une autre personne ou compagnie d'un fait pertinent ou d'un changement important concernant cet émetteur avant que ce fait ou ce changement n'ait été divulgué au public.

(3) Aucune personne ou compagnie qui a l'intention, selon le cas :

a) de présenter une offre d'achat visant à la mainmise, au sens de la partie XX, à l'égard des valeurs mobilières d'un émetteur assujetti;

b) de participer à une réorganisation, une fusion, un arrangement ou un regroupement similaire d'entreprises avec un émetteur assujetti;

c) d'acquérir une portion importante des biens d'un émetteur assujetti,

ne doit informer une autre personne ou compagnie d'un fait important ou changement important concernant cet émetteur avant que ce fait ou ce changement n'ait été divulgué au public, sauf si la

be in the best position to profit by insider information. Outsiders are entitled to the comfort of knowing what the insiders are doing or not doing with an issuer's securities. This comfort helps make the capital markets, as a source for investment capital, appear to be fair and credible.

Investors are also interested in how officers and directors view the reporting issuer as an investment vehicle. In fact, investors use insider trading reports to help them make investment decisions. Some investment newsletters restrict their analysis to recent insider trading trends. In *Caisse de dépôt et placement du Québec* (1982), 4 O.S.C.B. 498C, the OSC echoed similar sentiments about investment decision (at p. 510C):

The Act requires that material information which might affect investment judgment must be immediately made public for dissemination to all investors. This provides an equality of access and opportunity for those wishing to use it.

In proposal for a *Securities Law for Canada* (v.3, p. 631) it was noted that reporting also tempers the impulses of insiders:

the fact that an insider must report and the actual reporting itself may have salutary effects since the insider discloses and publicizes his trades in the company's securities.

Public disclosure of insider trading provides a significant and practical deterrent against buying or selling securities with knowledge of material information that has not been disclosed generally to the public. [...] The Kimber Report states (at para. 2.04, 2.05):

The insider who knows that his trading will become public knowledge will be less likely to engage in improper trading. Such disclosure will also lead to greater investor confidence in the securities market. »¹⁰

[24] Le Bureau a déjà, à quelques reprises, eu l'occasion de se pencher sur des demandes de révision de décisions de l'Autorité relatives au dépôt tardif de rapports de modification d'emprise¹¹. Il y a établi une jurisprudence constante en cette matière. De ces diverses décisions, il ressort toute l'importance que notre tribunal accorde à une divulgation complète des transactions des initiés puisqu'il s'agit là d'une importante information sur les marchés, surtout si l'initié négocie des titres activement¹².

[25] Le Bureau a aussi déterminé que l'omission de déclarer une modification d'emprise est présumée causer un préjudice au public, même en l'absence d'une preuve à cet égard¹³. De ce fait, « l'initié d'un émetteur assujéti se doit de se renseigner sur ses obligations et de veiller à leur respect, il ne peut invoquer l'ignorance de la loi ou la délégation à une tierce personne de la tâche de déposer la déclaration d'initié dans les délais prescrits. »¹⁴.

La décision *Pillar Oilfield Projects*

[26] L'initié a le devoir de connaître quels sont ses devoirs d'initié et a également le devoir de s'assurer que la personne à qui il a confié l'exécution de ce devoir l'exécute fidèlement car il reste le responsable ultime de ce devoir légal¹⁵. Ceci étant dit, le vice-président, soussigné, a pris connaissance de certaines

divulgation de ces renseignements est nécessaire dans le cours normal des activités visant à effectuer l'offre d'achat visant à la mainmise, le regroupement d'entreprises ou l'acquisition.

¹⁰ Borden Ladner Gervais LLP, *Securities Law and Practice*, 3rd édition, Thomson Reuters Canada Limited, 2009, par.

21.4.1.

¹¹ Voir par exemple, *Normand Théberge c. Autorité des marchés financiers*, 2009 QCBDRVM 48; *André Aubé c. Autorité des marchés financiers* 2009 QCBDRVM 46; *Donald Allard c. Autorité des marchés financiers*, 2010 QCBDRVM 24.

¹² Voir *Seven Mile High Group Inc. (Re)*, 1991 LNBCSC 254; [1991] BSCS Weekly Summary, 7.

¹³ *Orr (Re)*, 2001 BCSECCOM 11; [2001] B.C.S.C.D. N° 1333.

¹⁴ *D. Allard c. Autorité des marchés financiers*, précitée, note 10, par. 49.

¹⁵ *Seven Mile High Group Inc. (Re)*, précitée, note 11.

décisions de jurisprudence relatives à des décisions rendues par des fonctionnaires à l'égard de gens devant remplir certains devoirs qui leur sont imposés par la loi. Ces causes sont intéressantes en ce qu'elles évoquent la possibilité pour une personne en défaut d'utiliser une défense de diligence raisonnable.

[27] Le vice-président, soussigné, prend pour exemple la décision *Pillar Oilfield Projects Ltd. c. Canada*¹⁶. Elle a été rendue par la Cour canadienne de l'impôt; dans ce dossier, l'appelante a interjeté appel des pénalités qui lui ont été imposées en application du paragraphe 280 (1°) de la *Loi sur la taxe d'accise*¹⁷ :

280. (1) Sous réserve du présent article et de l'article 281, la personne qui ne verse pas ou ne paie pas un montant au receveur général dans le délai prévu par la présente partie est tenue de payer des intérêts sur ce montant, calculés au taux réglementaire pour la période commençant le lendemain de l'expiration du délai et se terminant le jour du versement ou du paiement.

[28] L'appelante a reconnu avoir commis, dans les déclarations de taxe sur les produits et services qu'elle a produites, plusieurs erreurs dans le calcul du montant à payer¹⁸. Elle a déclaré que ces erreurs avaient été commises de bonne foi, qu'il était normal que, vu la nouveauté de la taxe sur les produits et services et la complexité de la nouvelle loi, qu'elles aient été commises et que les pénalités ne devraient donc pas être imposées¹⁹. La procureure du gouvernement n'a pas contredit les affirmations de l'appelante, à savoir que ses erreurs étaient commises de bonne foi, sans intention d'éluder le paiement de la taxe²⁰.

[29] Le tribunal a alors rappelé que le texte de loi n'exigeait pas expressément qu'il y ait une intention d'éluder la taxe ou une conduite répréhensible²¹. La cour s'est alors déclarée en accord « avec le représentant de l'appelante pour dire qu'il y a une part d'injustice en l'espèce dans le fait de frapper d'une pénalité un contribuable innocent qui a, dans le calcul du montant à payer en vertu d'une loi nouvelle et complexe, commis de bonne foi, des erreurs qui ne sont pas attribuables à une faute lourde, ni intentionnelles »²².

[30] Or, a continué la cour, l'article 280, précité, est une pénalité qui n'impose pas à la Couronne l'obligation de faire la preuve du type de conduite ou d'état d'esprit envisagé par d'autres articles; il ne s'agit que de prouver qu'une taxe a été payée en moins²³. La Cour de l'impôt a rappelé quelles étaient les trois catégories d'infractions, telles qu'analysées par la Cour suprême du Canada dans l'arrêt *Sault Ste-Marie*²⁴ :

- les infractions avec *mens rea*;
- les infractions de responsabilité stricte; et
- les infractions de responsabilité absolue.²⁵

[31] La Cour suprême avait alors défini que les infractions de responsabilité absolue « seront celles pour lesquelles le législateur indique clairement que la culpabilité suit la simple preuve de l'accomplissement de l'acte prohibé. L'économie générale de la réglementation adoptée par le législateur, l'objet de la législation, la gravité de la peine et la précision des termes utilisés sont essentiels pour déterminer si l'infraction tombe dans [cette] catégorie »²⁶.

16. [1993] A.C.J., no 764; [1993] T.C.J. No. 764.

17. L.R. (1985) c. E-15.

18. *Pillar Oilfield Projects Ltd. c. Canada*, précitée, note 16, par. 2.

19. *Id.*, par. 4.

20. *Id.*, par. 5.

21. *Id.*, par. 7.

22. *Id.*, par. 8.

23. *Id.*, par. 9.

24. *Reine c. Sault Ste-Marie*, [1978] 2 R.C.S. 1299.

25. *Id.*, 1325-1326.

26. *Ibid.*

[32] La Cour de l'impôt a alors considéré que même si l'analyse de la Cour suprême portait sur des infractions, « il n'y a pas de raison en principe de ne pas l'appliquer aussi à des pénalités qui sont imposées administrativement »²⁷. Elle a ajouté :

« [...] il est contraire aux principes ordinaires de la justice de pénaliser un contribuable pour l'inobservation d'une disposition législative ou le défaut de calculer une taxe correctement si celui-ci démontre que, même en faisant preuve de diligence raisonnable, l'erreur était inévitable. »²⁸

[33] La Cour de l'impôt a rejeté la position de la Couronne selon laquelle une infraction de responsabilités strictes se limite aux infractions contre le bien-être public²⁹ :

« Au contraire, j'estime que la Couronne aurait besoin d'établir une raison péremptoire de considérer l'imposition des nombreuses pénalités prévues dans nos lois fiscales comme une mesure ne pouvant être contestée par un contribuable capable d'établir qu'il n'a commis aucune faute et qu'il fait preuve de diligence raisonnable. Conclure que l'intention du législateur était de rendre ces pénalités inattaquables pour quelque motif que ce soit irait à l'encontre du principe suivant énoncé par le juge Dickson dans l'arrêt Sault Ste-Marie :

[...] une peine ne doit pas être infligée à ceux qui n'ont commis aucune faute [...] »³⁰

[34] Le législateur qui envisagerait un résultat aussi draconien devrait exprimer une telle intention en termes explicites et non équivoques³¹ :

« L'imposition de pénalités administratives à un contribuable irréprochable qui doit être privé de tout type de défense est si exceptionnelle qu'il faudrait des raisons convaincantes et péremptoires pour justifier le classement de ces pénalités dans la troisième catégorie.

Il est non seulement exceptionnel, mais révoltant qu'une personne puisse être pénalisée administrativement par un fonctionnaire sans avoir l'occasion de se disculper en établissant la diligence raisonnable. Ce n'est pas moins révoltant parce que la pénalité est imposée mécaniquement et systématiquement par des agents du fisc, et est donc apte à être classée sous la rubrique "pénale". Une peine est une peine. L'emploi de modificatifs lénifiants n'atténue ni sa nature ni son effet. »³²

[35] La Cour de l'impôt a repris les propos de la Cour suprême qui a déjà déclaré, dans l'arrêt *Wholesale Travel*³³, que les principes de justice fondamentale ne sauraient être interprétés différemment du simple fait que l'infraction peut être qualifiée de réglementaire³⁴ :

« On a fait grand cas en l'espèce du fait que l'objet de la Loi sur la concurrence est la réglementation économique. À mon avis, la question n'est pas de savoir si cette infraction (ou la Loi en général) doit être qualifiée de "pénale" ou de "réglementaire". [...] La personne privée de sa liberté par l'emprisonnement n'est pas privée de moins de liberté parce qu'elle a été punie en raison de la perpétration d'une infraction réglementaire et non d'un crime. L'emprisonnement, c'est l'emprisonnement, peu importe la raison. À mon avis,

27. *Pillar Oilfield Projects Ltd. c. Canada*, précitée, note 16, par. 11.

28. *Ibid.*

29. *Ibid.*

30. *Id.*, par. 12.

31. *Id.*, par. 14.

32. *Id.*, par. 16 et 17.

33. *R. c. Wholesale Travel Group Inc.*, [1991] 3 R.C.S. 154.

34. *Id.*, 189.

c'est le fait que l'État a infligé une peine privative de liberté, en l'occurrence l'emprisonnement, pour faire faire respecter la loi qui est décisif du point de vue des principes de justice fondamentale. Je ne saurais accepter que ces principes doivent être interprétés différemment du simple fait que l'infraction peut être qualifiée de "réglementaire". »³⁵

[36] Depuis que l'arrêt *Sault Ste-Marie* a été prononcé, ajoute la cour, les tribunaux ont répugné à conclure qu'une infraction ressortit à la responsabilité absolue plutôt qu'à la responsabilité stricte et, continue-t-elle, « [Il] n'y a pas de raison pour laquelle la présomption selon laquelle la responsabilité absolue doit être écartée ne s'appliquerait pas aux pénalités imposées par des fonctionnaires »³⁶. À l'aide de précédents, la Cour de l'impôt a démontré comment la responsabilité absolue des infractions peut être contraire aux principes de justice fondamentale, quelle que soit la nature de l'infraction³⁷.

[37] Dans la décision *Pillar Oilfield*, la Cour de l'impôt a pu ensuite avancer que « [Les] raisons de principes pour considérer les pénalités administratives comme étant absolues plutôt que strictes et susceptibles de faire l'objet d'une défense de diligence raisonnable n'ont pas plus de valeur qu'elles n'en avaient dans le cas des infractions »³⁸. La cour a rappelé que les tribunaux s'efforcent de donner aux lois pénales une interprétation qui écarte la responsabilité absolue; elle rappelle que la Cour suprême est allée jusqu'à déclarer que « le droit pénal a horreur des infractions de responsabilité absolue »³⁹.

[38] La Cour de l'impôt a pu ajouter que cette dernière cause s'appliquait aux infractions pénales mais qu'« il est évident que les mêmes raisons justifient une aversion pour la responsabilité absolue dans les cas de pénalités imposées administrativement à une personne qui ne peut invoquer les garanties habituelles propres au droit pénal »⁴⁰. Cette cour a développé son jugement plus avant à cet égard :

« Aucune raison de principe ne vient à l'esprit pour considérer les infractions, d'une part, soit comme des infractions de mens rea, soit comme des infractions de responsabilité stricte, et les pénalités imposées administrativement en application de lois fiscales, d'autre part, soit comme exigeant la mens rea, soit comme étant absolues et ne pouvant faire l'objet d'aucune défense. Ces pénalités peuvent être élevées et, dans certains cas, accablantes. Or, ni le bien-être ni la sécurité du public ne sont en jeu. La responsabilité absolue en pareil cas ne peut être justifiée comme élément dissuasif là où les omissions ou les erreurs que les pénalités cherchent à dissuader n'auraient pu être évitées même en faisant preuve de la diligence même que l'imposition des pénalités est censée encourager. Le fait qu'on puisse imposer un lourd fardeau administratif au ministère du Revenu national en permettant une défense de diligence raisonnable n'est pas une raison pour donner aux lois fiscales une interprétation qui va à l'encontre des décisions de l'autorité judiciaire suprême et des principes de justice fondamentale et d'équité. »⁴¹

[39] La Cour de l'impôt a rejeté l'argumentation de la Couronne qui repoussait les prétentions de l'appelante quant à sa bonne foi; elle a ajouté que « la bonne foi n'équivaut pas à la diligence raisonnable »⁴². Mais elle n'a pas retenu les arguments de la Couronne, estimant plutôt que la pénalité prévue à l'article 280 (1°) de la *Loi sur la taxe d'accise*⁴³ entraînait une responsabilité "stricte" plutôt qu'"absolue" et qu'elle pouvait être contestée par le contribuable qui prouve la diligence raisonnable⁴⁴.

35. *Ibid.*

36. *Pillar Oilfield Projects Ltd. c. Canada*, précitée, note 16, par. 19.

37. *R. v. Nickel City Transport Ltd.*, 14 O.R. (3d) 115 (Ontario Court of Appeal).

38. *Pillar Oilfield Projects Ltd.*, précitée, note 16, par. 20.

39. *R. c. DeSousa*, [1992] 2 R.C.S. 944, à la page 957.

40. *Pillar Oilfield Projects Ltd.*, précitée, note 16, par. 22.

41. *Id.*, par. 23.

42. *Id.*, par. 25.

43. Précitée, note 17.

44. *Pillar Oilfield Projects Ltd.*, précitée, note 16, par. 27.

[40] En même temps, la cour a rejeté la défense de diligence raisonnable de l'appelante Pillar Oilfield Projects Ltd car « *la bonne foi dans le contexte d'erreurs commises involontairement n'équivaut pas à la diligence raisonnable* »⁴⁵. Elle a conclu en écrivant que « *[Cette] défense exige la preuve positive que toutes les précautions raisonnables ont été prises pour qu'aucune erreur ne soit commise* »⁴⁶.

[41] Cette décision de la Cour de l'impôt est précieuse; elle amène le vice-président, soussigné, à la notion qu'une pénalité administrative prononcée par un fonctionnaire dans le cadre d'une décision de nature administrative peut se qualifier comme étant de responsabilité stricte, ce qui permet à l'administré de présenter une défense de diligence raisonnable face à cette de pénalité. La cour a retenu les divisions en diverses formes de responsabilité qu'on retrouve au droit pénal pour l'importer dans le cadre d'une décision qui est plutôt administrative, pour mieux y écarter la notion de responsabilité absolue, source d'injustice à l'égard des personnes visées par des sanctions administratives.

[42] Cette décision a passé le test du temps puisqu'elle a été fréquemment reprise et citée avec faveur et par les tribunaux en semblable matière, et ce, jusqu'à récemment⁴⁷. Cela a établi une règle de droit ferme sur laquelle le vice-président, soussigné, est en état de s'appuyer.

La décision *Canadian Consolidated Contractors*

[43] Le vice-président, soussigné, a également pris connaissance d'une seconde décision prononcée cette fois-ci par la Cour d'appel fédérale, soit l'arrêt *Canada (Procureur général) c. Consolidated Canadian Contractors Inc.*⁴⁸; il reprend le raisonnement adopté dans la décision *Pillar Oilfield Projects Ltd.*, mais pousse plus loin l'analyse quant aux effets d'une infraction de responsabilité absolue. Il s'agit d'une demande de contrôle judiciaire dans laquelle on a demandé à la cour de décider si le moyen de défense de la "diligence raisonnable" peut être invoqué par quelqu'un qui subit une pénalité automatique pour le défaut de verser le montant correct de la taxe sur les produits et services (TPS), tel qu'il en est tenu par la *Loi sur la taxe d'accise*⁴⁹.

[44] La cour a alors dû examiner si ce moyen de défense pouvait être valablement considéré comme implicite, en l'absence de citation expresse d'un tel moyen de défense dans la loi⁵⁰. La cour a d'abord constaté que le précédent de *Pillar Oilfield* a été largement suivi, une vaste majorité de juges de la Cour de l'impôt ayant penché pour la reconnaissance du moyen de défense de la diligence raisonnable⁵¹. La cour s'est à son tour penchée sur l'article 280 de la *Loi sur la taxe d'accise*, déjà cité.

[45] Une personne qui a omis d'effectuer son paiement doit alors s'exécuter sans aucune forme de recours et est soumise au paiement d'une charge supplémentaire; or, cette disposition ne prévoit pas expressément la défense de diligence raisonnable contre la pénalité prévue à cet article⁵². Mais la pénalité imposée peut avoir d'importantes conséquences financières pour ceux qui sont tenus de la payer. La cour ajoute que « *les petites entreprises qui ne jouissent pas des services d'expert propres à assurer la stricte observation de la Loi sur la taxe d'accise sont exposées à des risques financiers considérables* »⁵³.

[46] Dans ce dossier, l'intimée était une entreprise de construction qui avait acheté des fournitures "détaxées", cautionnement et primes d'assurance pour lesquels le ministère a pourtant réclamé le paiement de la TPS, avec paiement d'intérêts courus et pénalité. La Cour de l'impôt s'est prononcée en

45. *Id.*, par 28.

46. *Ibid.*

47. Voir par exemple, *Hajek v. The Queen*, 2010 DTC 1117, 2010 TCC 154; *Wilson v. The Queen*, 2009 DTC 1319; *Matrix Management Inc. v. Canada*, [2008] A.C.I. n° 157, 2008 CCI 201; *Bateman v. Canada*, [2006] T.C.J. n° 492, 2007 D.T.C. 156; *Alsayegh et al. v. The Queen*, 2005 DTC 1221, 2005 TCC 544; *Calistar Construction Services Ltd. v. Canada*, [2004] T.C.J. n° 343, 2004 TCC 451.

48. [1999] 1 C.F. 209; 1998 CanLII 9092 (C.A.F.); 165 D.L.R. (4th) 433.

49. Précitée, note 17.

50. *Canada (Procureur général) c. Consolidated Canadian Contractors Inc.*, précitée, note 48, 6.

51. *Id.*, 6; voir également la note 47.

52. *Ibid.*

53. *Id.*, 7.

faveur du ministre mais a infirmé la pénalité, après qu'elle eût conclu que la défenderesse avait fait raisonnablement diligence pour essayer de calculer le montant exact de la TPS à verser au receveur général :

« [...] je n'ai vu dernièrement aucun cas où le contribuable a fait davantage preuve de diligence raisonnable. En l'espèce, la contribuable a fait tout ce que l'on pouvait raisonnablement attendre d'elle pour que la TPS soit perçue et payée comme il se devait. Elle s'est fondée sur les bulletins publiés et sur les confirmations données de vive voix par des fonctionnaires du ministère du Revenu national. »⁵⁴

[47] Devant la Cour d'appel fédérale, le ministre a reconnu qu'il y avait eu diligence raisonnable, mais a contesté que la Cour de l'impôt puisse assumer la compétence d'exonérer des inscrits de la pénalité prévue à l'article 280 de la loi précitée, en y voyant une disposition portant implicitement moyen de défense de la diligence raisonnable⁵⁵.

[48] Après avoir soigneusement révisé l'arrêt *Sault Ste-Marie* de la Cour suprême du Canada⁵⁶, la Cour devait ensuite « décider si, sur le plan des principes, le moyen de défense de la diligence raisonnable peut être opposé aux pénalités administratives »⁵⁷. Le ministre a plaidé que les principes définis dans cet arrêt ne s'appliquaient qu'aux infractions de nature réglementaire, rendant la défense de diligence raisonnable irrecevable, l'article 280 n'étant pas une disposition prévoyant une telle infraction⁵⁸.

[49] Mais la cour a estimé que cette interprétation était trop restrictive; la diligence raisonnable, a continué la cour, est un moyen de défense valide dans le contexte des infractions contre le bien-être public et surtout, « ne porte pas sur la question de savoir si les pénalités administratives impliquent responsabilité absolue ou responsabilité stricte »⁵⁹. Or, aucune règle de *common law* n'exclut le moyen de défense de la diligence raisonnable face aux pénalités administratives mais rien ne permet non plus de dire que toutes les sanctions administratives impliquent la responsabilité absolue⁶⁰.

[50] La cour s'est alors demandée s'il était possible de dégager ce moyen de défense du texte de loi, vu les limites des pouvoirs discrétionnaires du juge dans l'interprétation des lois et de son rôle dans la définition des grandes orientations sociales⁶¹. Puisque la distinction entre infraction de responsabilité stricte ou absolue a été établie dans l'arrêt *Sault Ste-Marie*, la cour a estimé qu'on pouvait utiliser le cadre d'analyse de cette décision pour savoir si cette distinction doit s'appliquer aux pénalités administratives⁶².

[51] Or, dans l'arrêt *Sault Ste-Marie*, la Cour suprême a observé que pour déterminer s'il y a infraction de responsabilité absolue, il fallait prendre en considération :

- 1) la précision des termes employés;
- 2) la gravité de la peine;
- 3) l'objet de la législation; et
- 4) l'économie générale de la réglementation adoptée par le législateur.⁶³

⁵⁴. *Consolidated Canadian Contractors c. La Reine* (1997) 5 GTC 1074 (C.C.I.).

⁵⁵. *Canada (Procureur général) c. Consolidated Canadian Contractors Inc.*, précitée, note 48, 7-8.

⁵⁶. Précitée, note 24.

⁵⁷. *Consolidated Canadian Contractors Inc.*, précitée, note 48, 9.

⁵⁸. *Id.*, 10.

⁵⁹. *Ibid.*

⁶⁰. *Ibid.*

⁶¹. *Ibid.*

⁶². *Id.*, 12.

⁶³. *Ibid.*

[52] La Cour s'est appliquée à vérifier si l'article 280 de la *Loi sur la taxe d'accise* portait à la responsabilité stricte ou à la responsabilité absolue. La formulation du texte de loi est le premier facteur à considérer pour décider si l'infraction doit être classée comme étant de responsabilité absolue ou autre. La loi peut par exemple le prévoir de façon expresse, lorsqu'elle énonce que quiconque conduisant une voiture sans permis commet une infraction de responsabilité absolue⁶⁴. De même, l'usage du mot "automatique" dans le texte de loi amène à conclure que c'est une infraction de responsabilité absolue⁶⁵. Or, l'article 280 n'emploie pas un tel langage précis et explicite⁶⁶.

[53] Quant à l'examen de la gravité de la peine, il faut s'attacher aux conséquences qui en découlent pour la personne qui doit la subir :

« Comme noté dès le début, les sommes en jeu sont substantielles pour les milliers de petites entreprises qui font fonction de mandataires de la Couronne pour percevoir et remettre cette taxe relativement nouvelle. Sinon pourquoi cette question a-t-elle accaparé tant de temps et d'attention du ministre et de la Cour de l'impôt ? À mon avis, on ne peut dire que la pénalité prévue à l'article 280 n'ait guère d'effets sur les inscrits. »⁶⁷

[54] Reprenant l'énoncé de l'arrêt *Sault Ste-Marie*, la cour note « qu'on peut parler d'infraction de responsabilité absolue lorsque la législation en question vise à promouvoir l'intérêt public en matière de santé ou de sécurité »⁶⁸, ce qui n'était sûrement pas le cas de l'article 280 de la *Loi sur la taxe d'accise*. Or, dans ce dossier, le ministre avait plaidé que la pénalité imposée visait à maintenir la discipline interne dans un régime de déclaration et d'autocotisation dont l'efficacité dépendait de l'honnêteté et de l'intégrité des inscrits. Sans cette pénalité, a affirmé le ministre, le système s'effondrerait sous la charge administrative des mesures nécessaires pour assurer la remise de la TPS⁶⁹.

[55] La cour a rejeté cette prétention car rien ne prouve que la reconnaissance du moyen de défense de la diligence raisonnable générerait l'application de cette loi et même pourrait entraîner l'effondrement de son administration⁷⁰. La seule question qu'il fallait se poser était selon la cour la suivante :

« Nous devons présumer que la pénalité dont s'agit engage à un niveau supérieur de diligence et la seule question qui se pose est de savoir si la reconnaissance du moyen de défense implicite de la diligence raisonnable anéantirait les effets que cette pénalité doit avoir sur le comportement des gens »⁷¹

[56] La cour a conclu ainsi :

« En théorie, ni la pénalité ni l'existence du moyen de défense de la diligence raisonnable n'est censée avoir d'effet sur ceux qui sont déjà "conscientieux". Ainsi que l'a fait observer le juge Dickson dans *Sault Ste-Marie*, si une personne prend déjà toutes les précautions raisonnables, on voit mal pourquoi une disposition pénale l'incitera à prendre d'autres mesures encore, sachant qu'elles ne constitueront pas un moyen de défense. Ce n'est qu'à l'égard de ceux qui ne se soucient guère de leurs obligations légales qu'on pourrait affirmer que les peines favorisent l'observation de la norme de diligence requise. Il s'agit donc de savoir si certains inscrits décident sciemment de ne pas se soucier des obligations qu'ils tiennent de la *Loi sur la taxe d'accise* parce qu'ils savent qu'ils ont à leur disposition le moyen de défense de la diligence

64. *Id.*, 13; voir également *Renvoi : Motor Vehicle Act de la C-B*, [1985] 2 R.C.S. 493-494.

65. *Consolidated Canadian Contractors Inc.*, précitée, note 48, 13; voir également *R. c. Pontes*, [1995] 3 R.C.S. 44.

66. *Consolidated Canadian Contractors Inc.*, précitée, note 48, 13.

67. *Id.*, 13-14.

68. *Id.*, 14.

69. *Ibid.*

70. *Ibid.*

71. *Ibid.*

raisonnable. J'en doute. Comme noté au début, la non-observation coûte davantage que le versement de la pénalité de 6 p. cent. Il y a aussi les intérêts courus sur le moins payé, et le moins payé lui-même, l'un et l'autre se composant quotidiennement. Il y a encore le coût de l'appel interjeté de la cotisation ministérielle devant la Cour de l'impôt. Même si l'inscrit n'est pas représenté par avocat, le coût en temps perdu et en tension nerveuse dans un long contentieux (trois ans en l'espèce) fait que seuls des sots trouveront du réconfort dans l'existence d'un moyen de défense implicite de la diligence raisonnable. »⁷²

[57] Quant au facteur de l'objet de la législation, la cour a donc été amenée à conclure qu'il n'y avait aucun motif convaincant de conclure que l'existence implicite du moyen de défense de la diligence raisonnable faisait échec à la fonction incitative de l'article 280 de la *Loi sur la taxe d'accise*⁷³. Effectuant ensuite l'analyse contextuelle du régime de réglementation, il a relevé que le ministre argumentait que le moyen de défense de la diligence raisonnable était incompatible avec l'économie générale de la *Loi sur la taxe d'accise*.

[58] Pour ce dernier, le législateur a exprimé sa volonté d'imposer la responsabilité absolue avec la disposition pénale de l'article 280. De plus, le ministre peut renoncer aux pénalités prévues à cet article. Mais la cour a déterminé que « l'issue de la présente affaire dépend de la question de savoir si la reconnaissance de l'existence du moyen de défense de la diligence raisonnable est compatible avec le pouvoir que le ministre tient de la loi de renoncer à cette pénalité »⁷⁴. Mais la cour a plutôt noté qu'il y a une différence de nature entre la reconnaissance de l'existence implicite du moyen de défense de la diligence raisonnable et le pouvoir que le ministre tient de la loi de renoncer à la pénalité⁷⁵ :

« S'il y a une incompatibilité entre le pouvoir du ministre de renoncer à la pénalité et le droit de l'inscrit d'invoquer la diligence raisonnable, elle réside dans le fait que le premier pourrait choisir pour politique de renoncer à la pénalité si le second pouvait prouver qu'il a fait raisonnablement diligence »⁷⁶

[59] Il n'y a donc pas de compétence concurrente sur l'élimination de la pénalité prévue à l'article 280, d'autant plus que les lignes directrices adoptées par le ministre font que la diligence raisonnable n'est pas un motif pour renoncer à la pénalité prévue à cet article; ces lignes parlent plutôt de non-observation due à la force majeure, aux mauvaises informations officiellement données par écrit et aux retards et erreurs de traitement imputables au ministre⁷⁷.

[60] C'est ce qui a amené la Cour de l'impôt à ne pas accepter que le pouvoir discrétionnaire qu'a le ministre de renoncer à la pénalité soit un facteur puisque dans les faits, il n'est nullement question d'exonération pour cause de diligence raisonnable⁷⁸. En conclusion, la Cour d'appel fédérale a déterminé qu'elle n'était « pas convaincue que l'article 280 de la *Loi sur la taxe d'accise* porte responsabilité absolue »⁷⁹. De ce fait, le moyen de défense implicite de diligence raisonnable n'est pas incompatible avec le régime fiscal en question.

[61] La cour a donc débouté le Procureur général du Canada de son recours en contrôle judiciaire⁸⁰. Tout comme pour le jugement *Pillar Oilfield Projects Ltd.*⁸¹, les paramètres contenus dans le jugement de la Cour d'appel fédérale dans le dossier *Consolidated Canadian Contractors Inc.*⁸² ont été largement repris

72. *Ibid.*

73. *Id.*, 15.

74. *Ibid.*

75. *Ibid.*

76. *Ibid.*

77. *Id.*, 16.

78. *Ibid.*

79. *Id.*, 17.

80. *Ibid.*

81. *Pillar Oilfield Projects Ltd. c. Canada*, précitée, note 16.

82. *Canada (Procureur général) c. Consolidated Canadian Contractors Inc.*, précitée, note 48.

dans plusieurs jugements postérieurs qui les ont cités avec faveur, et ce, même très récemment⁸³. Ces deux décisions, telles que fréquemment confirmées depuis, aident à guider le vice-président, soussigné, pour lui permettre de déterminer comment traiter une demande de révision d'une décision de l'Autorité qui a imposé une sanction administrative pécuniaire à l'encontre d'un initié qui a omis de déposer sa déclaration de modification d'emprise.

LA DÉFENSE DE LA DILIGENCE RAISONNABLE

[62] Le vice-président, soussigné, attire maintenant l'attention sur l'arrêt *Corp. de l'École Polytechnique c. Canada* de la Cour d'appel fédérale⁸⁴ dans lequel le jugement dans *Consolidated Canadian Contractors Inc.* a été cité avec faveur. Cette cause énonce de manière plus détaillée la preuve requise en matière de défense de diligence raisonnable. Comme l'a dit la Cour d'appel fédérale, à partir du moment où la cour a statué que rien ne s'oppose à ce que ce moyen de défense puisse être invoqué à l'encontre de pénalités administratives, elle rappelle quels sont les paramètres de la défense de diligence raisonnable⁸⁵.

[63] Portant également sur l'application de la *Loi sur la taxe d'accise*⁸⁶, cette décision rendue par la Cour fédérale de l'impôt décrit cette défense comme suit :

« 28 La défense de diligence raisonnable permet à une personne d'éviter l'imposition d'une pénalité si elle fait la preuve qu'elle n'a pas été négligente. Elle consiste à se demander si cette personne a cru, pour des motifs raisonnables, à un état de fait inexistant qui, s'il eut existé, aurait rendu son acte ou son omission innocent ou si elle a pris toutes les précautions raisonnables pour éviter l'événement qui mène à l'imposition de la peine? Voir *La Reine c. Sault Ste-Marie*, [1978] 2 R.C.S. 1299; *La Reine c. Chapin*, [1979] 2 R.C.S. 121. En d'autres termes, la diligence raisonnable excuse soit l'erreur de fait raisonnable, soit la prise de précautions raisonnables pour se conformer à la loi.

29 La défense de diligence raisonnable ne doit pas être confondue avec la défense de bonne foi qui a cours dans le régime de responsabilité pénale exigeant la preuve d'une intention ou d'une connaissance coupable. La défense de bonne foi permet l'exonération d'une personne qui a commis une erreur de fait de bonne foi, même si celle-ci est déraisonnable, alors que la défense de diligence raisonnable exige que cette erreur soit raisonnable, c'est-à-dire une erreur qu'une personne raisonnable aurait aussi commise dans les mêmes circonstances. La défense de diligence raisonnable qui requiert une croyance raisonnable, mais erronée, en une situation de fait est donc plus exigeante que celle de bonne foi qui se contente d'une croyance honnête, mais tout aussi erronée.

30 La personne qui invoque une erreur de fait raisonnable doit satisfaire un double test : subjectif et objectif. Il ne lui suffit pas d'invoquer qu'une personne raisonnable aurait commis la même erreur dans les circonstances. Elle doit d'abord établir qu'elle s'est elle-même méprise quant à la situation factuelle : il s'agit là du test subjectif. Évidemment, la défense échoue en l'absence d'une preuve que la personne qui l'invoque a, de fait, été induite en erreur et que

⁸³ Voir par exemple, *Comtronic Computer Inc. v. Canada*, [2010] T.C.J. N° 22, 2010 TCC 55; *Apex Driving Academy Ltd. c. Canada*, [2009] A.C.I. n° 10, 2009 CCI 13; *Home Depot of Canada Inc. v. Canada*, [2009] T.C.J. N° 198, [2009] A.C.I. n° 198; *Raby v. Canada*, [2009] T.C.J. N° 9, [2009] A.C.I. n° 9; *Safety-Kleen Canada Inc. c. Québec (Sous-ministre du Revenu)*, [2006] J.Q. n° 14952, 2006 QCCQ 10070, 2006 R.D.F.Q. 302; *Corp. de l'École Polytechnique c. Canada*, [2004] a.c.f. N° 563, [2004] F.C.J. N° 563; *Arman Aalamian c. Le sous-ministre du Revenu du Québec*, Cour du Québec (division des petites créances), Mtl, n° 500-32-059762-015, 14 mars 2002, j. F-M. Gagnon, 6 pages.

⁸⁴ Précitée, note 83.

⁸⁵ *Id.*, 27.

⁸⁶ Précitée, note 17.

cette erreur a mené au geste posé. Elle doit ensuite établir que son erreur était raisonnable dans les circonstances : il s'agit là du test objectif. »⁸⁷

[64] D'aucuns pourraient se surprendre que les précédents cités soient essentiellement de nature fiscale, un domaine distinct des valeurs mobilières. Ils pourraient arguer que ces principes ne sont applicables qu'au domaine dans lequel ils ont été prononcés mais le vice-président, soussigné, considère plutôt que ces divers précédents portent principalement sur le droit d'être entendus lorsqu'une sanction est imposée. C'est un principe de base en droit administratif qui transcende les frontières entre les différents domaines du droit.

L'ANALYSE

[65] Le vice-président, soussigné, retient d'abord des précédents étudiés que la division des infractions pénales retenue par la jurisprudence, nommément l'arrêt *Sault Ste-Marie*⁸⁸, est applicable à l'imposition de pénalités administratives par un organisme administratif et un fonctionnaire. De là, il est donc parfaitement possible de se demander si les gestes reprochés à Marc-Yvan Côté et pour lesquels un fonctionnaire l'Autorité des marchés financiers lui impose une sanction administrative pécuniaire de 5 000 \$ est une infraction de responsabilité absolue ou une infraction de responsabilité stricte.

[66] On retrouvera à la page 6 de la présente décision, les textes de la loi et des règlements en vertu desquels on a imposé au demandeur le paiement de sa pénalité administrative. Or, rien dans ces textes ne fait expressément référence à une infraction de responsabilité absolue. De plus, on n'y retrouve pas non plus l'usage du mot "automatique" qui est le signe habituel d'une infraction de cette nature.

[67] Pourtant, dans cette cause, l'Autorité a plaidé que la défense de diligence raisonnable ne saurait être applicable en l'espèce. Les notes et autorités de l'Autorité déposées par cet organisme dans le présent dossier plaident fermement contre l'usage de la défense de la diligence raisonnable à l'égard d'une sanction administrative pécuniaire imposée par un organisme administratif; la plaidoirie de sa procureure abonde dans le même sens. Or, les causes de jurisprudence qui ont été citées tout au long de la présente décision, telles qu'elles ont été confirmées par les tribunaux depuis et encore, sont à l'effet contraire. Puis, la présente cause n'est pas non plus un cas de risque pour la santé ou la sécurité du public

[68] La défense de diligence raisonnable serait ouverte aux personnes sous le coup d'une sanction pécuniaire imposée par un officier administratif, parce que les priver de cette défense répugne au droit administratif. Comme l'a déjà dit la Cour de l'impôt, il y aurait une part d'injustice de frapper d'une pénalité le demandeur qui aurait commis des erreurs qui ne sont pas attribuables à une faute lourde ou intentionnelle⁸⁹. Il serait contraire aux principes ordinaires de la justice de le pénaliser pour l'inobservation d'une disposition législative et réglementaire, surtout s'il peut démontrer que même en faisant preuve de diligence raisonnable, l'erreur était inévitable.

[69] Comme l'a dit la Cour suprême dans l'arrêt *Sault Ste-Marie*, une peine ne doit pas être imposée à ceux qui n'ont commis aucune faute. Il faut tout au moins permettre au demandeur en l'instance de jouir d'un moyen de défense lorsqu'il est pénalisé par un fonctionnaire et de se disculper en établissant la diligence raisonnable. Pour reprendre les mots de la cour, une pénalité imposée mécaniquement n'en est pas moins une pénalité.

[70] Les principes de justice fondamentale ne sont pas moins applicables parce que nous sommes en présence d'une sanction administrative. Puis, les tribunaux ont répugné à conclure qu'une infraction est de responsabilité absolue plutôt que de responsabilité stricte et cela même à l'égard de pénalités imposées par des fonctionnaires. Et le fait que la pénalité soit imposée administrativement n'empêche en rien qu'elle soit élevée et qu'elle ait des conséquences pénibles pour celui qui la subit. On impose au demandeur le paiement une amende de 5 000 \$. C'est un montant élevé.

⁸⁷. *Corp. de l'École Polytechnique c. Canada*, précitée, note 83, par 28 à 30.

⁸⁸. Précitée, note 24.

⁸⁹. *Pillar Oilfield*, précitée, note 16, par. 8.

[71] L'expérience du passé a permis de constater que ces amendes sont fréquemment imposées à des dirigeants de petites sociétés, la plupart situées en régions. Elles jouissent très rarement de l'existence d'un secrétariat tant soit peu sophistiqué, qui soit capable d'assurer à ses initiés des services de dépôt des rapports qu'ils doivent faire de par l'effet de la loi. Manque de moyens, manque de ressources sont trop souvent le lot de ces gens. Cela accroît le poids de la pénalité qu'on veut leur faire payer alors qu'on veut également les priver de moyens de défense devant une sanction pécuniaire administrative.

[72] Comme l'a dit la cour, ces petites entreprises ne jouissent pas de services d'expert propres à assurer la stricte observance de la loi, ce qui les expose ainsi que leurs initiés à des risques financiers qui sont assez élevés⁹⁰. Et puis, le montant de 5 000 \$ peut être considéré comme une lourde sanction, surtout si on la compare avec ce qui est imposé par plusieurs autorités financières dans le reste du Canada pour le même défaut. Au Québec, l'Autorité des marchés financiers impose une amende de 100 \$ par jour de calendrier, avec un maximum de 5 000 \$ par transaction⁹¹; c'est ce qui a été imposé au demandeur.

[73] En Colombie-Britannique, la commission de cette province impose une amende de 50 \$ par transaction⁹². L'Alberta n'impose aucune amende mais publie la liste des déposants retardataires⁹³. La commission du Manitoba impose un montant de 50 \$ par jour, par émetteur, sujet à un plafond de 1 000 \$ par initié, par émetteur et par année fiscale⁹⁴. Pour les initiés d'un émetteur assujéti en Ontario, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (ci-après la « CVMO ») impose également un montant de 50 \$ par jour, par initié, par émetteur, pour un maximum de 1 000 \$ par initié, par émetteur et par année fiscale⁹⁵.

[74] Le vice-président, soussigné, estime que le régime québécois impose une pénalité qui est de loin la plus élevée et la plus lourde imposée aux initiés qui font défaut de déposer leur rapport de modification d'emprise. Cette lourdeur même contribue à ce que le tribunal évalue que son imposition, sans que la personne visée ne puisse se faire entendre et faire valoir une défense de diligence raisonnable pour la contrer, est contraire aux principes de justice. De ce fait, le vice-président, soussigné, est incité à conclure que Marc-Yvan Côté était en droit de faire valoir cette défense au cours de l'audience *de novo* du 23 mars 2010.

[75] Enfin, pour paraphraser la décision de la Cour fédérale dans la décision *Canadian Consolidated Contractors*⁹⁶, le vice-président, soussigné, estime que l'Autorité ne peut plaider qu'elle peut renoncer à cette pénalité. Cet organisme n'a qu'un seul choix, soit d'imposer la pénalité soit de ne pas l'imposer; l'article 274.1 de la loi⁹⁷ prévoit en effet que l'Autorité "peut" imposer une sanction administrative pécuniaire. C'est sa seule discrétion.

[76] On impose à la personne visée une pénalité financière en fonction du nombre de jours que le manquement a duré, sans que l'Autorité puisse moduler cette peine différemment. Une personne peut lui présenter des explications écrites pour tenter de renverser cette peine mais l'Autorité a publié un avis sévère contenant les motifs qui sont irrecevables à ses yeux et empêchent en pratique que soit écartée l'imposition de cette peine⁹⁸.

[77] Ainsi un initié ne peut indiquer qu'il croyait que le délai requis était de dix jours ouvrables et non dix jours de calendrier, ni non plus déclarer qu'il avait délégué son obligation de déclaration une tierce personne qui a omis de s'exécuter. Il ne peut dire qu'il était absent à ces dates ou qu'il ignorait ses

90. Canada (Procureur général) c. *Consolidated Canadian Contractors Inc.*, précitée, note 48, 7.

91. *Règlement sur les valeurs mobilières*, précité, note 7, art. 271.14.

92. *The Securities Act*, R.S.B.C., c. 418, s. 87; *Securities Regulation*, B.C. reg. 196/97, s. 22 et British Columbia Securities Commission, *BC Form 11-901F – Securities Regulation Fee Checklist*, September 30, 2009, sect. 19.

93. Système électronique de déclaration des initiés (SEDI), *Late Filing*, 1.

94. *Id.*, 2.

95. *Ibid.*; Voir également Ontario Securities Commission, *Rule 13-502 – Fees*, (2003) 26 OSCB, 4339, à la page 4353.

96. Précité, note 48.

97. *Loi sur les valeurs mobilières*, précitée, note 2.

98. Autorité des marchés financiers, Avis du personnel – *Les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés – Motifs de révision irrecevables*, 2 pages.

obligations. Il ne peut non plus dire qu'il avait informé le marché en fournissant l'information dans un document public déposé sur SEDAR ou qu'il n'avait pas reçu le relevé de son courtier en temps utile⁹⁹.

[78] Le vice-président, soussigné, estime que certains des motifs que l'Autorité juge irrecevables ont pour effet d'amputer en partie ce qui pourrait constituer une défense de diligence raisonnable pour un initié. Or, le vice-président, soussigné, estime qu'à l'image de ce que la Cour fédérale a déclaré¹⁰⁰, du fait de cet avis, la diligence raisonnable pourrait ne pas être vue par l'Autorité comme un motif pour renoncer à la pénalité financière imposée à un initié.

[79] Dans les circonstances, et au vu de la jurisprudence qui a été évoquée tout au long de la présente décision, le vice-président, soussigné, en vient à la conclusion que la division des infractions en catégorie est applicable à la pénalité financière qui est imposée administrativement au demandeur par l'Autorité. Le vice-président, soussigné, estime également que cette pénalité ne peut être considérée comme une infraction de responsabilité absolue. Le tribunal considère plutôt que cette pénalité administrative s'apparente à une infraction de responsabilité stricte.

[80] Dans ces circonstances, il était loisible à Marc-Yvan Côté, demandeur en l'instance, de présenter une défense de diligence raisonnable pour contrer la sanction administrative pécuniaire que l'Autorité lui impose. Les principes de justice commandent qu'un administré puisse présenter une défense face à une pénalité financière qu'un fonctionnaire décide de lui imposer. Il répugnerait au vice-président, soussigné, de laisser cette situation perdurer; cela équivaudrait à dire que le Bureau n'est qu'une simple chambre d'enregistrement chargée d'entériner les décisions de l'Autorité, privé qu'il serait d'exercer la moindre discrétion dans ce dossier, quant à l'imposition de la pénalité et du montant à payer.

[81] Ce manque de discrétion n'est pas seulement par rapport à l'imposition d'une pénalité mais aussi par rapport au montant qu'elle représente. En effet, le Bureau n'a pas non plus la moindre discrétion quant à l'amende qui est imposée au demandeur puisque cette dernière est calculée en fonction du nombre de jours pendant lesquels le manquement a eu lieu et que le Bureau ne peut apporter de changement à cela.

[82] Comme l'a dit la cour, il serait exceptionnel qu'une personne puisse être pénalisée administrativement par un fonctionnaire sans avoir l'occasion de se disculper, en établissant la diligence raisonnable. C'est une question de justice fondamentale et d'équité.

[83] À la présente étape de sa décision, le vice-président, soussigné, doit établir une distinction claire. Nous sommes en présence d'un initié qui a fait défaut de déposer son rapport de modification d'emprise auprès de SEDI. À cause de cela, l'Autorité lui impose une sanction administrative pour sanctionner son manquement.

[84] Or, la procureure de l'Autorité a rappelé que le Bureau s'était déjà prononcé sur l'importation de la classification des infractions de l'arrêt *Sault-Ste-Marie*; à cet égard, elle a cité le passage suivant de la décision du Bureau dans l'affaire *F.D. de Leeuw & Associés inc.*¹⁰¹ :

« Par conséquent, le Bureau conclut qu'il n'y a pas lieu d'importer la classification des infractions issue de l'arrêt *Sault-Ste-Marie* ni la défense de diligence raisonnable aux affaires présentées devant le Bureau. Le Bureau considère qu'il n'est pas approprié d'avoir recours à ces notions de droit pénal, puisqu'il est dans une meilleure position pour déterminer les standards notamment de solvabilité, de compétence et de probité auxquels sont en droit de s'attendre les épargnants face aux intervenants du secteur financier et pour décider des mesures qui se justifient au regard de l'intérêt public et plus particulièrement, au regard de la protection des investisseurs, de l'efficacité

99. *Ibid.*

100. *Consolidated Canadian Contractors Inc.*, précitée, note 48, 16.

101. *Autorité des marchés financiers c. F.D. de Leeuw & Associés inc.* 2009 QCBDRVM 65.

des marchés financiers et du maintien de la confiance du public envers l'intégrité des marchés financiers. »¹⁰²

[85] Mais le vice-président, soussigné, souligne qu'il y a une distinction à faire entre l'affaire *F.D. de Leeuw* et la présente. Dans le cadre de la première, le Bureau avait considéré que pour analyser la conduite d'une personne inscrite au regard de l'intérêt public, il n'était pas nécessaire de se rabattre sur les principes de responsabilité stricte ou absolue. Le Bureau étant à même de déterminer si une personne respecte les standards de conduite dans l'industrie afin d'assurer la protection des investisseurs et des marchés financiers et si la conduite d'une personne exige que des mesures soient prises dans l'intérêt public.

[86] Le Bureau avait par ailleurs souligné dans cette affaire que la notion de diligence raisonnable pouvait cependant servir à déterminer la sanction à appliquer. La décision dans l'affaire *F.D. de Leeuw* portait sur l'évaluation de la conduite des intimés au regard de l'intérêt public et ne portait pas sur les sanctions à imposer. Le dossier de M. Côté est tout autre; il s'agit de déterminer si l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire par un fonctionnaire ou un organisme tel que l'Autorité des marchés financiers peut donner ouverture à une défense de diligence raisonnable.

[87] Ce sont deux situations distinctes qu'il faut traiter différemment. Lorsque que le Bureau adopte des mesures telles une interdiction d'opération sur valeurs, un blocage ou une interdiction d'exercer une activité de conseiller, il prononce des mesures préventives destinées à protéger l'intérêt public en général et celui des épargnants en particulier. Il ne s'agit pas ici de punir une conduite mais bien de mettre fin à des situations à risque pour les investisseurs et de protéger des biens restants, lorsque cela est possible.

[88] Lorsque le tribunal traite d'un cas de sanction administrative pécuniaire, il agit dans une sphère différente puisqu'il sanctionne la conduite d'une personne qui a commis des manquements à la loi et à la réglementation. Il s'agit d'un geste punitif qui est d'une essence différente et permet l'usage d'une mode de défense qui n'est pas ouvert dans les cas évoqués au paragraphe différent, comme l'a d'ailleurs dit le Bureau dans la décision *De Leeuw*. C'est le cas du dossier de Marc-Yvan Côté qui peut ici soulever la défense de diligence raisonnable.

LA PREUVE DU DEMANDEUR

[89] Pour revenir à la défense demandeur, ce dernier doit quand même établir devant le Bureau qu'il a bel et bien fait montre de diligence raisonnable au moment de la commission des manquements qui lui sont reprochés. Au cours de l'audience du 23 mars 2010, le demandeur a soumis qu'il était actionnaire d'une société qui s'occupait elle-même de toutes les déclarations d'initié de ses actionnaires et dirigeants. Invité à joindre le conseil d'administration de Safari Nordik, il a demandé à acheter des actions de cette dernière.

[90] Il l'a fait pendant l'été 2008. Il savait devoir déclarer cet achat et a donc demandé à son représentant de faire le nécessaire. Quand ce dernier est revenu de vacances, celui-ci a appelé Marc-Yvan Côté pour lui dire qu'il devait procéder à son inscription comme initié. Le 14 août 2008, le demandeur s'est donc rendu au bureau dudit représentant pour faire le nécessaire. Mais en mars 2009, il a constaté que sa déclaration d'initié n'avait jamais été faite. Le bureau d'avocats de Safari Nordik a veillé au dépôt de la déclaration mais l'Autorité l'a alors avisé de son retard et du fait qu'il encourait une amende de 5 000 \$.

[91] Marc-Yvan Côté a soumis avoir fait diligence pour que sa déclaration de modification d'emprise soit déposée à temps. Mais il reconnaît ne pas avoir reçu confirmation écrite de sa déclaration d'initié, croyant que le fait de signer les documents requis complétait son devoir de dépôt. Mais il n'a pu vraiment affirmer qu'il avait bel et bien signé les documents requis.

[92] Or, la défense de diligence raisonnable nécessite la preuve qu'une personne n'a pas été négligente. Elle doit avoir pris toutes les précautions raisonnables pour éviter que ne survienne l'événement qui a mené à l'imposition d'une peine. Comme l'a dit la Cour fédérale, la diligence raisonnable exige soit

¹⁰² *Id.*, 35.

l'erreur de fait raisonnable, soit la prise de précautions raisonnables pour se conformer à la loi¹⁰³. Il ne faut pas non plus confondre bonne foi et diligence raisonnable; la première se distingue complètement de la seconde qui requiert une croyance raisonnable, mais erronée, en une situation de fait.

[93] La personne doit alors établir que son erreur était raisonnable dans les circonstances. Qu'en est-il du demandeur ? Il connaissait par expérience antérieure qu'il devait déposer auprès de l'Autorité un rapport de modification d'emprise. Il a expressément demandé à son représentant de s'en occuper. Mais ce n'est qu'au retour de vacances de ce dernier qu'il est passé son bureau pour signer ce qu'il croit être les documents qu'il devait déposer pour faire son rapport d'initié. Mais en témoignage, il n'a pas été capable d'affirmer que les documents signés étaient bel et bien ceux qui étaient requis par la loi et la réglementation.

[94] Il s'est contenté des assurances données par son représentant. Il a aussi reconnu ne pas avoir reçu une confirmation écrite de sa déclaration d'initié du mois d'août 2008. Il s'est contenté de croire que tout était en ordre et que son représentant devait avoir fait son travail de dépôt.

[95] Le vice-président, soussigné, ne doute nullement de la bonne foi de Marc-Yvan Côté. Mais dans le cas présent, comme l'a dit la Cour de l'impôt, bonne foi ne saurait équivaloir à diligence raisonnable¹⁰⁴. Le vice-président, soussigné, estime que le demandeur n'a pas fait la preuve qu'il a agi avec diligence raisonnable pour s'assurer qu'il avait accompli le devoir imposé par la loi. Marc-Yvan Côté était conscient de son devoir de dépôt, du fait de son expérience passée dans ce domaine.

[96] Il ne semble pourtant pas s'être assuré qu'il signait les bons documents. Il n'a ni demandé ni reçu la moindre documentation écrite prouvant que le dépôt requis avait eu lieu de façon conforme. Il ne semble pas non plus avoir rappelé son représentant pour faire un suivi de cette procédure. La seule preuve qu'il a déposée est un courriel qui laisse entendre qu'il devait se rendre chez son représentant en août 2008 pour signer un document qui mettrait son dossier à jour.

[97] L'absence de dépôt d'un tel rapport peut entraîner une sanction pécuniaire lourde. Cela laisse supposer toute l'importance qu'on accorde aux règles qui régissent le dépôt de ces rapports. Pour éviter l'imposition de telles peines, il appartient aux personnes visées de prendre de bonnes précautions au moment d'effectuer ces dépôts. Ces précautions doivent être mesurées en fonction de cette lourdeur de l'amende et de l'importance des règles.

[98] La preuve de toutes ces précautions permettrait de présenter une défense de diligence raisonnable, si d'aventure le dépôt n'a pas eu lieu. Mais cette preuve doit avoir été suffisamment convaincante pour persuader le Bureau que le demandeur a fait montre de toute la diligence raisonnable requise. Dans les circonstances présentes, le vice-président, soussigné, estime que le demandeur n'a pas prouvé avoir fait montre d'une telle diligence; il ne peut donc pas accueillir la demande de révision de la décision de l'Autorité qui a été introduite par Marc-Yvan Côté.

OPINION DE M^e ALAIN GÉLINAS

[99] Après avoir pris connaissance des motifs de mon collègue, je souscris à son résumé des faits et de l'audience et concourt à sa conclusion qui rejette la demande de révision. Mais, je suis d'avis qu'il n'y a pas lieu d'intégrer la notion de diligence raisonnable pour disposer d'une affaire de la présente nature. En effet, le soussigné se rallie au courant jurisprudentiel développé par d'autres autorités en valeurs mobilières, selon lequel les notions de responsabilité stricte et de diligence raisonnable ne sont pas pertinentes ni nécessaires pour déterminer des mesures de nature administrative qui sont prises afin d'assurer l'intégrité des marchés, la confiance des investisseurs et la protection du public.

[100] Le soussigné préfère se référer à des décisions dans le même secteur d'activités, soit les marchés financiers, plutôt que de s'en remettre à des décisions dans le domaine fiscal, considérant que l'industrie du secteur financier est un domaine hautement réglementé où les personnes qui décident d'y

¹⁰³ *Corp. de l'École Polytechnique c. Canada*, précité, note 83.

¹⁰⁴ *Pillar Oilfield Projects Ltd.*, précitée, note 16, par. 28.

participer doivent s'attendre à devoir respecter de nombreuses obligations qui sont importantes pour la protection du public, le maintien du bon fonctionnement des marchés et la confiance des investisseurs.

[101] Un encadrement efficace des marchés financiers exige, à mon avis, un critère unique de ce que l'on attend d'un professionnel de l'industrie ou d'un administrateur d'une société ouverte pour juger des gestes posés. On ne saurait permettre qu'un courtier ne puisse bénéficier de la défense de diligence développée en droit pénal et qu'un administrateur ait une telle opportunité.

[102] À l'instar du courtier, l'administrateur de la société ouverte moderne joue un rôle important pour l'encadrement des marchés financiers. Que l'on songe notamment à son rôle pour l'élaboration du prospectus, la divulgation des changements importants, la gouvernance de la société, la protection des actionnaires et des autres parties prenantes et le respect des règles édictées par les organismes de réglementation et d'autoréglementation pour bien comprendre le prestige mais également les obligations découlant d'un tel poste.

[103] Je comprends que certaines petites sociétés n'ont pas les mêmes ressources. On ne saurait cependant diluer les critères établis par le législateur afin de protéger les actionnaires et de favoriser l'efficacité des marchés. C'est le prix à payer pour être administrateur d'une société qui a fait appel public à l'épargne.

[104] Importer un critère de droit pénal pour encadrer une industrie réglementée comme celui des valeurs mobilières pourrait, à mon avis, avoir des conséquences imprévisibles et fâcheuses. Est-ce que la jurisprudence de droit pénal concernant la diligence raisonnable devrait être ouverte à un administrateur qui fait l'objet d'une pénalité administrative¹⁰⁵, non pas par un fonctionnaire mais par un tribunal spécialisé dans le domaine financier comme le Bureau ? Est-ce qu'une personne qui ferait l'objet d'une demande d'interdiction d'agir comme administrateur pour non-respect de l'article 329 du *Code civil du Québec* ou de la législation en valeurs mobilières pourrait soulever la jurisprudence de droit pénal concernant la diligence raisonnable¹⁰⁶ ?

[105] Le législateur a imposé des amendes importantes pour le défaut de déposer les déclarations d'initié en temps opportun. Ce choix était volontaire. On voulait ainsi récurer cette tendance malheureuse du passé à l'effet que plusieurs administrateurs et dirigeants québécois effectuaient des dépôts tardifs. Ces déclarations en temps opportun sont importantes afin d'assurer l'efficacité informationnelle des marchés financiers. À l'image d'une peau de chagrin, son utilité économique pour les marchés financiers diminue cependant rapidement avec le temps. Compte tenu de l'importance des déclarations d'initié, on constate également que le législateur n'a pas jugé bon d'inclure la défense de diligence raisonnable lors de l'imposition des pénalités administratives.

[106] Le fait de ne pas accepter la notion de droit pénal concernant la diligence raisonnable n'implique pas une absence de défense pour les administrateurs. Celui-ci pourra échapper à la pénalité administrative s'il arrive à convaincre le tribunal qu'il a agi comme un administrateur d'une société ouverte compétent, prudent et diligent. Le Bureau conserve toute sa latitude pour imposer ou non la pénalité administrative.

[107] Par ailleurs, une distinction doit être faite entre les affaires « de nature publique [qui] vise à promouvoir l'ordre et le bien-être publics dans une sphère d'activité publique » et les « affaires privées, internes ou disciplinaires qui sont de nature réglementaire, protectrice ou corrective et qui sont principalement destinées à maintenir la discipline, l'intégrité professionnelle ainsi que certaines normes professionnelles, ou à réglementer la conduite dans une sphère d'activité privée et limitée »¹⁰⁷.

[108] Les affaires entendues devant le Bureau répondent au deuxième type d'affaires, soit celles de nature privée, interne ou disciplinaire qui sont de nature réglementaire, préventive et prospective et qui visent à maintenir ici l'intégrité et l'efficacité des marchés financiers, la protection du public et la confiance du public envers les marchés financiers¹⁰⁸. À cet effet, je souligne le passage suivant de la

¹⁰⁵. *Loi sur les valeurs mobilières*, précitée, note 2, art. 273.1.

¹⁰⁶. *Id.*, art. 273.3.

¹⁰⁷. *R. c. Wigglesworth*, [1987] 2 R.C.S. 541, 559.

¹⁰⁸. *Comité pour le traitement égal des actionnaires minoritaires de la Société Asbestos Ltée c. Ontario (Commission des valeurs mobilières)*, [2001] 2 R.C.S. 132, 2001 CSC 37, par. 45; *Cartaway Resources Corp. (Re)*, [2004] 1 R.C.S. 672.

décision de la Cour suprême dans l'affaire *Pezim c. Colombie-Britannique (Superintendent of Brokers)*¹⁰⁹ :

« Il importe tout d'abord de faire remarquer que la Loi est une loi de nature réglementaire. En fait, elle s'inscrit dans le cadre d'un régime de réglementation beaucoup plus vaste de l'industrie des valeurs mobilières au Canada. Elle vise avant tout à protéger l'investisseur, mais aussi à assurer le rendement du marché des capitaux et la confiance du public dans le système: David L. Johnston, *Canadian Securities Regulation* (1977), à la p. 1.

[...]

Comme je l'ai déjà mentionné, les lois sur les valeurs mobilières visent avant tout à protéger le public investisseur. Dans l'arrêt *Brosseau c. Alberta Securities Commission*, 1989 CanLII 121 (C.S.C.), [1989] 1 R.C.S. 301 (*Brosseau*), notre Cour a reconnu l'importance de cet objectif lorsqu'il faut procéder à l'examen de décisions prises par des commissions des valeurs mobilières; le juge L'Heureux-Dubé, s'exprimant au nom de notre Cour, dit, à la p. 314:

D'une manière générale, on peut dire que les lois sur les valeurs mobilières visent à réglementer le marché et à protéger le public. Cette Cour a reconnu ce rôle dans l'arrêt *Gregory & Co. v. Quebec Securities Commission*, 1961 CanLII 75 (S.C.C.), [1961] R.C.S. 584, dans lequel le juge Fauteux a fait remarquer à la p. 588:

[TRADUCTION] L'objet prépondérant de la loi est d'assurer que les personnes qui, dans la province, exercent le commerce des valeurs mobilières ou qui agissent comme conseillers en placement, sont honnêtes et de bonne réputation et, ainsi, de protéger le public, dans la province ou ailleurs, contre toute fraude consécutive à certaines activités amorcées dans la province par des personnes qui y exercent ce commerce.

Ce rôle protecteur, qui est commun à toutes les commissions des valeurs mobilières, donne à ces organismes un caractère particulier qui doit être reconnu lorsqu'on examine la manière dont leurs fonctions sont exercées aux termes des lois qui leur sont applicables. »¹¹⁰

[109] Le Bureau s'était prononcé dans l'affaire *Steven Demers*¹¹¹ quant à la nature des affaires entendues par le Bureau :

« Les ordonnances rendues par le Bureau sont de nature réglementaire et en ce sens elles ne sont ni réparatrices, ni punitives; elles visent avant tout la protection et la prévention des risques pouvant porter préjudice au marché financier québécois. Ces ordonnances peuvent malgré tout avoir un caractère dissuasif afin d'envoyer un message clair aux intervenants du marché à l'effet que certaines conduites ne seront pas tolérées. »¹¹²

[110] Tel que l'a décidé la Cour divisionnaire de l'Ontario dans l'affaire *Gordon Capital*¹¹³, la classification des infractions dans les catégories de « responsabilité stricte », de « responsabilité absolue » et celle requérant la « *mens rea* » est seulement pertinente pour les procédures criminelles ou pénales et la défense de diligence raisonnable n'est pas applicable aux procédures de nature réglementaire, protectrice ou corrective.

^{109.} *Pezim c. Colombie-Britannique (Superintendent of Brokers)*, [1994] 2 R.C.S. 557.

^{110.} *Ibid.*; les soulignés sont de l'auteur de l'opinion.

^{111.} *Autorité des marchés financiers c. Demers*, 2006 QCBDRVM 17.

^{112.} *Id.*, 31.

^{113.} *Gordon Capital Corp. v. Ontario (Securities Commission)*, [1991] O.J. No. 934 (Ont. Div. Ct.)

[111] La Cour avait rappelé que l'objectif premier de la législation en valeurs mobilières est « *to maintain standards of behaviour and regulate the conduct of those who are licensed to carry on business in the securities industry* »¹¹⁴. La Cour divisionnaire a donc confirmé la décision de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario qui avait refusé d'introduire la défense de diligence raisonnable et qui s'était plutôt basée sur son sens des standards de conduite attendus des intervenants du secteur financier :

« In our consideration of the respondents' conduct in this matter, and the appropriate sanctions respecting that conduct, we have declined Mr. Sexton's invitation to study and draw upon the authorities and the decisions of the courts on the varying degrees of negligence addressed in the law of torts. We consider ourselves on better ground if we base our decision, as we do, on our sense of the standards that the investing community is entitled to expect of Exchange members in the context of and consistent with previous decisions of the Commission and the courts.

[...] In this rapidly changing regulatory environment, registrants have a continuing obligation to keep themselves aware of new developments and to determine their application to each registrant's particular business and operations. Further, they are under a continuing obligation to take appropriate steps -- appropriate each to its own particular business and operations -- to ensure due compliance. »¹¹⁵

[112] Dans l'affaire *CTC Crown Technologies Corp. (Re)*¹¹⁶, la commission albertaine des valeurs mobilières a suivi l'affaire *Gordon Capital* et a refusé d'introduire la défense de diligence raisonnable, au motif qu'il ne s'agit pas de procédures quasi criminelles qui entraînent des conséquences pénales et qu'il s'agit de mesures destinées à préserver l'intérêt public :

« (i) whether due diligence can be a defence in this type of proceeding

- If this were a prosecution of an alleged offence under the Act, then due diligence could be a complete defence. That is because offences under the Act are "strict liability" offences according to the categories described by the Supreme Court of Canada in *R. v. Sault Ste. Marie* (1978), 85 D.L.R. (3d) 161. Dickson J. described this category as follows, at pp. 181-2:
- Offences in which there is no necessity for the prosecution to prove the existence of mens rea; the doing of the prohibited act prima facie imports the offence, leaving it open to the accused to avoid liability by proving that he took all reasonable care. This involves consideration of what a reasonable man would have done in the circumstances. The defence will be available if the accused reasonably believed in a mistaken set of facts which, if true, would render the act or omission innocent, or if he took all reasonable steps to avoid the particular event. These offences may properly be called offences of strict liability.
- Because these proceedings are not a prosecution of an alleged offence under the Act, the defence of due diligence is not available to the Respondents (*Gordon Capital Corporation v. Ontario Securities Commission* (1991), 14 OSCB 2713). These proceedings are regulatory and any sanctions we impose are intended to protect the public. This is distinct from the quasi-criminal proceedings of a prosecution under the Act and the penal consequences that may flow from such a prosecution. So, even if the Respondents were able to establish due diligence sufficient to provide a defence to a prosecution under the Act, that would not necessarily

¹¹⁴. *Ibid.*

¹¹⁵. *Gordon Capital Corp. (Re)* (1990), 13 OSCB 2035, p. 42-43.

¹¹⁶. *CTC Crown Technologies Corp. (Re)*, 1998 LNBASC 567.

prevent the Commission from exercising its regulatory and discretionary powers to impose sanctions upon the Respondents.

- Notwithstanding that due diligence is not a defence in this type of proceeding, it may properly be considered by the Commission as a relevant factor in determining what sanctions are appropriate. Even if the Respondents' actions fall short of due diligence, they may still be relevant in determining what sanctions are appropriate. »¹¹⁷

[113] La commission albertaine a terminé en précisant que la notion de diligence raisonnable peut être pertinente au niveau de la sanction applicable¹¹⁸.

[114] Par la suite, dans l'affaire *Sabourin (Re)*, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a réaffirmé sa position selon laquelle la diligence raisonnable n'est pas pertinente pour déterminer si une personne a fait des opérations sur valeurs sans inscription. Cependant, la commission a souligné que la sanction sera modulée en fonction des circonstances du dossier :

« 66 In affirming the Commission's decision, the Ontario Divisional Court indicated that the classification of offences into categories of "absolute liability", "strict liability" and full "*mens rea*" is only relevant to criminal and quasi-criminal proceedings and that the due diligence defence is not applicable to proceedings that are regulatory, protective or corrective in nature. The court emphasized the distinction between charging a respondent with a criminal or quasi-criminal offence and alleging that a respondent breached a regulatory statute: while the former may result in punitive consequences, regulatory proceedings are protective of the public in regulating certain activities. The primary purpose of proceedings under the Act is "to maintain standards of behaviour and regulate the conduct of those who are licensed to carry on business in the securities industry." The court, therefore, concluded that the Commission did not commit any error in law by rejecting the due diligence defence (*Gordon Capital, supra* at 2723-26 (Ont. Div. Ct.).)

67 Counsel for Smith, Lloyd and Delahaye submits that the Commission accepted a due diligence defence to an allegation under section 127 of the Act in *YBM Magnex International Inc.* (2003), 26 O.S.C.B. 5285. YBM Magnex, however, was a prospectus disclosure case. The Commission in that case also noted that *Gordon Capital* was not a prospectus disclosure case, and concluded that a due diligence defence is not available in all section 127 proceedings.

68 In our view, there is no need for us to determine a respondent's motive or what a respondent knew, intended or believed in order to determine whether that respondent traded in breach of the Act or to exercise our public interest jurisdiction under section 127 of the Act.

69 Further, we do not accept that a respondent's diligence or reasonable mistaken belief is a defence to an allegation that the respondent contravened section 25 or section 53 of the Act. In our view, Staff is required to demonstrate only that the relevant sections of the Act were breached by the Respondents or that the Respondents acted contrary to the public interest.

70 If we conclude that there has been a breach of sections 25 or 53 or that the Respondents acted contrary to the public interest, there is no question that any sanctions we impose in this matter will depend in part on our findings as to the motives, intention, knowledge or beliefs of the various Respondents and any diligence that may have been exercised by the Respondents. There is a range of less serious to more serious breaches of the Act. All else being equal, a respondent who inadvertently breaches the Act or who is "an unwitting tool" of another or who conducted reasonable diligence to assess the legitimacy of

^{117.} *Id.*, Par. c)(i).

^{118.} *Ibid.*

an investment before recommending it or selling it to investors, will generally face less significant sanctions than a respondent who knew or ought to have known that a scheme was a sham or that it breached the Act, and nonetheless participated in it with the intention of profiting from it.

71 In our view, fairness requires us, in imposing sanctions, to consider all of the relevant circumstances. Those circumstances will include what the various Respondents knew or ought to have known, what they intended or believed, what steps they took to determine the legitimacy of the investment schemes, and what their role was in offering and selling those schemes to investors. We discuss whether the Respondents conducted appropriate diligence under "Diligence by Individual Respondents" below. »¹¹⁹

[115] Il ressort donc de ces décisions que lorsqu'il s'agit de déterminer si une personne a contrevenu à la législation en valeurs mobilières ou si elle a agi à l'encontre de l'intérêt public, la diligence raisonnable développée en droit pénal n'est pas pertinente pour évaluer sa conduite.

[116] Le soussigné estime nécessaire de s'attarder à des décisions d'une autre juridiction en valeurs mobilières afin d'y constater quel type de standard est appliqué aux initiés pour des défauts de déposer leurs déclarations dans les délais prescrits. Ainsi, lorsque la commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique (« BCSC ») analyse si un initié a fait défaut de déposer ses déclarations dans le délai requis, elle examine les éléments de défense invoqués par l'initié en fonction du standard de conduite attendu d'un initié et dirigeant d'un émetteur assujéti¹²⁰.

[117] Dans l'affaire *Skimming*, après avoir considéré les explications de l'initié quant au fait qu'il ne savait pas au départ que ses déclarations n'avaient pas été remplies, puisqu'il en avait délégué le dépôt en signant des formulaires en blanc, et qu'il avait ensuite été trop occupé à voyager pour effectuer les dépôts et qu'il avait vécu une période de stress, la BCSC a conclu que ces explications n'étaient pas convaincantes et ne lui permettaient pas de se dégager de ses obligations :

« We find neither of these reasons compelling. With respect to the first, it is the responsibility of the insider to ensure that insider reports are properly filed. Providing another person with blank, signed forms and relying upon that person to make the necessary filings is an entirely unacceptable delegation of the insider's responsibilities. With respect to the second reason, that the insider has been under stress or too busy does not relieve him or her of the obligation to file insider reports.

We consider Skimming's conduct to have fallen considerably below the standard expected of an insider and director of a reporting issuer. »¹²¹

[118] Dans une autre affaire, la BCSC a conclu qu'un initié, qui avait délégué le dépôt de ses rapports à une autre personne qui n'avait pas pu déposer les déclarations car elle n'avait pas reçu les confirmations de la firme de courtage et parce que l'initié ne lui avait pas non plus donné les documents nécessaires, n'avait pas pris les démarches nécessaires pour s'assurer de respecter ses obligations :

« Hamelin said he understood the requirements relating to the filing of insider reports in a timely manner and had previously been cease traded for failure to file insider reports on time. He said that he had delegated this function to Harrison.

Harrison told us that he had been unable to file Hamelin's insider trading reports on time because the account statements from the brokerage houses required to complete these reports were only mailed out on the 15th of the month and were not available to him before the deadline date each month. He

¹¹⁹. *Sabourin (Re)*, 2009 LNONOSC 203, (2009) 32 OSCB 2707.

¹²⁰. Voir à cet effet : *Skimming (Re)*, 1996 LNBCSC 13, *Prowse (Re)*, *Prowse (Re)*, 2002 LNBCSC 217, *Stevenson (Re)*, 2002 LNBCSC 927, 2002 BCSECCOM 802.

¹²¹. *Skimming*, précitée, note 118. Les soulignés sont de l'auteur de la décision.

said that the requirement by the Commission that the reports be signed personally by Hamelin caused further delays when he was overseas and not available to sign them. He told us that Hamelin had not given him any confirmation slips for individual transactions which would have enabled him to prepare the reports on time.

[...]

We find that Hamelin breached the provisions of section 70 of the Act by failing to file insider reports within the required time.

Hamelin was aware of his insider reporting obligations but simply did not take steps to ensure that he complied with them. »¹²²

[119] Je suis d'opinion qu'il n'est pas pertinent d'importer la notion de diligence raisonnable de droit pénal pour déterminer si l'Autorité devait ou non imposer la sanction administrative pécuniaire à un initié ayant fait défaut de déposer sa déclaration dans les délais prescrits. Je suis d'avis qu'il n'est pas nécessaire de s'inspirer du principe de la responsabilité stricte ou absolue pour évaluer la conduite d'un inscrit, d'un initié ou d'un autre intervenant des marchés financiers en regard de ce qui est attendu de la part d'une personne qui choisit d'œuvrer dans une industrie hautement réglementée, où l'on aspire à la transparence de la part des administrateurs et dirigeants des sociétés ouvertes et à fournir une offre de produits et de services de haute qualité et à donner accès à une information fiable, exacte et complète.

[120] En semblable matière, il est requis de se demander si les gestes posés par l'initié correspondent au standard de conduite auquel on peut s'attendre d'un initié et dirigeant d'un émetteur assujéti, le tout en prenant en considération la confiance des investisseurs qui doit être maintenue envers les marchés financiers et l'efficacité des marchés. Les investisseurs sont en droit de s'attendre à ce que les initiés d'un émetteur assujéti soient transparents, qu'ils connaissent leurs obligations et qu'ils agissent d'une manière propre à en assurer leur respect.

[121] En l'espèce, monsieur Côté ne s'est pas assuré d'avoir rempli les documents nécessaires pour procéder au dépôt de sa déclaration. Le 8 août 2008, monsieur Côté, administrateur de Safari, est devenu initié de l'émetteur et a procédé à l'acquisition de 3 700 titres de cet émetteur.

[122] À l'audience, monsieur Côté a affirmé qu'il a été très surpris d'apprendre que le dépôt de sa déclaration n'avait pas été fait. Il croyait que le dépôt avait été effectué en août 2008 par son courtier, lorsqu'il s'était déplacé chez son courtier pour signer des documents. Il n'a pas obtenu de confirmation écrite à l'effet que le dépôt avait été effectué.

[123] Compte tenu que la discussion avec son courtier se rapportait à son statut d'initié, il en a conclu que le document signé était le document nécessaire pour un initié. Mais il ne peut pas confirmer que le document signé est spécifiquement celui requis pour un initié. Lorsqu'il a constaté que la déclaration n'avait pas été déposée, il a été surpris et il a fait le nécessaire pour corriger le tout.

[124] Le soussigné estime que monsieur Côté n'a pas démontré à l'audience qu'il a fait les démarches nécessaires pour s'assurer de remplir ses obligations d'initié et reconnaît que monsieur Côté connaissait ses obligations et qu'il n'a pas agi d'une manière à tenter de cacher des informations à l'Autorité. Cependant, bien qu'il ait agi en toute bonne foi, cela ne l'excuse pas pour le retard dans le dépôt de sa déclaration.

[125] Le fait de croire que son courtier remplira ses obligations d'initié sans plus de vérification ni de confirmation ne correspond pas à la conduite attendue d'un administrateur d'un émetteur assujéti placé dans de telles circonstances. Par conséquent, le soussigné rejette également la demande de monsieur Côté en révision de la décision de l'Autorité et confirme par le fait même cette décision imposant une sanction administrative pécuniaire de 5 000 \$.

LA DÉCISION

[126] Le Bureau de décision et de révision a pris connaissance de la demande de révision introduite par Marc-Yvan Côté, demandeur en l'instance, en vertu de laquelle il requiert le Bureau de rejeter la

¹²². *Seven Mile High Group*, 1991 LNBCSC 254, [1991] 47 BSCS Weekly Summary 7. Les soulignés sont de l'auteur de la décision.

sanction administrative pécuniaire qui lui a été imposée le 8 juin 2009 en vertu de la décision de l'Autorité des marchés financiers, intimée¹²³. Le Bureau a également pris connaissance de la preuve *ab initio* que l'Autorité a présentée au cours de l'audience du 23 mars 2010, de la preuve du demandeur et des argumentations des deux parties.

[127] Après avoir analysé le tout, le Bureau, en vertu de l'article 322 de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹²⁴ et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*¹²⁵, rejette la demande de révision de Marc-Yvan Côté, et ce, pour les motifs évoqués plus haut.

Fait à Montréal, le 12 mai 2011.

(S) *Alain Gélinas*

M^e Alain Gélinas, président

(S) *Claude St Pierre*

M^e Claude St Pierre, vice-président

123. Précitée, note 1.

124. Précitée, note 2.

125. Précitée, note 3.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Adem	Mélina	Fonds d'investissement Royal inc.	2011-05-26
Amahdouk	Rachid	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-20
Amiri	Said	BLC services financiers inc.	2011-03-10
Aucoin-Dextraze	Gisele	Placements CIBC inc.	2011-05-27
Beaudet	Johanne	Placements Banque Nationale inc.	2011-05-31
Beaudoin	Josiane	Placements CIBC inc.	2011-05-24
Bellerive	Pierrette	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-25
Bergeron	Marie-Christelle	Placements CIBC inc.	2011-05-20
Bernier	Denise	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-20
Bhalla	Deven	Services d'investissement TD inc.	2011-05-28
Bouchard	Francine	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-09
Boudreault	Sara	Placements financière Sun Life (Canada) inc.	2011-05-17
Brouillette	Marlene	BLC services financiers inc.	2011-04-27
Carrier	Chantale	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-28
Caruso	Fabio	Services financiers Groupe Investors inc.	2011-05-27
Castle	Jeniffer	Placements CIBC inc.	2011-05-27
Cloutier	Rachel	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-24
Comtois	Frédéric	Placements Banque Nationale inc.	2011-05-18
Corbeil	Véronique	Placements Scotia inc.	2011-05-25
Cousineau	Hélène	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-20
Dewitt	Jean	Fonds d'investissement Royal inc.	2011-05-26
Duchesne	Daniel	CABN Placements inc.	2011-05-20
Dupuis	Daniel	Investia services financiers inc.	2011-05-24
Duquette	Nathalie	Fonds d'investissement Royal inc.	2011-05-23
Eagan	Conrad	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2011-05-24
Fortin	Johanne	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-30
Frenière	Yolande	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-30
Ghanem	Abir	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-04-18
Gosselin	Jacinthe	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-27
Grieco	Vito	Services d'investissement TD inc.	2011-05-24
Guimond-Jourdain	Emily	PFSL Investments Canada Ltd.	2011-05-31
Houle	Annie	BMO investissements inc.	2011-05-30

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Joseph	Myriam	Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc.	2011-05-20
Krim	Noureddine	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-27
Lambert	Danielle	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-27
Léonce	Cynthia	BLC services financiers inc.	2011-05-12
Lessard	Marie-Claude	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-20
Léveillé	Claude	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2011-05-31
Lokossi	Christel	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-24
Loranger	Johanne	Placements Banque Nationale inc.	2011-05-05
Marcoux	Helene	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-13
Migneault	Louise	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-25
Mistry	Rakesh	Fonds d'investissement Royal inc.	2011-05-25
Peluso	Roberto	Services financiers Groupe Investors inc.	2011-05-20
Perpere	Nicolas	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-24
Perraton Brillon	Benoit	Gestion de portefeuille Selexia inc.	2011-05-20
Potvin	Carl	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-09
Samoisette	Marie-Josée	BLC services financiers inc.	2011-03-25
Sansoucy	Maurice	Desjardins sécurité financière investissements inc.	2011-05-30
Tardif	Françoise	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-30
Therrien	Stéphanie	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-27
Toure	Djibril	Fonds d'investissement Royal inc.	2011-05-24
Tremblay	Guy	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-13
Venne	Sophie	BMO investissements inc.	2011-05-20
Volpe	Peter	Gestion d'actifs Scotia S.E.C.	2010-05-17
Zhang	Wei	Desjardins cabinet de services financiers inc	2011-05-25

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de

pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6, et les mentions spéciales, de A à E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	A Restreint à l'assurance-vie
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	B Restreint aux produits d'assurance collective contre les accidents et la maladie
2a Assurance collective de personnes	C Courtage spécial
2b Régime d'assurance collective	D Courtage relatif à des prêts garantis par hypothèque immobilière
2c Régime de rentes collectives	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6 Planification financière	

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
100292	Amorosa	Antonietta	6	2011-05-26
102103	Bélanger	Lise	1A	2011-05-26
102652	Bergeron	Yves	1A, 2A	2011-05-27
104141	Bouchard	Francine	6	2011-05-26
106486	Chamberland	Anne-Renée	1B	2011-05-26
109216	Degradpré	Nathalie	3B	2011-05-27
111031	Duchesne	Daniel	1A, 2A, 6	2011-05-30
111216	Dugas	Bernard	1A	2011-05-26
115006	Gosselin	André	1A, 2A	2011-05-26
118613	Lalonde	Denis	4A	2011-05-26
119105	Langlois	Hélène	3A	2011-05-26
120674	Leduc	Hugues	1A, 2B	2011-05-26
132920	Tremblay	Guy	6	2011-05-31
137672	Leclair	Lucie	5A	2011-05-27
148456	Lessard	Hugo	6	2011-05-30
153438	Peluso	Roberto	1A	2011-05-27
153481	Anton	Florian George	1B	2011-05-26
160965	Om	Sophy	1A	2011-05-27
162266	Jobin	Marie-Christine	3B	2011-05-27
164035	Boudreault	Sara	1A	2011-05-31
168824	Martel-Octeau	Etienne	1A, 2B	2011-05-27
173104	Herrera-Abal	Javier	5A	2011-05-31
175873	Gemme	Mario	1A	2011-05-27
176618	Zimmerman-Serchuk	Jessica	3B	2011-05-26
176620	Brunet	Suzie	1A	2011-05-27
177029	Vouligny-Archambault	Amélie	4B	2011-05-31
177541	Bernier	Marie-Pier	3A	2011-05-27
177795	Roy	Manon	4B	2011-05-26
178982	Katumbayi	Kamvita Zhan-Ma	1A	2011-05-26
180271	St-Jean	Guy	1A	2011-05-27
180687	Saulnier	Karoline	2B	2011-05-26
180791	Dufresne	Gillie-Anne	5B	2011-05-31
181038	Duval	Andrée-Anne	4B	2011-05-26

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
182178	Lévesque	Caroline	4B	2011-05-26
183045	Debernardi	Jerome	1A	2011-05-26
184053	Battiche	Kaies	3B	2011-05-26
184563	Pellerin	Linda Danielle	1B	2011-05-31
184752	St-Louis-Florès	Margarita	3B	2011-05-26
185314	Seymour	Nicholas	4B	2011-05-27
185887	Lamoureux	Eric	4B	2011-05-27
186953	Mailhot	Claudia	3B	2011-05-27
187079	Champagne	Laurence	3B	2011-05-27
188000	Bergevin	Suzie	4B	2011-05-27
189074	Hudon	Jean-Pierre	1A	2011-05-27
189337	St-Jean	André	1A	2011-05-27
189923	Cantin	Laurie	1B	2011-05-26
190114	Turcotte	Raphaël	1B	2011-05-26
190154	Beauce	Sandra Kim	1B	2011-05-26
190229	Thomas	Teri Lynn	3B	2011-05-27
190280	Laberge Simon	Nicolas	1A	2011-05-27
190738	Paillé	Kim	4B	2011-05-31
190751	Grenier- Rymdenok	Nadya	5B	2011-05-26

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Ten Star Financial Inc.	Baird	David	2011-05-30

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Gestion du Patrimoine RSM Richter inc.	Ritter	Danny	2011-05-12

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
502846	Groupe financier Stratège inc.	Lévesque	Marika	2011-05-31
505020	9061-6400 Québec inc.	Lefebvre	Denis	2011-05-31
512412	Garanties Privilège plus inc.	Breton	Réal	2011-05-27

3.5.2 Les cessations d'activités

Suspensions pour les cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Numéro de décision	Décision	Date de la décision
514833	Dany Champagne	2011-PDIS-0116	Suspension	2011-05-16

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
506833	Florent Girard	Assurance de personnes	2011-05-26
507148	Michel Kirouac	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2011-05-31
507661	Abdrahamane Dramé	Assurance de personnes	2011-05-27

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
508162	Michèle Gauthier Tremblay	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2011-05-31
511954	Louise Trépanier	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2011-05-31
513312	Julie Roy	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2011-05-31
514505	Jean-Philippe Harvey-Tremblay	Assurance de personnes	2011-05-31
514678	Prestige Universel inc.	Assurance de personnes	2011-05-27

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Gestion d'actifs Sectoriels inc.	Pfund	Jérôme	2011-05-27
Gestion du patrimoine RSM Richter inc.	Schiopu	Ovidiu	2011-05-30
Gestion privée de portefeuille CIBC inc.	Blais	Julie	2011-05-31

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
502846	Groupe financier Stratège inc.	Mercier	Myriam	2011-05-31
505020	9061-6400 Québec inc.	Trépanier	Louise	2011-05-31
512412	Garanties Privilège plus inc.	Binet	Steve	2011-05-27

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
515348	Services financiers Michel Kirouac inc.	Michel Kirouac	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2011-05-31

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
515361	Les Services Financiers Mélanie Boisvert inc.	Mélanie Boisvert	Assurance de personnes	2011-05-27

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

3.7.1 Autorité

DÉCISION N° 2011-PDIS-0116

DANY CHAMPAGNE

[...]

Inscription n° 514 833

Décision

(articles 115 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. Dany Champagne détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 514 833, dans la discipline de l'assurance de personnes. À ce titre, Dany Champagne est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
2. Le 7 avril 2011, l'Autorité a reçu une annulation pour la police d'assurance de responsabilité professionnelle, celle-ci étant effective à partir du 31 mars 2011.
3. Dany Champagne n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, et ce, depuis le 31 mars 2011.
4. Le 11 avril 2011, un agent du Service de la conformité a envoyé à Dany Champagne, par poste certifiée, un avis de défaut dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle dans les 15 jours de la présente. Dans ce cas, le représentant avait jusqu'au 26 avril 2011.
5. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de Dany Champagne.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un cabinet ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou que la protection du public l'exige, demander au Bureau de décision et de révision de radier son inscription, de la suspendre ou de l'assortir de restrictions ou de conditions. Elle peut, en plus, demander au Bureau d'imposer au cabinet une pénalité pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000 \$.

Toutefois, l'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$, lorsque celui-ci ne respecte pas les conditions des articles 81, 82, 83 et 103.1 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de document prévue par règlement. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 et 103.1, lorsqu'il s'agit de récidive dans ces derniers cas. »;

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

(...). »;

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Le premier alinéa de l'article 115 s'applique à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. Le deuxième alinéa de cet article s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...). »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de représentant autonome de Dany Champagne dans la discipline de l'assurance de personnes jusqu'à ce qu'il se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

IMPOSER à Dany Champagne une pénalité globale de 500 \$, laquelle sera payable au plus tard 30 jours suivant la date de la décision.

Et, par conséquent, que Dany Champagne :

Cesse d'exercer ses activités.

Acquitte la pénalité administrative et s'assure de maintenir une assurance de responsabilité conforme aux exigences pendant toute la validité de son inscription.

La décision prend effet immédiatement et est exécutoire malgré appel.

Fait le 16 mai 2011.

Claude Prévost, CA
Directeur général adjoint aux services aux entreprises

Veillez prendre note que si vous n'êtes plus intéressé à exercer des activités en tant que représentant autonome, vous devez faire le retrait de votre inscription. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.lautorite.qc.ca afin de vous procurer le formulaire « *Demande de retrait de l'inscription* » que vous devrez remplir et nous retourner dans les 30 jours de la présente décision.

N.B. Pour que votre suspension soit levée, veuillez transmettre votre assurance et le paiement de la pénalité à M^{me} Claudia Maschis par télécopie au 418-528-7031, par courriel à claudia.maschis@lautorite.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, M^{me} Claudia Maschis, analyste au Service de la conformité, 2640, boulevard Laurier, bureau 400, Québec (Québec) G1V 5C1. Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Autorité des marchés financiers.

3.7.2 BDR

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-0811

DATE : 26 mai 2011

LE COMITÉ : M ^e Sylvain Généreux	Président
M. André Chicoine, A.V.C.	Membre
M. Bruno Therrien, Pl. Fin.	Membre

M^e CAROLINE CHAMPAGNE, ès qualités de syndique de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

KADER HANAHEM (certificat 116 109)

Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

LES PROCÉDURES ET LE DÉROULEMENT DE L'AUDIENCE SUR SANCTION

[1] Par décision du comité de discipline (le comité) du 30 novembre 2010, l'intimé a été reconnu coupable des chefs d'infraction énoncés aux paragraphes 1 à 30 de la plainte; il a été acquitté de ceux énoncés au paragraphe 31 de cette plainte.

[2] Les chefs d'infraction dont l'intimé a été reconnu coupable peuvent être ainsi résumés :

CD00-0811

PAGE : 2

- avoir fait souscrire à ses clients M. Jean-Marc Brun (paragraphe 1 à 7 de la plainte), M. Christian Cantagrel (paragraphe 8 à 11), Meubles Lennoxville inc. (paragraphe 12 à 16 et 18 à 23) ainsi que M. Jacques Hallée et M^{me} Ginette Hallée (paragraphe 27 à 29) des actions de diverses compagnies alors qu'il n'était pas autorisé à faire souscrire de tels placements en vertu de sa certification;
- avoir utilisé une photocopie de la signature de M. Jacques Hallée sur des mémorandums afin de laisser croire que ce dernier donnait des ordres d'acheter des actions (paragraphe 17, 24, 25 et 30 de la plainte);
- avoir donné à un représentant de plein exercice les ordres d'effectuer un retrait sur marge de 3 000 \$ dans le compte de ses clients M^{me} Ginette Hallée et M. Jacques Hallée alors que ceux-ci ne l'avaient pas autorisé à agir ainsi (paragraphe 26 de la plainte).

[3] Le comité a ensuite procédé à Sherbrooke à l'audience sur sanction le 24 février 2011. La plaignante était représentée par M^e Sylvie Poirier. L'intimé était présent et se représentait lui-même alors qu'il ne s'était pas présenté à l'audience sur culpabilité.

[4] La plaignante a produit certains documents mais n'a pas fait entendre de témoin. L'intimé a témoigné.

[5] La procureure de la plaignante a ensuite fait ses représentations et recommandations quant aux sanctions.

CD00-0811

PAGE : 3

[6] L'intimé a fait des représentations mais n'a rien suggéré quant aux sanctions que le comité devrait lui imposer.

[7] En réponse à une question du comité eu égard à la perte financière qu'aurait subie M. Christian Cantagrel, la procureure de la plaignante a demandé un délai de 2 semaines pour réexaminer la preuve présentée lors de l'audience sur culpabilité et pour répondre au comité. Le comité a accordé une semaine à l'intimé pour répliquer, au besoin, aux commentaires de M^e Poirier.

[8] Le comité a reçu les observations additionnelles de M^e Poirier le 17 mars 2011 et n'a rien reçu de l'intimé dans la semaine qui a suivi.

[9] Le comité a donc pris l'affaire en délibéré le 25 mars 2011.

LA PREUVE

[10] La plaignante a produit les pièces suivantes :

- SP-1 : attestation de droit de pratique de l'intimé;
- SP-2 : communiqué de l'Autorité des marchés financiers (AMF) au sujet de l'intimé;
- SP-3 : décision de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières au terme de laquelle il est indiqué que M. Richard Roy a accepté de se voir imposer certaines sanctions.

[11] Du témoignage rendu par l'intimé, le comité a retenu ce qui suit :

- il éprouve des remords;

CD00-0811

PAGE : 4

- il a fait un burn out et est sous médication;
- il a fait faillite en février 2010;
- sa situation financière est extrêmement précaire; la Banque Royale se propose de saisir bientôt sa maison à moins que son épouse ne réussisse à payer les sommes dues;
- les démêlés judiciaires qu'il a avec l'AMF et la Chambre de la sécurité financière (CSF) lui laissent un goût amer de sorte qu'il est incapable d'occuper toute fonction où il aurait à analyser des chiffres (par exemple faire des rapports d'impôts);
- il travaille actuellement dans une entreprise où il est appelé à remplir des sacs d'épices;
- il n'a pas détourné de sommes d'argent en sa faveur;
- il était compétent pour œuvrer dans le domaine des placements;
- il reconnaît avoir commis les actes dont il a été reconnu coupable;
- il a procédé devant le comité à une attaque en règle contre l'industrie du placement.

LES REPRÉSENTATIONS SUR SANCTION

[12] La procureure de la plaignante a d'abord souligné la gravité objective des infractions commises puis elle a énuméré les facteurs aggravants et atténuants que le comité devrait prendre en compte dans la détermination des sanctions à imposer.

CD00-0811

PAGE : 5

[13] Elle a ensuite soumis au comité les recommandations suivantes quant aux mesures qui devraient être prises contre l'intimé :

- quant aux griefs d'avoir fait souscrire à ses clients des actions alors qu'il n'était pas autorisé à faire souscrire de tels placements en vertu de sa certification (paragraphe 1 à 16, 18 à 23 et 27 à 29 de la plainte) : la radiation permanente sur chacun des chefs d'infraction;
- quant au grief d'avoir donné, le ou vers le 16 octobre 2006, à un représentant de plein exercice, les ordres d'effectuer un retrait sur marge de 3 000 \$ dans le compte de ses clients M^{me} Ginette Hallée et M. Jacques Hallée alors que ceux-ci ne l'avaient pas autorisé à agir ainsi (paragraphe 26 de la plainte) : la radiation temporaire de 2 ans sur chacun des chefs d'infraction;
- quant aux griefs d'avoir utilisé une photocopie de la signature de M. Jacques Hallée sur des mémorandums afin de laisser croire que ce dernier donnait des ordres d'acheter des actions (paragraphe 17, 24, 25 et 30 de la plainte) : une radiation temporaire d'un an sur chacun des chefs d'infraction;
- la publication, aux frais de l'intimé, d'un avis de la décision dans un journal;
- la condamnation de l'intimé au paiement des déboursés.

CD00-0811

PAGE : 6

[14] La procureure de la plaignante a référé le comité aux décisions rendues dans les affaires *Proteau*¹, *Marston*², *Dorion*³, *Ochiai*⁴, *L'Italien*⁵, *Daigneault*⁶, *Desrosiers*⁷ et *Harton*⁸. Bien que le comité ait imposé aux intimés des sanctions de radiation temporaire de 5 ans dans les affaires *Proteau* et *Dorion* et de 6 ans dans le dossier *Marston*, M^e Poirier a soumis que l'imposition d'une radiation permanente s'imposait eu égard aux chefs d'infraction pour lesquels l'intimé a été reconnu coupable d'avoir fait souscrire à ses clients des actions alors qu'il n'était pas autorisé à le faire en vertu de sa certification.

[15] M^e Poirier a soumis que le comité devait se montrer plus sévère qu'il ne l'avait été dans le passé.

[16] La procureure de la plaignante a rappelé au comité que le législateur avait modifié en 2009 l'alinéa 2 de l'article 376 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*⁹, de façon à permettre au comité d'imposer au représentant des amendes de montants plus élevés que par le passé (au moins 2 000 \$ et au plus 50 000 \$ pour chaque infraction).

¹ *Thibault c. Proteau*, CD00-0738, décision sur culpabilité et sanction du 15 juin 2009.

² *Thibault c. Marston*, CD00-0730, décision sur culpabilité du 23 octobre 2009 et décision sur sanction du 31 mai 2010.

³ *Thibault c. Dorion*, CD00-0628, CD00-0740, CD00-0742, décision sur culpabilité et sanction du 7 juin 2010.

⁴ *Thibault c. Ochiai*, CD00-0656, décision sur culpabilité du 16 décembre 2009 et décision sur sanction du 15 novembre 2010.

⁵ *Thibault c. L'Italien*, CD00-0679, décision sur culpabilité et sanction du 10 octobre 2007.

⁶ *Rioux c. Daigneault*, CD00-0672, décision sur culpabilité et sanction du 8 septembre 2008.

⁷ *Rioux c. Desrosiers*, CD00-0661, décision sur culpabilité du 16 juin 2008 et décision sur sanction du 12 mars 2009.

⁸ *Rioux c. Harton*, CD00-0553, décision sur culpabilité du 4 novembre 2005 et décision sur sanction du 29 juin 2006.

⁹ L.R.Q., c. D-9.2.

CD00-0811

PAGE : 7

[17] Selon M^e Poirier, cet amendement à la loi démontre la volonté du législateur de voir le comité imposer des sanctions plus sévères; volonté qui devrait également se traduire dans l'imposition de périodes de radiation plus longues. Elle a conclu sur cette question que cet amendement était d'application immédiate car les amendes prévues étaient, avant tout, des mesures visant la protection du public.

[18] Quant au retrait sur marge d'un montant de 3 000 \$ (paragraphe 26 de la plainte), la procureure de la plaignante a souligné que l'intimé ne s'était pas approprié d'argent mais qu'il avait ainsi tenté de camoufler l'état réel du compte du client. Elle a soumis que cette infraction était grave même si l'intimé n'en avait pas retiré de bénéfice personnel.

[19] L'intimé, lors de ses représentations, a repris, pour l'essentiel, le témoignage qu'il avait rendu préalablement mais il n'a pas formulé de recommandation quant aux sanctions qui devraient lui être imposées.

L'ANALYSE ET LES MOTIFS

Quant aux chefs d'infraction d'avoir fait souscrire à ses clients des actions de diverses compagnies alors qu'il n'était pas autorisé à faire souscrire de tels placements en vertu de sa certification (paragraphe 1 à 16, 18 à 23 et 27 à 29 de la plainte)

[20] L'intimé a été reconnu coupable d'avoir fait souscrire, à plusieurs reprises, et à plusieurs de ses clients, des actions alors qu'il n'avait ni certification, ni compétence reconnue pour le faire. Il s'agit d'infractions dont la gravité objective est grande et qui appellent l'imposition de sanctions sévères. En procédant comme il l'a fait, il a mis à risque les intérêts de ses clients.

CD00-0811

PAGE : 8

[21] Les circonstances entourant la commission de ces infractions ainsi que les facteurs aggravants et atténuants mis en preuve amèneront le comité à imposer des sanctions sévères.

[22] Compte tenu de son expérience, l'intimé devait savoir que ce qu'il faisait était incorrect. Il a agi de connivence avec M. Richard Roy (lequel pouvait transiger sur des valeurs mobilières) et il s'est comporté comme s'il était autorisé à agir et il a laissé croire à ses clients qu'il l'était.

[23] L'intimé a agi de façon préméditée, à plusieurs reprises, à l'égard de 5 clients, pendant une période d'un an.

[24] Ses clients étaient vulnérables; ils avaient tous confiance en lui et, lorsque ceux-ci s'inquiétaient, il les rassurait.

[25] Les clients ont subi des pertes financières importantes. M. Hallée a témoigné du fait qu'il avait perdu plus de 400 000 \$ comme conséquence des fautes commises par l'intimé; M. Brun a mentionné qu'il avait perdu 125 000 \$ mais qu'une partie (50 000 \$) de ses pertes avait été épongée par l'Industrielle; quant à M. Cantagrel, la preuve soumise est imprécise mais il aurait perdu au moins 5 000 \$. Toutes ces personnes n'ont pu être indemnisées par le Fonds d'indemnisation des services financiers de l'AMF car leurs pertes résultent d'actes commis par l'intimé alors qu'il agissait sans certification.

[26] L'intimé a de plus facturé à ses clients des commissions et il leur a réclamé des honoraires de gestion en regard des services qu'il n'était pas en droit de rendre.

CD00-0811

PAGE : 9

[27] L'intimé était âgé de 51 ans au moment de la commission des infractions et il avait travaillé dans le domaine de l'épargne collective de 1994 à la fin de l'année 2007.

[28] Sa situation financière est précaire.

[29] Le risque de récidive ne peut être exclu vu la répétition des infractions et la façon dont l'intimé a procédé.

[30] L'intimé ne peut invoquer, à titre de facteur atténuant, qu'il a offert une bonne collaboration aux enquêteurs du bureau de la syndique.

[31] Soulignons qu'il n'a pas été mis en preuve que l'intimé avait des antécédents disciplinaires.

[32] Bien qu'il ait témoigné du fait qu'il éprouvait des remords, le comité n'a pas perçu dans le témoignage de l'intimé de repentir sincère en regard des difficultés et pertes financières éprouvées par ses clients; il a semblé affecté, avant tout, par les difficultés qu'il éprouve personnellement depuis le début des interventions de l'AMF et des enquêteurs du bureau de la syndique.

[33] De plus, les propos amers et les critiques acerbes formulés à l'égard de l'industrie du placement amènent le comité à craindre que l'intimé n'ait pas compris, avec toute l'acuité souhaitée, la gravité des fautes dont il a été reconnu coupable et les conséquences qui en ont découlé pour ses clients.

[34] Bref, le comité partage le point de vue de la procureure de la plaignante quant à la gravité objective des infractions commises et quant à l'importance qu'il doit accorder aux facteurs atténuants et aggravants afin de déterminer les sanctions appropriées.

CD00-0811

PAGE : 10

[35] Cependant, à la lumière des décisions prononcées dans des cas analogues, le comité est d'avis que l'imposition d'une radiation permanente est une sanction trop sévère.

[36] En plus des décisions soumises par M^e Poirier, le comité a pris connaissance de plusieurs décisions prononcées en semblable matière au cours des dernières années.

[37] De toutes ces affaires, le comité a principalement retenu les décisions prononcées dans les dossiers *Mylonakis*¹⁰, *Ruse*¹¹ et *Marston*¹². Il s'agit de 3 décisions rendues au terme d'un débat contradictoire sur sanction.

[38] Les éléments pertinents de l'affaire *Mylonakis* sont les suivants :

- l'intimé a plaidé coupable aux infractions d'avoir fait investir 3 de ses clients dans un placement qu'il n'était pas autorisé à offrir en vertu de sa certification;
- les 3 clients étaient parents avec l'intimé;
- le comité a conclu que l'intimé avait tenté d'apaiser les craintes ou les appréhensions de ses clients à l'égard des placements qu'ils souscrivaient;
- la somme des placements effectués est substantielle (environ 350 000 \$) et plusieurs transactions sont en cause (6 transactions);
- les clients ont perdu des sommes d'argent importantes et n'ont pas été indemnisés;

¹⁰ *Chambre de la sécurité financière c. Mylonakis*, 2009 CanLII 22415.

¹¹ *Chambre de la sécurité financière c. Ruse*, 2009 CanLII 45480.

¹² *Thibault c. Marston*, CD00-0730, décision sur sanction du 31 mai 2010.

CD00-0811

PAGE : 11

- l'intimé avait 10 ans d'expérience et savait ou devait savoir qu'il n'était pas autorisé à offrir les produits financiers en cause en vertu de sa certification;
- l'intimé a offert peu ou pas de collaboration à l'enquête du syndic;
- la plaignante a proposé une sanction de radiation temporaire de 3 ans sur chacun des chefs d'infraction;
- l'intimé a indiqué au comité que cette sanction lui apparaissait quelque peu sévère;
- sur chacun des chefs d'accusation, l'intimé s'est vu imposer une période de radiation de 3 ans à être purgée de façon concurrente.

[39] De la décision prononcée dans l'affaire *Ruse*, le comité retient ce qui suit :

- l'intimé a plaidé coupable à 13 chefs d'infraction d'avoir conseillé et fait souscrire à ses clients des placements qu'il n'était pas autorisé à faire souscrire en vertu de sa certification;
- les infractions ont été commises de 1994 à 2005 à l'égard de 10 consommateurs; tous des clients de longue date de l'intimé;
- ces clients n'avaient pas beaucoup de connaissances en matière de placements; l'intimé a abusé de leur confiance;
- les investissements s'élevaient à plus d'un million de dollars;
- les clients ont perdu des sommes d'argent importantes et n'ont pas été indemnisés;

CD00-0811

PAGE : 12

- l'intimé avait 53 ans;
- l'intimé a collaboré à l'enquête du syndic;
- il n'avait pas de dossier disciplinaire antérieur;
- la plaignante a recommandé une radiation de 5 ans et l'intimé la condamnation au paiement d'amendes;
- le comité a ordonné la radiation temporaire de l'intimé pour 3 ans sur chacun des 13 chefs de la plainte, périodes de radiation à être purgées de façon concurrente.

[40] Les éléments que retient le comité de la décision rendue dans l'affaire *Marston* sont les suivants :

- l'intimé a été déclaré coupable de 9 chefs d'infraction aux termes desquels il lui était reproché d'avoir conseillé et fait souscrire à ses clients des billets à ordre alors qu'il n'était pas autorisé à offrir de tels placements en vertu de sa certification;
- l'intimé était âgé de 63 ans;
- il a collaboré à l'enquête de la syndique;
- il a perdu son emploi et sa réputation;
- il n'a plus d'actifs et travaille comme camionneur;
- il a lui-même investi 500 000 \$ dans les produits financiers qu'il a proposés à ses clients et a perdu cette somme;

CD00-0811

PAGE : 13

- les infractions ont été commises à l'égard de 8 clients, sur une période de 3 ans, et pour des montants de l'ordre de 1 000 000 \$;
- les clients ont perdu des sommes d'argent importantes et n'ont pas été indemnisés;
- la plaignante a recommandé au comité d'imposer la radiation permanente à l'intimé ou, à défaut par le comité de donner suite à cette recommandation, de lui imposer, à tout le moins, une radiation temporaire de 6 ans;
- l'intimé a soumis qu'une radiation temporaire pour une période de 5 ans prenant effet de façon rétroactive au moment où il avait cessé d'être membre de la CSF serait une sanction appropriée;
- le comité a ordonné la radiation temporaire de l'intimé pour 6 ans sur chacun des chefs d'infraction, périodes de radiation devant être purgées de façon concurrente.

[41] Le comité constate plusieurs similitudes entre la présente affaire et les décisions rendues dans les dossiers *Mylonakis*, *Ruse* et *Marston*. Le comité ne voit pas dans le présent dossier de motif suffisant pour l'amener à s'écarter de façon significative des sanctions imposées dans ces 3 affaires et d'imposer à l'intimé la radiation permanente.

[42] La décision du législateur d'augmenter le montant des amendes pouvant être imposées n'amène pas le comité à sanctionner d'une radiation permanente des infractions analogues à celles que le comité a sanctionnées récemment par des radiations temporaires de 3 et 6 ans.

CD00-0811

PAGE : 14

[43] Cela dit, le comité est d'avis, après avoir pris en compte la gravité objective des infractions commises ainsi que les facteurs aggravants et atténuants, d'imposer une radiation temporaire de 6 ans à l'intimé en regard de chacun des chefs d'infraction énoncés aux paragraphes 1 à 16, 18 à 23 et 27 à 29 de la plainte.

[44] Le comité est d'avis qu'il s'agit d'une sanction suffisamment dissuasive et exemplaire et qu'elle devrait avoir pour effet d'assurer la protection du public.

Quant aux chefs d'infraction d'avoir utilisé une photocopie de la signature de M. Jacques Hallée sur des mémorandums afin de laisser croire que ce dernier donnait des ordres d'acheter des actions (paragraphes 17, 24, 25 et 30 de la plainte)

[45] La recommandation de la plaignante d'imposer à l'intimé une radiation temporaire de 1 an est justifiée.

[46] Les infractions commises sont objectivement graves et appellent l'imposition de sanctions sévères. Une telle conduite ne saurait être tolérée.

Quant au chef d'infraction d'avoir donné, le ou vers le 16 octobre 2006, à un représentant de plein exercice, les ordres d'effectuer un retrait sur marge de 3 000 \$ dans le compte de ses clients M^{me} Ginette Hallée et M. Jacques Hallée alors que ceux-ci ne l'avaient pas autorisé à agir ainsi (paragraphe 26 de la plainte)

[47] Quoique l'intimé n'ait pas profité personnellement de cette somme, on ne saurait permettre à un représentant d'agir ainsi à l'insu de ses clients.

CD00-0811

PAGE : 15

[48] Le comité donnera donc suite à la recommandation de la plaignante et imposera à l'intimé une radiation temporaire de 2 ans en regard des chefs d'infraction énoncés au paragraphe 26 de la plainte.

LA PUBLICATION D'UN AVIS ET LA CONDAMNATION AUX DÉBOURSÉS

[49] Compte tenu de la gravité des infractions dont l'intimé a été reconnu coupable, le comité est d'avis qu'il est nécessaire que le public soit informé des sanctions de radiation temporaire qui lui sont imposées.

[50] L'intimé ayant été reconnu coupable de tous les chefs d'infraction contenus à la plainte sauf ceux énoncés au paragraphe 31, il sera de plus condamné au paiement des déboursés.

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

ORDONNE à l'égard des chefs d'infraction énoncés aux paragraphes 1 à 16, 18 à 23 et 27 à 29 de la plainte, la radiation temporaire de l'intimé pour une période de 6 ans;

ORDONNE à l'égard des chefs d'infraction énoncés aux paragraphes 17, 24, 25 et 30 de la plainte, la radiation temporaire de l'intimé pour une période de 1 an;

ORDONNE à l'égard des chefs d'infraction énoncés au paragraphe 26 de la plainte, la radiation temporaire de l'intimé pour une période de 2 ans;

ORDONNE que toutes ces périodes de radiation soient purgées de façon concurrente;

CD00-0811

PAGE : 16

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier conformément à ce qui est prévu à l'article 156 du *Code des professions*, aux frais de l'intimé, un avis dans un journal circulant dans le lieu où ce dernier a son domicile professionnel et dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés prévus aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*.

(s) Sylvain Généreux

M^e Sylvain Généreux

Président du comité de discipline

(s) André Chicoine

M. André Chicoine, A.V.C.

Membre du comité de discipline

(s) Bruno Therrien

M. Bruno Therrien, Pl. Fin.

Membre du comité de discipline

M^e Sylvie Poirier
Bélanger Longtin
Procureurs de la partie plaignante

M. Kader Hanahem
Non représenté

Date d'audience : 24 février 2011

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N°: CD00-0824

DATE : 26 mai 2011

LE COMITÉ : M ^e Jean-Marc Clément	Président
M. Patrick Haussmann, A.V.C.	Membre
M. Louis L'Espérance, A.V.C.	Membre

CAROLINE CHAMPAGNE, ès qualités de syndique de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

SERGE BOILEAU (certificat 103 654)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

[1] Le 11 novembre 2010, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière « CSF » s'est réuni au siège social de la Chambre sis au 300, rue Léo-Pariseau, 26^e étage, Montréal, dans le but de procéder à l'audition de la plainte portée contre l'intimé qui se lit comme suit :

LA PLAINTÉ

À L'ÉGARD DES CLIENTS MN.L. ET K.R.

1. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 13 juillet 2005, l'intimé, sans avoir rencontré MN.L. et K.R. ni communiqué avec eux, a signé à titre de conseiller et soumis pour ces clients la proposition no F124,154-6 auprès de la Financière Sun Life, contrevenant

CD00-0824

PAGE : 2

ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 23 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r.1.01);

2. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 13 juillet 2005, l'intimé, alors qu'il faisait souscrire à MN.L. et K.R. la proposition no F124,154-6 auprès de la Financière Sun Life, a fait défaut de recueillir tous les renseignements et de procéder à une analyse complète et conforme de leurs besoins financiers, contrevenant ainsi aux articles 27 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2) et 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (R.R.Q., c. D-9.2, r.1.3);
3. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 13 juillet 2005, l'intimé, alors qu'il faisait souscrire à MN.L. et K.R. la proposition no F124,154-6 auprès de la Financière Sun Life, a fait défaut de leur fournir les explications nécessaires à la compréhension et à l'appréciation de la police, contrevenant ainsi aux articles 28 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 12, 13 et 14 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.01);
4. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 13 juillet 2005, l'intimé a faussement laissé croire à l'assureur avoir agi comme conseiller et rencontré les clients MN.L. et K.R. pour la souscription de la proposition d'assurance-vie no F124,154-6 auprès de la Financière Sun Life, en signant sur celle-ci à titre de conseiller, contrevenant ainsi aux articles 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.01);
5. À Salaberry-de-Valleyfield et/ou à Lanoraie, le ou vers le 21 septembre 2005, l'intimé a, par le biais d'un tiers, remboursé au client MN.L. l'intégralité de la première prime au montant de 7 189 \$ de la police d'assurance no F124,154-6 de la Financière Sun Life, contrevenant ainsi aux articles 22, 35 et 36 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.01);

À L'ÉGARD DES CLIENTS L.C. ET M.T.

6. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 4 août 2005, l'intimé, sans avoir rencontré L.C. et M.T. ni communiqué avec eux, a signé à titre de conseiller et soumis pour ces clients la proposition no F143,024-8 auprès de la Financière Sun Life, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 23 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r.1.01);
7. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 4 août 2005, l'intimé, alors qu'il faisait souscrire à L.C. et M.T. la proposition no F143,024-8 auprès de la Financière Sun Life, a fait

CD00-0824

PAGE : 3

défaut de recueillir tous les renseignements et de procéder à une analyse complète et conforme de leurs besoins financiers, contrevenant ainsi aux articles 27 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2) et 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (R.R.Q., c. D-9.2, r.1.3);

8. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 4 août 2005, l'intimé, alors qu'il faisait souscrire à L.C. et M.T. la proposition no F143,024-8 auprès de la Financière Sun Life, a fait défaut de leur fournir les explications nécessaires à la compréhension et à l'appréciation de la police, contrevenant ainsi aux articles 28 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 12, 13 et 14 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.01);
9. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 4 août 2005, l'intimé a faussement laissé croire à l'assureur avoir agi comme conseiller et rencontré les clients L.C. et M.T. pour la souscription de la proposition d'assurance-vie no F143,024-8 auprès de la Financière Sun Life, en signant sur celle-ci à titre de conseiller, contrevenant ainsi aux articles 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.01);
10. À Salaberry-de-Valleyfield et/ou à Montréal, le ou vers le 27 octobre 2005, l'intimé a, par le biais d'un tiers, remboursé aux clients L.C. et M.T. l'intégralité de la première prime au montant de 11 662 \$ de la police d'assurance no F143,024-8 de la Financière Sun Life, contrevenant ainsi aux articles 22, 35 et 36 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.01);

À L'ÉGARD DES CLIENTS R.B. ET L.B.

11. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 5 juillet 2005, l'intimé, sans avoir rencontré R.B. et L.B. ni communiqué avec eux, a signé à titre de conseiller et soumis pour ces clients la proposition no F115,664-6 auprès de la Financière Sun Life, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 23 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r.1.01);
12. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 5 juillet 2005, l'intimé, alors qu'il faisait souscrire à R.B. et L.B. la proposition no F115,664-6 auprès de la Financière Sun Life, a fait défaut de recueillir tous les renseignements et de procéder à une analyse complète et conforme de leurs besoins financiers, contrevenant ainsi aux articles 27 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2) et 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (R.R.Q., c. D-9.2, r.1.3);

CD00-0824

PAGE : 4

13. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 5 juillet 2005, l'intimé, alors qu'il faisait souscrire à R.B. et L.B. la proposition no F115,664-6 auprès de la Financière Sun Life, a fait défaut de leur fournir les explications nécessaires à la compréhension et à l'appréciation de la police, contrevenant ainsi aux articles 28 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 12, 13 et 14 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.01);
14. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 5 juillet 2005, l'intimé a faussement laissé croire à l'assureur avoir agi comme conseiller et rencontré les clients R.B. et L.B. pour la souscription de la proposition d'assurance-vie no F115,664-6 auprès de la Financière Sun Life, en signant sur celle-ci à titre de conseiller, contrevenant ainsi aux articles 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.01);
15. À Salaberry-de-Valleyfield et/ou à Montréal, le ou vers le 24 octobre 2005, l'intimé a, par le biais d'un tiers, remboursé aux clients R.B. et L.B. l'intégralité de la première prime au montant de 6 703 \$ de la police d'assurance no F115,664-6 de la Financière Sun Life, contrevenant ainsi aux articles 22, 35 et 36 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.01);

À L'ÉGARD DE LA CLIENTE C.G.

16. À Salaberry-de-Valleyfield et/ou à Montréal, le ou vers le 18 novembre 2005, l'intimé a, par le biais d'un tiers, avancé à sa cliente C.G. l'intégralité de la prime au montant de 3 200 \$ de la police d'assurance no F190,025-9 de la Financière Sun Life, contrevenant ainsi aux articles 22, 35 et 36 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.01);

À L'ÉGARD DES CLIENTS J.L. ET M.R.

17. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 20 janvier 2005, l'intimé, sans avoir rencontré J.L. et M.R. ni communiqué avec eux, a signé à titre de conseiller et soumis pour ces clients la proposition no L11189100 auprès de Standard Life, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 23 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r.1.01);
18. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 20 janvier 2005, l'intimé, alors qu'il faisait souscrire à J.L. et M.R. la proposition no L11189100 auprès de Standard Life, a fait défaut de recueillir tous les renseignements et de procéder à une analyse complète et conforme de leurs besoins financiers, contrevenant ainsi aux articles 27 de la *Loi sur la*

CD00-0824

PAGE : 5

distribution de produits et services financiers (L.R.Q., c. D-9.2) et 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (R.R.Q., c. D-9.2, r.1.3);

19. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 20 janvier 2005, l'intimé, alors qu'il faisait souscrire à J.L. et M.R. la proposition no L11189100 auprès de Standard Life, a fait défaut de leur fournir les explications nécessaires à la compréhension et à l'appréciation de la police, contrevenant ainsi aux articles 28 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 12, 13 et 14 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.01);
20. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 20 janvier 2005, l'intimé a faussement laissé croire à l'assureur avoir agi comme conseiller et rencontré les clients J.L. et M.R. pour la souscription de la proposition d'assurance-vie no L11189100 auprès de Standard Life, en signant sur celle-ci à titre de conseiller, contrevenant ainsi aux articles 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.01);
21. À Salaberry-de-Valleyfield et/ou à Lavaltrie, le ou vers le 19 avril 2005, l'intimé a, par le biais d'un tiers, remboursé aux clients J.L. et M.R. l'intégralité de la première prime au montant de 4 318 \$ de la police d'assurance no L11189100 auprès de Standard Life, contrevenant ainsi aux articles 22, 35 et 36 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.01);

À L'ÉGARD DES CLIENTS MO.L. ET B.L.

22. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 12 septembre 2005, l'intimé, sans avoir rencontré MO.L. et B.L. ni communiqué avec eux, a signé à titre de conseiller et soumis pour ces clients la proposition no F176,669-3 de la Financière Sun Life, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 23 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r.1.01);
23. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 12 septembre 2005, l'intimé, alors qu'il faisait souscrire à MO.L. et B.L. la proposition no F176,669-3 de la Financière Sun Life, a fait défaut de recueillir tous les renseignements et de procéder à une analyse complète et conforme de leurs besoins financiers, contrevenant ainsi aux articles 27 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2) et 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (R.R.Q., c. D-9.2, r.1.3);
24. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 12 septembre 2005, l'intimé, alors qu'il faisait souscrire à MO.L. et B.L. la proposition no F176,669-3 de la Financière Sun Life, a fait défaut de leur fournir les explications nécessaires à la compréhension et à

CD00-0824

PAGE : 6

l'appréciation de la police, contrevenant ainsi aux articles 28 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 12, 13 et 14 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.01);

25. À Salaberry-de-Valleyfield, le ou vers le 12 septembre 2005, l'intimé a faussement laissé croire à l'assureur avoir agi comme conseiller et rencontré les clients MO.L. et B.L. pour la souscription de la proposition d'assurance-vie no F176,669-3 de la Financière Sun Life, en signant sur celle-ci à titre de conseiller, contrevenant ainsi aux articles 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.01);
26. À Salaberry-de-Valleyfield et/ou à Lavaltrie, le ou vers le 18 novembre 2005, l'intimé a, par le biais d'un tiers, remboursé aux clients MO.L. et B.L. l'intégralité de la première prime au montant de 6342 \$ de la police d'assurance no F176,669-3 auprès de la Financière Sun Life, contrevenant ainsi aux articles 22, 35 et 36 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.01);

À L'ÉGARD DE LA PROFESSION

27. À Salaberry-de-Valleyfield et/ou à Repentigny, au cours de la période du 17 février 2004 au 8 décembre 2006, l'intimé a rémunéré pour exercer l'activité de représentant une personne qui n'en avait pas le droit, Richard Laroche, ou a partagé avec lui autrement que dans les limites permises par la loi, les commissions reçues pour la souscription de plusieurs polices d'assurance-vie, en transférant des revenus de son cabinet pour des sommes totalisant 1 872 516\$ vers des sociétés à numéros contrôlées par Richard Laroche, contrevenant ainsi aux articles 37 et 40 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.01);
28. Au cours de la période du 24 février au 31 juillet 2009, l'intimé a nui au travail du syndic ou de son personnel et a systématiquement refusé de répondre à la plupart des questions contenues à la lettre du 24 février 2009 d'un enquêteur et ce, malgré des rappels répétés les 17 mars 2009, 17 avril 2009 et 6 mai 2009, contrevenant ainsi aux articles 342 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 42 42 et 44 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (R.R.Q., c. D-9.2, r. 1.01).

[2] Les parties, assistées par leurs procureurs respectifs, ont annoncé au comité qu'elles avaient des recommandations communes à formuler vu l'entente intervenue entre elles concernant l'enregistrement par l'intimé d'un plaidoyer de culpabilité et la suggestion de sanctions.

CD00-0824

PAGE : 7

[3] L'intimé a alors enregistré un plaidoyer de culpabilité sur tous les chefs d'infraction de la plainte disciplinaire.

[4] Les parties ont ensuite soumis au comité leurs preuves et représentations sur sanction.

[5] Les pièces P-1 à P-143 ont été produites par la plaignante avec le consentement de l'intimé.

[6] La pièce P-1 établit que l'intimé a détenu des certificats dans les disciplines d'assurance de personnes, d'assurance collective de personnes et de courtage en épargne collective. Tous ces certificats sont échus car ils n'ont pas été renouvelés par l'intimé.

REPRÉSENTATIONS DE LA PLAIGNANTE

[7] La plaignante a d'abord procédé à faire un bref rappel des faits ayant mené à la plainte disciplinaire qui comporte 28 chefs d'infraction.

[8] Les actes reprochés à l'intimé ont été commis au cours de l'année 2005 pour la plupart.

[9] L'intimé s'était associé avec un représentant radié de la Chambre de la sécurité financière du nom de Richard Laroche.

[10] Le stratagème mis en place par ce représentant et l'intimé était le suivant.

[11] Ledit Laroche sollicitait des propositions d'assurance pour des montants élevés. L'intimé signait les propositions d'assurance comme représentant sans rencontrer ou

CD00-0824

PAGE : 8

communiquer avec les clients et encaissait les commissions par l'entremise de son cabinet.

[12] Pour attirer les clients, Laroche leur représentait qu'il s'agissait d'une « promotion d'assurance gratuite » car la prime de première année leur était remboursée.

[13] L'émission de ces polices générait en effet d'importantes commissions de première année, lesquelles étaient supérieures au montant des primes minimales requises.

[14] Ainsi, une partie des commissions servait à rembourser les clients et l'autre partie était dirigée par l'intimé dans les comptes des compagnies de Laroche.

[15] L'intimé aurait ainsi encaissé illégalement la somme de 1 872 516 \$.

[16] Les parties ont fait les recommandations sur sanction suivantes en regroupant les chefs de plainte par catégorie :

Catégorie 1 (chefs 1, 6, 11, 17 et 22) : pour avoir soumis une proposition pour des clients sans les avoir rencontrés ni avoir communiqué avec eux (10 clients), une radiation temporaire de 1 mois par chef d'infraction à être purgée consécutivement entre elles, pour un total de 5 mois.

Catégorie 2 (chefs 2, 7, 12, 18 et 23) : pour avoir fait défaut de recueillir les renseignements pertinents auprès des clients et d'effectuer une analyse des besoins financiers « ABF » (10 clients), une radiation temporaire de 2 mois par chef d'infraction à être purgée consécutivement entre elles, pour un total de 10 mois.

Catégorie 3 (chefs 3, 8, 13, 19 et 24) : pour avoir fait défaut de fournir aux clients les explications nécessaires à la compréhension de la police (10 clients), une radiation temporaire de 6 mois par chef d'infraction à être purgée concurremment.

Catégorie 4 (chefs 4, 9, 14, 20 et 25) : pour avoir faussement laissé croire à l'assureur avoir agi comme conseiller et avoir rencontré les clients (10 clients),

CD00-0824

PAGE : 9

une radiation temporaire de 1 mois par chef d'infraction à être purgée consécutivement entre elles, pour un total de 5 mois.

Catégorie 5 (chefs 5, 10, 15, 16, 21 et 26) : pour avoir, par le biais d'un tiers, remboursé / avancé l'intégralité de la première prime (11 clients), une radiation permanente.

Catégorie 6 (chef 27) : pour avoir rémunéré pour exercer l'activité de représentant, une personne qui n'en avait pas le droit ou partagé avec elle les commissions reçues, une radiation permanente.

Catégorie 7 (chef 28) : pour avoir refusé de répondre aux questions de l'enquêteur, une radiation de trois mois à être purgée d'une façon concurrente.

[17] La plaignante a demandé au comité d'ordonner la publication de la décision et de condamner l'intimé au paiement des déboursés.

[18] Elle a informé le comité que l'intimé n'avait pas demandé le renouvellement de sa certification en courtage en épargne collective échue depuis le 27 septembre 2009 qui était sa dernière certification en vigueur.

[19] Elle a ensuite procédé à exposer les facteurs aggravants et atténuants liés à cette affaire et a soumis un cahier d'autorités.

FACTEURS AGGRAVANTS ET ATTÉNUANTS EXPOSÉS

- L'intimé a eu une conduite manifestement prohibée;
- Son rôle a été essentiel et déterminant dans le stratagème mis en place puisqu'il était le seul des deux complices qui pouvaient soumettre des propositions d'assurance;
- Les actes ont été prémédités et répétés avec plusieurs clients;
- Opérant à son compte, il avait l'entier contrôle sur les gestes qu'il posait;

CD00-0824

PAGE : 10

- Il a commis des actes malhonnêtes avec une personne non autorisée dans le dessein évident de s'enrichir;
- Sa conduite discrédite la profession;
- L'intimé était un professionnel comptant 20 années d'expérience au moment des infractions;
- Le risque de récidive est élevé;
- Il n'a jamais eu d'expression de remords ou de volonté de s'amender;
- Il a nui à l'enquête en refusant de répondre;
- Par contre, il n'y a pas eu de préjudice financier pour les clients;
- L'intimé n'a pas d'antécédent disciplinaire;
- L'intimé a reconnu sa faute en plaçant coupable et évitant ainsi les frais d'une audition;
- L'intimé a fait cession de ses biens.

[20] Elle a ensuite soumis plusieurs décisions du comité de discipline de la CSF concernant des chefs d'infractions s'apparentant à la présente affaire dont il sera question plus loin.

REPRÉSENTATIONS DE L'INTIMÉ

- Aucun client n'a été floué;
- Les décisions soumises par la plaignante exposent des actes dérogatoires beaucoup plus graves que ceux de la présente affaire;

CD00-0824

PAGE : 11

- La prime en matière d'assurances générales peut être financée mais pas celle en matière d'assurance-vie;
- L'intimé a fait défaut de suivre à la lettre le *Code de déontologie*;
- L'intimé a choisi de ne pas renouveler son certificat lorsque l'enquête a débuté de sorte que l'intimé n'a pas persisté dans sa pratique;
- L'intimé n'a pas fait en sorte de retarder l'audition de la plainte;
- L'intimé a négocié un règlement global de la plainte disciplinaire et a fait éviter ainsi une longue enquête;
- L'intimé a répondu aux demandes de la syndique, même si pas complètement à la satisfaction de cette dernière;
- L'intimé a fait cession de ses biens;
- La radiation permanente rencontre l'objectif de protection du public.

MOTIFS ET DISPOSITIF

[21] Puisqu'il s'agit de recommandations communes, il y a lieu pour le comité de vérifier si les recommandations ne sont pas inappropriées, déraisonnables, contraires à l'intérêt public ou de nature à discréditer l'administration de la justice tel qu'il a été établi par la Cour d'appel dans l'arrêt *R. c. Douglas*¹ et repris par le Tribunal des professions dans *Malouin c. Notaires*².

[22] Les recommandations communes des parties rencontrent, selon le comité, ces critères, tel qu'il sera démontré ci-après.

¹ *R. c. Douglas*, (2002) 162 C.c.c. (3rd) 37.

² *Malouin c. Notaires*, 2002 QCTP 15.

CD00-0824

PAGE : 12

[23] En effet, concernant les infractions de catégorie 1 (avoir soumis une proposition pour des clients sans les avoir rencontrés ni avoir communiqué avec eux : chefs 1, 6, 11, 17 et 22), la recommandation repose sur les décisions rendues par le comité de discipline de la CSF dans les affaires *Hornez*³ et *Duguay*⁴. Dans chacun de ces cas, la radiation avait été d'un (1) mois pour chaque infraction de nature similaire. Puisque dans le présent cas, l'intimé est déclaré coupable de plus d'une infraction et que des périodes de radiation sont imposées pour chacune des infractions, les radiations devront alors être purgées consécutivement.

[24] Concernant les infractions de catégorie 2 (ABF : chefs 2, 7, 12, 18 et 23), la recommandation repose sur les décisions rendues par le comité de discipline de la CSF dans les affaires *Cusson*⁵, *Burns*⁶, *Trottier*⁷ et *Amar*⁸. Bien que ces décisions aient considéré que l'imposition d'une amende est la sanction appropriée pour ce genre d'infraction, le comité estime qu'en raison de la faillite de l'intimé, la recommandation d'une radiation temporaire de deux (2) mois par chef d'infraction à être purgée consécutivement pour les raisons énumérées dans le paragraphe précédent apparaît ici appropriée et plus adéquate que l'imposition d'une amende.

[25] Concernant les infractions de catégorie 3 (avoir fait défaut de fournir aux clients les explications nécessaires à la compréhension de la police : chefs 3, 8, 13, 19 et 24), la recommandation repose sur les décisions rendues par le comité de discipline de la CSF dans les affaires *Desrosiers*⁹, *Fortas*¹⁰, *Messier*¹¹ et *Di Stefano*¹². Les décisions

³ *Thibault c. Hornez*, CD00-0744, 29 juin 2009.

⁴ *Thibault c. Duguay*, CD00-0631, 27 juin 2007.

⁵ *Levesque c. Cusson*, CD00-0772, 3 mai 2010.

⁶ *Levesque c. Burns*, CD00-0731, décision sur sanction le 1^{er} mars 2010.

⁷ *Rioux c. Trottier*, CD00-0678, décision sur sanction le 22 mars 2010.

⁸ *Rioux c. Amar*, CD00-0653, décision sur sanction le 22 mai 2009.

⁹ *Rioux c. Desrosiers*, CD00-0661, décision sur sanction le 12 mars 2009.

CD00-0824

PAGE : 13

soumises portent sur des cas qui ne sont pas tout à fait semblables à la présente affaire. Dans ces décisions, le défaut de fournir les explications était accompagné de fausses représentations ou d'informations trompeuses et avait causé des pertes substantielles au client et les radiations imposées ont été d'une année. Comme il n'y a pas eu de perte pour les clients dans le présent cas, il semble qu'une radiation de moindre durée, soit de six (6) mois à être purgée concurremment, est raisonnable.

[26] Concernant les infractions de catégorie 4 (avoir faussement laissé croire à l'assureur avoir agi comme conseiller et avoir rencontré les clients (10 clients) : chefs 4, 9, 14, 20 et 25), la recommandation des parties est une radiation temporaire de 1 mois par chef d'infraction à être purgée consécutivement. Cette recommandation repose et est conforme aux décisions du comité de discipline de la CSF dans les affaires *Hornez*¹³ et *Duguay*¹⁴.

[27] Concernant les infractions de catégorie 5 (avoir, par le biais d'un tiers, remboursé / avancé l'intégralité de la première prime (11 clients) : chefs 5, 10, 15, 16, 21 et 26), la recommandation est une radiation permanente. Cette recommandation repose et est conforme aux décisions rendues par le comité de discipline de la CSF dans les affaires *Giroux*¹⁵, *Maguire*¹⁶ et *Roche*¹⁷ soumises par la plaignante. En effet, ce sont des actes dont la gravité objective est établie car ils démontrent un manque flagrant d'intégrité et de probité de la part de l'intimé.

¹⁰ *Rioux c. Fortas*, CD00-0647, décision sur sanction le 29 janvier 2008.

¹¹ *Thibault c. Messier*, CD00-0673, décision sur culpabilité et sanction le 27 mars 2008.

¹² *Thibault c. Di Stefano*, CD00-0689 et CD00-0711, décision sur culpabilité et sanction le 23 juin 2008.

¹³ *Thibault c. Hornez*, précité, note 3.

¹⁴ *Thibault c. Duguay*, précité, note 4.

¹⁵ *Rioux c. Giroux*, CD00-0629, décision sur culpabilité et sanction le 23 mars 2007.

¹⁶ *Rioux c. Maguire*, CD00-0518, décision sur culpabilité et sanction le 12 août 2003.

¹⁷ *Rioux c. Roche*, CD00-0441, décision sur culpabilité et sanction le 12 août 2003.

CD00-0824

PAGE : 14

[28] Concernant les infractions de catégorie 6 (avoir rémunéré pour exercer l'activité de représentant, une personne qui n'en avait pas le droit ou partagé avec elle les commissions reçues : chef 27), la recommandation est une radiation permanente. Au soutien de cette recommandation, la plaignante a soumis l'affaire *Giroux*¹⁸. Dans cette affaire, le comité, contrairement à la suggestion commune de deux ans de radiation, avait radié le représentant pour une période de cinq (5) ans. Cette affaire ne comprenait qu'un seul chef d'accusation mais touchait 45 clients avec plus de 200 000 \$ de commissions générées de façon prohibée. Or comme nous avons vu, les commissions générées dans le présent dossier dépassent le million de dollars. De plus, le procureur de l'intimé a soutenu devant le comité que pour la protection du public et rencontrer l'objectif fixé par la loi, une radiation permanente s'avérait nécessaire.

[29] Concernant les infractions de catégorie 7 (avoir refusé de répondre aux questions de l'enquêteur : chef 28), la recommandation est une radiation de trois (3) mois à être purgée d'une façon concurrente. Cette recommandation est conforme aux décisions du comité soumises par la plaignante dans les affaires *Butler*¹⁹ et *Hentsche*²⁰ où des radiations temporaires de trois (3) mois ont effectivement été imposées.

[30] Enfin la plaignante a soumis les décisions du comité de discipline dans l'affaire *Wheeler*²¹ et dans l'affaire *Morinville*²² qui établissent que les fautes d'un représentant se rattachent à sa personne et non à ses champs d'exercice de sorte que lorsque des radiations sont imposées, elles touchent la personne dans tous ses champs de

¹⁸ *Rioux c. Giroux*, CD00-0551, décision sur culpabilité et sanction le 26 avril 2005.

¹⁹ *Champagne c. Butler*, CD00-0780, décision sur culpabilité et sanction le 8 février 2010.

²⁰ *Thibault c. Hentschel*, CD00-0770, décision sur culpabilité et sanction le 22 octobre 2009.

²¹ *Thibault c. Wheeler*, CD00-0746, décision sur culpabilité et sanction le 15 septembre 2009.

²² *Thibault c. Morinville*, CD00-0724, décision sur culpabilité et sanction le 31 décembre 2009.

CD00-0824

PAGE : 15

certification. La plaignante a soulevé ce point car l'intimé aurait souhaité poursuivre ses activités dans certains domaines.

[31] Par son plaidoyer de culpabilité, l'intimé a reconnu ses actions fautives.

[32] Ces actions sont indignes d'un représentant en plus d'être clairement malhonnêtes. Le comité adhère aux affirmations de la plaignante sur les facteurs aggravants. Le risque de récidive est réel et le public doit donc être protégé par une radiation permanente, comme l'a affirmé d'ailleurs son propre procureur.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

PREND ACTE du plaidoyer de culpabilité de l'intimé sur tous et chacun des vingt-huit (28) chefs d'infraction contenus à la plainte;

DÉCLARE l'intimé coupable de chacun des vingt-huit (28) chefs d'infraction contenus à la plainte;

ET PROCÉDANT SUR LA SANCTION :

ORDONNE sur chacun des chefs d'infraction numéros 1, 6, 11, 17 et 22 contenus à la plainte, la radiation temporaire de l'intimé pour une période de 1 mois à être purgée de façon consécutive entre elles, pour un total de cinq (5) mois, et à être purgées de façon concurrente avec les autres périodes de radiation ordonnées;

CD00-0824

PAGE : 16

ORDONNE sur chacun des chefs d'infraction numéros 2, 7, 12, 18 et 23 contenus à la plainte, la radiation temporaire de l'intimé pour une période de deux (2) mois à être purgée de façon consécutive entre elles, pour un total de dix (10) mois, et à être purgées de façon concurrente avec les autres périodes de radiation ordonnées;

ORDONNE sur chacun des chefs d'infraction numéros 3, 8, 13, 19 et 24 contenus à la plainte, la radiation temporaire de l'intimé pour une période de six (6) mois à être purgée de façon concurrente avec les autres périodes de radiation ordonnées;

ORDONNE sur chacun des chefs d'infraction numéros 4, 9, 14, 20 et 25 contenus à la plainte, la radiation temporaire de l'intimé pour une période de 1 mois à être purgée de façon consécutive entre elles, pour un total de cinq (5) mois, et à être purgées de façon concurrente avec les autres périodes de radiation ordonnées;

ORDONNE sur chacun des chefs d'infraction numéros 5, 10, 15, 16, 21 et 26 contenus à la plainte, la radiation permanente de l'intimé;

ORDONNE sur le chef d'infraction numéro 27 contenu à la plainte, la radiation permanente de l'intimé;

ORDONNE sur le chef d'infraction numéro 28 contenu à la plainte, la radiation temporaire de l'intimé pour une période de trois (3) mois, et à être purgées de façon concurrente avec les autres périodes de radiation ordonnées;

CD00-0824

PAGE : 17

ORDONNE que les périodes de radiation temporaire susmentionnées ne prennent effet qu'au moment de la reprise par l'intimé de son droit de pratique et de l'émission en son nom d'un certificat par l'Autorité des marchés financiers;

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier aux frais de l'intimé un avis de la présente décision dans un journal où l'intimé a son domicile professionnel et dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément à l'article 156 (5) du *Code des professions*, L.R.Q., chap. C-26;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*, L.R.Q., chap. C-26.

(s) Jean-Marc Clément
M^e JEAN-MARC CLÉMENT
Président du comité de discipline

(s) Patrick Haussmann
M. PATRICK HAUSSMANN, A.V.C.
Membre du comité de discipline

(s) Louis L'Espérance
M. LOUIS L'ESPÉRANCE, A.V.C.
Membre du comité de discipline

CD00-0824

PAGE : 18

M^e Sylvie Poirier
BÉLANGER LONGTIN
Procureurs de la partie plaignante

M^e Robert Laroche
Procureur de la partie intimée

Date d'audience : 11 novembre 2010

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N°: CD00-0776

DATE : 31 mai 2011

LE COMITÉ : M ^e Jean-Marc Clément	Président
M ^{me} Ginette Racine, A.V.C.	Membre
M. Michel Gendron	Membre

M^e VENISE LEVESQUE, ès qualités de syndique adjointe par intérim de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

M. DOMINIQUE LE CORVEC, conseiller en sécurité financière et représentant en plans garantis par hypothèque immobilière (certificat 120 236)

Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

[1] À la suite de la décision sur culpabilité rendue dans cette affaire par le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (CSF) le 31 août 2010, le comité s'est réuni de nouveau au siège social de la Chambre, situé au 300, rue Léo-Pariseau, 26^e étage à Montréal, le 2 février 2011, pour procéder à l'audition sur la sanction.

[2] Bien que dûment convoqué, l'intimé a informé le comité, dans une correspondance datée du 31 janvier 2011, qu'il ne se présenterait pas. La plaignante a alors été autorisée à procéder par défaut.

[3] Rappelons les chefs d'infraction dont il a été déclaré coupable.

CD00-0776

PAGE : 2

[4] L'intimé a été reconnu coupable d'avoir fait défaut de faire l'analyse des besoins financiers de ses clients Monsieur Norbert Gauthier (Gauthier) et Madame Louise Dubreuil (Dubreuil)¹ (chefs 1, 3 et 8), d'avoir fait défaut de transmettre à l'assureur le préavis de remplacement de police (chefs 2 et 4) et d'avoir contrefait ou incité un tiers à contrefaire la signature de clients sur des documents de soumission de propositions d'assurance (chefs 5, 6, 7, 9 et 10).

REPRÉSENTATIONS DE LA PLAIGNANTE

[5] La plaignante a procédé à faire un bref rappel des faits ayant conduit au dépôt de la plainte disciplinaire et à la condamnation de l'intimé le 31 août 2010 et a suggéré des sanctions.

[6] En 2005 et 2006, les clients recherchaient l'émission d'une police conjointe en assurance-vie. Gauthier détenait déjà une police d'assurance-vie. Après quelques tentatives, vu le refus de la proposition de Dubreuil, une police est émise au nom de Gauthier et ensuite, plus d'un an plus tard, une police est émise au nom de Dubreuil.

[7] L'intimé n'a jamais fait d'analyse de leurs besoins financiers et n'a pas transmis le préavis de remplacement de police de Gauthier.

[8] Enfin l'intimé a contrefait les signatures de Gauthier et de Dubreuil sur des documents de propositions ou des documents connexes.

[9] Malheureusement le 5 avril 2007, Gauthier est décédé. En raison de la clause suicide contenue à la nouvelle police, Dubreuil n'a pu bénéficier du produit de l'assurance car Gauthier avait mis fin à ses jours.

¹ Seuls les noms de famille seront utilisés dans un souci de concision et non par non respect.

CD00-0776

PAGE : 3

[10] La plaignante a suggéré l'imposition des sanctions suivantes :

- Pour les chefs d'infraction numéros 1, 3 et 8 : une amende de 5 000 \$ par chef d'infraction pour un total de 15 000 \$;
- Pour les chefs d'infraction numéros 2 et 4 : une amende de 3 000 \$ pour chacun des chefs d'infraction pour un total de 6 000 \$;
- Pour les chefs d'infraction numéros 5, 6, 7, 9 et 10 : une radiation temporaire pour une période de 3 mois à être purgée de façon concurrente sous chacun des chefs ne prenant effet qu'à compter de la réinscription de l'intimé.

[11] Elle a demandé également au comité d'ordonner la publication de la décision et de condamner l'intimé au paiement des déboursés.

[12] Elle a informé le comité que l'intimé n'avait pas demandé le renouvellement de sa certification échue depuis le 30 juin 2010.

[13] Elle a ensuite exposé les facteurs aggravants et atténuants liés à cette affaire et a soumis un cahier d'autorités.

FACTEURS ATTÉNUANTS ET AGGRAVANTS EXPOSÉS

- Les consommateurs n'ont pas subi de dommage.
- L'intimé n'a pas d'antécédent disciplinaire.
- L'intimé est par contre un représentant d'expérience et il n'était pas sans savoir que sa conduite était condamnable.
- Les infractions sont très graves.
- Les infractions ont été commises sur une période étendue donc on doit en déduire une préméditation. Il y a eu aussi répétition de l'infraction.

CD00-0776

PAGE : 4

- Il y a absence de reconnaissance de la faute, absence de remords ou de repentir. L'intimé a persisté à prétendre que ce qu'il a fait était dans l'intérêt des clients.

[14] Avant de citer ses autorités, la plaignante a expliqué que depuis décembre 2009, les amendes que le comité de discipline doit imposer dans le cas d'infractions déontologiques doivent être d'un minimum de 2 000 \$ tel que le prévoit dorénavant la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., chapitre D-9.2). Elle a ajouté que ce minimum s'applique à toutes les infractions, même celles commises antérieurement à décembre 2009, comme il en a été décidé dans l'affaire *Burns*².

[15] Elle a soumis ensuite plusieurs décisions du comité de discipline de la CSF concernant des chefs d'infractions semblables au présent dossier dont elle a fait un résumé concis et clair soulignant celles qui avaient été rendues avant l'amendement de décembre 2009 et qu'il fallait distinguer.

[16] Ainsi, elle a soumis :

- La décision dans l'affaire *Binet*³ qui porte sur une sanction rendue dans un cas de défaut de remplir un « préavis de remplacement » de police. Le comité a imposé une amende de 1 500 \$ tenant compte de l'effet global des sanctions.

² *Levesque c. Burns*, CD00-0731, décision sur sanction rendue le 1^{er} mars 2010.

³ *Rioux c. Binet*, CD00-0623, décision sur sanction rendue le 20 février 2008.

CD00-0776

PAGE : 5

- La décision dans l'affaire *Larochelle*⁴ dans laquelle le comité a imposé une amende de 4 500 \$ pour le défaut du représentant d'avoir procédé à l'analyse des besoins financiers d'un client.
- La décision dans l'affaire *Amar*⁵ dans laquelle le comité de discipline a imposé une amende de 2 500 \$ au représentant déclaré coupable d'avoir fait défaut de procéder à l'analyse des besoins financiers d'un client.
- La décision dans l'affaire *Boucher*⁶ dans laquelle la représentante a été radiée pour deux mois pour avoir modifié les dates de proposition et/ou de signature ainsi que le numéro de contrat et pour avoir transmis ces pages de signature ainsi modifiées à l'assureur. Plusieurs facteurs subjectifs avaient milité cependant en sa faveur notamment l'absence d'antécédent, ses nombreuses années de pratique et l'absence de préjudice réel à ses clients. Elle n'aurait pas été motivée par une intention malhonnête.
- La décision dans l'affaire *Trottier*⁷ dans laquelle le représentant avait été déclaré coupable d'avoir fait défaut de procéder à l'analyse des besoins financiers de sa cliente et d'avoir contrefait ou d'avoir incité un tiers à contrefaire la signature de cette dernière sur un document provenant de l'assureur. Rappelant que l'analyse des besoins financiers est la pierre d'assise de toute intervention du représentant, le comité a imposé une

⁴ *Levesque c. Larochelle*, CD00-0728, décision sur culpabilité rendue le 10 novembre 2009 et décision sur sanction rendue le 30 novembre 2010. Ces décisions ont été portées en appel.

⁵ *Rioux c. Amar*, CD00-0653, décision sur sanction rendue le 22 mai 2009.

⁶ *Levesque c. Boucher*, CD00-0700, décision sur culpabilité et sanction rendue le 1^{er} mai 2008.

⁷ *Rioux c. Trottier*, CD00-0678, décision sur sanction rendue le 22 mars 2010. Cette décision fait l'objet d'un appel.

CD00-0776

PAGE : 6

amende de 3 000 \$. Sur l'accusation d'avoir contrefait une signature le représentant s'est vu imposé une radiation de cinq mois comme il s'agissait d'une récidive.

- La décision dans l'affaire *Jarry*⁸ dans laquelle le représentant s'est vu imposer une radiation de trois mois pour avoir contrefait ou incité un tiers à contrefaire la signature de ses clients.

ANALYSE ET MOTIFS

[17] Les infractions commises par l'intimé et dont il a été reconnu coupable se classent parmi celles qui témoignent du non professionnalisme et de la négligence (ABF et préavis) ainsi que du manque de probité du représentant (contrefaçon).

[18] À première vue, le couple Gauthier/Dubreuil n'apparaît pas avoir été bien servi par leur représentant bien qu'aucun lien n'a été fait entre leur décision de souscrire à de nouvelles polices d'assurance et le départ tragique de Gauthier. Il est manifeste, des documents produits, qu'ils se sont rendus volontairement au bout de leur démarche afin d'obtenir l'émission de leurs nouvelles polices d'assurance.

[19] L'intimé ne pourrait bénéficier que de deux facteurs atténuants, selon la plaignante, soit l'absence d'antécédent disciplinaire et l'absence de perte pécuniaire.

[20] Bien que ce soit clair pour le premier facteur, ce l'est beaucoup moins pour le deuxième. Dubreuil a perdu le bénéfice de l'assurance-vie de son mari en raison de la clause d'exclusion portant sur le suicide. Même si l'intimé ne peut en être tenu responsable, la perte de Dubreuil résulte de la souscription à une nouvelle police

⁸ *Thibault c. Jarry*, CD00-0764, décision sur sanction rendue le 24 août 2010.

CD00-0776

PAGE : 7

d'assurance qui a été faite sans analyse des besoins et sans respecter les exigences du préavis de remplacement.

[21] Le comité retient surtout qu'il y a de la part de l'intimé absence de reconnaissance de la faute, absence de remords ou de repentir. Le comité retient également qu'il y eu répétition des infractions sur une période assez longue, ce qui fait craindre évidemment la récidive.

[22] Il n'existe donc aucun motif qui justifierait le comité de ne pas se rendre aux suggestions de la plaignante quant aux sanctions même si elles nous apparaissent un peu plus sévères que celles qui ont été données dans le passé pour ce genre d'infractions (ABF et préavis).

[23] Ainsi, compte tenu des décisions *Trottier*, *Amar* et *Larochelle* et compte tenu de l'amendement de 2009 qui appelle à des amendes plus sévères, le comité se rendra à la suggestion de la plaignante et imposera une amende de 5 000 \$ par infraction pour avoir fait défaut de faire l'analyse des besoins financiers de ses clients pour un total de 15 000 \$ (chefs 1, 3 et 8).

[24] Pour ces mêmes raisons et bien qu'aussi l'amende suggérée soit plus importante que celle imposée dans l'affaire *Binet* (qui avait pris en considération les autres sanctions imposées à ce représentant), le comité se rendra également à la suggestion de la plaignante et imposera une amende de 3 000 \$ par chef pour un total de 6 000 \$ pour le défaut de transmission de préavis (chefs 2 et 4).

[25] Enfin, s'appuyant sur les décisions *Boucher* et *Trottier*, le comité se rendra à la suggestion de la plaignante et radiera l'intimé pour une période de 3 mois pour les chefs de contrefaçon (chefs 5, 6, 7, 9 et 10). Cette suggestion se situe à mi-chemin des

CD00-0776

PAGE : 8

sanctions imposées dans ces deux affaires. Soulignons que dans l'affaire *Boucher*, il avait été mis en preuve que la représentante n'avait pas été motivée par une intention malhonnête et que dans l'affaire *Trottier*, il y avait eu récidive du représentant.

[26] Compte tenu des circonstances de cette affaire, il n'y a pas lieu de déroger à la règle qui veut que l'intimé soit condamné au paiement des déboursés et que la présente décision soit publiée.

POUR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

CONDAMNE l'intimé au paiement d'une amende de 5 000 \$ pour chacun des chefs 1, 3 et 8 (total de 15 000 \$);

CONDAMNE l'intimé au paiement d'une amende de 3 000 \$ pour chacun des chefs 2 et 4 (total de 6 000 \$);

ORDONNE la radiation temporaire de l'intimé pour une période de 3 mois à être purgée de façon concurrente sous chacun des chefs 5, 6, 7, 9 et 10, cette radiation ne prenant effet qu'à compter de la réinscription de l'intimé;

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier aux frais de l'intimé un avis de la présente décision dans un journal où l'intimé a son domicile professionnel et dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément à l'article 156 (5) du *Code des professions* (L.R.Q., c. C-26);

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions* (L.R.Q., c. C-26).

CD00-0776

PAGE : 9

(s) Jean-Marc Clément

M^e Jean-Marc Clément
Président du comité de discipline

(s) Ginette Racine

M^{me} Ginette Racine, A.V.C.
Membre du comité de discipline

(s) Michel Gendron

M. Michel Gendron
Membre du comité de discipline

M^e Julie Piché
TERRIEN COUTURE
Procureurs de la partie plaignante

Partie intimée
Absente et non représentée

Date d'audience : 2 février 2011

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

CD00-0871

PAGE : 2

1. L'intimé est détenteur d'un certificat en assurance de personnes, en assurance collective de personnes et en planification financière pour le cabinet XRM Services financiers inc. portant le numéro 510 662, tel qu'il appert de l'attestation de droit de pratique produite sous la cote **R-1**;
2. Caroline Champagne, es qualité de syndique de la Chambre de la sécurité financière, a déposé une plainte disciplinaire contre l'intimé lui reprochant de s'être placé en situation de conflit d'intérêts à plusieurs reprises, d'avoir offert des placements que sa certification ne l'autorisait pas d'offrir et de s'être approprié et/ou avoir utilisé des sommes d'argent pour des fins autres que celles pour lesquelles elles lui avaient été confiées et/ou avoir utilisé lesdites sommes de façon contraire à son devoir d'intégrité et de professionnalisme, tel qu'il appert de ladite plainte disciplinaire produite sous la cote **R-2**;
3. Pour les motifs exposés ci-dessous, les faits reprochés à l'intimé sont graves et sérieux, portent atteinte à la raison d'être de la profession et sont de nature telle que la protection du public risque d'être compromise s'il continue à exercer sa profession;

F.H. et. A.H.

4. En date du 1^{er} février 2011, F.H. et A.H. ont rencontré Magali Lambinet, enquêteuse pour l'Autorité des marchés financiers, et ont témoigné sous serment des faits entourant un prêt qu'ils ont octroyé à l'intimé, tel qu'il appert de la transcription produite sous la cote **R-3**;
5. Dans leur témoignage, F.H. et A.H. relatent avoir transféré leurs placements RÉER auprès de l'intimé dans le courant du printemps 2010;
6. F.H. et A.H. relatent avoir été approchés par l'intimé qui leur a proposé de lui consentir un prêt personnel à terme à taux fixe qu'il utiliserait pour investir dans une clinique médicale;
7. Le ou vers le 19 novembre 2010, F.H. et A.H. émettent un chèque à l'ordre de Robert Morin au montant de 40 000 \$, tel qu'il appert d'une copie dudit chèque produite sous la cote **R-4**;
8. Le ou vers le même jour, l'intimé dépose le chèque dans un compte personnel qu'il détient auprès de la banque CIBC portant le numéro 7939434, tel qu'il appert du bordereau de dépôt produit sous la cote **R-5**;
9. Le ou vers le 1^{er} décembre 2010, F.H., A.H. et l'intimé signent une « convention de prêt » par laquelle l'intimé s'engage à rembourser le montant de 40 000 \$ le 1^{er} décembre 2013 en plus d'un intérêt annuel de 7 %, tel qu'il appert de ladite convention de prêt produite sous la cote **R-6**;
10. Outre ce prêt, F.H. et A.H. relatent avoir acheté pour 38 000 \$ d'actions de la compagnie Incase Finance inc. en date du 16 août 2010 et avoir prêté un montant

CD00-0871

PAGE : 3

de 50 000 \$ à Vivre-entreprise en soins de santé inc. pour une période de 5 ans moyennant un taux d'intérêt annuel de 8 %, toujours par l'intermédiaire de l'intimé;

L.A.R.

11. Le 18 mai 2011, L.A.R. s'est entretenue par téléphone avec Alexandra Tonghioiu, enquêteure à la Chambre de la sécurité financière, pour relater les circonstances des prêts qu'elle a octroyés à l'intimé;
12. L'intimé lui a été référé en 2004 par son représentant en épargne collective de l'époque, Denis Fortin, aujourd'hui décédé, comme ayant des opportunités de placement intéressantes à lui proposer;
13. Le ou vers le 27 janvier 2006, L.A.R. octroie à l'intimé un prêt personnel de 42 000 \$ pour une durée de 5 ans pour que ce dernier place l'argent dans Les résidences Desjardins (St-Sauveur) inc.;
14. Ce prêt est renouvelé avant son terme, soit vers la fin du mois de novembre 2010 et L.A.R. s'assure auprès de l'intimé que l'argent sera encore investi dans Les résidences Desjardins (St-Sauveur) inc., ce que l'intimé lui confirme;
15. Le ou vers le 27 novembre 2010, L.A.R. émet un chèque à l'ordre de Robert Morin au montant de 42 000 \$, tel qu'il appert d'une copie dudit chèque produite sous la cote **R-7**;
16. Le ou vers 29 novembre 2010, l'intimé dépose le chèque dans son compte personnel portant le numéro 7939434 qu'il détient auprès de la banque CIBC, tel qu'il appert du bordereau de dépôt produit sous la cote **R-8**;
17. Le ou vers le 1^{er} décembre 2010, L.A.R. et l'intimé signent une « convention de prêt » par laquelle l'intimé s'engage à rembourser le montant de 42 000 \$ le 1^{er} décembre 2012 en plus d'un intérêt annuel de 6 %, tel qu'il appert de ladite convention de prêt produite sous la cote **R-9**;
18. L.A.R. relate que récemment, l'intimé la sollicite pour qu'elle transfère des placements RÉER gérés par son représentant actuel, Guy Philibert, dans un placement auprès d'une compagnie appelée « Vivre »;

L.R.

19. En date du 8 mars 2011, L.R. a rencontré Magali Lambinet, enquêteure pour l'Autorité des marchés financiers, et a témoigné sous serment des faits entourant un prêt qu'elle a octroyé à l'intimé, tel qu'il appert de la transcription produite sous la cote **R-10**;
20. Dans son témoignage, L.R. relate que l'intimé lui a été référé en 2004 par son représentant en épargne collective de l'époque, Denis Fortin, aujourd'hui décédé, comme ayant des opportunités de placement intéressantes à lui proposer;

CD00-0871

PAGE : 4

21. Elle relate avoir alors consenti un prêt personnel à l'intimé de 25 000 \$ pour une période de 5 ans moyennant un taux d'intérêt de 7 % pour qu'il l'investisse dans la « Résidence Desjardins »;
22. Elle relate avoir renouvelé ce prêt en 2009 dans des conditions similaires et avoir consenti un prêt additionnel de 25 000 \$ à l'intimé en décembre 2010;
23. Le ou vers le 2 décembre 2010, L.R. émet un chèque à l'ordre de Robert Morin au montant de 25 000 \$, tel qu'il appert d'une copie dudit chèque produite sous la cote **R-11**;
24. Le ou vers le même jour, l'intimé dépose le chèque dans son compte personnel portant le numéro 7939434 qu'il détient auprès de la banque CIBC, tel qu'il appert du bordereau de dépôt produit sous la cote **R-12**;
25. Le ou vers le 1^{er} décembre 2010, L.R. et l'intimé signent une « convention de prêt » par laquelle l'intimé s'engage à rembourser le montant de 25 000 \$ le 1^{er} décembre 2015 en plus d'un intérêt annuel de 7 %, tel qu'il appert de ladite convention de prêt produite sous la cote **R-13**;

Appropriation et/ou utilisation des sommes d'argent à des fins autres que celles pour lesquelles elles ont été remises

26. Contrairement à ce que l'intimé a représenté à F.H. et A.H., L.A.R. et L.R., les sommes d'argent remises sous forme de prêt personnel n'ont pas été investies dans les véhicules de placement proposés;
27. Ces sommes d'argent ont plutôt été utilisées principalement pour le paiement des intérêts promis à d'autres prêteurs de l'intimé, tel qu'il appert de la fiche d'ouverture de compte produite sous la cote **R-14**, des relevés du compte personnel portant le numéro 7939434 à la CIBC de l'intimé produits sous la cote **R-15** ainsi que des chèques et bordereaux de dépôt produits en liasse sous la cote **R-16**;
28. Parmi les autres prêteurs en question, on compte notamment :
 - a) B.T., tel qu'il appert de la convention de prêt produite sous la cote **R-17** et d'une copie du chèque produite sous la cote **R-18**;
 - b) G.H., tel qu'il appert de la convention de prêt produite sous la cote **R-19** et d'une copie du chèque produite sous la cote **R-20**;
 - c) L.B.M., tel qu'il appert de la convention de prêt produite sous la cote **R-21**;
 - d) A.B., tel qu'il appert de la convention de prêt produite sous la cote **R-22**;
29. Le ou vers le 15 décembre 2010, l'intimé utilise un montant de 50 000 \$ pour rembourser sa marge de crédit personnelle, tel qu'il appert du relevé produit sous la cote **R-23**;

CD00-0871

PAGE : 5

30. Le ou vers le même jour, l'intimé transfère également un montant de 10 000 \$ dans un compte personnel qu'il détient auprès de la CIBC portant le numéro 7722133 et qui présente toutes les apparences d'un compte de dépenses courantes, tel qu'il appert du relevé produit sous la cote **R-24**;

Ordonnance de blocage du Bureau de révision et de décision

31. Le ou vers le 10 mai 2011, l'intimé est l'objet d'une ordonnance *ex parte* d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller, en vertu des articles 265 et 266 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et des articles 93 et 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* ainsi que d'une ordonnance de blocage et d'effraction de coffre-fort en vertu des articles 249 et 251 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et des articles 93, 94 et 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, tel qu'il appert de la décision du Bureau de révision et de décision produite sous la cote **R-25**;
32. Sont notamment visées par ces ordonnances les compagnies Incase Finance inc., Vivre-Entreprise en soins de santé inc. et Les Résidences Desjardins (St-Sauveur) inc. dans lesquelles l'intimé a un intérêt direct ou indirect, tel qu'il appert des états de renseignements d'une personne morale produits *en liasse* sous la cote **R-26**;
33. Dans ses motifs, le Bureau de décision et de révision indique ce qui suit :
 - « [20] Le Bureau a révisé la preuve soumise par l'Autorité et il est particulièrement inquiet des allégations suivantes qui l'incitent à agir immédiatement dans la protection des investisseurs :
 - Les intimés exerceraient des activités de conseillers ou de courtiers au sens de l'article 5 de la *Loi sur les valeurs mobilières* sans être inscrits auprès de l'Autorité à ce titre, en contravention à l'article 148 de cette loi et des placements seraient effectués sans visa de prospectus ou sans dispense de prospectus;
 - Les investisseurs ne satisferaient pas aux critères des dispenses prévues au *Règlement 45-106*;
 - Les investisseurs ne recevraient pas toute l'information pertinente et nécessaire pour prendre une décision d'investissement éclairée et certains investisseurs ne sauraient pas exactement où l'argent a été investi;
 - Il y aurait plus d'une centaine d'investisseurs impliqués et selon l'enquête effectuée à ce jour auprès de 37 investisseurs, il y aurait des placements dont le terme est non échu de l'ordre de 2,1 millions de dollar;

CD00-0871

PAGE : 6

- Selon l'enquête de l'Autorité à ce jour, il est à craindre que les intimés ne disposeraient pas des fonds nécessaires pour procéder au remboursement à échéance des prêts consentis;
- Un investisseur aurait de la difficulté à obtenir le remboursement de son prêt auprès de Morin et des difficultés à rejoindre ce dernier;
- Selon l'analyse des données bancaires à ce jour, il est à craindre que Morin utiliserait une partie des fonds placés par des investisseurs à des fins personnelles;
- Il est donc à craindre que sans une intervention immédiate du Bureau les activités des intimés se poursuivraient au détriment des épargnants; »

34. Le Bureau de décision et de révision indique également que, selon l'enquête de l'Autorité des marchés financiers, le compte personnel portant le numéro 7939434 que l'intimé détient auprès de la banque CIBC avait un solde de seulement 4 726,22 \$ en date du 8 avril 2011 et que ce dernier avait ouvert un compte bancaire auprès de la Banque HSBC du Canada en date du 9 février 2011 dont le solde s'élevait à 232 969,13 \$ en date du 13 avril 2011;

Antécédents de l'intimé

35. Le ou vers le 27 novembre 2003, l'intimé a fait l'objet d'une radiation temporaire de 3 mois et a été condamné à payer des amendes totalisant 11 000 \$ par le Comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière en raison de gestes posés le ou vers le 14 mai 2001, tel qu'il appert de ladite décision produite sous la cote **R-27**;
36. Le Comité de discipline qualifie ainsi le comportement de l'intimé :
- « Comme l'indique notre décision sur la culpabilité, les fautes commises par l'intimé sont graves et témoignent d'une conduite non seulement déviante mais malhonnête. »
37. L'intimé fait également présentement face à une plainte disciplinaire portant le numéro CD00-0815 laquelle lui reproche de s'être placé en situation de conflits d'intérêts, d'avoir exercé à l'extérieur de son droit d'exercice et de s'être approprié des fonds entre le ou vers le 24 janvier 2000 et le ou vers le 18 décembre 2001, tel qu'il appert de ladite plainte produite sous la cote **R-28**;

Radiation provisoire et urgence

38. Les faits portés à la connaissance de l'enquêteur de la Chambre de la sécurité financière sont extrêmement troublants et requièrent l'intervention immédiate du Comité de discipline;

CD00-0871

PAGE : 7

39. Non seulement apparaît-il de façon *prima facie* que l'intimé a agi en conflit d'intérêts et de manière illégale en sollicitant des prêts personnels auprès de clients pour investir l'argent dans des compagnies dans lesquelles il a un intérêt personnel, mais il apparaît également de façon *prima facie* qu'il s'approprie en tout ou en partie lesdites sommes pour ses fins personnelles et/ou qu'il les utilise pour des fins autres que celles pour lesquelles elles lui ont été confiées;
40. Cette situation est d'autant plus alarmante qu'une preuve a été présentée devant le Bureau de décision et révision à l'effet que l'intimé et son associé, Roger Éthier, auraient amassé environ 2,1 millions de dollars auprès de plus d'une centaine de prêteurs;
41. Il y a urgence d'agir pour la protection du public puisque, les comptes bancaires de l'intimé étant maintenant bloqués, il devient dangereux que l'intimé sollicite de nouveau prêts afin de pouvoir payer les intérêts à échoir sur les nombreux prêts existants;
42. La présente requête est bien fondée en faits et en droit.

PAR CES MOTIFS, PLAISE AU COMITÉ DE DISCIPLINE :

ACCUEILLIR la présente requête;

PRONONCER la radiation provisoire immédiate de l'intimé **ROBERT MORIN**, et ce, jusqu'à ce que jugement final soit rendu sur la plainte disciplinaire;

ORDONNER la publication d'un avis de cette décision dans un journal circulant dans le lieu où l'intimé **ROBERT MORIN** a son domicile professionnel et dans tout autre lieu où l'intimé **ROBERT MORIN** a exercé ou pourrait exercer sa profession;

LE TOUT avec les frais contre l'intimé **ROBERT MORIN**, incluant les frais de publication de l'avis.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ :

Montréal, ce 20 mai 2011

(s) Caroline Champagne

CAROLINE CHAMPAGNE
Syndique

CD00-0871

PAGE : 8

[3] À ladite requête était jointe une plainte disciplinaire portée contre l'intimé comportant les chefs d'accusation suivants :

F.H. et A.H.

1. À Laval, le ou vers le 19 novembre 2010, l'intimé s'est placé en situation de conflit d'intérêts en empruntant de F.H. et A.H. une somme de 40 000 \$, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 16, 18, 19, 20 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, r.1.01), 2, 10, 14 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (R.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);
2. À Laval, le ou vers le 19 novembre 2010, l'intimé a emprunté de F.H. et A.H. une somme de 40 000 \$ aux fins de placements que sa certification ne lui permettait pas de faire, contrevenant ainsi aux articles 12, 13, 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (R.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);
3. À Laval, depuis le ou vers le 19 novembre 2010, l'intimé s'est approprié la somme de 40 000 \$ que lui avaient confiée F.H. et A.H. et/ou a utilisé ladite somme d'argent à des fins autres que celles pour lesquelles elle lui avait été remise, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 17, 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, r.1.01), 2, 6, 10, 14 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (R.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

L.A.R.

4. À Laval, le ou vers le 29 novembre 2010, l'intimé a emprunté de L.A.R. une somme de 42 000 \$ aux fins de placements que sa certification ne lui permettait pas de faire, contrevenant ainsi aux articles 12, 13, 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (R.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);
5. À Laval, depuis le ou vers le 29 novembre 2010, l'intimé s'est approprié la somme de 42 000 \$ que lui avait confiée L.A.R. et/ou a utilisé ladite somme d'argent à des fins autres que celles pour lesquelles elle lui avait été remise, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 17, 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, r.1.01), 2, 6, 10, 14 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (R.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

L.R.

6. À Laval, le ou vers le 2 décembre 2010, l'intimé a emprunté de L.R. une somme de 25 000 \$ aux fins de placements que sa certification ne lui permettait pas de faire, contrevenant ainsi aux articles 12, 13, 16 de la *Loi sur la distribution de produits et*

CD00-0871

PAGE : 9

services financiers (L.R.Q., c. D-9.2), 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (R.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

7. À Laval, depuis le ou vers le 2 décembre 2010, l'intimé s'est approprié la somme de 25 000 \$ que lui avait confiée L.R. et/ou a utilisé ladite somme d'argent à des fins autres que celles pour lesquelles elle lui avait été remise, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 17, 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, r.1.01), 2, 6, 10, 14 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (R.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

B.T.

8. À Laval, le ou vers le 18 août 2008, l'intimé s'est placé en situation de conflit d'intérêts en empruntant de B.T. une somme de 32 722,17 \$, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 16, 18, 19, 20 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, r.1.01), 2, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (R.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);
9. À Laval, le ou vers le 18 août 2008, l'intimé a emprunté de B.T. une somme de 32 722,17 \$ aux fins de placements que sa certification ne lui permettait pas de faire, contrevenant ainsi aux articles 12, 13, 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (R.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

G.H.

10. À Laval, le ou vers le 1^{er} mai 2010, l'intimé s'est placé en situation de conflit d'intérêts en empruntant de G.H. une somme de 10 000 \$, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 16, 18, 19, 20 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, r.1.01), 2, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (R.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);
11. À Laval, le ou vers le 1^{er} mai 2010, l'intimé a emprunté de G.H. une somme de 10 000 \$ aux fins de placements que sa certification ne lui permettait pas de faire, contrevenant ainsi aux articles 12, 13, 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (R.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

L.B.M.

12. À Laval, le ou vers le 15 juillet 2010, l'intimé a emprunté de L.B.M. une somme de 52 000 \$ aux fins de placements que sa certification ne lui permettait pas de faire, contrevenant ainsi aux articles 12, 13, 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (R.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

CD00-0871

PAGE : 10

A.B.

13. À Laval, le ou vers le 14 novembre 2009, l'intimé s'est placé en situation de conflit d'intérêts en empruntant de A.B. une somme de 45 000 \$, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 16, 18, 19, 20 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, r.1.01), 2, 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (R.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);
14. À Laval, le ou vers le 14 novembre 2009, l'intimé a emprunté de A.B. une somme de 45 000 \$ aux fins de placements que sa certification ne lui permettait pas de faire, contrevenant ainsi aux articles 12, 13, 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 12 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (R.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2);

Défaut d'agir avec intégrité et professionnalisme

15. À Laval, depuis le ou vers le 18 août 2008, l'intimé a emprunté personnellement des sommes auprès de plusieurs prêteurs dont certains étaient des clients et a utilisé le montant approximatif de 246 722,17 \$ de façon contraire à son devoir d'intégrité et de professionnalisme, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 17, 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (L.R.Q., c. D-9.2, r.1.01), 2, 10, 14 et 16 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (R.R.Q., c. D-9.2, 1.1.2).

[4] D'entrée de jeu, les parties, représentées par leurs procureurs respectifs, mentionnèrent au comité qu'elles étaient parvenues à une entente par laquelle l'intimé, compte tenu notamment de l'ordonnance de blocage, d'interdiction d'opérations sur valeurs, etc., rendue contre lui par le Bureau de décision et de révision (en valeurs mobilières) le 10 mai 2011 (Pièce R-25), déclarait consentir aux conclusions de la requête en radiation provisoire, à l'exception de celle réclamant la publication de la décision qu'il laissait à la discrétion du comité.

[5] Elles indiquèrent que le consentement de l'intimé à la dite requête n'impliquait aucune admission de sa part à l'égard des faits y mentionnés.

CD00-0871

PAGE : 11

[6] Elles invoquèrent plutôt que dans les circonstances particulières du dossier, ce dernier préférerait éviter un débat sur des mesures provisoires et faire porter ses efforts sur l'audition au mérite de la plainte disciplinaire.

[7] Elles demandèrent donc au comité de fixer l'audition de la dite plainte à la date la plus rapprochée possible.

[8] La plaignante déposa par ailleurs alors, de consentement, au soutien de sa requête, une documentation cotée R-1 à R-28.

MOTIFS ET DISPOSITIF

[9] Compte tenu notamment du consentement de l'intimé aux conclusions de la requête présentée par la plaignante (à l'exception de celle relative à la publication de la décision laissée à la discrétion du comité) ainsi que des affidavits non contredits produit à son soutien, le comité fera droit à celle-ci et ordonnera la radiation provisoire de l'intimé. Il condamnera de plus ce dernier au paiement des déboursés.

[10] Enfin relativement à la publication, même si l'intimé a fait l'objet, tel que précédemment mentionné, d'une décision du Bureau de décision et de révision prononçant diverses ordonnances (lui interdisant d'exercer l'activité de conseiller (définie à l'article 5 de la *Loi sur les valeurs mobilières*), d'exercer toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeurs et lui ordonnant de ne pas se départir de fonds, titres, etc. qu'il a en sa possession, de ne pas retirer des fonds, titres, etc. d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle) et que celle-ci a connu une certaine diffusion, le comité est néanmoins d'avis qu'afin d'informer adéquatement le public et d'assurer sa protection, la présente décision devrait être publiée conformément à l'article 133 du *Code des professions*.

CD00-0871

PAGE : 12

[11] Le comité ordonnera donc la publication de la décision.

PAR CES MOTIFS, le comité :

PREND ACTE du consentement de l'intimé aux conclusions de la requête en radiation provisoire présentée par la plaignante (sauf celle relative à la publication de la décision laissée à la discrétion du comité);

ACCUEILLE la requête en radiation provisoire présentée par la plaignante;

ORDONNE la radiation provisoire de l'intimé, et ce, jusqu'à ce qu'une décision ou un jugement final soit rendu sur la plainte disciplinaire (pièce R-1);

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier, aux frais de l'intimé, un avis de la présente décision dans un journal circulant dans le lieu où l'intimé a son domicile professionnel et dans tout autre lieu où elle a exercé ou pourrait exercer sa profession;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés.

CD00-0871

PAGE : 13

(s) François Folot

M^e FRANÇOIS FOLOT

Président du comité de discipline

(s) Shirtaz Dhanji

M. SHIRTAZ DHANJI, A.V.A., Pl. Fin.

Membre du comité de discipline

(s) Kaddis Sidaros

M. KADDIS SIDAROS, A.V.A., Pl. Fin.

Membre du comité de discipline

M^e Mathieu Cardinal
BÉLANGER LONGTIN
Procureurs de la partie plaignante

M^e Céline Tessier
McMILLAN
Procureurs de la partie intimée

Date d'audience : 30 mai 2011

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Les informations présentées ci-après résument les décisions rendues relativement aux demandes de réclamations adressées à l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de l'administration qu'elle effectue du fonds d'indemnisation des services financiers. Ces informations sont publiées en application de l'article 193 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2).

Numéro de décision	Représentant et cabinet impliqué	Discipline du représentant ou du cabinet	Décision	Date de la décision	Montant versé
2011-IND-0010	Wishnousky William	Assurance de personnes, assurance collective de personnes, courtage en épargne collective	Accueillie	15 février 2011	90000,00\$
2011-IND-0012	Lanthier Richard, 177889 Canada inc. (Services financiers Polygone inc.)	Planification financière, épargne collective, assurance de personnes, assurance collective de personnes	Rejetée	22 février 2011	0,00\$
2011-IND-0013	Lanthier Richard, 177889 Canada inc. (Services financiers Polygone inc.)	Planification financière, épargne collective, assurance de personnes, assurance collective de personnes	Rejetée	22 février 2011	0,00\$
2011-IND-0015	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	200000,00\$

Numéro de décision	Représentant et cabinet impliqué	Discipline du représentant ou du cabinet	Décision	Date de la décision	Montant versé
2011-IND-0016	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	200000,00\$
2011-IND-0017	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	200000,00\$
2011-IND-0018	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	200000,00\$
2011-IND-0019	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	200000,00\$
2011-IND-0020	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne	Accueillie	31 mars 2011	200000,00\$

Numéro Représentant et cabinet impliqué de décision	Discipline du représentant ou du cabinet	Décision	Date de la décision	Montant versé	
	collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière				
2011-IND-0021	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	200000,00\$
2011-IND-0022	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	200000,00\$
2011-IND-0023	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	200000,00\$
2011-IND-0024	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification	Accueillie	31 mars 2011	200000,00\$

Numéro Représentant et cabinet impliqué de décision	Discipline du représentant ou du cabinet	Décision	Date de la décision	Montant versé	
	financière				
2011-IND-0025	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	200000,00\$
2011-IND-0029	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	66965,40\$
2011-IND-0030	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	200000,00\$
2011-IND-0031	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	47615,52\$

Numéro de décision	Représentant et cabinet impliqué	Discipline du représentant ou du cabinet	Décision	Date de la décision	Montant versé
2011-IND-0032	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	134067,97\$
2011-IND-0033	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	136480,00\$
2011-IND-0034	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	200000,00\$
2011-IND-0035	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	80031,22\$
2011-IND-0036	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne	Accueillie	31 mars 2011	200000,00\$

Numéro de décision	Représentant et cabinet impliqué	Discipline du représentant ou du cabinet	Décision	Date de la décision	Montant versé
		collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière			
2011-IND-0037	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Rejetée	31 mars 2011	0,00\$
2011-IND-0038	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	14242,77\$
2011-IND-0039	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	9720,54\$
2011-IND-0040	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification	Rejetée	31 mars 2011	0,00\$

Numéro de décision	Représentant et cabinet impliqué	Discipline du représentant ou du cabinet	Décision	Date de la décision	Montant versé
		financière			
2011-IND-0041	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Accueillie	31 mars 2011	200000,00\$
2011-IND-0042	Papadopoulos Themistoklis et Gestion de capital Triglobal inc.	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, courtage en plans de bourses d'études, planification financière	Rejetée	31 mars 2011	0,00\$
2011-IND-0043	Torabizadeh Jamshid	Assurance de personnes, assurance collective de personnes, courtage en plans de bourses d'études	Rejetée	31 mars 2011	0,00\$
2011-IND-0044	Provost Christina	Assurance de personnes, courtage en épargne collective, assurance collective de personnes, courtage en plans de bourses d'études	Rejetée	29 mars 2011	0,00\$

Numéro de décision	Représentant et cabinet impliqué	Discipline du représentant ou du cabinet	Décision	Date de la décision	Montant versé
2011-IND-0045	Valkanas Léonidas et Peter Roumeliotis	Assurance de personnes, régime d'assurance collective, assurance de dommages,	Rejetée	30 mars 2011	0,00\$

Neuf (9) décisions de « non-admissibilité » ont été rendues pendant cette période.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés des valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Régime de l'autorité principale
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
FONDS D'ACTION AMERICAINES MATRIX (CATEGORIE DE SOCIETES)	20110011350-1	2011-05-24	100,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MATRIX	20110011346-1	2011-05-24	100,00 \$
FONDS D'EXPLORATION MATRIX (CATEGORIE DE SOCIETES)	20110011343-1	2011-05-24	100,00 \$
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES MATRIX	20110011338-1	2011-05-24	100,00 \$
FONDS DE REVENU A COURT TERME MATRIX (CATEGORIE DE SOCIETES)	20110011342-1	2011-05-24	100,00 \$
FONDS DE REVENU DIVERSIFIE MATRIX (CATEGORIE DE SOCIETES)	20110011341-1	2011-05-24	100,00 \$
FONDS DE REVENU EQUILIBRE INTERNATIONAL MATRIX	20110011349-1	2011-05-24	100,00 \$
FONDS EQUILIBRE CANADIEN MATRIX (CATEGORIE DE SOCIETES)	20110011340-1	2011-05-24	100,00 \$
FONDS EQUILIBRE INTERNATIONAL MATRIX	20110011348-1	2011-05-24	100,00 \$
FONDS MARCHE MONETAIRE MATRIX	20110011334-1	2011-05-24	100,00 \$
LOGAN INTERNATIONAL INC.	20110011339-1	2011-05-24	600,00 \$
MARRET IGB TRUST	20110011347-1	2011-05-24	1 000,00 \$
LES MINES D'ARGENT ECU INC.	20110011333-1	2011-05-24	100,00 \$
MORTGAGE-BACKED SECURITIES LIMITED PARTNERSHIP	20110011344-1	2011-05-24	200,00 \$
PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.	20110011336-1	2011-05-24	900,00 \$

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
TRANZEO WIRELESS TECHNOLOGIES INC.	20110011345-1	2011-05-24	900,00 \$
TWIN BUTTE ENERGY LTD.	20110011337-1	2011-05-24	600,00 \$
YAMANA GOLD INC.	20110011335-1	2011-05-24	100,00 \$

6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
BENDAYAN, MICHEL	MEGA BRANDS INC.	20110011566-1	2011-05-31	5 000,00 \$
LUPACCHINO, ROBERT	PARCS COMMEMORATIFS BLUE ZEN INC.	20110011565-1	2011-05-31	5 000,00 \$
SENTIENT EXECUTIVE GP III, LTD. (FOR THE GP OF SEN	RESSOURCES STRATECO INC.	20110011564-1	2011-05-31	800,00 \$

6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Nexient Learning Inc.

Interdit à Nexient Learning Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels, ses rapports de gestion annuels et ses attestations annuelles des exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2010 ainsi que ses états financiers intermédiaires, ses rapports de gestion intermédiaires et ses attestations intermédiaires pour les périodes terminées les 30 juin 2009 et 2010, 30 septembre 2009 et 2010 et 31 mars 2010 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 27 mai 2011.

Décision n°: 2011-FIIC-0131

Sofame Technologies Inc.

Interdit à Sofame Technologies Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers intermédiaires, son rapport de gestion intermédiaire et ses attestations intermédiaires de la période terminée le 31 mars 2011 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 1^{er} juin 2011.

Décision n°: 2011-FIIC-0135

6.5.2 Révocations d'interdiction

Sofame Technologies Inc.

Révoque la décision d'interdiction 2011-FIIC-0046, prononcée le 15 février 2011, limitée à Josh Costell, John Gocek, Robert Presser et Fahim Samaha d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Sofame Technologies Inc. parce qu'une interdiction d'opérations sur valeurs visant Sofame Technologies Inc., ses porteurs de titres, tous les courtiers en valeurs et leurs représentants, ainsi que toute personne a été prononcée le 1^{er} juin 2011.

Décision n°: 2011-FIIC-0136

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'actions canadiennes de valeur Standard Life	27 mai 2011	Québec
Fonds d'actions canadiennes de croissance Standard Life		- Colombie-Britannique
Fonds d'actions mondiales de valeur Standard Life (parts de séries A, E, Légende et O-1)		- Alberta
		- Saskatchewan
		- Manitoba
		- Ontario
		- Nouveau-Brunswick
		- Nouvelle-Écosse
		- Île-du-Prince-Édouard
		- Terre-Neuve et Labrador
		- Territoires du Nord-Ouest
		- Yukon
Fonds de revenu à taux variable O'Leary (parts de catégorie A et de catégorie U)	31 mai 2011	Québec
		- Colombie-Britannique
		- Alberta
		- Saskatchewan
		- Manitoba
		- Ontario
		- Nouveau-Brunswick
		- Nouvelle-Écosse
		- Île-du-Prince-Édouard
		- Terre-Neuve et Labrador
Société minière Aurvista	30 mai 2011	Québec
		- Colombie-Britannique
		- Alberta
		- Saskatchewan
		- Manitoba
		- Ontario
		- Nouveau-Brunswick
		- Nouvelle-Écosse
Brand Leaders Income Fund	31 mai 2011	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Canadian Capital Auto Receivables Asset Trust II	1 ^{er} juin 2011	Ontario
Coxe Global Agribusiness Income Fund	27 mai 2011	Ontario
Coxe Global Agribusiness Income Fund	1 ^{er} juin 2011	Ontario
ENERGY INDEXPLUS <i>Dividend Fund</i>	31 mai 2011	Alberta
Energy Plus Income Corp.	30 mai 2011	Ontario
Fonds de revenu mensuel Brandes Sionna	30 mai 2011	Ontario
Fonds dimensionnels	27 mai 2011	Colombie-Britannique
Fonds vecteur d'actions canadiennes DFA		
Fonds mondial prudent DF		
Fonds mondial équilibré DFA		
Fonds mondial d'actions DFA		
Fonds Front Street (Les)	27 mai 2011	Ontario
Front Street Global Opportunities Fund		
Front Street Growth and Income Fund (auparavant <i>Front Street Enhanced Yield Fund</i>)		
Fonds Placements Franklin Templeton	27 mai 2011	Ontario
Fonds de marchés frontaliers Templeton		
Catégorie de société de marchés frontaliers Templeton		
Fonds RBC	27 mai 2011	Ontario
Fonds mondial d'énergie RBC		
Fonds mondial de métaux précieux RBC		
Fonds mondial de ressources RBC		
Fonds SEI	27 mai 2011	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds à échéance cible 2015		
Fonds à échéance cible 2020		
Fonds à échéance cible 2025		
Fonds à échéance cible 2030		
Fonds à échéance cible 2040		
Fonds sur indice de réplication de fonds spéculatifs Morningstar Nexus	31 mai 2011	Ontario
Fortis Inc.	1 ^{er} juin 2011	Ontario
Front Street Value Fund	27 mai 2011	Ontario
Gamme de Fonds Quadrus	26 mai 2011	Ontario
Fonds Folio modéré		
Fonds Folio équilibré		
Fonds Folio prudent		
Fonds Folio accéléré		
Fonds Folio énergique		
Catégorie Société gestion de l'encaisse Quadrus		
Catégorie Société revenu fixe Quadrus		
Catégorie Société actions canadiennes Quadrus		
Catégorie Société valeur canadienne Sionna Quadrus		
Catégorie Société valeur américaine Eaton Vance Quadrus		
Catégorie Société titres spécialisés nord-américains Quadrus		
Catégorie Société actions américaines et internationales Quadrus		
Catégorie Société titres spécialisés américains et internationaux Quadrus		
Catégorie Société dividendes mondiaux Setanta Quadrus		
Fonds du marché monétaire Quadrus		
Fonds d'obligations de sociétés SGIGWL		
Fonds d'obligations canadiennes Gestion		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
des capitaux London		
Fonds de revenu fixe Laketon Quadrus		
Fonds de revenu diversifié Gestion des capitaux London		
Fonds de revenu plus Gestion des Capitaux London		
Fonds équilibré canadien Mackenzie Maxxum		
Catégorie Mackenzie Sentinelle Revenu stratégique		
Fonds de croissance canadien SGIGWL		
Fonds d'actions canadiennes diversifié Gestion des capitaux London		
Fonds de dividendes canadiens Gestion des capitaux London		
Fonds Focus Canada Mackenzie		
Fonds de dividendes Mackenzie Maxxum		
Fonds de croissance d'actions canadiennes Mackenzie Maxxum		
Fonds de croissance d'actions canadiennes AIM Quadrus		
Fonds de valeur américain Gestion des capitaux London		
Catégorie Mackenzie Universal Américain de croissance		
Fonds croissance maximale États-Unis Mackenzie Universal		
Fonds de sociétés nord-américaines à moyenne capitalisation SGIGWL		
Catégorie Mackenzie Focus Extrême-Orient		
Catégorie Mackenzie Ivy Européen		
Catégorie Mackenzie Universal Marchés émergents		
Fonds de croissance mondiale Mackenzie Universal		
Fonds international d'actions Templeton Quadrus		
Fonds d'actions mondiales Trimark Quadrus		
Fonds immobilier mondial Gestion des		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
capitaux London		
Fonds de ressources canadiennes Mackenzie Universal		
Fonds de métaux précieux Mackenzie Universal		
Great-West Lifeco Inc.	31 mai 2011	Manitoba
Groupe de Fonds Nordouest	31 mai 2011	Ontario
Credential EnRich Income Pool		
Primaris Retail Real Estate Investment Trust	27 mai 2011	Ontario
Sprott SFIF Trust	31 mai 2011	Ontario
Sprott Strategic Fixed Income Fund	31 mai 2011	Ontario
Walton Edgemont Development Corporation	31 mai 2011	Alberta

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fiducie PPI	27 mai 2011	Québec
Fonds Clic objectif 2015 IA Clarington	30 mai 2011	Québec
Fonds Clic objectif 2020 IA Clarington		- Colombie-Britannique
Fonds Clic objectif 2025 IA Clarington		- Alberta
Fonds Clic objectif 2030 IA Clarington		- Saskatchewan
		- Manitoba
		- Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
(parts de séries A et F)		<ul style="list-style-type: none"> - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fonds de marché monétaire Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et Conseillers)	30 mai 2011	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta
Fonds de liquidités corporatives Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		<ul style="list-style-type: none"> - Saskatchewan - Manitoba - Ontario
Fonds de gestion de trésorerie Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		<ul style="list-style-type: none"> - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard
Fonds de marché monétaire américain Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		<ul style="list-style-type: none"> - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fonds de revenu canadien à court terme Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et R)		
Fonds d'hypothèques Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F et O)		
Fonds d'obligations Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, O et R)		
Fonds de revenu Altamira (parts de série Investisseurs)		
Fonds d'obligations à long terme Altamira (parts de séries Investisseurs, Conseillers et R)		
Fonds de dividendes Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O et R)		
Fonds d'obligations mondiales Altamira (parts de séries Investisseurs, Conseillers et O)		
Fonds d'obligations corporatives Altamira (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F et O)		
Fonds d'obligations à rendement élevé Altamira		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
(parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O et R)		
Fonds Omega actions privilégiées (parts de séries Conseillers, F et O)		
Fonds de revenu mensuel Prudent Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et R)		
Fonds de revenu mensuel Conservateur Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et R)		
Fonds de revenu mensuel Pondéré Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et R)		
Fonds de revenu mensuel Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F et R)		
Fonds de revenu mensuel Élevé Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et R)		
Fonds de revenu mensuel Actions Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et R)		
Fonds diversifié Prudent Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		
Fonds diversifié Conservateur Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		
Fonds diversifié Pondéré Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		
Fonds diversifié Équilibré Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		
Fonds diversifié Croissance Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		
Fonds de dividendes Altamira inc. (parts de série Investisseurs)		
Fonds de répartition tactique d'actifs Altamira (parts de série Investisseurs)		
Fonds Omega dividendes élevés (parts de séries Conseillers, F, O et R)		
Fonds d'actions canadiennes Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers et		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
O) Fonds Omega actions canadiennes (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F et R)		
Fonds d'actions canadiennes de croissance Altamira (parts de séries Investisseurs, Conseillers, O et R)		
Société d'investissement AltaFund (actions de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds d'opportunités canadiennes Banque Nationale (parts de séries Investisseurs Conseillers, F et O)		
Fonds petite capitalisation Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O et R)		
Fonds croissance Québec Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds d'actions mondiales Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers et O)		
Fonds Omega actions mondiales (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds Omega opportunités mondiales (parts de séries Conseillers et F)		
Fonds Omega Consensus actions américaines (parts de séries Conseillers, F, O et R)		
Fonds d'actions américaines Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds Omega Consensus actions internationales (parts de séries Conseillers, F, O et R)		
Fonds d'actions européennes Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds Asie-Pacifique Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds d'occasions d'affaires japonaises Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds Omega marchés émergents		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
(parts de séries Investisseurs, Conseillers et R) Fonds mondial de petites sociétés Altamira (parts de séries Investisseurs, Conseillers et R) Catégorie rendement stratégique Banque Nationale de Corporation Fonds Banque Nationale (actions de séries Investisseurs, Conseillers, Institutionnelle et M) Fonds ressources Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers) Fonds énergétique Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers) Fonds de métaux précieux et de métaux stratégiques Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers) Fonds Science et technologie Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers) Fonds sciences de la santé Altamira (parts de séries Investisseurs et Conseillers) Fonds indiciel canadien Altamira (parts de séries Investisseurs, O et R) Fonds indiciel américain Altamira (parts de séries Investisseurs et O) Fonds indiciel américain neutre en devises Altamira (parts de séries Investisseurs et R) Fonds indiciel international Altamira (parts de séries Investisseurs et O) Fonds indiciel international neutre en devises Altamira (parts de séries Investisseurs et R)		
Anderson Energy Ltd.	1 ^{er} juin 2011	Alberta
Connor, Clark & Lunn Conservative Income & Growth Fund <i>(auparavant Connor, Clark & Lunn PRINTS Trust)</i>	27 mai 2011	Ontario
Equitorial Capital Corp.	31 mai 2011	Colombie-Britannique
Fiducie CHRIF	26 mai 2011	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fiducie de placement immobilier Dundee	31 mai 2011	Ontario
Fonds canadien à haut rendement Focus	26 mai 2011	Ontario
Fonds d'occasions de revenu stratégique Manuvie	30 mai 2011	Ontario
Fonds de prêts privilégiés à taux variable d'ING	27 mai 2011	Ontario
Fonds imaxx Eagon	31 mai 2011	Ontario
Fonds du marché monétaire imaxx		
Fonds d'obligations canadiennes imaxx		
Fonds canadien à versement fixe imaxx		
Fonds d'actions canadiennes de croissance imaxx		
Fonds d'actions canadiennes de valeur imaxx		
Fonds canadien équilibré imaxx		
Fonds canadien de dividendes imaxx		
Fonds canadien de petites capitalisations imaxx		
Fonds d'actions américaines de croissance imaxx		
Fonds d'actions américaines de valeur imaxx		
Fonds d'actions mondiales de valeur imaxx		
Fonds d'actions mondiales de croissance imaxx		
Portfeuille Prudence TOP imaxx		
Portfeuille de revenu TOP imaxx		
Portfeuille équilibré TOP imaxx		
Portfeuille de croissance TOP imaxx		
Portfeuille de croissance audacieuse TOP imaxx		
Groupe de Fonds Sentry	Ontario	30 mai 2011
Catégorie de revenu canadien Sentry		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de revenu canadien Sentry Catégorie de ressources canadiennes Sentry Fonds de revenu équilibré prudent Sentry Fonds de revenu diversifié Sentry Catégorie diversifiée à rendement total Sentry Fonds diversifié à rendement total Sentry Fonds de croissance et de revenu énergétique Sentry Fonds de croissance et de revenu Sentry Fonds d'infrastructures Sentry Catégorie du domaine minier Sentry Catégorie du marché monétaire Sentry Fonds du marché monétaire Sentry Catégorie de croissance de métaux précieux Sentry Fonds de croissance de métaux précieux Sentry Fonds de placement immobilier Sentry Fonds de revenu à petite/moyenne capitalisation Sentry Catégorie d'obligations tactique à rendement en capital Sentry Fonds d'obligations tactique Sentry Fonds de croissance et de revenu américain Sentry	26 mai 2011	Ontario
JovFunds Fonds d'obligations Jov Fonds de dividendes Leon Frazer Jov Fonds d'actions privilégiées Leon Frazer Jov Portefeuille prudent FNB Jov ((auparavant, Portefeuille prudent tactique Jov Fiera) Portefeuille de revenu et de croissance FNB Jov (auparavant, Portefeuille équilibré tactique Jov Fiera) Portefeuille de croissance FNB Jov		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
(auparavant, Portefeuille de croissance tactique Jov Fiera)		
Manulife Strategic Income Trust	30 mai 2011	Ontario
SMC Man AHL Alpha Fund	27 mai 2011	Ontario
Société en commandite de ressources CMP 2011 II	27 mai 2011	Ontario
Student Transportation Inc.	1 ^{er} juin 2011	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Portefeuille de croissance maximum Tacticiel Invesco	1 ^{er} juin 2011	Ontario
Fonds commun de placement FrontierAlt	30 mai 2011	Ontario
Fonds catégorie capital de ressources BlackBridge (auparavant Fonds catégorie capital de ressources frontierAlt)		
Fonds obligations d'occasions BlackBridge (auparavant Fonds obligations d'occasions frontierAlt)		
Fonds communs Manuvie	27 mai 2011	Ontario
Fonds des marchés émergents Manuvie		
Catégorie d'occasions canadiennes Manuvie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie d'occasions mondiales Manuvie		
Catégorie d'occasions de rendement Manuvie		
Catégorie à revenu mensuel élevé Manuvie		
Catégorie de placement international Manuvie		
Catégorie de revenu stratégique Manuvie		
Catégorie d'obligations structurées Manuvie		
Catégorie de rendements totaux Manuvie		
Fonds Invesco Trimark	1 ^{er} juin 2011	Ontario
Portefeuille privé d'obligations canadiennes Trimark		
Portefeuille privé de revenu mensuel Trimark		
Portefeuille privé mondial équilibré Trimark)		
Portefeuille privé d'actions canadiennes Invesco		
Portefeuille privé d'actions canadiennes de croissance Invesco		
<i>(auparavant Portefeuille privé d'actions canadiennes de croissance AIM)</i>		
Portefeuille privé d'actions américaines Trimark		
Portefeuille privé d'actions mondiales Trimark		
Portefeuille privé d'actions mondiales de moyenne capitalisation Trimark		
Portefeuille privé d'actions EAEO Trimark		
Portefeuille privé d'actions EAEO de croissance Invesco		
<i>(auparavant Portefeuille privé d'actions EAEO de croissance AIM)</i>		
Portefeuille privé mondial équilibré Trimark – Devises neutres		
Portefeuille privé d'actions américaines Trimark – Devises neutres		
Portefeuille privé d'actions mondiales		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Trimark – Devises neutres		
Fonds Matrix	26 mai 2011	Colombie-Britannique
Fonds de dividendes et de revenu Matrix		
Fonds de croissance canadien Matrix		
Fonds d'actions internationales Matrix		
Fonds de petites sociétés Matrix		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BAC Canada Finance Company (auparavant, Merrill Lynch Canada Finance Company)	20 mai 2011	28 septembre 2009
BAC Canada Finance Company (auparavant, Merrill Lynch Canada Finance Company)	25 mai 2011	28 septembre 2009
TransGlobe Apartment Real Estate Investment Trust	24 mai 2011	11 mai 2011

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Leisure Canada Inc.

Vu le placement de droits à être effectué par Leisure Canada Inc. (l'« émetteur ») en vertu de la notice d'offre dont le projet a été initialement déposé le 25 mai 2011 (la « notice d'offre ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »);

Vu le dépôt par l'émetteur en date du 11 avril 2011, de l'avis prévu à l'article 2.1a) du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (le « Règlement 45-106 »);

Vu la lettre d'opposition émise par l'Autorité en date du 13 avril 2011 relativement au placement prévu à la notice d'offre;

Vu le respect par l'émetteur des conditions prévues à l'article 2.1 du Règlement 45-106;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c.A-33.2.

En conséquence, l'Autorité accepte les renseignements fournis par l'émetteur relativement au placement de 166 076 154 droits de souscription permettant la souscription de 41 519 539 actions ordinaires, tel que prévu à la notice d'offre.

Fait à Montréal, le 26 mai 2011.

Patrick Théorêt
Chef du Service du financement des sociétés

Numéro de projet Sédar : 1728014

Décision n°: 2011-FS-0100

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
AfterCad Software Inc.	2011-04-15	100 000 actions ordinaires	25 000 \$	1	0	2.3
Banque de Montréal	2011-05-16	billets	9 703 000 \$	1	0	2.3
Bell Copper Corporation	2011-05-06	16 200 000 actions ordinaires et 16 200 000 bons de souscription	3 240 000 \$	2	36	2.3 / 2.5
Bellhaven Copper & Gold Inc.	2011-05-19	9 100 000 unités	5 005 000 \$	1	10	2.3
BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V.	2011-05-06	82 certificats	92 745 \$	1	1	2.3
Cadillac Fairview Finance Trust	2011-05-09	débetures	600 000 000 \$	9	30	2.3
Centene Corporation	2011-05-17	billets	1 465 950 \$	1	0	2.3
Edleun Group, Inc.	2011-05-10	22 730 000 actions ordinaires de catégorie A	25 003 000 \$	10	47	2.3
Emergency Medical Services Corporation	2011-05-13	billets	7 767 200 \$	1	5	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Envoy Capital Group Inc.	2011-05-13	intérêts dans un prêt	4 150 000 \$	1	7	2.3
Exploration Diamond Frank inc.	2011-05-11	300 000 actions ordinaires	45 000 \$	1	0	2.13
Exploration Fieldex Inc.	2011-05-16	50 000 actions ordinaires	5 250 \$	1	0	2.13
Exploration Knick inc.	2011-05-16	50 000 actions ordinaires	8 000 \$	1	0	2.13
Glen Eagle Resources Inc.	2011-05-16	2 000 000 d'actions ordinaires accréditives	800 000 \$	41	3	2.3
Goldbrook Ventures Inc.	2011-05-16	26 000 000 unités	3 900 000 \$	1	23	2.3
Holding Clé d'Or inc.	2011-05-13	5 500 000 actions ordinaires	825 000 \$	2	0	2.13
Iconix Brand Group, Inc.	2011-05-17	billets	2 931 900 \$	1	3	2.3
Jig-A-Monde Inc.	2011-02-11 et 2011-02-12	débtentures	1 100 000 \$	0	7	2.3
Jig-A-Monde Inc.	2011-02-25 2011-03-02 et 2011-03-07	débtentures	780 000 \$	0	12	2.3
Jig-A-Monde Inc.	2011-03-09 2011-03-10 et 2011-03-14	débtentures	70 000 \$	1	2	2.3
Kokomo Enterprises Inc.	2011-05-10	100 000 unités	10 000 \$	1	0	2.5
Les Métaux Focus Inc.	2011-05-12	20 000 000 d'unités	20 000 000 \$	6	36	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Les Ressources Threegold Inc.	2011-05-11	3 500 000 unités	1 050 000 \$	0	13	2.3
Lower Mattagami Energy Limited Partnership	2011-05-17	obligations	475 000 000 \$	14	37	2.3
Neovia Financial Plc	2011-01-31	5 367 378 actions ordinaires et 1 bon de souscription	2 484 750 \$	1	0	2.12
Noveko International Inc.	2011-04-29	850 148 unités	595 104 \$	8	1	2.3 / 2.5
Renaissance Repair and Supply Ltd.	2011-05-10	57 500 unités	345 000 \$	2	7	2.3
Replicor Inc.	2011-05-18	286 000 actions ordinaires catégorie A	286 000 \$	5	2	2.3
Ressources Géoméga Inc.	2011-05-18	1 525 000 actions ordinaires	5 078 250 \$	0	1	2.13
Ressources Pershimco Inc.	2011-04-13	200 000 actions ordinaires	80 000 \$	1	1	2.13
Ressources Pershimco Inc.	2011-05-12	6 000 000 d'actions ordinaires catégorie A	3 000 000 \$	1	0	2.3 / 2.10
Ryan Gold Inc.	2011-05-12	15 000 000 d'unités, 9 900 000 actions accréditives et 800 000 actions ordinaires	53 875 000 \$	2	94	2.3 / 2.10 / 2.24
Silver Bear Resources Inc.	2011-05-11	6 250 000 actions	5 000 000 \$	2	25	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
		ordinaires				
Société d'épargne des autochtones du Canada	2011-05-20 2011-05-24 et 2011-05-26	427 obligations	427 000 \$	3	0	2.9
Speedy Cash Intermediate Holdings Corp.	2011-05-12	billets	19 400 000 \$	1	6	2.3
Stellar Pacific Ventures Inc.	2011-05-13	6 860 000 unités	686 000 \$	45	2	2.3
Walton Silver Crossing Investment Corporation	2011-05-13	59 786 actions ordinaires catégorie B	597 860 \$	1	24	2.3 / 2.9

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le

choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.7 RÉGIME DE L'AUTORITÉ PRINCIPALE (RÈGLEMENT 11-101)

La section 6.7 du Bulletin ne contient désormais plus d'information vu l'entrée en vigueur du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Evergreen Resources Holdings (BVI) Ltd. (filiale indirecte d'Evergreen Industries Group)

(MagIndustries Corp.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 17 mai 2011 concernant l'offre publique d'achat d'Evergreen Resources Holdings (BVI) Ltd. (filiale indirecte d'Evergreen Industries Group) sur la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MagIndustries Corp. au prix de 0,25 \$ l'action ordinaire au comptant.

L'offre expire le 18 juillet 2011, 20 h 00 (heure de Toronto), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet Sédar: 1748206

Décision n°: 2011-FS-0101

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

NuLoch Resources Inc.

En conséquence, l'Autorité révoque l'état d'émetteur assujetti de NuLoch Resources Inc.

La présente décision prend effet à la date de décision de l'autorité principale.

Décision n°: 2011-FIIC-0125

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

DÉCISION N°2011-PDG-0072**Décision générale relative à la dispense de l'obligation de transmission des rapports financiers intermédiaires, des états financiers, des rapports de gestion et des rapports de la direction sur le rendement du fonds en cas d'interruption des services postaux réguliers**

Vu les articles 4.6 et 5.6 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 ») qui prévoient l'obligation pour un émetteur assujéti d'envoyer aux porteurs inscrits ou aux propriétaires véritables de ses titres, à l'exception des porteurs de titres de créance, qui en font la demande, un exemplaire des états financiers annuels et du rapport de gestion annuel ou un exemplaire des rapports financiers intermédiaires ou des états financiers intermédiaires et des rapports de gestion intermédiaires, ou des deux (l'« obligation de transmission des états financiers et des rapports de gestion »);

Vu la partie 5 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 ») qui prévoit l'obligation pour un fonds d'investissement d'envoyer, le cas échéant, à ses porteurs un exemplaire des états financiers annuels ou intermédiaires et du rapport annuel ou intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, sauf si un fonds d'investissement a demandé des instructions permanentes ou annuelles en conformité avec les articles 5.2 et 5.3 du Règlement 81-106 et envoie ces documents conformément à ces instructions (l'« obligation de transmission des états financiers et des rapports de la direction sur le rendement du fonds »);

Vu le pouvoir de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), prévu à l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »), de dispenser aux conditions qu'elle détermine, une personne ou un groupe de personnes de tout ou partie des obligations prévues par les titres deuxième à sixième de la Loi ou par règlement, lorsqu'elle estime que cette dispense ne porte pas atteinte à la protection des épargnants;

Vu la situation actuelle qui oppose les employés de Postes Canada à leur employeur;

Vu la possibilité d'une interruption des services postaux réguliers;

Vu la recommandation du Surintendant des marchés de valeurs;

En conséquence :

L'Autorité dispense l'émetteur assujéti, en cas d'interruption des services postaux réguliers, de l'obligation de transmission des états financiers et des rapports de gestion, aux conditions suivantes :

- a) L'émetteur assujéti se conforme aux obligations de dépôt de ses rapports financiers intermédiaires, ses états financiers intermédiaires ou annuels et ses rapports de gestion correspondants, le cas échéant, en conformité avec les parties 4 et 5 du Règlement 51-102;
- b) L'émetteur assujéti publie et dépose un communiqué indiquant :
 - i) que ses rapports financiers intermédiaires, ses états financiers intermédiaires ou annuels et ses rapports de gestion intermédiaires ou annuels, le cas échéant, ont été déposés électroniquement et sont affichés sur le site web SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com;

- ii) qu'un exemplaire des rapports financiers intermédiaires, des états financiers intermédiaires ou annuels, et des rapports de gestion correspondants, le cas échéant, sera envoyé à chaque porteur qui en fera la demande;
 - iii) les coordonnées de la personne-ressource qu'un porteur de titres doit contacter pour obtenir les documents indiqués au sous-paragraphe ii) ou toute information nécessaire à cette fin;
- c) L'émetteur assujetti se conforme à l'obligation de transmission des états financiers et des rapports de gestion prévue au Règlement 51-102 aussitôt que possible et, dans tous les cas, dans les dix jours suivant la fin de l'interruption des services postaux réguliers, sauf si l'émetteur assujetti a pris les dispositions nécessaires pour transmettre les documents par d'autres moyens à la demande du porteur de titres.

L'Autorité dispense un fonds d'investissement, en cas d'interruption des services postaux réguliers, de l'obligation de transmission des états financiers et des rapports de la direction sur le rendement du fonds, aux conditions suivantes :

- a) Le fonds d'investissement se conforme aux obligations de dépôt de ses états financiers intermédiaires ou annuels et de ses rapports intermédiaires ou annuels de la direction sur le rendement du fonds, le cas échéant, en conformité avec les parties 2 et 4 du Règlement 81-106;
- b) Le fonds d'investissement publie et dépose un communiqué indiquant:
 - i) que ses états financiers intermédiaires ou annuels et ses rapports intermédiaires ou annuels de la direction sur le rendement du fonds, le cas échéant, ont été déposés électroniquement et sont affichés sur le site web SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com;
 - ii) qu'un exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels, et des rapports intermédiaires ou annuels de la direction sur le rendement du fonds, le cas échéant, sera envoyé à chaque porteur qui en fera la demande;
 - iii) les coordonnées de la personne-ressource qu'un porteur de titres doit contacter pour obtenir les documents indiqués au sous-paragraphe ii) ou toute information nécessaire à cette fin;
- c) Le fonds d'investissement se conforme à l'obligation de transmission des états financiers et des rapports de la direction sur le rendement du fonds prévue au Règlement 81-106 aussitôt que possible et, dans tous les cas, dans les dix jours suivant la fin de l'interruption des services postaux réguliers, sauf si le fonds d'investissement a pris les dispositions nécessaires pour transmettre les documents par d'autres moyens à la demande du porteur de titres.

Cette dispense ne vise aucunement les obligations qu'ont les émetteurs assujettis et les fonds d'investissement de déposer des documents auprès de l'Autorité et de publier leurs résultats.

La décision prendra effet le jour de l'interruption des services postaux réguliers et cessera automatiquement lorsque ces services seront rétablis.

Fait le 1^{er} juin 2011.

Mario Albert
Président-directeur général

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
A&W REVENUE ROYALTIES INCOME FUND	2011-03-27
ADEPTRON TECHNOLOGIES CORPORATION	2011-03-31
ADVANTEX MARKETING INTERNATIONAL INC.	2011-03-31
ALARIS ROYALTY CORP.	2011-03-31
ALLIED PROPERTIES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2011-03-31
AMERICAN RESOURCE CORPORATION LIMITED	2011-03-31
BAM SPLIT CORP.	2011-03-31
BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE	2011-04-30
BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE (LA)	2011-04-30
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2011-04-30
BANQUE ROYALE DU CANADA	2011-04-30
BANQUE TORONTO-DOMINION (LA)	2011-04-30
BIOTONIX (2010) INC.	2011-03-31
BMO CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE AMERICAINE D'ACTIONS (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE ASIATIQUE DE CROISSANCE ET DE REVENU (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE CANADIENNE D'ACTIONS A GRANDE CAPITALISATION (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE CHINE ELARGIE (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE DIVIDENDES (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE ENTREPRISE (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE ETAPE 2017 (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE ETAPE 2020 (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE ETAPE 2025 (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE ETAPE 2030 (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE ETAPE 2035 (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE ETAPE 2040 (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE FNB CANADIEN GESTION TACTIQUE (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE FNB MONDIAL GESTION TACTIQUE (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE MARCHES EMERGENTS (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE MONDIALE A PETITE CAPITALISATION (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE MONDIALE D'ACTIONS (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE MONDIALE DE DIVIDENDES (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE MONDIALE DE RENDEMENT ABSOLU (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE MONDIALE ENERGIE (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE MONDIALE TECHNOLOGIE (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE PERSPECTIVES DURABLES (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE DYNAMIQUE (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE PORTEFEUILLE FNB EQUILIBRE (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE PORTEFEUILLE FNB SECURITE (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE PROTECTION DU CLIMAT (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE RESSOURCES (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE REVENU A COURT TERME (#5402)	2011-03-31
BMO CATEGORIE VALEUR INTERNATIONALE (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS AMERICAIN DE CROISSANCE (#5402)	2011-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
BMO FONDS AMERICAIN DE REVENU MENSUEL EN DOLLARS US (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS AMERICAIN SPECIAL D'ACTIONS (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS D'ACTIONS (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS D'ACTIONS AMERICAINES (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS D'OBLIGATIONS (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS D'OBLIGATIONS AMERICAINES A RENDEMENT ELEVE (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES STRATEGIQUES (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS DE BONS DU TRESOR (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS DE DIVIDENDES (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS DE DIVIDENDES NORD AMERICAINS (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS DE L'ALLOCATION DE L'ACTIF (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS DE METAUX PRECIEUX (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS DE RESSOURCES (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS DE REVENU MENSUEL (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS DES MARCHES EN DEVELOPPEMENT (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS DU MARCHE MONETAIRE (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS DU MARCHE MONETAIRE CANADIEN (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS DU MARCHE MONETAIRE EN DOLLARS US (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS ETAPE PLUS 2015 (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS ETAPE PLUS 2017 (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS ETAPE PLUS 2020 (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS ETAPE PLUS 2022 (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS ETAPE PLUS 2025 (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS ETAPE PLUS 2026 (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS ETAPE PLUS 2030 (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS EUROPEEN (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS FNB D'ACTIONS AMERICAINES (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS FNB D'ACTIONS CANADIENNES (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS FNB D'ACTIONS INTERNATIONALES (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS HYPOTHECAIRE ET DE REVENU A COURT TERME (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS INDICE-ACTIONS EN DOLLARS US (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS JAPONAIS (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS MONDIAL DE REVENU MENSUEL (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS MONDIAL SCIENCE ET TECHNOLOGIE (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS PRESTIGE DU MARCHE MONETAIRE (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS SPECIAL D'ACTIONS (#5402)	2011-03-31
BMO FONDS UNIVERSEL D'OBLIGATIONS (#5402)	2011-03-31
BMO PORTEFEUILLE CROISSANCE CATEGORIESELECT (#5402)	2011-03-31
BMO PORTEFEUILLE CROISSANCE DYNAMIQUE CATEGORIESELECT (#5402)	2011-03-31
BMO PORTEFEUILLE CROISSANCE DYNAMIQUE FONDSELECT (#5402)	2011-03-31
BMO PORTEFEUILLE CROISSANCE FONDSELECT (#5402)	2011-03-31
BMO PORTEFEUILLE DIVERSIFIE DE REVENU (#5402)	2011-03-31
BMO PORTEFEUILLE EQUILIBRE CATEGORIESELECT (#5402)	2011-03-31
BMO PORTEFEUILLE EQUILIBRE FONDSELECT (#5402)	2011-03-31
BMO PORTEFEUILLE SECURITE CATEGORIESELECT (#5402)	2011-03-31
BMO PORTEFEUILLE SECURITE FONDSELECT (#5402)	2011-03-31
BOMBARDIER INC.	2011-04-30
BROOKFIELD INFRASTRUCTURE PARTNERS L.P.	2011-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
BROWNSTONE ENERGY INC.	2011-03-31
CANADIAN CAPITAL AUTO RECEIVABLES ASSET TRUST II	2011-03-31
CANADIAN CAPITAL AUTO RECEIVABLES ASSET TRUST III	2011-03-31
CANADIAN SWIFT MASTER AUTO RECEIVABLES TRUST	2011-03-31
CARPINCHO CAPITAL CORP.	2011-03-31
CASCADES INC.	2011-03-31
CAT. DE TITRES INTERNATIONAUX AGF - GR. MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2011-03-31
CAT. MONDIALE RESSOURCES AGF - GROUPE MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2011-03-31
CAT.CANADIENNE DE DIVIDENDES DE GR.CAP. AGF-GR.MONDIAL AVANT. FISCAL AGF (#4835)	2011-03-31
CAT.D'ACTIONS IMMOBILIERES MONDIALES AGF GR.MONDIAL AVANT.FISCAL AGF LTEE (#4835)	2011-03-31
CAT.TITRES AMERICAINS A RISQUE GERE AGF GR.MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF (#4835)	2011-03-31
CATEGORIE CANADA AGF- GROUPE MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LIMITEE (#4835)	2011-03-31
CATEGORIE CANADIENNE ACTIONS DE CROISSANCE AGF (#4835)	2011-03-31
CATEGORIE CANADIENNE RESSOURCES AGF (#4835)	2011-03-31
CATEGORIE CROISSANCE AMERICAINE AGF- GR. MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2011-03-31
CATEGORIE CROISSANCE ASIATIQUE AGF - GR. MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2011-03-31
CATEGORIE D'ACTIONS EUROPEENNES AGF -GR. MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2011-03-31
CATEGORIE D'ACTIONS MONDIALE AGF - GR. MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2011-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE COURT TERME NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE CROISSANCE ET REVENU NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE D'ACTIONS AMERICAINES NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE D'ACTIONS CANADIENNES NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE D'ACTIONS MONDIALES NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE DE DIVIDENDES CANADIENS NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE EAE0 NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE SPECIALISEE D'ACTIONS NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE SPECIALISEE D'INNOVATION NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
CATEGORIE DIRECTION CHINE AGF - GROUPE MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2011-03-31
CATEGORIE JAPON AGF - GROUPE MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LIMITEE (#4835)	2011-03-31
CATEGORIE MARCHES EN EMERGENCE AGF- GR. MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2011-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE D'ACTIONS AMERICAINES HARMONY (#13908)	2011-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CATEGORIE PORTEFEUILLE D'ACTIONN CANADIENNES HARMONY (#13908)	2011-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE D'ACTIONN ETRANGERES HARMONY (#13908)	2011-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE ELEMENTS CONSERVATEUR AGF (#4835)	2011-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE ELEMENTS CROISSANCE AGF (#4835)	2011-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE ELEMENTS EQUILIBRE AGF (#4835)	2011-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE ELEMENTS MONDIAL AGF (#4835)	2011-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE NON TRADITIONNEL HARMONY (#13908)	2011-03-31
CATEGORIE REVENU A COURT TERME AGF - GR. MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2011-03-31
CATEGORIE SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBREE HARMONY (#13908)	2011-03-31
CATEGORIE SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE HARMONY (#13908)	2011-03-31
CATEGORIE SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE HARMONY (#13908)	2011-03-31
CATEGORIE SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE PLUS HARMONY (#13908)	2011-03-31
CATEGORIE TITRES CANADIENS AGF - GROUPE MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2011-03-31
CATEGORIE VALEUR MONDIALE AGF - GROUPE MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2011-03-31
CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND	2011-03-31
CHIP MORTGAGE TRUST (#20471)	2011-03-31
CHORUS AVIATION INC.	2011-03-31
CITADEL GOLD MINES INC.	2011-03-31
CLARKE INC.	2011-03-31
CLEARWATER SEAFOODS INCOME FUND	2011-04-02
COMPTE AGF DE MARCHE MONETAIRE AMERICAIN (#4835)	2011-03-31
CORPORATION DE SECURITE GARDA WORLD	2011-04-30
CORPORATION MINIERE ROCMEC INC.	2011-03-31
CORPORATION NORTEL NETWORKS LIMITEE	2011-03-31
CREDIT JOHN DEERE INC.	2011-04-30
DUNDEEWEALTH INC.	2011-03-31
EASYHOME LTD.	2011-03-31
ENTREPRISES MINIERES GLOBEX INC.	2011-03-31
EPIC DATA INTERNATIONAL INC.	2011-03-31
ERGORECHERCHE LTEE.	2011-03-31
EXPLORATION DIAMOND FRANK INC.	2011-03-31
EXPLORATION DIOS INC.	2011-03-31
EXPLORATION NEMASKA INC.	2011-03-31
EXPLORATIONS NAMEX INC.	2011-03-31
FIDUCIE D'ACTIFS BNC	2011-04-30
FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRES BANQUE SCOTIA	2011-04-30
FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRES RBC	2011-04-30
FIDUCIE DE CAPITAL BANQUE SCOTIA	2011-04-30
FIDUCIE DE CAPITAL BNC	2011-04-30
FIDUCIE DE CAPITAL CIBC	2011-04-30
FIDUCIE DE CAPITAL RBC	2011-04-30
FIDUCIE DE CAPITAL RBC II	2011-04-30
FIDUCIE DE CAPITAL TD II	2011-04-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FIDUCIE DE CAPITAL TD III	2011-04-30
FIDUCIE DE CAPITAL TD IV	2011-04-30
FIDUCIE DE CATEGORIE 1 (TIER 1) BANQUE SCOTIA	2011-04-30
FIDUCIE FALCON	2011-03-31
FIDUCIE OBA (30734)	2011-03-31
FIDUCIE POUR L'EDUCATION DES ENFANTS DU CANADA (LA)	2011-03-31
FOND BRIC EXCEL (#15851)	2011-03-31
FONDATION DE PLACEMENT IFL (CANADA) LIMITEE (LA)	2011-03-31
FONDS AGF D'ACTIONS DE CROISSANCE CANADIENNES (# 4835)	2011-03-31
FONDS AGF D'OBLIGATIONS CANADIENNES (#4835)	2011-03-31
FONDS AGF DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN (#4835)	2011-03-31
FONDS AMÉRIQUE LATINE EXCEL (#15851)	2011-03-31
FONDS CANADA AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES DE GRANDES CAPITALISATIONS AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS CANADIEN DE PETITES CAPITALISATIONS AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS CANADIEN DE REPARTITION DE L'ACTIF AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS CANADIEN VALEUR AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS CATEGORIE CAPITAL DE RESSOURCES BLACKBRIDGE (#13182)	2011-03-31
FONDS CHINDE EXCEL (#15851)	2011-03-31
FONDS CHINE EXCEL (#15851)	2011-03-31
FONDS CROISSANCE ET REVENU NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
FONDS CROISSANCE ETHIQUE (#10215)	2011-03-31
FONDS D'ACHATS PERIODIQUES AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES TOUTES CAPITALISATIONS AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS D'ACTIONS EUROPEENNES AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS D'ACTIONS IMMOBILIERES MONDIALES AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES ETHIQUE (#10215)	2011-03-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES ETHIQUE (#10215)	2011-03-31
FONDS D'ACTIONS MONDIALES NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES A RENDEMENT ELEVE AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES PNE (#10215)	2011-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE CATEGORIE INVESTISSEMENT BUILD AMERICA (30761)	2011-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS DES MARCHES EMERGENTS AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS INFLATION PLUS AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIAL A RENDEMENT ELEVE AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES AGREGEES AGF (# 4835)	2011-03-31
FONDS DE CROISSANCE ACTIVE AMERICAINE AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAINE AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS DE CROISSANCE ASIATIQUE AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS ETHIQUE (#10215)	2011-03-31
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
FONDS DE DIVIDENDES MONDIAL ETHIQUE (#10215)	2011-03-31
FONDS DE MARCHES EN EMERGENCE AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS DE METAUX PRECIEUX AGF (#4835)	2011-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS DE RESSOURCES CANADIENNES AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS DE RESSOURCES MONDIALES AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS DE REVENU ELEVE ME EXCEL (#15851)	2011-03-31
FONDS DE REVENU EN CAPITAL ME EXCEL (#15851)	2011-03-31
FONDS DE REVENU ET DE CROISSANCE EXCEL (#15851)	2011-03-31
FONDS DE TITRES AMERICAINS A RISQUE GERE AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS DE TITRES CANADIENS AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS DES MARCHES EMERGENTS EXCEL (#15851)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS ACTIONS AMERICAINES CROISSANCE (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS ACTIONS AMERICAINES VALEUR (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS ACTIONS CANADIENNES CROISSANCE (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS ACTIONS CANADIENNES VALEUR (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS ACTIONS MONDIALES PETITE CAPITALISATION (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS ACTIONS MONDIALES TOUTE CAPITALISATION (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS ACTIONS OUTRE-MER CROISSANCE (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS ACTIONS OUTRE-MER VALEUR (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS CROISSANCE DE DIVIDENDES (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS ENVIRONNEMENT (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS EQUILIBRE CANADIEN (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS EQUILIBRE QUEBEC (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS IMMOBILIER MONDIAL (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS MARCHE MONETAIRE (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS MARCHES EMERGENTS (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS MONDIAL DE DIVIDENDES (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS OPPORTUNITES (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS A RENDEMENT EN CAPITAL (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS CANADIENNES (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS PLACEMENTS COMPLEMENTAIRES (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS REVENU COURT TERME (#3109)	2011-03-31
FONDS DESJARDINS REVENU DE DIVIDENDES (#3109)	2011-03-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE EXCEL (#15851)	2011-03-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE PNE (#10215)	2011-03-31
FONDS EAEO NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
FONDS EQUILIBRE DES MARCHES EMERGENTS AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS EQUILIBRE ETHIQUE (#10215)	2011-03-31
FONDS EQUILIBRE EXCLUSIVEMENT CANADIEN AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS EQUILIBRE TRADITIONNEL AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS EUROPE EN EMERGENCE EXCEL (#15851)	2011-03-31
FONDS INDE EXCEL (#15851)	2011-03-31
FONDS INTERNATIONAL DE TITRES ACTIFS AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS JAPON AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS MONDIAL EQUILIBRE AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS MULTISTRATEGIQUE AMERICAIN ETHIQUE (#10215)	2011-03-31
FONDS OBLIGATIONS D'OCCASIONS BLACKBRIGE (#13182)	2011-03-31
FONDS REVENU DE DIVIDENDES AGF (#4835)	2011-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS REVENU MENSUEL ELEVE AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS REVENU TRADITIONNEL AGF (#4835)	2011-03-31
FONDS SPECIALISE CROISSANCE NORDOUEST INC. (#10215)	2011-03-31
FONDS SPECIALISE D' ACTIONS ETHIQUE (#10215)	2011-03-31
FONDS SPECIALISE D' ACTIONS NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
FONDS SPECIALISE D' INNOVATIONS NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
FONDS SPECIALISE D' OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
FONDS SPECIALISE D' OBLIGATIONS MONDIALES A RENDEMENT ELEVE NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
FONDS TACTIQUE DE RENDEMENT NORDOUEST (#10215)	2011-03-31
FONDS VALEUR MONDIALE AGF (#4835)	2011-03-31
FORTUNE MINERALS LIMITED	2011-03-31
GAZODUC TRANS QUEBEC & MARITIMES INC.	2011-03-31
GENESIS TRUST	2011-03-31
GLACIER CREDIT CARD TRUST	2011-03-31
GLOBAL DIVERSIFIED INVESTMENT GRADE INCOME TRUST	2011-03-31
GROUPE IWEB INC.	2011-03-31
HARTCO INC.	2011-03-31
HOMEQ CORPORATION	2011-03-31
HUMBOLDT CAPITAL CORPORATION	2011-03-31
IBI GROUP INC.	2011-03-31
IMAFLEX INC.	2011-03-31
IMPERIAL METALS CORPORATION	2011-03-31
INVENTRONICS LIMITED	2011-03-31
ISEEMEDIA INC.	2011-03-31
LAKE SHORE GOLD CORP.	2011-03-31
LEXAM VG GOLD INC.	2011-03-31
LONGVIEW OIL CORP.	2011-03-31
MAGELLAN AEROSPACE CORPORATION	2011-03-31
MANUFACTURIERS KOMET INC. (LES)	2011-03-31
MCAN MORTGAGE CORPORATION	2011-03-31
MDN INC.	2011-03-31
MEDICAGO INC.	2011-03-31
MEDWELL CAPITAL CORP.	2011-03-31
METAUX FOCUS INC. (LES)	2011-03-31
MGM ENERGY CORP.	2011-03-31
MINES ABCOURT INC.	2011-03-31
MINES MCWATTERS INC. (LES)	2011-03-31
NEWCO BANCORP INC.	2011-03-31
NORTHERN SUPERIOR RESOURCES INC.	2011-03-31
NORTHSTAR HEALTHCARE INC.	2011-03-31
NOVA CHEMICALS CORPORATION	2011-03-31
NUINSCO RESOURCES LIMITED	2011-03-31
NUVISTA ENERGY LTD.	2011-03-31
NUVO RESEARCH INC.	2011-03-31
OPEN RANGE ENERGY CORP.	2011-03-31
PAN ORIENT ENERGY CORP.	2011-03-31
PARAGON MINERALS CORPORATION	2011-03-31
PARCS COMMEMORATIFS BLUE ZEN INC.	2011-03-31
PNI DIGITAL MEDIA INC.	2011-03-31
PORTEFEUILLE D' ACTIONS ETRANGERES HARMONY (#13908)	2011-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
PORTEFEUILLE DE MARCHE MONETAIRE HARMONY (#13908)	2011-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU FIXE CANADIEN HARMONY (#13908)	2011-03-31
PORTEFEUILLE ELEMENTS CONSERVATEUR AGF (#4835)	2011-03-31
PORTEFEUILLE ELEMENTS CROISSANCE AGF (#4835)	2011-03-31
PORTEFEUILLE ELEMENTS EQUILIBRE AGF (#4835)	2011-03-31
PORTEFEUILLE ELEMENTS MONDIAL AGF (#4835)	2011-03-31
PORTEFEUILLE ELEMENTS RENDEMENT AGF (#4835)	2011-03-31
PORTEFEUILLE ETHIQUE SELECT CONSERVATEUR (#10215)	2011-03-31
PORTEFEUILLE ETHIQUE SELECT CROISSANCE CANADIENNE (#10215)	2011-03-31
PORTEFEUILLE ETHIQUE SELECT CROISSANCE MONDIALE (#10215)	2011-03-31
PORTEFEUILLE ETHIQUE SELECT EQUILIBRE CANADIEN (#10215)	2011-03-31
PORTEFEUILLE ETHIQUE SELECT EQUILIBRE MONDIAL (#10215)	2011-03-31
PORTEFEUILLE HARMONY D' ACTIONS AMERICAINES (#13908)	2011-03-31
PORTEFEUILLE HARMONY D' ACTIONS CANADIENNES (#13908)	2011-03-31
PORTEFEUILLE NON TRADITIONNEL HARMONY (#13908)	2011-03-31
PORTEFEUILLE NORDOUEST SELECT CONSERVATEUR (#30349)	2011-03-31
PORTEFEUILLE NORDOUEST SELECT CROISSANCE CANADIENNE (#30349)	2011-03-31
PORTEFEUILLE NORDOUEST SELECT CROISSANCE MONDIALE (#10215)	2011-03-31
PORTEFEUILLE NORDOUEST SELECT CROISSANCE MONDIALE DE CAT. DE SOCIETE (#10215)	2011-03-31
PORTEFEUILLE NORDOUEST SELECT CROISSANCE MONDIALE MAX. DE CAT. DE SOC. (#10215)	2011-03-31
PORTEFEUILLE NORDOUEST SELECT CROISSANCE MONDIALE MAXIMALE (#30349)	2011-03-31
PORTEFEUILLE NORDOUEST SELECT EQUILIBRE CANADIEN (#30349)	2011-03-31
PORTEFEUILLE NORDOUEST SELECT EQUILIBRE MONDIAL (#10215)	2011-03-31
PORTEFEUILLE SOCIETERRE CROISSANCE (#3109)	2011-03-31
PORTEFEUILLE SOCIETERRE CROISSANCE PLUS (#3109)	2011-03-31
PORTEFEUILLE SOCIETERRE EQUILIBRE (#3109)	2011-03-31
PORTEFEUILLE SOCIETERRE SECURITAIRE BOURSIER (#3109)	2011-03-31
PRESCIENT MINING CORP.	2011-03-31
PRESCIENT NEUROPHARMA INC.	2011-03-31
PURE ENERGY SERVICES LTD.	2011-03-31
QUEBECOR INC.	2011-03-31
QUSTREAM CORPORATION	2011-03-31
REDLINE COMMUNICATIONS GROUP INC.	2011-03-31
REITMANS (CANADA) LIMITEE	2011-04-30
RESSOURCES CANACO INC.	2011-03-31
RESSOURCES GOLD HAWK INC.(LES)	2011-03-31
RESSOURCES METANOR INC.	2011-03-31
SCORE TRUST	2011-03-31
SCOTIA SCHOOLS TRUST	2011-03-31
SEMAFO INC.	2011-03-31
SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS BUZZ INC.	2011-03-31
SHAWCOR LTEE	2011-03-31
SILVERBIRCH ENERGY CORPORATION	2011-03-31
SKI SUTTON INC.	2011-03-31
SOCIETE D'EXPLORATION MINIERE VIOR INC.	2011-03-31
SOCIETE FINANCIERE FIRST NATIONAL	2011-03-31
SPROTT INC.	2011-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
SPROTT RESOURCE LENDING CORP.	2011-03-31
STRONGCO CORPORATION	2011-03-31
SUPERPORTEFEUILLE CONSERVATEUR HARMONY (#13908)	2011-03-31
SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBREE HARMONY (#13908)	2011-03-31
SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE HARMONY (#13908)	2011-03-31
SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE HARMONY (#13908)	2011-03-31
SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE PLUS HARMONY (#13908)	2011-03-31
SUPERPORTEFEUILLE EQUILIBRE ET A REVENU HARMONY (#13908)	2011-03-31
SUPERPORTEFEUILLE EQUILIBRE HARMONY (#13908)	2011-03-31
SUPREMEX INC.	2011-03-31
SYNCHRONICA PLC	2011-03-31
TECHNOLOGIES MIRANDA INC.	2011-03-31
TRINIDAD DRILLING LTD.	2011-03-31
VILLAGE FARMS INTERNATIONAL, INC.	2011-03-31
VIRGINIA ENERGY RESOURCES INC.	2011-03-31
WESCAST INDUSTRIES INC.	2011-04-03
WEST STREET CAPITAL CORPORATION	2011-03-31
ZOOMERMEDIA LIMITED	2011-03-31
ZUNGUI HAIXI CORPORATION	2011-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ACASTI PHARMA INC.	2011-02-28
ATS AUTOMATION TOOLING SYSTEMS INC.	2011-03-31
CAPITAL PRO-EGAUX INC.	2011-02-28
CORPORATION CAPITAL KILKENNY	2011-01-31
CORPORATION CAPITAL QUINTO REAL	2011-01-31
CORPORATION DE CAPITAL DE RISQUE WODEN	2011-01-31
GENESIS WORLDWIDE INC.	2010-12-31
HEROUX-DEVTEK INC.	2011-03-31
INDIGO BOOKS & MUSIC INC.	2011-04-02
LEGG MASON, INC.	2011-03-31
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2011-03-31
NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.	2011-02-28
PAN GLOBAL RESOURCES INC.	2011-01-31
ROYAL STANDARD MINERALS INC.	2011-01-31
SILVERCORP METALS INC.	2011-03-31
SLAM EXPLORATION LTD.	2011-01-31
SPRYLOGICS INTERNATIONAL CORP.	2011-01-31
VELAN INC.	2011-02-28
VVC EXPLORATION CORPORATION	2011-01-31
WILLIAMS CREEK EXPLORATIONS LIMITED	2011-01-31

RAPPORTS ANNUELS

Date du document

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ACASTI PHARMA INC.	2011-02-28
ATS AUTOMATION TOOLING SYSTEMS INC.	2011-03-31
CAPITAL PRO-EGAUX INC.	2011-02-28
CORPORATION CAPITAL KILKENNY	2011-01-31
CORPORATION CAPITAL QUINTO REAL	2011-01-31
CORPORATION DE CAPITAL DE RISQUE WODEN	2011-01-31
GENESIS WORLDWIDE INC.	2010-12-31
HEROUX-DEVTEK INC.	2011-03-31
INDIGO BOOKS & MUSIC INC.	2011-04-02
LEGG MASON, INC.	2011-03-31
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2011-03-31
NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.	2011-02-28
PAN GLOBAL RESOURCES INC.	2011-01-31
ROYAL STANDARD MINERALS INC.	2011-01-31
SILVERCORP METALS INC.	2011-03-31
SLAM EXPLORATION LTD.	2011-01-31
SPRYLOGICS INTERNATIONAL CORP.	2011-01-31
VELAN INC.	2011-02-28
VVC EXPLORATION CORPORATION	2011-01-31
WILLIAMS CREEK EXPLORATIONS LIMITED	2011-01-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
A.I.S. RESOURCES LIMITED	
ACASTI PHARMA INC.	
ALBERTA OILSANDS INC.	
ALGONQUIN POWER & UTILITIES CORP.	
AMERICAN BONANZA GOLD CORP	
AMERICAN RESOURCE CORPORATION LIMITED	
ANOORAQ RESOURCES CORPORATION	
ANVIL MINING LIMITED	
ATHABASCA OIL SANDS CORP.	
AVENEX ENERGY CORP.	
BLUE NOTE MINING INC.	
CANACCORD FINANCIAL INC.	
CANADA LITHIUM CORP.	
CANLAN ICE SPORTS CORP.	
CMQ RESOURCES INC.	
CORPORATION MINIERE GOLDEN SHARE	
CORPORATION MINIERE INMET	
CORPORATION ROYAL NICKEL	
COUNSEL CORPORATION	
DITEM EXPLORATIONS INC.	
DUALEX ENERGY INTERNATIONAL INC.	
ERDENE RESOURCE DEVELOPMENT CORPORATION	
EXPLORATION FIELDEX INC.	
FAIRWEST ENERGY CORPORATION	
FIRM CAPITAL MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER BTB	
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER H&R	
GASTEM INC.	
GLACIER MEDIA INC.	
GLOBAL RAILWAY INDUSTRIES LTD.	
GOLDEN QUEEN MINING CO. LTD.	
GROUPE TMX INC.	
GVIC COMMUNICATIONS CORP.	
H&R FINANCE TRUST	
HOLDING CLE D'OR INC.	
HUNTINGDON REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	
IMAFLEX INC.	
K-BRO LINEN INC.	
LUNDIN MINING CORPORATION	
MATAMEC EXPLORATIONS INC.	
MINES ARGEX INC. (LES)	
MINES VIRGINIA INC.	
NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.	
NIOCAN INC.	
NORTHWEST HEALTHCARE PROPERTIES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	
OPEL SOLAR INTERNATIONAL INC.	
PHARMAGAP INC.	
PRIME MERIDIAN RESOURCES CORP.	
PRIME MERIDIAN RESOURCES CORP.	
QUINSAM CAPITAL CORPORATION	
QUSTREAM CORPORATION	
RANAZ CORPORATION	
REGENCY GOLD CORP.	
RESSOURCES GOLDEN TAG LTEE	
RESSOURCES MINIERES VANSTAR INC.	
RESSOURCES SEARCHGOLD INC.	
TECHNOLOGIES SONOMAX INC.	
TONBRIDGE POWER INC.	
URBANA CORPORATION	
VOLTA RESOURCES INC.	
WARNEX INC.	
WESTERN COPPER CORPORATION	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
ALBERTA OILSANDS INC.	2010-12-31
ATS AUTOMATION TOOLING SYSTEMS INC.	2011-03-31
CANACCORD FINANCIAL INC.	2011-03-31
GENESIS WORLDWIDE INC.	2010-12-31
HEROUX-DEVTEK INC.	2011-03-31
LEGG MASON, INC.	2011-03-31
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2011-03-31

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.	2011-02-28
SELWYN RESOURCES LTD.	2010-12-31
VELAN INC.	2011-02-28

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS CONFORMES (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles SEDI

Prenez note que la période de transition concernant la réduction du délai de dix à cinq jours civils pour déposer une déclaration d'initié (sauf pour la déclaration initiale) prendra fin le 31 octobre 2010.

À partir du 1^{er} novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié passera donc à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales).

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	45 : Contrepartie d'un bien	* : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié ou son agent déposant a aussi indiqué un solde calculé par lui-même lorsque l'opération a été déposée.
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services	
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don	
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation.	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs	
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur	AVIS
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options	L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options	
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options	
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription	
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription	
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription	
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription	
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription	
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription	
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant	
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers	
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers	
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers	
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers	
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers	
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété	
40 : Vente à découvert	97 : Autres	
	99 : Correction d'information	
	NATURE DE L'EMPRISE	
	D : Propriété directe	
	I : Propriété indirecte	
	C : Contrôle	
	AUTRES MENTIONS	
	O : Opération originale	
	M : Première modification	
	M' : Deuxième modification	
	M" : Troisième modification, etc.	
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).	

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée cidessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Émetteur	Relation	Retard	État opérationnel	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Aastra Technologies Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Laliberte, Yves	5		O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	20.3000	11 183
Shortall, Gerald John	4		O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150	20.5600	3 600
ACTIVEnergy Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Activenergy Income Fund	1		O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	9.1300	20 967 404
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	900	9.1500	20 968 304
			O	2011-06-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	9.1700	20 969 704
			O	2011-06-01	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	9.1400	20 971 704
AEterna Zentaris Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Meyers, Michael Evan	4								
Arcoda Global Healthcare Master Fund, Ltd.	PI		O	2011-06-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(139 185)	2.6000USD	200 000
<i>Options</i>									
Meyers, Michael Evan	4		O	2011-03-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-27	D	50 - Attribution d'options	20 000	2.3600USD	20 000
AIC Global Financial Split Corp.									
<i>Actions privilégiées</i>									
AIC Global Holdings Inc.	3		O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(13 291)		0
Wain-Lowe, Chris	7		O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		0
<i>Class A</i>									
AIC Global Holdings Inc.	3		O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(68 758)		0
AiriQ Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gibbs, Donald	4, 5		O	2011-05-31	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	840 000	0.1500	1 027 500
Lobo, Vernon	4								
Kilimanjaro Capital Inc.	PI		O	2009-12-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-31	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	300 000	0.1500	300 000
Mounouchos, Emmanuel	4		O	2011-05-31	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	553 333	0.1500	1 759 342
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2011-05-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 964 395
			M	2011-05-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Robb, Michael	5								
MR ACCOUNTING & BOOKKEEPING INC.	PI		O	2010-02-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-31	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.1500	100 000
<i>Options</i>									
Lobo, Vernon	4		O	2009-12-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-23	D	50 - Attribution d'options	150 000		150 000
Akita Drilling Ltd.									
<i>Actions sans droit de vote</i>									
AKITA DRILLING	1		O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 596	12.3346	1 596
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(1 596)		0
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	700	11.8500	700
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(700)		0
			O	2011-06-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 596	11.9000	1 596
			O	2011-06-01	D	38 - Rachat ou annulation	(1 596)		0
Charlton, Loraine	4		O	2010-01-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	170	10.2895	5 189
Eastly, Arthur	4		O	2010-01-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	170	10.2895	3 039
Heathcott, Linda A.	4, 6		O	2010-01-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	170	10.2895	3 254

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Hensel, Fred	5		O	2010-01-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	242	10.2895	3 450
Kushner, Craig	5		O	2010-01-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	242	10.2895	4 201
Pahl, John	5		O	2010-01-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	242	10.2895	4 587
RICHARDSON, DALE	4		O	2010-01-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	170	10.2895	16 798
Ruud, Karl	5		O	2010-01-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	242	10.2895	28 417
Southern, Nancy C.	4, 6		O	2010-01-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	170	10.2895	3 154
Southern, Ronald D.	4, 6, 5, 3		O	2010-01-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	170	10.2895	13 154
Spitznagel, Curt Perry	4		O	2010-01-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	170	10.2895	3 754
WILSON, Charles W.	4		O	2010-01-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	170	10.2895	4 254
Alacer Gold Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kaczmarek, Andrew Francis	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	59 782	3.7000	277 041
<i>Options</i>									
Kaczmarek, Andrew Francis	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	3.7000	370 000
ALAMOS GOLD INC									
<i>Actions ordinaires</i>									
McCluskey, John	4, 5		O	2011-05-20	D	51 - Exercice d'options	100 000	8.9000	476 800
McDonald, James	4	R	O	2011-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	14.5200	155 690
			R	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	14.6000	153 690
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	14.5000	151 690
<i>Options</i>									
McCluskey, John	4, 5	R	O	2011-05-20	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	8.9000	1 871 500
Allied Nevada Gold Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caldwell, Scott Andrew	4, 5	R	O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	35.3850USD	111 944
Alphinat inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Page, Curtis	4, 5, 3		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.0800	335 500
Ste-Marie, Benoit	4		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0750	1 135 000*
Anaconda Mining Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Eustace, Chris J.	5	R	O	2011-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(59 000)	0.1000	859 451
			O	2011-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(259 000)	0.0950	600 451
Anderson Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chicoine, Blaine Morris	5		O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	1.0000	209 806
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 000	0.9953	289 806
ARC Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pinder, Herbert	4								
Scotia Brokerage	PI		O	2011-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	653	25.2000	38 643*
			O	2011-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	25.1000	40 043*
			O	2011-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	25.1900	40 143*
			O	2011-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	25.0900	40 443*
Astral Media inc.									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Catellier, Brigitte	5		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	37	39.4200	2 467

Emetteur	Relation	Retard	État de l'opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-31	D	d'actionariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	361	33.3600	2 828
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 003)	37.2500	825
ATCO LTD.									
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>									
ATCO Ltd.	1		O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	60.0500	3 800
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)		0
			O	2011-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	8 500	60.3100	8 500
			O	2011-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	(8 500)		0
			O	2011-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	600	60.6600	600
			O	2011-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		0
			O	2011-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	7 300	61.6400	7 300
			O	2011-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	(7 300)		0
			O	2011-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	62.1800	4 600
			O	2011-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	(4 600)		0
			O	2011-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	6 900	63.5800	6 900
			O	2011-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	(6 900)		0
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	4 400	63.7000	4 400
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(4 400)		0
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	6 900	63.7500	6 900
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(6 900)		0
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	6 200	64.1700	6 200
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	(6 200)		0
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	4 800	64.2400	4 800
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	(4 800)		0
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	64.0300	4 000
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)		0
			O	2011-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	64.0500	8 000
			O	2011-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		0
			O	2011-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	9 000	64.1900	9 000
			O	2011-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	(9 000)		0
			O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	6 200	64.6100	6 200
			O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(6 200)		0
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	64.8300	4 600
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	(4 600)		0
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	65.0200	8 000
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		0
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	5 600	65.3900	5 600
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	(5 600)		0
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	5 800	65.8400	5 800
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(5 800)		0
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	65.3600	1 100
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)		0
Axia NetMedia Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sigler, Murray	5		O	2009-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			71 311
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.3500	72 311
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	1.3500	73 111
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	1.3500	73 611
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 700	1.3500	81 311
B2Gold Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lytle, William	5		O	2011-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			60 000
<i>Options</i>									
Gayton, Robert	4		O	2011-05-31	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.1100	400 000

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
RAYMENT, BARRY DONALD	4		O	2011-05-31	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.1100	400 000*
<i>Stock Options</i>									
Lytle, William	5		O	2011-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			360 000
Banque de Montréal									
<i>Actions ordinaires</i>									
Milroy, Thomas	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	12 175	35.6800	12 175
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 175)	62.0000	0
<i>Options</i>									
Milroy, Thomas	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(12 175)	35.6800	593 556
Banque Nationale du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Banque Nationale du Canada	1		O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	300	80.6600	300
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	80.7000	2 000
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	80.6700	4 200
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	200	80.7200	4 400
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	12 000	80.7500	16 400
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	6 900	80.8000	23 300
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	14 200	80.8300	37 500
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	80.7800	41 800
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	700	80.8400	42 500
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	80.8500	45 500
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	6 800	80.9000	52 300
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	80.9200	56 300
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	5 700	80.9700	62 000
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	4 500	80.9800	66 500
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	8 500	81.2000	75 000
Cieslak, John Bernard	5		O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	6 000	53.8500	19 666
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	6 054	53.8500	19 720
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	10 000	53.8500	29 720
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	80.8000	13 666
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 054)	80.8000	23 666
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	81.1000	13 666
Hanley, Michael	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	11 156	58.4900	14 156
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 156)	80.8537	3 000
Roy Maffei, France	5		O	2011-05-26	D	97 - Autre	(2 085)		767
<i>Options</i>									
Cieslak, John Bernard	5		O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	53.8500	168 190
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(6 054)	53.8500	162 136
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	53.8500	152 136
Hanley, Michael	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(11 156)	58.4900	49 720
Roy Maffei, France	5		O	2011-05-26	D	97 - Autre	(10 008)		35 269
<i>Unités d'actions différées (UAD) / (DSU)</i>									
Roy Maffei, France	5		O	2011-05-26	D	97 - Autre	2 842		7 786
Banque Royale du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ferguson, John Thomas	4								
RBC Dominion Securities	PI		O	2011-05-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	62	59.7203	7 469
O'Brien, David Peter	4		O	2011-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	969	59.5420	160 269
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Anderson, Robert James	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 041	59.5420	124 997
Friis, Morten Nicolai	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	205	59.5420	24 648
Fukakusa, Janice Rose	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 254	59.5420	150 609
McGregor, Alex Douglas	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 603	59.5420	312 603
Nixon, Gordon Melbourne	4, 5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 317	59.5420	158 163

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Standish, Mark Allan	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 200	61.2780USD	377 286
Stymiest, Barbara Gayle	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	478	59.5420	57 439
Westlake, William James	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	373	59.5420	44 826
Droits Performance Deferred Share Units									
Friis, Morten Nicolai	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	460	59.5420	55 315
Fukakusa, Janice Rose	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	609	59.5420	73 171
Hirji-Nowaczynski, Zabeen	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	295	59.5420	35 428
Lewis, Melville George	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	632	59.5420	75 955
McGregor, Alex Douglas	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 436	59.5420	172 366
McKay, David Ian	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	677	59.5420	81 348
Nixon, Gordon Melbourne	4, 5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 282	59.5420	153 975
Standish, Mark Allan	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 516	61.2780USD	178 774
Stymiest, Barbara Gayle	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	720	59.5420	86 458
Westlake, William James	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	675	59.5420	80 997
Droits RBC Capital Markets Unit Awards									
Anderson, Robert James	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	600	59.8100	72 407
McGregor, Alex Douglas	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	119	59.8100	14 370
Standish, Mark Allan	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	147	59.8100	17 768
Droits RBC Share Units									
Fukakusa, Janice Rose	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	69	59.5420	8 280
Nixon, Gordon Melbourne	4, 5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	318	59.5420	38 244
Bauer Performance Sports Ltd.									
Actions ordinaires									
Davis, Kevin	4, 5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	6.1930USD	27 578
Rosenthal, Amir	5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	6.1910USD	31 604
Baytex Energy Corp.									
Actions ordinaires									
Brownridge, Stephen	5		O	2011-05-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 900	19.5800	14 100
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	54.9000	11 200
			O	2011-05-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	62 100	19.5800	73 300
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(62 100)	54.9000	11 200
Incentive Rights									
Brownridge, Stephen	5		O	2011-05-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 900)	19.5800	150 434
			O	2011-05-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(62 100)	19.5800	88 334
BCE Inc.									
Actions ordinaires									
Bell, Mary-Ann	7		O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	13 623	33.4000	13 623
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 623)	39.0667	0
Options									
Bell, Mary-Ann	7		O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	(13 623)	33.4000	19 080
Bell Aliant Inc.									
Actions ordinaires									
Bell, Mary-Ann	5								
BMO	PI		O	2011-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 031)	28.4100	0
BELLUS Santé inc.									
Actions ordinaires									
Quebec No. 2 Holdings, LLC	3	R	O	2011-04-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			31 478 913
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(999 999)	0.0785	30 478 914
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(999 999)	0.0785	29 478 915
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(999 999)	0.0736	28 478 916
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(703 000)	0.0735	27 775 916
Bennett Environmental Inc.									
Actions ordinaires									
Blair, Michael Finley Lawrence	4		O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	15 000	2.0800	15 000
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	2.2800	0
Options									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Blair, Michael Finley Lawrence	4		O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	2.0800	0
Bioniche Life Sciences Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Phillips, Nigel Charles	5								
TD Waterhouse	PI		O	2011-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	0.9600	78 200
			O	2011-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 000)	0.9500	67 200
			O	2011-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	0.9500	66 200
			O	2011-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 000)	0.9500	44 200
			O	2011-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	0.9700	36 200
Bionix (2010) Inc.									
<i>Options actions ordinaires</i>									
Masnaghetti, Livia	4	R	O	2010-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			70 000
			O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2400	120 000
Birchcliff Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cullen, Kenneth Norman	4								
CIBC Wood Gundy Spousal RRSP	PI		O	2011-05-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	12.5500	0
k.cullen holdings ltd.	PI		O	2011-05-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	12.5500	13 000
Blue Note Mining Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Consolidated International Investment Holdings Inc.	3								
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI		O	2011-05-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 000)	0.0900	4 670 332
<i>Options</i>									
ANDERSON, JOHN	4		O	2009-08-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	M	2009-08-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2009-03-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			33 333
Bombardier Inc.									
<i>Deferred Stock Units/Unités d'actions différées</i>									
Johnson, Daniel	4		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 918		109 249*
Bonavista Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
MacPhail, Keith A.J.	4, 5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	7 000	21.1000	2 588 638
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	11 500	20.1400	2 600 138
Poelzer, Ronald J.M.	4, 5		O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	28.7100	120 069
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	29.1100	100 069
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	29.5400	80 069
Louise Poelzer	PI		O	2011-06-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	29.6200	606 863
Skehar, Jason Edward	5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	29.5000	56 895
<i>Common Share Rights (TURIPS)</i>									
MacPhail, Keith A.J.	4, 5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(7 000)	21.1000	98 500
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(11 500)	20.1400	87 000
Bonterra Energy Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jonsson, Carl Roland	4		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	61.0000	132 077
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	61.0800	131 177
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	61.1000	130 177
			O	2011-06-01	D	51 - Exercice d'options	6 000	20.5000	136 177
<i>Options</i>									
Jonsson, Carl Roland	4		O	2011-06-01	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	20.5000	80 000
Boralex inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rheault, Yves	4		O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	8.7000	14 670
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 500)	8.6500	6 170
Breakwater Resources Ltd.									
<i>Bons de souscription CUSIP 106902166</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Dundee Corporation	3		O	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000 000		
			M	2011-05-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000 000	0.2780	30 980 000
C.A. Bancorp Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
CDJ Global Catalyst	3								
Fully Managed Accounts	PI		O	2011-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.3000USD	2 150 651
CAE Inc.									
<i>Long Term Incentives-Deferred Share Units</i>									
Arnovitz, Andrew	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 320		32 613
Auclair, Antoine	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 660		13 339
Bourque, Nathalie	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 420		42 008
BROSSARD, Sylvie	7		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	750		4 090
Bussieres, Eric	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 620		17 859
Cempellin, Peter	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 460		16 513
Cormier, Bernard	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 570		12 079
Fard, Keyvan	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 730		33 142
Ferraro, Jacques	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	740		7 711
Gagne, Martin	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 290		163 300
KLASSEN, ADOLFO	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 940		54 127
Lefebvre, Stephane	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 350		30 693
Leontidis, Nick	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 830		160 013
Paterson, Hartland	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 740		74 205
Rijsdijk, Onno	7		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	750		9 351
Roberts, Jeffrey G.	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 910		312 935
Van Engelen, Johannes	7		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 550		15 306
<i>Options Employee Stock Option Plan</i>									
Arnovitz, Andrew	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	18 500	12.6500	71 550
Auclair, Antoine	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	9 300	12.6500	44 258
Bourque, Nathalie	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	19 000	12.6500	98 825
BROSSARD, Sylvie	7		O	2010-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	4 200	12.6500	4 200
Bussieres, Eric	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	9 000	12.6500	45 807
Cempellin, Peter	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	13 700	12.6500	54 500
Cormier, Bernard	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	25 400	12.6500	46 100
Fard, Keyvan	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	31 800	12.6500	53 714
Ferraro, Jacques	5		O	2007-11-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	4 100	12.6500	4 100
Gagne, Martin	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	68 300	12.6500	358 600
KLASSEN, ADOLFO	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	16 400	12.6500	97 468
Lefebvre, Stephane	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	40 800	12.6500	95 240
Leontidis, Nick	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	43 500	12.6500	247 200
Paterson, Hartland	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	26 400	12.6500	113 700
Rijsdijk, Onno	7		O	2010-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	4 200	12.6500	4 200
Roberts, Jeffrey G.	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	88 300	12.6500	755 840
Van Engelen, Johannes	7		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	8 600	12.6500	27 875
<i>Restricted Share Units</i>									
Arnovitz, Andrew	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 640		18 831
Auclair, Antoine	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 320		10 852
Bourque, Nathalie	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 830		23 070
BROSSARD, Sylvie	7		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 510		11 843
Bussieres, Eric	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 240		10 757
Cempellin, Peter	5		O	2010-12-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 920		4 920
Cormier, Bernard	5		O	2010-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 130		9 130

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Fard, Keyvan	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 460		18 587
Ferraro, Jacques	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 470		10 062
Gagne, Martin	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 590		91 738
KLASSEN, ADOLFO	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 880		20 131
Lefebvre, Stephane	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 700		23 343
Leontidis, Nick	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 650		49 031
Parent, Marc	4		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	64 130		218 603
Paterson, Hartland	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 490		27 300
Rijsdijk, Onno	7		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 510		11 953
Roberts, Jeffrey G.	5		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	31 810		225 593
Van Engelen, Johannes	7		O	2011-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 100		14 151
Calfrac Well Services Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bobier, Dwight Merton	5								
Teresa Anne Bobier	PI		O	2011-05-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	34.0000	49 000
Calian Technologies Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Calian Technologies Ltd	1		O	2011-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	18.7500	1 000
			O	2011-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	300	18.6700	300
			O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		0
Calyx Bio-Ventures Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Notman, William Hugh	3								
William Hugh Notman	PI		O	2011-05-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1500	2 228 278
			O	2011-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.1500	2 228 778
Canaccord Financial Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ghose, Dvaipayan	7								
Computershare Trust Company of Canada	PI	R	O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(130 942)	14.0000	523 769
Goldberg, Barry	7								
Computershare Trust Company of Canada	PI	R	O	2011-05-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(209 758)	14.0000	839 074
			O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8)	14.0000	839 066
Hirst, Edward Raye	7								
Computershare Trust Company of Canada	PI	R	O	2011-05-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(286 466)	14.0000	1 514 986
			O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 534)	14.0000	1 501 452
Mayer, Jens Joachim Thorwald	7								
Canaccord Capital Corporation	PI		O	2011-05-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 000)	14.0000	144 499
Canadian Energy Services & Technology Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Nieboer, Craig Frederick	5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 250	6.8400	31 591
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	34.9000	30 491
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 150)	34.8500	25 341
Simons, Thomas James	4, 5		O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	35.4997	523 527
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 800)	35.0006	505 727
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(71 500)	35.9279	434 227
Swanston, Paul Edward	5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	14.5400	4 466
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	36.4900	2 666
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	36.2200	1 466
Zinger, Kenneth Earl	5		O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	34.8900	434 000
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	34.8900	404 000
<i>Options</i>									
Nieboer, Craig Frederick	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(6 250)	6.8400	60 000
Swanston, Paul Edward	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	14.5400	39 000
Canadian Natural Resources Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
knight, allen matthew Joan E. Knight	5 PI		O	2011-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	42.0000	118 920
Canadian Oil Recovery & Remediation Enterprises Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lorenzo, John Michael	4		O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.3910	1 880 429
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.4100	1 881 429
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.4000	1 882 429
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	0.4100	1 887 929
Canadian Real Estate Investment Trust									
<i>Parts Real Estate Investment Trust Units</i>									
Mackay, Reay	4		O	2011-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	253	33.6500	4 382
CANADIAN RESOURCES INCOME TRUST									
<i>Bons de souscription</i>									
Ross, John Nicholas	4								
Rover Capital Corporation	PI		O	2011-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	0.9300	0
Rover Capital Holdings	PI		O	2011-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	0.9300	0
Canadian Spirit Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC. CIBC World Markets Inc.	1 PI		O	2011-05-26	I	38 - Rachat ou annulation	700	1.3500	109 100
			O	2011-05-27	I	38 - Rachat ou annulation	700	1.3500	109 800
			O	2011-06-01	I	38 - Rachat ou annulation	5 000	1.3500	114 800
Canadian Utilities Limited									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Canadian Utilities Limited	1		O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 667	54.6800	1 667
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 667)		0
			O	2011-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	54.8100	1 500
			O	2011-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		0
			O	2011-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	55.1700	1 600
			O	2011-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	(1 600)		0
Werth, Susan R.	7, 6, 5		O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2	59.7000	2 239
Canfor Pulp Products Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hodgins, Terry Donald	5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	18.9500	19 473
Nemeth, Joe	5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	18.8000	54 584
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	18.9000	51 584
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	19.0000	49 584
			O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	19.1000	48 984
			O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	19.0000	47 584
Canso Credit Income Fund									
<i>Parts Class A Units</i>									
Canso Investment Counsel Ltd. Canso Partners Fund	7 PI		O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	9.9727	18 200
Canuc Resources Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hinde Gold Fund	3	R	O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	85 000	0.2100	6 433 500
Murton, Kenneth G.	4		O	2011-06-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	396 000	0.2000	416 000
CanWel Building Materials Group Ltd. (formerly, Canwel Holdings Corporation)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Melone, Martin	4		M	2011-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 882		9 215
The Melone Family Trust	PI		O	2011-05-25	C	57 - Exercice de droits de souscription	5 882		
<i>Restricted Equity Common Share Units</i>									
Melone, Martin	4		O	2011-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 882		12 549
			O	2011-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 882)		6 667

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Canyon Services Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Peskunowicz, Adolph Joseph John	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	50 000		60 000
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	15.4500	59 200
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	15.4400	58 700
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	15.4300	58 400
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	15.4200	58 100
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	15.4100	56 900
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 600)	15.4000	35 300
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	15.4000	30 900
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	15.4100	20 900
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 900)	15.4200	10 000
<i>Options</i>									
Peskunowicz, Adolph Joseph John	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.9600	423 800
Capstone Mining Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sagman, John Edward Arnold	5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 900	3.7100	10 000
Cascades inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lemaire, Bernard		4, 7, 6, 5							
Gestion Bernard Lemaire inc.		PI	O	2011-05-31	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(500 000)	6.3500	13 214 159
Lemaire, Laurent		4, 5, 3							
Gestion Laurent Lemaire inc.		PI	O	2011-05-31	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	6.3500	12 139 986
Catalyst Paper Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Third Avenue Management LLC Separately Managed Accounts	3								
			O	2011-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.1700	52 210 615
			O	2011-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80 000)	0.1700	52 130 615
Cenovus Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Thomas, Wayne Richard	5		O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	300	26.6400	5 023
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	35.3300	4 723
			O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	1 300	26.6400	6 023
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	35.3200	4 723
			O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	1 500	26.6400	6 223
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	35.3100	4 723
			O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	650	26.6400	5 373
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(650)	35.3000	4 723
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	1 100	26.6400	5 823
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	36.2700	4 723
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	870	26.6400	5 593
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(870)	36.2600	4 723
<i>Options</i>									
Thomas, Wayne Richard	5		O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	(300)	26.6400	84 575
			O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	(1 300)	26.6400	83 275
			O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	(1 500)	26.6400	81 775
			O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	(650)	26.6400	81 125
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(1 100)	26.6400	80 025
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(870)	26.6400	79 155
Centerra Gold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ross, John A	5		O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 100)	18.7000	3 900
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	18.6700	2 000
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	18.6800	1 700
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(220)	18.6600	

Emetteur	Relation	Retard	État de l'opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(220)	18.6600	
			M'	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(220)	18.6600	1 480*
Cequence Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Archibald, Donald	4		O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	3.2500	1 160 148
Colborne, Paul	4		O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	3.2300	116 337
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 200	3.2300	124 537
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	3.2400	124 837
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	3.2400	126 237
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 300	3.2400	134 537
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	3.2300	135 237
<i>Options</i>									
Evans, Andrew Lee	4		O	2011-05-24	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	1.9900	0
Ceres Global Ag Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ceres Global Ag Corp.	1		O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	8.8070	2 700
			O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	(2 700)		0
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	8.5980	2 400
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(2 400)		0
			O	2011-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 357	8.4560	2 357
			O	2011-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	(2 357)		0
			O	2011-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	8.2490	2 100
			O	2011-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	(2 100)		0
			O	2011-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	8.2360	1 400
			O	2011-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		0
			O	2011-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	700	8.3810	700
			O	2011-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	(700)		0
			O	2011-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	3 657	8.5890	3 657
			O	2011-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	(3 657)		0
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 857	8.4710	2 857
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(2 857)		0
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	8.3800	3 600
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(3 600)		0
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	8.2950	2 100
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	(2 100)		0
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	8.1730	2 000
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	557	8.1400	557
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	(557)		0
			O	2011-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.1740	800
			O	2011-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		0
			O	2011-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	8.0980	2 100
			O	2011-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	(2 100)		0
			O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	100	8.1400	100
			O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		0
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	400	8.3500	400
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		0
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 657	8.2250	3 657
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 657)		0
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	2 957	8.1290	2 957
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	(2 957)		0
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 257	8.2160	1 257
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(1 257)		0
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	957	8.0610	957
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	(957)		0
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	2 557	8.1050	2 557

Emetteur	Relation	Retard	État de l'opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(2 557)		0
Chemaphor Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Burton, Jolyon	3		O	2011-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 267 117
			O	2011-05-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 450 000	0.1000	3 717 117
<i>Bons de souscription</i>									
Burton, Jolyon	3		O	2011-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 851 917
			O	2011-05-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 225 000	0.1000	3 076 917
Chinook Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Halpen, Timothy Sean	5								
RRSP Account	PI		O	2011-06-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.9400	24 286
Wierzba, P. Grant	4, 5								
RRSP	PI		O	2011-06-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 600	1.8700	858 284
CI Financial Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chang, G. Raymond	7								
G. Raymond Chang Ltd.	PI		O	2011-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	23.3260	12 502 640
			O	2011-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	23.4667	12 487 640
			O	2011-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	23.8750	12 477 640
<i>Débetures 3.30 Débetures due 2012</i>									
Bank of Nova Scotia, The	3								
Scotia Capital Inc.	PI		O	2011-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 125 000.00)	101.4000	\$ 641 000.00
			O	2011-06-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 15 000.00	100.3000	\$ 656 000.00
Cineplex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mandryk, Suzanna	5		O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 700)	25.8000	17 409
Nonis, Paul	5		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	26.1000	3 866
Clarke Inc.									
<i>Débetures convertibles 6 Dec 2012 (CKI.DB)</i>									
Armoyan, George	6								
Sime	PI		O	2011-05-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 600.00	100.0000	\$ 4 600.00
<i>Débetures convertibles 6 Dec 2013 (CKI.DB.A)</i>									
Geosam Capital Inc.	3		O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 32 000.00)	100.0000	\$ 39 500.00
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 9 000.00)	100.0000	\$ 30 500.00
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 7 000.00)	100.0000	\$ 23 500.00
<i>Options</i>									
Anthony, Rex	4		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	10 000		40 000*
Mullally, Marie	4		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	10 000		40 000*
Normandeau, Robert	4, 5		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	80 000		140 000*
PELLERIN, CHARLES	4		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	10 000		30 000*
Powell, Patrick Garth	4		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	10 000		30 000*
Rorabeck, Tim	5		O	2010-08-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	40 000		40 000*
Thornhill, Roland	4		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	10 000		40 000*
Towns, Matthew	5		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	40 000		75 000*
Wilkie, Ian	5		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	40 000		55 000*
ClubLink Enterprises Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
ClubLink Enterprises Limited	1		O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	900	6.8600	900
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(900)	6.8600	0
CML HealthCare Inc.									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Merrin, Patrice	4		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	9.7800	3 600
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	9.7900	4 400
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	9.8000	6 800
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.7900	7 000
Compagnie D'Assurance Générale Co-operators									
<i>Actions privilégiées Class A Series B</i>									
Daniel, Kevin	7		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	100.0000	600
Deters, Dennis	7, 5		O	2011-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	644	100.0000	2 250
McCombie, Richard Allen	7		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4	100.0000	1 232
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mongeau, Claude	5		O	2011-06-01	D	51 - Exercice d'options	85 000	25.5900	113 310
			O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(85 000)	74.4439	28 310
Noorigian, Robert E.	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	27 000	25.5900	76 948
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 000)	76.0691	49 948
Ruest, Jean-Jacques	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	26 000	25.5900	37 458
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 000)	75.7021	11 458
<i>Options</i>									
Mongeau, Claude	5		O	2011-06-01	D	51 - Exercice d'options	(85 000)	25.5900	898 000
Noorigian, Robert E.	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(27 000)	25.5900	163 500
Ruest, Jean-Jacques	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(26 000)	25.5900	249 800
COMPASS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
COMPASS Income Fund	1		O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.4500	29 752 963
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.4500	29 753 563
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	200	12.4700	29 753 763
Condor Petroleum Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Roosen, Sean	4		O	2011-05-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	147 059		1 655 295
Continental Minerals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Golden Island Resource (BVI) Limited	3		O	2009-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2009-10-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	21 121 495	1.0700	21 121 495
			O	2011-04-29	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(21 121 495)	2.6000	0
Corporation Cott									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rosenfeld, Eric Stuart	4		O	2011-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 333)	8.6900USD	817 471
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 833)	8.7000USD	814 638
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 067)	8.7000USD	812 571
Crescendo Partners II, L.P., Series I	PI		O	2011-05-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66 667)	8.6900USD	272 759
			O	2011-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 667)	8.7000USD	267 092
			O	2011-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 133)	8.7000USD	262 959
Corporation Éléments Critiques									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robert, Michel	4		O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1950	383 333
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	47 000	0.2000	430 333
Corporation Minière Inmet									
<i>Actions ordinaires</i>									
Seidler, Wolf K	4		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	66.2500	1 700
Corporation Minière Osisko									
<i>Actions ordinaires</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Cattalani, Sergio	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	10 000	5.2000	12 334
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	14.1100	2 334
Wares, Robert	4, 5		O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	14.2700	1 384 000*
			O	2011-06-02	D	51 - Exercice d'options	50 000	2.2000	1 434 000
			O	2011-06-02	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	14.2570	1 384 000*
Options									
Cattalani, Sergio	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	5.2000	223 334
Wares, Robert	4, 5		O	2011-06-02	D	51 - Exercice d'options	(50 000)		1 100 000*
Corporation Minière Rocmec Inc.									
Actions ordinaires									
Brisebois, Donald	4, 5		O	2011-05-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 775 906)		93 469
Bons de souscription									
Brisebois, Donald	4, 5		O	2008-08-29	D	55 - Expiration de bons de souscription	(50 000)		(29 375)
Options									
Brisebois, Donald	4, 5		O	2011-05-27	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 634 000)		86 000
Corporation Ressources Nevado									
Actions ordinaires									
Brassard, Bertrand	4, 3		O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 160)	0.4050	1 900 690
CORUS Entertainment Inc.									
Actions sans droit de vote Class B									
Murphy, Douglas Donovan	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	200	11.8950	26 003
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	20.1700	25 803
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	1 200	11.8950	27 003
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	20.1700	25 803
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	700	20.1700	
			M	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	700	11.8950	26 503
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	20.1700	25 803
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	400	11.8950	26 203
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	20.1700	25 803
Options									
Murphy, Douglas Donovan	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(200)		95 100
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(1 200)		93 900
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(700)		93 200
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(400)		92 800
Cymbria Corporation									
Actions sans droit de vote Class A Shares									
Cymbria Corporation	1		O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	13.8600	
			M	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	500	13.8600	1 000
Dacha Strategic Metals Inc.									
Actions ordinaires									
Lambert, Jean Guy	4, 5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 000)	0.6500	989 700
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(69 000)	0.6300	920 700
Daylight Energy Ltd.									
Actions ordinaires									
Knoll, Stacy Allan	5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	9.9600	23 290
DDJ High Yield Fund									
Parts									
DDJ High Yield Fund	1		O	2011-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	9.8500	4 000
			O	2011-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)		0
			O	2011-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.8500	1 000
			O	2011-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2011-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	9.8500	400
			O	2011-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		0
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	600	9.8000	600
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		0
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	100	9.8100	100

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		0
			O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	9.9800	1 500
			O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		0
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	9.8900	2 000
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	300	9.8800	300
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		0
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	9.8800	2 000
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)		0
DDS Wireless International Inc.									
<i>Options</i>									
Nangle, Patrick	5		O	2010-06-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2010-07-01	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.6500	100 000
DELPHI ENERGY CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tolley, Lamont, Clement	4		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.6300	688 100*
DEQ Systèmes Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Vachon, Jean-Claude Gestion JCV inc.	4, 6, 5		O	2011-06-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.4000	30 000*
	PI		O	2011-06-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	125 000	0.4100	155 000*
Detour Gold Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beaudoin, Pierre	5		O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	37 500	16.6400	42 500
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	30.9000	32 500
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	30.9400	27 500
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 300)	30.9500	23 200
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 400)	30.9600	15 800
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	30.9800	14 600
			O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	31.0200	10 000
			O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 700)	31.0400	5 300
			O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	31.0100	5 000
Wozniak, Graham Roy Wozniak Consulting Ltd.	4		O	2011-05-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 000
<i>Options</i>									
Beaudoin, Pierre	5		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	37 500	28.3300	382 500
			O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	(37 500)		345 000
Crossgrove, Peter Alexander	4		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	18 750	28.3300	232 315
Dionne, Louis	4		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	12 500	28.3300	162 500
Donovan, Patrick Joseph	5		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	20 000	28.3300	195 000
Doyle, Robert Emmet	4		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	12 500	28.3300	125 000
Galloway, Julie	5		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	20 000	28.3300	192 500
Hibbard, Ingrid Jo-Ann	4		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	12 500	28.3300	328 195
Josipovic, Eric Ivan	5		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	12 500	28.3300	132 500
Kenyon, John Michael	4		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	37 500	28.3300	287 500
Martin, Paul Douglas	5		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	37 500	28.3300	360 000
Morrison, Alexander	4		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	12 500	28.3300	125 000
Panneton, Gerald	4, 5		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	75 000	28.3300	650 000
Rubenstein, Jonathan A.	4		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	12 500	28.3300	150 000
Teevan, Derek	5		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	20 000	28.3300	162 500
Thiessen, Ronald William	4		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	12 500	28.3300	137 500
Wozniak, Graham Roy	4		O	2011-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	100 000	28.3300	100 000
Diagnos Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fontaine, Michel	5		O	2011-05-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	50 000	0.2900	171 364

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
						prospectus			
Inwentash, Sheldon Pinetree Capital Ltd	6 PI		O	2011-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000 000	0.2900	
			M	2011-05-26	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000 000	0.2900	5 250 000
Self-directed RRSP of Sheldon Inwentash Pinetree Capital Ltd.	3 PI		O	2011-05-24	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000 000	0.2900	1 785 000
Pinetree Income Partnership	3 PI		O	2011-05-26	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000 000	0.2900	5 250 000
<i>Bons de souscription</i>									
Fontaine, Michel	5		O	2006-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-26	D	53 - Attribution de bons de souscription	25 000		25 000
Inwentash, Sheldon Pinetree Capital Ltd	6 PI		O	2011-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500 000		
			M	2011-05-26	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000		2 000 000
Self-directed RRSP of Sheldon Inwentash	PI		O	2009-11-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-24	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000		
			M	2011-05-24	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000		500 000
Pinetree Capital Ltd. Pinetree Income Partnership	3 PI		O	2011-05-26	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	0.4000	2 000 000
<i>Parts</i>									
Inwentash, Sheldon Self-directed RRSP of Sheldon Inwentash	6 PI		O	2011-05-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000 000	0.2900	
			M	2011-05-24	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000 000	0.2900	1 000 000
			O	2011-05-24	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 000 000)	0.2900	0
DirectCash Payments Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Xu, Jun	5		O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)		25 381
Eldorado Gold Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Eldorado Gold Corporation Valiant Trust Company	1 PI		O	2011-05-20	C	38 - Rachat ou annulation	(87 263)		288 039
Miu, Edward Kwok Chi	5		O	2011-05-25	D	51 - Exercice d'options	45 000	13.2300	45 000
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	15.5400	42 300
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	15.5300	40 500
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 600)	15.5100	34 900
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	15.5200	32 500
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	15.4900	22 500
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	15.4600	17 500
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	15.4700	7 500
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	15.5000	0
<i>Options</i>									
Miu, Edward Kwok Chi	5		O	2011-05-25	D	51 - Exercice d'options	(45 000)	13.2300	220 107
Endeavour Silver Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cooke, Bradford	4, 5		O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	9.6100	1 267 837
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	9.6000	1 247 837
Enerplus Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Young, Kenneth	5		O	2011-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 076	23.5800	10 076*
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 076)	31.0887	0
<i>Droits (Rights Incentive Plan)</i>									
Young, Kenneth	5		O	2011-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 076)	23.5800	26 791*
Ensign Energy Services Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dagenais, Glenn Orval James	5		O	2011-06-02	D	97 - Autre	17 352	18.6800	862 035*
Geddes, Robert Harold	5		O	2011-06-02	D	97 - Autre	25 339	18.6800	266 124*
Kautz, Edward	5		O	2011-06-02	D	97 - Autre	19 315	18.6800	131 957*

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Porter, Selby Warren	4, 5		O	2011-06-02	D	97 - Autre	11 568	18.6800	679 293*
Schledwitz, Thomas	5		O	2011-06-02	D	97 - Autre	10 930	18.6800	62 349*
Equal Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Botterill, Daniel Frank	4		O	2010-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 500
<i>Options</i>									
Chapman, Wendell Percy	5		O	2011-05-27	D	50 - Attribution d'options	32 165		117 165
Chimahusky, John S.	5		O	2011-05-27	D	50 - Attribution d'options	18 145		120 478
Fullerton, Terry Lynn	5		O	2011-05-27	D	50 - Attribution d'options	26 597		110 930
Klapko, Donald Charles	4, 5		O	2011-05-27	D	50 - Attribution d'options	150 000		150 000
Reader, John Frederick	5		O	2011-05-27	D	50 - Attribution d'options	39 093		212 426
<i>Restricted Shares</i>									
Chapman, Wendell Percy	5		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	47 376		86 376
Chimahusky, John S.	5		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	26 761		39 261
Fullerton, Terry Lynn	5		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 164		73 497
Klapko, Donald Charles	4, 5		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	150 000		216 667
Reader, John Frederick	5		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	57 593		98 222
Equitable Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Downie, David	5		O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	32.3080	9 400*
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	32.3100	9 300*
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	32.3100	9 200
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	32.0013	5 600*
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	31.9600	6 100*
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	31.9600	5 600*
Everton Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Audet, André	4		O	2011-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.3250	1 517 850
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3600	1 527 850
<i>Options</i>									
Massola, David	4		O	2011-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.3500	200 000
Exco Technologies Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
CARTWRIGHT, BONITA	5		O	2011-05-25	D	51 - Exercice d'options	10 000	4.0000	82 154
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	4.2879	72 154
<i>Options</i>									
CARTWRIGHT, BONITA	5		O	2011-05-25	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		163 000
EXFO Inc. (anciennement EXFO Ingénierie Électro-Optique Inc.)									
<i>Deferred Share Units</i>									
Allard, Pierre-Paul	4		O	2011-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	677	9.2300USD	15 337
Marcouiller, Pierre	4		O	2011-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	699	8.9400	30 989
Marier, Guy	4		O	2011-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	699	8.9400	30 989
Thompson, David A.	4		O	2011-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	677	9.2300USD	29 211
EXPLOR RESOURCES INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dupont, Chris	4, 5		O	2011-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	100 000	0.2000	
			M	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.2000	1 273 659
			O	2011-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	200 000	0.2000	
			M	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.2000	1 473 659
<i>Options</i>									
Dupont, Chris	4, 5		O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.2000	4 450 000
			O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.2000	4 250 000
Exploration Azimut inc.									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tognetti, John	3								
tri fund partners	PI		O	2011-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.0930	1 549 389
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.1400	1 554 389
			O	2011-05-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	1.1800	1 554 489
Exploration Dia Bras inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Arias Resource Capital Fund II L.P.	3		O	2011-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-26	D	36 - Conversion ou échange	16 647 713		16 647 713
Arias, J. Alberto	4, 6								
Arias Resource Capital Fund II L.P.	PI		O	2008-11-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-26	C	36 - Conversion ou échange	16 647 713		16 647 713
Arias Resource Capital Fund L.P.	PI		O	2008-11-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			49 079 261
<i>Bons de souscription</i>									
Arias, J. Alberto	4, 6								
Arias Resource Capital Fund L.P.	PI		O	2008-11-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 099 429
<i>Subscription Receipts</i>									
Arias Resource Capital Fund II L.P.	3		O	2011-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	16 647 713	2.8600	16 647 713
			O	2011-05-26	D	36 - Conversion ou échange	(16 647 713)		0
Arias, J. Alberto	4, 6								
Arias Resource Capital Fund II L.P.	PI		O	2008-11-21	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-25	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	16 647 713	2.8600	16 647 713
			O	2011-05-26	C	36 - Conversion ou échange	(16 647 713)		0
EXPLORATION NEMASKA INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cantore, Victor	7		O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.4500	1 806 000
<i>Options achat d'actions</i>									
Baril, Michel	4		O	2011-05-31	D	50 - Attribution d'options	50 000		850 000
Bourassa, guy georges	4, 5		O	2011-05-31	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.4800	1 200 000
Exploration NQ inc.									
<i>Options</i>									
Laurin, Nathalie	5		O	2011-05-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
Exploration Puma Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robillard, Marcel	5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1950	560 500
			O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1950	565 500
Exploration Typhon Inc.									
<i>Actions ordinaires catégorie "A"</i>									
The K2 Principal Fund L.P.	3		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.7536	2 512 100
FairWest Energy Corporation									
<i>Options</i>									
Cameron, Harold Allen	4		O	2011-05-31	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.2000	900 000
Drysdale, Ross Ogilvie	4		O	2011-05-31	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.2000	200 000
Ravinsky, Carl Michael	4		O	2011-05-31	D	50 - Attribution d'options	200 000		970 285
Fancamp Exploration Ltd.									
<i>Options</i>									
Granger, Robert Norman	4		O	2011-05-25	D	50 - Attribution d'options	450 000	0.7500	800 000
kamaledine, fouad	4		O	2011-05-25	D	50 - Attribution d'options	500 000		900 000
Finning International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fraser, Andrew Stewart	5		O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	7 658	14.6400	10 013
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 658)	28.5200	2 355
Harrod, Darcy Joel	5		O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	2 947	19.7500	6 353
			O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	4 950	14.6400	11 303
			O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	1 221	17.4300	12 524

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 118)	28.4500	3 406
Options									
Fraser, Andrew Stewart	5		O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	(16 049)	14.6400	198 458
Harrod, Darcy Joel	5		O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	19.7500	77 520
			O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	(10 373)	14.6400	67 147
			O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	(3 233)	17.4300	63 914
First Majestic Silver Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
McCallum, Robert A.	4		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	80 000	4.3400	150 000
<i>Options</i>									
McCallum, Robert A.	4		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(80 000)	4.3400	120 000
FIRSTSERVICE CORPORATION									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
FirstService Corporation	1		O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(35 000)		0
Fonds de placement immobilier Crombie									
<i>Parts de fiducie</i>									
Johnson, Brian A.	4								
RRSP	PI		O	2011-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	13.0400	11 200
			O	2011-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	13.0500	12 200
			O	2011-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	13.0900	12 500
			O	2011-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	13.0800	13 000
Fonds de placement immobilier Homburg Canada									
<i>Parts de fiducie</i>									
Homburg Invest Inc.	3		O	2010-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-05-25	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	15 291 206	10.0000	15 291 206
			O	2010-06-29	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(977 340)	10.0000	14 313 866
			O	2011-02-23	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(2 500 000)	11.4000	11 813 866
Fonds de revenu du Groupe Data									
<i>Parts de fiducie</i>									
O'Shea, Paul Edward	6, 5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	6.2500	36 568
Gabriel Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Electrum Strategic Holdings LLC	3		O	2011-05-31	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(10 000)		61 410 739
George Weston Limitee									
<i>Actions privilégiées Series 2</i>									
Dart, Robert John	6		O	2009-04-01	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	25.0000	0
<i>Billets à moyen terme</i>									
Dart, Robert John	6								
RRSP/RRIF	PI		O	2002-04-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 350 000.00
			R	2004-03-10	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 135 000.00		\$ 485 000.00
Global Alumina Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gayer, Alan	4		O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.3000USD	1 325 000
GMIncome & Growth Fund									
<i>Parts</i>									
Brasseur, Murray	3								
Middlefield Realty Limited	PI		O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(129 800)	11.4500	0
GMIncome & Growth Fund	1		O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	11.3000	115 800
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	11.3300	117 900
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	800	11.4500	118 700
Lauzon, Robert	7		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	11.4500	40 000
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	11.4500	20 000
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	11.4500	0
Gold Reserve Inc.									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>									
Belanger, A. Douglas	4, 5		O	2011-06-01	D	46 - Contrepartie de services	47 500	1.7900USD	1 515 956*
McGuinness, Robert	5		O	2011-06-01	D	46 - Contrepartie de services	35 000	1.7900USD	178 132*
Smith, Mary	5		O	2011-06-01	D	46 - Contrepartie de services	30 000	1.7900USD	181 888*
Timm, Rockne	4, 5		O	2011-06-01	D	46 - Contrepartie de services	50 000	1.7900USD	1 210 125*
<i>Droits Unvested Restricted Shares</i>									
Belanger, A. Douglas	4, 5		O	2011-06-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(47 500)		47 500*
McGuinness, Robert	5		O	2011-06-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(35 000)		35 000*
Smith, Mary	5		O	2011-06-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(30 000)		30 000*
Timm, Rockne	4, 5		O	2011-06-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(50 000)		50 000*
<i>Options Stock Options</i>									
Belanger, A. Douglas	4, 5		O	2011-05-27	D	52 - Expiration d'options	(45 833)	4.8340USD	983 336*
Geyer, James	4		O	2011-05-27	D	52 - Expiration d'options	(33 333)	4.8340USD	415 836*
McChesney, Patrick	4		O	2011-05-27	D	52 - Expiration d'options	(13 333)	4.8340USD	258 336*
McGuinness, Robert	5		O	2011-05-27	D	52 - Expiration d'options	(10 416)	4.8340USD	416 668*
Mikkelsen, Chris	4		O	2011-05-27	D	52 - Expiration d'options	(13 333)	4.8340USD	258 336*
Potvin, Jean-Charles	4		O	2011-05-27	D	52 - Expiration d'options	(13 333)	4.8340	258 336
Smith, Mary	5		O	2011-05-27	D	52 - Expiration d'options	(12 500)	4.8340USD	328 000*
Timm, Rockne	4, 5		O	2011-05-27	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	4.8340USD	1 041 000*
Goldcorp Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bell, John	4		O	2011-05-31	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(550)	48.4600	25 715
Golden Queen Mining Co. Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Klingmann, Hans Lutz	4, 5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	3.6800	399 000
Shynkaryk, Chester	4		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	3.7000	105 000
Golden Star Resources Ltd.									
<i>Options</i>									
Thompson, Chris M	4		O	2011-05-31	D	50 - Attribution d'options	100 000		200 000
Goldgroup Mining Inc. (formerly Sierra Minerals Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clark, Michael	8		O	2011-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Clark, Michael	8		O	2011-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			240 000
Great Basin Gold Ltd.									
<i>Options</i>									
Dhir, Anu	4		O	2011-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.3600	100 000
Matloa, Octavia Matshidiso	4		O	2011-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
Great Canadian Gaming Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blank, Howard	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	5 000	2.6200	5 000
<i>Options</i>									
Blank, Howard	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	2.6200	126 274
Douglas, Alasdair John Scott	5		O	2011-04-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2011-05-16	D	50 - Attribution d'options	50 000	7.7600	50 000
Great-West Lifeco Inc.									
<i>Actions ordinaires Plan Common Shares</i>									
Gilmour, Ian	5, 8		O	2011-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	161	16.2505	664
Snow, Harold Charles	5, 8		O	2011-04-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	162	16.2505	669
Groupe Aecon Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Aecon Group Inc.	1		O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	9.0000	100 000
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	9.0000	0

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	8.9500	100 000
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	8.9500	0
Groupe CGI inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>									
Godin, Serge	5								
Sun Life - RAA	PI		O	2011-05-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	118	21.0122	88 023
Groupe CGI inc.	1		O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	71 800	20.6455	71 800
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	84 700	20.4055	156 500
			O	2011-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	93 200	20.2632	249 700
			O	2011-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	97 000	20.0012	346 700
			O	2011-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	178 000	20.0213	524 700
			O	2011-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	90 300	20.3145	615 000
			O	2011-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	83 000	20.5710	698 000
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	48 700	20.8618	746 700
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	36 000	20.7528	782 700
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	35 300	20.8391	818 000
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	45 800	20.6599	863 800
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	55 100	20.6486	918 900
			O	2011-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	47 800	20.7048	966 700
			O	2011-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	52 400	20.6859	1 019 100
			O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	47 100	20.8341	1 066 200
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	49 300	20.6618	1 115 500
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	400	21.0000	1 115 900
Imbeau, André	5								
Sun Life - RAA	PI		O	2011-05-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	76	21.0122	24 045
Groupe CVTech inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
aubert, guy	4, 6								
Gestion G Aubert Ltée	PI	R	O	2011-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	1.3900	1 999 488
		R	O	2011-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.3900	1 989 488
		R	O	2011-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	1.3900	1 987 988
			O	2011-05-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	1.3900	1 985 988
			O	2011-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 800)	1.3900	1 978 188
			O	2011-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	1.3900	1 977 588
			O	2011-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 200)	1.3500	1 973 388
GRUPE DISTINCTION INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Paré, Réal	4, 7, 3								
9185-0230 Québec inc.	PI		O	2011-05-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 375)	3.6200	18 965
Denyse Paré	PI		O	2011-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	3.6700	45 625
			O	2011-05-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 625)	3.6200	0
Groupe SNC-Lavalin Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
BEAUDOIN, Jean	5		O	2011-06-01	D	51 - Exercice d'options	2 000	37.5300	47 336
			O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	56.9400	45 336
<i>Options</i>									
BEAUDOIN, Jean	5		O	2011-06-01	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	37.5300	76 000
GSI Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pond, Byron	4		O	2011-05-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	11.5900USD	211 115
Halo Resources Ltd.									
<i>Bons de souscription</i>									
Inwentash, Sheldon	6, 3								
Pinetree Capital Ltd.	PI		O	2011-05-30	C	55 - Expiration de bons de souscription	(200 000)		1 900 000

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2011-05-26	I	55 - Expiration de bons de souscription	(200 000)		1 900 000
Harvest Sustainable Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Harvest Sustainable Income Fund	1		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400		1 400
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		0
Héroux-Devtek Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Meshay, Michael	5		O	2011-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(9 312)	8.7400	
			M	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 312)	8.7400	23 000
Home Capital Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Home Capital Group Inc.	1		O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.9000	200
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	57.9000	0
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	56.7100	2 000
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	56.7100	0
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	56.5800	1 700
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)	56.5800	0
Homeland Uranium Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Coates, Stephen Edward	4, 5		O	2011-05-23	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 950 000		5 249 300
IAMGOLD Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Miville-Deschênes, Denis	5		O	2011-06-01	D	51 - Exercice d'options	100 000		122 802
			O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	20.3702	22 802
<i>Options</i>									
Miville-Deschênes, Denis	5		O	2011-06-01	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	10.1100	208 616
Imaflex Inc.									
<i>Options</i>									
Santella, Giancarlo Giuseppe	5		O	2010-09-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-27	D	50 - Attribution d'options	100 000		100 000
IMAX Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
de Grandpre, Jean-Marc	5		O	2011-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Girvan, Gary	4		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	8 000	5.5000USD	65 702
Leebron, David W.	4		O	2011-05-24	D	51 - Exercice d'options	8 000	5.5000USD	14 000
Lindzon-Jacobs, Carrie	5		O	2011-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Wechsler, Bradley J.	4, 5		O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 000)	35.4500USD	88 300
<i>Options 1:1</i>									
de Grandpre, Jean-Marc	5		O	2011-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-31	D	50 - Attribution d'options	15 000	37.2100USD	15 000
Girvan, Gary	4		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(8 000)	5.5000USD	48 233
Leebron, David W.	4		O	2011-05-24	D	51 - Exercice d'options	(8 000)	5.5000USD	62 404
Lindzon-Jacobs, Carrie	5		O	2011-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-30	D	50 - Attribution d'options	15 000	36.7700USD	15 000
INDEXPLUS Dividend Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brasseur, Murray	3								
Middlefield Realty Limited	PI		O	2011-02-18	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.9100	1 000
RRSP	PI		O	2011-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	11.7883	27 223
Indexplus Dividend Fund	1		O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	4 800	11.7700	74 400
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	11.7600	78 400
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	12 600	11.7400	91 000
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	6 600	11.8100	97 600

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i> Initié Porteur inscrit									
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	24 900	11.6600	122 500
Indexplus Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
IndexPlus Income Fund	1		O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	13.3700	29 548 653
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	13.4000	29 551 053
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	13.3300	29 553 453
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	13.3400	29 554 753
			O	2011-06-01	D	38 - Rachat ou annulation	600	13.3500	29 555 353
Infrastructures Armtec Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Finlay, Shane	5								
Laurie Finlay RRSP	PI		O	2011-01-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-03-01	C	90 - Changements relatifs à la propriété	500		500
Laurie Finlay TFSA	PI		O	2011-01-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-01-11	C	90 - Changements relatifs à la propriété	300		300
Shane Finlay and Laurie Finlay Jointly	PI		O	2011-01-11	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(600)		17 604
			O	2011-02-28	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(725)		16 879
			O	2011-03-01	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(500)		16 379
Shane Finlay RRSP	PI		O	2011-01-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-02-28	C	90 - Changements relatifs à la propriété	725		725
Shane Finlay TFSA	PI		O	2011-01-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-01-11	C	90 - Changements relatifs à la propriété	300		300
Innovente Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Filion, Yves	4		O	2010-07-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2011-04-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.8000	10 000
Insignia Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brookfield Special Situations Partners Ltd.	3		O	2009-07-24	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	224 094		12 707 222
<i>Special Voting Shares</i>									
Brookfield Special Situations Partners Ltd.	3		O	2009-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(3 676 470)	6.8000	0
INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.									
<i>Droits DSU</i>									
Smith, Eldon	4		O	2011-06-02	D	46 - Contrepartie de services	1 678	3.8700	8 213
<i>Options</i>									
Keirstead, Kenneth	4		O	2009-10-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2011-04-19	D	50 - Attribution d'options	10 000		10 000*
			O	2011-04-19	D	50 - Attribution d'options	5 000		15 000*
Smith, Eldon	4		O	2009-10-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2011-04-19	D	50 - Attribution d'options	10 000	2.8800	10 000
			O	2011-04-19	D	50 - Attribution d'options	5 000	2.8800	15 000
Inter Pipeline Fund									
<i>Parts de société en commandite Class B</i>									
Driscoll, John Fenbar	4, 5								
Pipeline Management Inc.	PI		O	2011-06-02	I	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	197	14.9500	259 171
International Datacasting Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Little, David Presgrave	4		O	2010-04-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 900	0.3700	16 900*
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 900	0.3700	33 800*
International Forest Products Limited									
<i>Droits DSUs</i>									
Bell, Larry I.	4		O	2011-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		25 391
Kalke, Harold	4		O	2011-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		39 521

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Lynch, Peter Matthew	4		O	2011-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		33 521
MacDougall, Gordon H	4		O	2011-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		33 521
McMillan, James Eddie	4		O	2011-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		10 000
Sauder, E. Lawrence	4, 5		O	2011-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 000		24 000
Sullivan, John P.	4		O	2011-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		16 000
Whitehead, Douglas William Geoffrey	4		O	2011-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		8 000
Investissements TSPL inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
CAPITAL CITYCORP S.A.	3		O	2011-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000 000	0.0050	4 000 000
Gestion Luci inc.	3		O	2011-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	4 000 000	0.0050	
			M	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000 000	0.0050	4 000 000
GESTION PGW S.A.	3		O	2011-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000 000	0.0050	4 000 000
IROC Energy Services Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Alford, Thomas Malcolm	4, 5, 3		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	237 500	0.8300	670 500
745545 Alberta Ltd	PI		O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(237 500)	1.7800	4 244 587
Troob Capital Management LLC	3								
TCM MPS Ltd. SPC - Distressed Segregated Portfolio	PI		O	2011-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 350	1.6420	2 349 203
			O	2011-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 870	1.7985	2 359 073
			O	2011-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 935)	1.8800	2 354 138
			O	2011-05-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 690	1.8673	2 357 828
			O	2011-06-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.8200	2 367 828
TCM MPS Series Fund LP - Distressed Series	PI		O	2011-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 650	1.6420	2 424 613
			O	2011-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 130	1.7985	2 434 743
			O	2011-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 065)	1.8800	2 429 678
			O	2011-05-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 810	1.8673	2 433 488
<i>Options</i>									
Alford, Thomas Malcolm	4, 5, 3		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(237 500)	0.8300	475 000
ISEE3D Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dalrymple, Thomas George	5	R	O	2011-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 000	0.2100	61 000
Myers, Edward	5		O	2010-10-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Bons de souscription</i>									
Myers, Edward	5		O	2010-10-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
Myers, Edward	5		O	2010-10-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-02	D	50 - Attribution d'options	10 000	0.2600	
		R	M	2011-05-02	D	50 - Attribution d'options	10 000	0.2600	10 000
Ivanhoe Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Martin, David	4, 5		O	2011-05-26	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(3 000)	2.3300USD	1 611 213*
<i>Options</i>									
Bartlett, Beverly	5		O	2011-05-27	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	2.9300	211 288*
			O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	11 288	2.6500	221 288*
Chua, Patrick	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	86 653	2.6500	396 653*
Dyck, David Allan	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	239 337	2.6500	939 337*
Martin, David	4, 5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	74 243	2.6500	454 243*
Moench, Gerald	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	110 035	2.6500	540 035*
			O	2011-05-27	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	3.0600USD	440 035*
Schiefelbein, Jerry	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	128 695	2.6500	458 695*
Silverman, Michael	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	134 750	2.6500	518 750*
<i>Restricted Share unit</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Ivanhoe Mines Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bartlett, Beverly	5		O	2003-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-24	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	12 267	2.6500	12 267*
Chua, Patrick	5		O	2003-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-24	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	41 855	2.6500	41 855
Dyck, David Allan	5		O	2009-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-24	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	43 352	2.6500	43 352*
Martin, David	4, 5		O	2003-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-24	D	97 - Autre	35 861	2.6500	35 861*
Moench, Gerald	5		O	2003-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-24	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	53 149	2.6500	53 149*
Schiefelbein, Jerry	5		O	2009-11-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-24	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	62 162	2.6500	62 162*
Silverman, Michael	5		O	2007-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-24	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	65 087	2.6500	65 087*
Ivanhoe Mines Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Huberman, David	4		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	25.1200	120 204
Ivernica Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Green Sea Resources Inc.	3		O	2011-05-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	93 370 682	0.2142	371 318 610
Jaguar Financial Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jaguar Financial Corporation	1	R	O	2011-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	15 500	0.0850	70 000
		R	O	2011-02-17	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	0.0900	80 000
		R	O	2011-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	15 500	0.0900	95 500
		R	O	2011-02-25	D	38 - Rachat ou annulation	15 500	0.0900	111 000
		R	O	2011-02-28	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	0.0900	119 000
		R	O	2011-03-01	D	38 - Rachat ou annulation	15 500	0.0800	134 500
		R	O	2011-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	0.0900	149 500
		R	O	2011-03-21	D	38 - Rachat ou annulation	13 000	0.0700	162 500
		R	O	2011-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.0900	165 500
		R	O	2011-03-30	D	38 - Rachat ou annulation	15 500	0.0950	181 000
		R	O	2010-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	0.0750	24 000
		R	O	2010-12-10	D	38 - Rachat ou annulation	13 000	0.0800	37 000
		R	O	2010-12-13	D	38 - Rachat ou annulation	15 500	0.0850	52 500
		R	O	2010-12-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	0.0700	38 500
		R	O	2010-12-31	D	38 - Rachat ou annulation	500	0.0650	39 000
		R	O	2011-01-18	D	38 - Rachat ou annulation	15 500	0.0800	54 500
			O	2011-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	0.0800	265 000
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	15 500	0.0700	30 500
			O	2011-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	(250 000)		15 000
Keyera Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hunter, James Richard	5								
John W. Hunter, James R. Hunter, Lorraine Branston, Judit A. Smith, Robert Hunter, Jointly Held	PI		O	2011-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 138
			R	2011-04-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 800)	39.5000	10 338
Isotti, Marzio	5		O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 100)	41.4900	23 995
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	41.6000	23 095
Killam Properties Inc.									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Actions ordinaires									
Fraser, Philip CIBC (Siobhan)	4, 5 PI		O	2011-05-27	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 000)		88 402
Reti, George	4	R	O	2011-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.6300	31 875
			O	2011-06-01	D	51 - Exercice d'options	14 000	8.1600	45 875
Options									
Reti, George	4		O	2011-06-01	D	51 - Exercice d'options	(14 000)	8.1600	46 000
Knight Metals Ltd.									
Bons de souscription									
Consolidated International Investment Holdings Inc. Consolidated International Investment Holdings Inc.	3 PI		O	2011-05-27	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(202 205)		11 234
La Societe Canadian Tire Limitee									
Actions sans droit de vote Class A									
Collver, Robyn Anne Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	7, 5, 3 PI		O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1000	749 683
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1000	749 583
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1000	749 483
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1100	749 383
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1200	749 283
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1000	749 183
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1000	749 083
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.1000	748 883
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0500	748 783
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0500	748 683
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0600	748 583
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0500	748 483
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0500	748 383
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0600	748 283
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	63.0500	747 783
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0500	747 683
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0400	747 583
			O	2011-05-30	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 000)	63.0300	745 583
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9700	745 483
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9700	745 383
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9700	745 283
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9700	745 183
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9300	745 083
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9300	744 983
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9300	744 883
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9300	744 783
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9300	744 683
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.9300	744 483
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.9300	744 283
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.9300	744 083
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9300	743 983
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9400	743 883
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9300	743 783
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9300	743 683
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9300	743 583
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9200	743 483
Lynar, Hugh Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	3 PI		O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1000	749 683
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1000	749 583
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1000	749 483
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1100	749 383
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1200	749 283

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1000	749 183
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1000	749 083
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.1000	748 883
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0500	748 783
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0500	748 683
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0600	748 583
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0500	748 483
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0500	748 383
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0600	748 283
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	63.0500	747 783
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0500	747 683
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0400	747 583
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	63.0300	745 583
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9700	745 483
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9700	745 383
			O	2011-05-30	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(100)	62.9700	745 283
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9700	745 183
McCann, Dean Charles Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	7, 5 PI		O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1000	749 683
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1000	749 583
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1000	749 483
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1100	749 383
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1200	749 283
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1000	749 183
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.1000	749 083
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	63.1000	748 883
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0500	748 783
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0500	748 683
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0500	748 583
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0500	748 483
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0600	748 383
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0600	748 283
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	63.0500	747 783
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0500	747 683
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	63.0400	747 583
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	63.0300	745 583
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9700	745 483
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9700	745 383
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9700	745 283
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9700	745 183
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9300	745 083
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9300	744 983
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9300	744 883
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9300	744 783
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9400	744 683
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.9300	744 483
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.9300	744 283
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	62.9300	744 083
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9300	743 983
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9400	743 883
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9300	743 783
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9300	743 683
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9300	743 583
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	62.9200	743 483
Options									
Collver, Robyn Anne	7, 5, 3		O	2011-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(575)		33 944

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
La Societe de Gestioin AGF Limitee									
<i>Actions ordinaires Deferred Share Units</i>									
Derry, Douglas	4		O	2011-05-31	D	46 - Contrepartie de services	496	19.5300	
			M	2011-05-31	D	46 - Contrepartie de services	624	19.3850	9 884
Lang, Donald Gordon	4		O	2011-05-31	D	46 - Contrepartie de services	870	19.5300	
			M	2011-05-31	D	46 - Contrepartie de services	1 110	19.3850	17 323
Morneau, William	7		O	2011-05-31	D	46 - Contrepartie de services	870	19.5300	
			M	2011-05-31	D	46 - Contrepartie de services	1 111	19.3850	17 351
Squibb, Geoffrey Wayne	4		O	2011-05-31	D	46 - Contrepartie de services	934	19.5300	
			M	2011-05-31	D	46 - Contrepartie de services	1 004	19.3850	10 800
Le Groupe Intertape Polymer Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carpenter, Jim Bob	5		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(145)		26 225
Hildreth, Burgess	5		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1 077)		33 277
Yull, Gregory	5		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 215	1.6000	167 356
			O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 739		171 095
Lara V Yull C/F Maxwell Yull UTMA FL	PI		O	2000-04-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	1.6523USD	9 000
			O	2011-05-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	1.6600USD	11 500
Lara V Yull C/F Trevor Yull UTMA FL	PI		O	2000-04-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	1.6600USD	1 700
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>									
Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.	1		O	2011-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	69 000	10.5319	69 000
			O	2011-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	54 000	10.7378	123 000
			O	2011-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	69 000	10.9202	192 000
			O	2011-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	65 000	11.0560	257 000
			O	2011-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	66 000	11.0664	323 000
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	69 000	11.0726	323 000
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	11.0000	319 000
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 107 850	10.8900	1 426 850
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	69 000	10.9507	1 426 850
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	38 300	10.8663	1 334 150
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	67 500	10.9396	1 401 650
			O	2011-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	66 800	10.9424	1 399 450
			O	2011-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	69 000	11.1821	310 600
			O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	69 000	11.0492	310 600
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	69 000	11.1852	341 300
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	69 000	11.3920	342 800
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	69 000	11.4928	345 000
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	69 000	11.4890	345 000
			O	2011-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	(69 000)		254 000
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(54 000)		269 000
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(69 000)		1 357 850
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	(65 000)		1 361 850
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	(66 000)		1 295 850
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	(69 000)		1 332 650
			O	2011-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 157 850)		241 600
			O	2011-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	(69 000)		241 600
			O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(38 300)		272 300
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	(67 500)		273 800
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	(66 800)		276 000

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	(69 000)		276 000
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(69 000)		276 000
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	(69 000)		207 000
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(69 000)		138 000
<i>Unités d'actions différées</i>									
Bastarache, Lise	4		O	2011-05-28	D	35 - Dividende en actions	52	11.2507	9 764
Dutil, Marcel E.	4		O	2011-05-28	D	35 - Dividende en actions	225	11.2507	41 621
			O	2011-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	788	11.2692	42 409
Forget, Nicole	4		O	2011-05-28	D	35 - Dividende en actions	14	11.2507	2 649
Lacroix, Robert	4		O	2011-05-28	D	35 - Dividende en actions	135	11.2507	24 160
			O	2011-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 375	11.2692	25 535
Martineau, Yvon	4		O	2011-05-28	D	35 - Dividende en actions	254	11.2507	46 741
			O	2011-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 198	11.2692	47 939
les aliments High Liner incorporee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Covelluzzi, James G	4		O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	15.5993	6 800
			O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	15.6000	8 300
			O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	15.5988	10 000
FPR Holdings Limited	3		O	2011-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	15.8500	1 050 000
<i>Actions sans droit de vote</i>									
DICKSON, FRED	4		O	2000-04-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2011-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	13.7500	2 000
Les Aliments Maple Leaf Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dakens, Les P.	5		O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 900	12.0000	79 800
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	11.9600	81 800
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	11.9300	83 800
McAlpine, Rory A.	5		O	2011-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	141	11.5559	18 109
			O	2011-01-07	D	97 - Autre	57	11.4100	17 968
Wilcox, Donald John	7		O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 676)	12.1500	0
Les Biotechnologies Osta Inc.									
<i>Options</i>									
Teryazos, Leontis	4	R	O	2007-06-18	D	50 - Attribution d'options	50 000		50 000
Les Compagnies Loblaw Limitee									
<i>Billets à moyen terme</i>									
Dart, Robert John	6								
RRSP/RRIF	PI		O	1999-11-29	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 500 000.00
		R	O	2010-06-18	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 500 000.00		000.00
Les Mines Argex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dehn, Michael Alexander	4, 5		O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.4400	100 000
<i>Options</i>									
Di Cesare, Enrico	5		O	2011-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2011-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2011-04-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-19	D	50 - Attribution d'options	100 000		100 000
Smith, Peter Henderson	4	R	O	2010-06-21	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2600	425 000
Les Petroles Calvalley Inc.									
<i>Options</i>									
Shimoon, Edmund Michael	4, 5		O	2011-05-25	D	50 - Attribution d'options	350 000	2.7800	1 975 000
Les Ressources Yorbeau Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Anglo Pacific Group Plc	3		O	2011-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1950	19 410 357
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hepburn, Antonio Jose	7		O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	532	23.4900	4 664
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(532)	35.6868	4 132
			O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	694	27.1700	4 826
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(694)	35.5799	4 132
Masi, Benito	5		O	2011-05-24	D	51 - Exercice d'options	15 000	8.6438	86 557
			O	2011-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	34.5000	71 557
			O	2011-05-25	D	51 - Exercice d'options	15 000	8.6438	86 557
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	34.5600	71 557
<i>Options</i>									
Hepburn, Antonio Jose	7		O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	(532)	23.4900	3 201
			O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	(694)	27.1700	2 507
Masi, Benito	5		O	2011-05-24	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	8.6438	70 524
			O	2011-05-25	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	8.6438	55 524
Liquor Stores N.A. Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
de Grace, Patrick John	5								
Pat and Laurie DeGrace (Spouse)	PI		O	2011-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	15.2600	4 352
Dinning, James Francis	4		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	15.4600	8 000
Logistec Corporation									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>									
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2011-06-02	D	38 - Rachat ou annulation	(6 500)		0
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2011-06-02	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		0
Lundin Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Zebra Holdings and Investments S.à.r.l.	3		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000 000	7.2300	30 320 064
Magna International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Stronach, Frank	4, 5								
446 Holdings Inc.	PI		O	2011-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(917 350)	48.4443USD	7 110 977*
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 100)	47.3405USD	
			M	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 100)	47.3405	7 092 877*
			O	2011-05-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(494 759)	48.5232USD	6 598 118*
			O	2011-06-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 363)	48.0495USD	6 582 755*
Manicouagan Minerals Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Consolidated International Investment Holdings Inc.	3								
Pathway Multi Series Fund Inc.	PI		O	2011-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400 000)	0.0200	10 000 000
Matrix Asset Management Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Working Enterprises Ltd.	8, 3		O	2011-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2200	13 602 173
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2000	13 612 173
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.1978	13 622 173
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.1190	13 632 173
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2000	13 642 173
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.1995	13 652 173
MAYA OR & ARGENT INC.									
<i>Options</i>									
Goulet, Guy	4		O	2010-07-06	D	50 - Attribution d'options	150 000		
			M	2010-07-06	D	50 - Attribution d'options	150 000		
			M'	2010-07-06	D	50 - Attribution d'options	150 000		600 000
Mokaddem, Nouredine	5		O	2010-07-06	D	50 - Attribution d'options	100 000		
			M	2010-07-06	D	50 - Attribution d'options	100 000		
			M'	2010-07-06	D	50 - Attribution d'options	100 000		250 000
MEG Energy Corp.									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hohm, Dale Jonathan	5		O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	8 400	4.1300	84 628
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 400)	50.7300	76 228
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	39 600	4.1300	
			M	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	4 400	4.1300	80 628
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	50.7300	76 228
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 200)	51.2100	41 028
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	35 200	4.3100	76 228
KEARNS, James Michael	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	20 000	4.1300	69 216
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	50.8000	49 216
WIZINSKY, David James	4, 5		O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	54 300	4.1300	641 191
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	50.2500	639 491
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 200)	50.2600	612 291
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 700)	50.2700	588 591
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	50.2800	587 591
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	50.2900	586 891
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	45 400	4.1300	632 291
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 400)	50.2500	609 891
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 000)	50.2600	586 891
YEE, Chi-Tak	5		O	2011-05-25	D	51 - Exercice d'options	6 447	7.0000	9 447
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 447)	50.0800	3 000
			O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	6 000	11.0000	9 000
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	50.6800	3 000
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	5 000	11.0000	8 000
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	51.1800	3 000
<i>Options</i>									
Hohm, Dale Jonathan	5		O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	(8 400)	4.1300	472 500
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(39 600)	4.1300	
			M	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(4 400)	4.1300	468 100
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(35 200)	4.3100	432 900
KEARNS, James Michael	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	4.1300	451 500
WIZINSKY, David James	4, 5		O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	(54 300)	4.1300	449 400
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(45 400)	4.1300	404 000
YEE, Chi-Tak	5		O	2011-05-25	D	51 - Exercice d'options	(6 447)	7.0000	194 500
			O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	11.0000	188 500
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	11.0000	183 500
MEGA Brands Inc.									
<i>Débtures 10 senior secured debenture in the principal amt of \$1000</i>									
Fairfax Financial Holdings Limited	3		O	2010-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-03-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 4 129 000.00	4129000.0000	\$ 4 129 000.00
			O	2010-03-30	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(\$ 4 129 000.00)	4129000.0000	\$ 0.00
Métaux DNI Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Consolidated International Investment Holdings Inc.	3								
MineralFields 2010-VI Super Flow-Through LP	PI		O	2011-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.2400	3 233 335
Metaux Russel Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baker, Jennifer Ellen	5		O	2011-05-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	173	25.2100	560
			O	2011-05-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(142)	24.5800	418
Methanex Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Macdonald, Michael Glencoe	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	2 300	20.7600USD	11 894

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	30.2800	9 594
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	100	20.7600USD	9 694
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	30.2600	9 594
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	9 000	20.7600USD	18 594
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	30.2500	9 594
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	600	20.7600USD	10 194
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	30.2300	9 594
			O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	6 000	20.7600USD	15 594
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	30.6000	9 594
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	200	20.7600USD	9 794
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	31.0900	9 594
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	300	20.7600USD	9 894
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	31.0800	9 594
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	200	20.7600USD	9 794
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	31.0700	9 594
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	500	20.7600USD	10 094
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	31.0600	9 594
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	4 800	20.7600USD	14 394
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	31.0500	9 594
Milner, Randall M.	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	3 000	17.8500USD	15 152
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	31.0000	12 152
Options									
Macdonald, Michael Glencoe	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(2 300)		180 700
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(100)		180 600
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(9 000)		171 600
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(600)		171 000
			O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	(6 000)		165 000
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(200)		164 800
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(300)		164 500
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(200)		164 300
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(500)		163 800
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(4 800)		159 000
Milner, Randall M.	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(3 000)		188 500
Metro inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne catégorie A</i>									
Dénommée, Paul	5		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	48.5000	6 800
Middlefield Tactical Energy Corporation									
<i>Parts</i>									
OilSands Canada	1		O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	6.0200	1 400
			O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		0
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	400	6.0000	400
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		0
Minéraux rares Quest Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kay, Ronald	4, 5		O	2011-05-26	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(2 000)	7.1600	601 392
Mines Richmond Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
VEZINA, Raynald	4		O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	8.2400	19 000
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	8.2500	18 400
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	8.3700	17 500
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	8.3900	16 000
Mines Virginia Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Labbé, Pierre	4		O	2011-05-25	D	51 - Exercice d'options	4 000	3.5700	4 000
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)		
			M	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	8.9100	0

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
Labbé, Pierre	4		O	2011-05-25	D	51 - Exercice d'options	4 000	3.5700	
			M	2011-05-25	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	3.5700	27 000
MONETA PORCUPINE MINES INC.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boulay, Richard Albert	4		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2950	1 275 500*
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.3000	1 300 500*
NAL Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wiswell, Andrew B.	4		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	11.8100	29 642
Fraser Wiswell	PI		O	2011-05-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	11.7900	11 978
New Millennium Capital Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Martin, Robert Alexander	4, 5		O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	25 000	0.7500	1 011 808
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 800)	2.6600	1 002 008
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	2.6700	1 001 708
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13)	2.6500	1 001 695
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	2.6600	1 000 395
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	2.6700	1 000 095
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	2.6600	999 795
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	2.6600	999 495
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	2.6800	989 495
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	2.6800	986 895
<i>Options</i>									
Martin, Robert Alexander	4, 5		O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	0.7500	1 670 000
Newalta Corporation									
<i>Options</i>									
Riddell, Clayton H.	3		O	2011-06-01	D	52 - Expiration d'options	(1 500)	17.9500	34 500
Nexen Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Backus, Jeffrey Michael	5		O	2011-05-30	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(8 330)		3 000
RBC Investment Acct	PI		O	2009-02-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-04-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 500		1 500
			O	2011-05-30	I	90 - Changements relatifs à la propriété	8 330		9 830
Scotia McLeod	PI		O	2011-04-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 500)		2 086
NIOGOLD MINING CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lim, Toby	4		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	50 000		165 000
<i>Options</i>									
Lim, Toby	4		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.2000	325 000
Noront Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baosteel Resources International Co. Ltd.	3		O	2011-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 234 967
<i>Bons de souscription</i>									
Baosteel Resources International Co. Ltd.	3		O	2011-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 117 483
<i>Options common shares</i>									
Hamilton, Joseph Andrew	4	R	O	2009-10-15	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.8400	600 000
			O	2011-05-05	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.8800	800 000
NorRock Realty Finance Corporation (formerly C.A. Bancorp Canadian Realty Finance Corporation)									
<i>Droits (Share Appreciation Rights)</i>									
Abbott, Darryl Demain	4		O	2011-05-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	37 500		37 500
Boddaert, Jacqueline	5		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	37 500		37 500
Davis, Jane	4		O	2011-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
NorSerCo Inc.									
<i>Actions ordinaires (Traded as Stapled Units)</i>									
Charles, John Christopher	4								
Cheryl A. Charles	PI		O	2010-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-12-31	I	36 - Conversion ou échange	10 000		10 000
RBC RRSP	PI		O	2010-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-12-31	I	36 - Conversion ou échange	4 000		4 000
Harper, Kenn	4								
Auyuituq Development Inc.	PI		O	2010-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-12-31	I	36 - Conversion ou échange	78 582		78 582
CIBC	PI		O	2010-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-12-31	I	36 - Conversion ou échange	135 000		135 000
ITF Kenn @ CIBC	PI		O	2010-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-12-31	I	36 - Conversion ou échange	146 762		146 762
ITF Maika Harper @ CIBC Trust #2	PI		O	2010-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-12-31	I	36 - Conversion ou échange	1 946		1 946
Lavery, Barbara	5		O	2010-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-12-31	D	36 - Conversion ou échange	1 395		1 395
			O	2010-12-31	D	36 - Conversion ou échange	493		1 888
EUPP Plan	PI		O	2010-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Vaughan, Alan	5		O	2010-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-12-31	D	36 - Conversion ou échange	800		800
CIBC Impr Acct 57510904	PI		O	2010-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-12-31	I	36 - Conversion ou échange	24 164		24 164
EUPP Plan	PI		O	2010-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-12-31	I	36 - Conversion ou échange	12		12
ITF AVAUGHAN@SCOTIACAPITAL 431-98051	PI		O	2010-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-12-31	I	36 - Conversion ou échange	11 612		11 612
ITF AVAUGHANRRSP@SCOTIACAPITAL 487-40103	PI		O	2010-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-12-31	I	36 - Conversion ou échange	3 994		3 994
Wilson, Clifford Donald	4		O	2010-12-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-12-31	D	36 - Conversion ou échange	206 555		206 555
ITF CDW RRIF 7M0340T	PI		O	2010-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-12-31	I	36 - Conversion ou échange	496		496
WILLOWSIDE FARM	PI		O	2010-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-12-31	I	36 - Conversion ou échange	79 815		79 815
Northern Property Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Vaughan, Alan	5								
ITF AVAUGHANRRSP@SCOTIACAPITAL 487-40103	PI		O	2010-12-31	I	36 - Conversion ou échange	556		3 749
<i>Parts de société en commandite</i>									
Charles, John Christopher	4		O	2002-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Cheryl A. Charles	PI		O	2002-05-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Vaughan, Alan	5								
ITF AVAUGHANRRSP@SCOTIACAPITAL 487-40103	PI		O	2010-12-31	I	36 - Conversion ou échange	(556)		0
NovaGold Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Electrum Strategic Resources LLC	3		O	2011-05-26	D	54 - Exercice de bons de souscription	250 000	1.4790	52 166 412
			O	2011-05-26	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(250 000)		51 916 412
Leathley, Gillyeard(Gil) James	5		O	2011-04-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	85	12.7800	21 356

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	90	12.1200	21 446
Bons de souscription									
Electrum Strategic Resources LLC	3		O	2011-05-26	D	54 - Exercice de bons de souscription	(250 000)	1.4790	36 603 878
Deferred Share Units (DSU)									
Giardini, Tony Serafino	4		O	2011-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	364		2 845
Droits Deferred Share Unit									
Faber, Marc	4		O	2011-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	364		1 334
Levental, Igor	4		O	2011-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	364		1 334
Madhavpeddi, Kalidas	4		O	2011-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	364		2 845
McConnell, Gerald James	4		O	2011-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	728		3 518
Philip, James Leonard	4		O	2011-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	364		2 845
Novik inc.									
Options									
Boucher, Clément brunelle, henry	4		O	2011-05-25	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	0.4500	525 000*
	4		O	2011-05-25	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	0.4500	525 000*
Gaudreau, Louis-ANdré	4, 5		O	2011-05-25	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	0.4500	475 000*
Gaudreau, Michel	4, 5, 3		O	2011-05-25	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	0.4500	675 000*
Ricciuti, Frank	4		O	2011-05-25	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	0.4500	525 000*
Novus Energy Inc. (formerly, Regal Energy Ltd.)									
Actions ordinaires									
Novus Energy Inc.	1		O	2011-05-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.0500	25 000
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		0
Nuvo Research Inc. (formerly Dimethaid Research Inc.)									
Actions ordinaires									
Stanley, Theodore H. Stanley Research Foundation	4		O	2011-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 482 924
	PI		O	2011-05-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 029 402
ONEX CORPORATION									
Actions à droit de vote subalterne									
Munk, Anthony	7		O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 800	37.1500	329 098
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 500	37.6100	351 598
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	37.0400	363 598
OPEL Solar International Inc.									
Actions ordinaires									
Inwentash, Sheldon Pinetree Capital Ltd	6		O	2011-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(110 000)	1.2045	9 640 000
	PI		O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66 200)	1.2500	9 573 800
Pinetree Capital Ltd. Pinetree Resource Partnership	3		O	2011-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(110 000)	1.2045	9 640 000
	PI		O	2011-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66 200)	1.2500	9 573 800
Paramount Resources Ltd.									
Actions ordinaires Class A									
Claugus, Thomas Eugene	4, 3	R	O	2011-05-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	29.8500USD	198 700
		R	O	2011-05-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	28.8800USD	198 400
		R	O	2011-05-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	28.6200USD	198 000
			O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	29.3280USD	198 500
Bay	PI		O	2011-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	29.8500USD	1 558 400
			O	2011-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	28.8800USD	1 556 400
			O	2011-05-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	28.6200USD	1 553 400
			O	2011-06-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 500	29.3280	1 559 900
Bay II	PI		O	2011-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	29.8500USD	1 810 300
			O	2011-05-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	28.8800USD	1 808 000
			O	2011-05-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	28.6200USD	1 804 600
			O	2011-06-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 800	29.3280USD	1 813 400
Bay Offshore	PI		O	2011-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 200)	29.8500	4 341 200
			O	2011-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 600)	28.8800USD	4 335 600

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 100)	28.6200USD	4 327 500
			O	2011-06-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	29.3280USD	4 347 500
Lyxor	PI		O	2011-05-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	29.8500USD	423 700
			O	2011-05-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	28.8800USD	423 100
			O	2011-05-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	28.6200USD	422 300
			O	2011-06-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	29.3280USD	424 100
Lee, Bernard K.	5								
Spousal RRSP	PI		O	2011-05-31	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	28		4 428
Pason Systems Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cobbe, Murray Lynn	4		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	20 000	12.1800	64 000
		R	O	2011-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	15.5000	44 000
<i>common share options</i>									
Mackechnie, Peter Struthers	4		O	2011-05-23	D	59 - Exercice au comptant	(13 400)	15.3600	36 600
			O	2011-05-23	D	59 - Exercice au comptant	(3 333)	15.3600	33 267
<i>Options</i>									
Cobbe, Murray Lynn	4		O	2011-05-18	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	12.1800	50 000
Pathfinder Convertible Debenture Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Pathfinder Convertible Debenture Fund	1		O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.5000	231 000
Pembina Pipeline Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
LeGresley, David Malcolm Balfour DAARCER Inc	4	PI	O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	24.6600	10 000
Michaleski, Robert B.	4		O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	14 000	24.7442	364 000
<i>Débiteures convertibles</i>									
Michaleski, Robert B.	4		O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 25 000.00)	102.5600	\$ 325 000.00
			O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 1 000.00)	103.0100	\$ 324 000.00
			O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 127 000.00)	102.5000	\$ 197 000.00
			O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 15 000.00)	102.5000	\$ 182 000.00
			O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 20 000.00)	102.5000	\$ 162 000.00
			O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 10 000.00)	102.5000	\$ 152 000.00
			O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 10 000.00)	102.5500	\$ 142 000.00
			O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 17 000.00)	102.5000	\$ 125 000.00
			O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 2 000.00)	102.7500	\$ 123 000.00
			O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 13 000.00)	102.7500	\$ 110 000.00
			O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 10 000.00)	102.7500	\$ 100 000.00
			O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 24 000.00)	102.8000	\$ 76 000.00
			O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 12 000.00)	102.8000	\$ 64 000.00
			O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 8 000.00)	102.8000	\$ 56 000.00
			O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 15 000.00)	102.8000	\$ 41 000.00
			O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 8 000.00)	102.8100	\$ 33 000.00

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 13 000.00)	103.0000	\$ 20 000.00
			O	2011-05-31	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 20 000.00)	103.0000	\$ 0.00
Pengrowth Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Causgrove, James Edward Arthur EVANS, DAVID DEAN	5		O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1)	12.8100	89 111
	5		O	2011-05-30	D	36 - Conversion ou échange	5 560	5560.0000	6 561
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 560)	12.7800	1 001
Grasby, Andrew David RESP	5		PI	2010-12-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-06-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	12.5500	400
RRSP			O	2011-06-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	12.5700	6 000
<i>Droits</i>									
EVANS, DAVID DEAN	5		O	2011-05-30	D	36 - Conversion ou échange	(5 560)		20 000
Penn West Petroleum Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
ANDREW, WILLIAM E.	4, 5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	10 000	23.8400	120 013
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	25.0400	119 313
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	25.0200	117 613
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	25.0100	113 613
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	25.0000	110 013
Henkelman, Wendy	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	20 000	25.0500	26 818
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	25.0500	6 818
Jensen, Thane	5		O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	20 000	23.8400	21 915
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.9100	21 815
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	24.9000	21 215
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.8800	21 115
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	24.8700	20 715
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	24.8600	20 015
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	24.8300	17 715
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 300)	24.8000	2 415
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	24.9300	2 115
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.9200	2 015
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.8500	1 915
MIDDLETON, DAVID WILLIAM	5		O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	20 000	23.8400	88 131
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	24.8900	86 831
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	24.8800	86 631
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	24.8700	84 631
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	24.8300	83 831
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	24.8200	83 531
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.8100	83 431
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 800)	24.8000	79 631
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	24.8500	78 131
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	25.0600	77 731
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	25.0500	77 631
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	25.0300	77 531
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	25.0200	75 831
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	25.0100	75 331
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 400)	25.0000	68 931
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	25.0800	68 431
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	25.0700	68 231
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.9900	68 131
Wood, Donald Stuart	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	30 000	23.8400	41 587
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 100)	25.1000	35 487
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 900)	25.0900	31 587
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 800)	25.0800	17 787
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 200)	25.0700	11 587

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
ANDREW, WILLIAM E.	4, 5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		1 050 000
Henkelman, Wendy	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(20 000)		156 666
Jensen, Thane	5		O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	(20 000)		485 000
MIDDLETON, DAVID WILLIAM	5		O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	(20 000)		540 000
Wood, Donald Stuart	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(30 000)		110 000
<i>Restricted Share Rights</i>									
ANDREW, WILLIAM E.	4, 5		O	2011-05-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 000)		825 000
Henkelman, Wendy	5		O	2011-05-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 000)		106 666
Jensen, Thane	5		O	2011-05-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 000)		385 000
MIDDLETON, DAVID WILLIAM	5		O	2011-05-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 000)		440 000
Wood, Donald Stuart	5		O	2011-05-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(30 000)		60 000
Perpetual Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jackson, Gary C.	5		O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 496)	3.7300	55 765
Perpetual Energy Inc.	1		O	2011-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	81 500	3.5600	81 500
			O	2011-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	51 600	3.5700	133 100
			O	2011-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 500	3.5900	193 600
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	3.5900	218 600
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 100	3.6200	235 700
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(218 600)		17 100
Rapini, Marcello	5		O	2011-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 794	0.0100	9 638
Riddell, Clayton H.	4, 3		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	229 700	3.5859	710 182
			O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	3.5894	712 382
			O	2011-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 100	3.5900	730 482
<i>Restricted Rights</i>									
Green, Jeff	5		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 492	3.6600	23 516
Jackson, Gary C.	5		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 235	3.6600	42 187
Marjoram, Kevin J.	5		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 265	3.6600	13 599
Rapini, Marcello	5		O	2011-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 794)	0.0100	11 233
			O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	153 150	3.6600	
			M	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	41 844	3.6600	53 077
Riddell Rose, Susan	4, 5		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 262	3.6600	63 594
Sebastian, Cameron R.	5		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 747	3.6600	32 362
Strong, James Christopher	5		O	2011-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 600	0.0100	17 329
			O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 902	3.6600	8 729
Thornton, R. William	5		O	2010-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 199	3.6600	6 199
Warters, Roderick	5		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 079	3.6600	40 514
Petrichor Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
DeVries, Joe	4		O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 500	0.2450	1 282 662
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 500	0.2450	1 296 162
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.2400	1 298 662
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	0.2400	1 307 162
PetroBakken Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lothian, E. Craig	4								
Keystone Royalty Corp	PI		O	2011-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	16.4500	125 000
McKINNON, KENNETH RICHARD	4, 7		O	2009-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	16.3400	30 000
<i>Droits DCS</i>									
Brown, Ian Stephen	4		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 980		5 295
Hislop, Martin	4		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 751		4 712*
Lothian, E. Craig	4		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 751	0.0500	4 712

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
McKINNON, KENNETH RICHARD	4, 7		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 155		6 988
Ruttan, Corey Christopher	4		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 292		6 107
Themig, Daniel	4		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 636		2 948
<i>Droits Incentive</i>									
Brown, Ian Stephen	4		O	2011-05-27	D	50 - Attribution d'options	6 112		14 409
Hislop, Martin	4		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 112		14 409*
Lothian, E. Craig	4		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 112	0.0500	14 409
McKINNON, KENNETH RICHARD	4, 7		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 112		14 409
Ruttan, Corey Christopher	4		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 112		20 727
Themig, Daniel	4		O	2011-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 112		13 659
Petrolympic Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ekstein, Brocha	3		O	2011-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.1500	12 411 857
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1600	12 413 857
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1750	12 433 857
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.1700	12 436 357
Pinetree Capital Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Inwentash, Sheldon	4, 5		O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	3.0000	10 810 444
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	3.0000	10 811 244
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	3.0000	10 812 444
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 100	3.0000	10 833 544
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	2.9500	10 858 544
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.9500	10 858 744
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 200	2.9440	10 862 944
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 100	2.9400	10 883 044
<i>Options</i>									
Inwentash, Sheldon	4, 5		O	2011-05-31	D	50 - Attribution d'options	250 000		6 500 000
PNI Digital Media Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
PNI Digital Media Inc.	1		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	1.2000	1 300
Rallo, Aaron	4, 5		O	2011-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.2300	83 347
Scarth, Ian Peter Campbell	4		O	2011-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.2300	601 684
Prescient Mining Corp..									
<i>Options</i>									
Kelly, Edward John	4		O	2010-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-31	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1100	100 000
levy, marc evan	4		O	2011-05-31	D	50 - Attribution d'options	60 000	0.1100	611 668
Pinsky, Max	5		O	2011-05-31	D	50 - Attribution d'options	25 000		125 000
RIVERA, NILDA	5		O	2011-05-31	D	50 - Attribution d'options	25 000	0.1100	75 000
Primary Energy Recycling Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Alverson, Vernon Michael	5		O	2011-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	4.4200	24 284
Powell, Joseph	7	R	O	2011-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	4.6400USD	1 333
Prunkl, John David	4, 5		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	4.5020USD	1 843 265
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	4.5930USD	1 844 365
Szpyrka, Katherine	7		O	2009-08-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	4.4560USD	200
Probe Mines Limited									
<i>Options</i>									
Gammon, John Blundell	4		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	250 000	1.4500	825 000
Marrelli, Carmelo	5		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.4500	275 000
Peterson, Dennis	4		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	250 000	1.4500	975 000
Reid, Thomas Patrick	4		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	250 000	1.4500	900 000
Prodigy Gold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Watkins, David Harold	4		O	2010-12-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			264 000
			O	2011-05-27	D	54 - Exercice de bons de souscription	55 000	0.4500	319 000
Bons de souscription									
Watkins, David Harold	4		O	2010-12-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			55 000
			O	2011-05-27	D	54 - Exercice de bons de souscription	(55 000)	0.4500	0
Progressive Waste Solutions Ltd.(formerly IESI-BFC Ltd.)									
Actions ordinaires									
DeGroot, Michael H.	4		O	2011-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 776
ProSep Inc.									
Actions ordinaires									
Campbell, Douglas Alan	5		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	125 000	0.0819USD	1 250 000
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	125 000	0.0818USD	1 375 000
ProspEx Resources Ltd.									
Actions ordinaires									
Hiebert, Brian Edward	4		O	2011-05-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(395 476)		0
Erin Hiebert	PI		O	2011-05-31	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(26 000)		0
Kitagawa, Kyle	4		O	2011-05-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(422 280)		0
Lachance, Jean-Paul Henri	5		O	2011-05-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(50 000)		0
RRSP	PI		O	2011-05-31	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(31 605)		0
MacGregor, Ian	4		O	2011-05-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(50 000)		0
McFarlane, Robert Bruce	5		O	2011-05-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(14 000)		0
Parkinson, Peter C.	5		O	2011-05-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(25 900)		0
Rossall, John Williamson	4, 5		O	2011-05-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(689 193)		0
Anita Rossall	PI		O	2011-05-31	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(7 500)		0
Savidant, Stephen James	4		O	2011-05-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 078 288)		0
RRSP	PI		O	2011-05-31	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(5 613)		0
Yee, George Do Ken	5		O	2011-05-31	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(373 425)		0
RRSP	PI		O	2011-05-31	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(71 429)		0
Options									
Hiebert, Brian Edward	4		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(85 000)		0
Kitagawa, Kyle	4		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(85 000)		0
Lachance, Jean-Paul Henri	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(235 000)		0
MacGregor, Ian	4		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(85 000)		0
McFarlane, Robert Bruce	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(235 000)		0
Parkinson, Peter C.	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(235 000)		0
Rossall, John Williamson	4, 5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(280 000)		0
Savidant, Stephen James	4		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(85 000)		0
Yee, George Do Ken	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(235 000)		0
Provident Energy Ltd.									
Débetures convertibles 6.50									
Forward, William	7								
Scotia MacLeod	PI		O	2011-05-26	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 54 000.00)		\$ 0.00

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Gish, Norman Richard	4								
RBC Dominion Securities	PI		O	2011-05-26	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 10 000.00)		\$ 0.00
Pulse Seismic Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pulse Seismic Inc.	1		O	2011-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	2.2900	10 000*
			O	2011-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	2.2500	20 000*
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	13 000	2.2100	33 000*
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	12 000	2.1300	45 000*
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	13 000	2.0400	58 000*
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	2.0100	68 000*
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	1.9500	78 000*
			O	2011-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	1.9400	83 000*
			O	2011-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	12 000	1.9700	95 000*
			O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	12 000	1.9600	107 000*
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	1.9900	117 000*
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	12 000	1.9900	129 000*
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	12 000	2.0000	141 000*
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	1.9900	151 000*
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(151 000)		0
Robotti, Robert Edward	4								
Ravenswood Investments III LP	PI		O	2011-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 616	1.9996	1 637 347*
RVB Value Fund, L.P.	PI		O	2011-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 616	1.9996	772 091*
The Ravenswood Investment Company LP	PI		O	2011-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 124	1.9996	
			M	2011-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 668	1.9996	3 268 362*
Pure Energy Services Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Delaney, James Kevin	4, 7, 5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.3100	1 292 100
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	7.3000	1 289 800
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.2100	1 289 700
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 200)	7.2000	1 262 500
QLT Inc.									
<i>Droits Phantom Stock Units</i>									
CARTER, BRUCE LEONARD ANDREW	4		O	2011-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500		45 000
Clarke, C. Boyd	4		O	2011-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000		97 500
Crossgrove, Peter	4		O	2011-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500		52 500
Falberg, Kathryn Elizabeth	4		O	2011-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500		22 500
MASSEY, IAN JOHN	4		O	2011-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500		45 000
Turner, Joseph Leon	4		O	2011-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500		15 000
Wood, Jack	4		O	2011-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500		52 500
<i>Options</i>									
Butchofsky, Robert	5		O	2011-05-25	D	50 - Attribution d'options	300 000		1 450 000
Cadden, Suzanne Mary	5		O	2011-05-25	D	50 - Attribution d'options	80 000		120 000
Climie, David Ian	5		O	2011-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-25	D	50 - Attribution d'options	75 000		75 000
Janes, Lana Elizabeth	5		O	2011-05-25	D	50 - Attribution d'options	40 000		246 750
Lupini, Linda	5		O	2011-05-25	D	50 - Attribution d'options	90 000		495 000
Lussow, Alexander	5		O	2011-05-25	D	50 - Attribution d'options	90 000		535 000
Nelson, Cameron	5		O	2011-05-25	D	50 - Attribution d'options	900 000		
			M	2011-05-25	D	50 - Attribution d'options	90 000		510 000
Questerre Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Questerre Energy	1		O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	142 500	0.9500	1 883 500
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	0.9600	1 908 500
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	1.0200	1 958 500
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	230 000	1.0300	2 188 500
Quincaillerie Richelieu Ltée									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Unités d'actions différées</i>									
Chicoyne, Denyse	4		O	2011-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	258	29.0900	10 594
Courteau, Robert	4		O	2011-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	258	29.0900	10 636
DOUVILLE, Jean R.	4		O	2011-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	322	29.0900	10 404
Gauvin, Mathieu	4		O	2011-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	322	29.0900	12 034
Proteau, Jocelyn	4		O	2011-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	129	29.0900	4 956
R Split III Corp.									
<i>Actions privilégiées</i>									
R Split III Corp.	1		O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	213 250	29.2200	213 250*
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(213 250)	29.2200	0
<i>Capital Shares</i>									
R Split III Corp.	1		O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	426 500	14.6036	426 500*
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(426 500)	14.6036	0
RavenSource Fund (formerly The First Asia Income Fund)									
<i>Droits</i>									
Hodgson, Patrick William Egerton	3		O	2011-05-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 500)		344 650*
Schaus, Steven Kenneth	7		O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.0150	17 000
<i>Droits Rights Offering to Buy RavenSource Units at \$10.33</i>									
Reid, Scott	7								
RRSP	PI		O	2011-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.0500	163 628*
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.0500	171 628*
			O	2011-05-30	C	57 - Exercice de droits de souscription	(171 628)		0
<i>Parts de fiducie</i>									
Hodgson, Patrick William Egerton	3		O	2011-05-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 625	10.3300	357 775*
The Patrick Hodgson Family Foundation	PI		O	2011-06-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	10.6500	24 119*
Reid, Scott	7								
RRSP	PI		O	2011-05-30	C	57 - Exercice de droits de souscription	42 907	10.3300	203 535*
RDM Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Matheson, Joseph Lee Grant	4								
Broadview Capital Management Inc.	PI		O	2011-04-29	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			288 600
			O	2011-05-31	C	38 - Rachat ou annulation	25 600	1.0384	314 200
REIT INDEXPLUS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brasseur, Murray	3								
Middlefield Realty Limited	PI		O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	11.7800	28 000
			O	2011-05-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.8300	29 000
REIT Indexplus Income Fund	1		O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	11.7500	11 900
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	4 800	11.7900	16 700
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	600	11.8500	17 300
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	11.8600	19 800
Ressources Appalaches inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hupé, Alain	5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	41 000	0.0700	370 336
Ressources Canaco Itée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fu, Shuixing	4, 6		O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.6700	700 000
<i>Options</i>									
Fu, Shuixing	4, 6		O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.6700	500 000
Ressources Cartier inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carrière, Jean	4		O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	0.4800	201 000
Ressources Conway inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rochette, Gilles	4, 5		O	2011-04-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	71 428	0.0700	

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Bons de souscription</i>									
Rochette, Gilles	4, 5		O	2011-04-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			71 428*
			O	2011-05-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	71 428	0.0700	71 428*
Ressources Métanor Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bryce, Robert	4		O	2011-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2800	20 000
Trust Shawn Karl Blondin	PI		O	2009-11-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.2800	3 000
Ressources Minières Vanstar Inc.									
<i>Options</i>									
Desmarais, Jean	4		O	2011-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.1500	250 000
Ressources Robex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Alarie, GABRIEL	4		O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.2300	2 501 230
Ressources Teck Limitée									
<i>Class B Subordinate Voting Shares</i>									
Caisse de dépôt et placement du Québec	3		O	2011-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 000	47.5700	5 311 866
Ressources Temoris inc.									
<i>Options</i>									
Labrecque, Jean-Charles	4, 5		O	2008-06-19	D	50 - Attribution d'options	200 000		
			M	2008-06-19	D	50 - Attribution d'options	200 000		630 000
Ressources Threegold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goncalves, Victor	5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	90 000	0.3150	579 000
Soares, Octavio	4								
Gestion Sor Ltée	PI		O	2011-06-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3000	85 000
<i>Options</i>									
Soares, Octavio	4		O	2011-05-31	D	50 - Attribution d'options	100 000		750 000
Ressources Vantex Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Laverdiere, Gilles	4		O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.3100	80 000
Richards Packaging Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Edwards, Terry	5								
RRSP	PI		O	2011-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	8.6000	7 430
Glynn, Gerard Walter	4, 7, 3		O	2011-05-23	D	90 - Changements relatifs à la propriété	36 000	8.3400	1 481 576
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	8.4900	1 481 676
Janet Glynn	PI		O	2011-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	8.4900	74 183
RRSP	PI		O	2011-05-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(36 000)	8.3400	294 958
Prupas, David Lewis	7								
4117778 Canada Inc.	PI		O	2011-05-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	8.3900	266 800
			O	2011-05-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	8.4000	268 100
Ridley Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
RIDLEY Inc.	1		O	2011-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	16 800	9.2000	16 800
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST									
<i>Options</i>									
Gitlin, Jonathan	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	20.0000	245 000
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	21.1600	225 000
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(37 500)	14.0600	187 500
Rico, Maria	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(37 500)	21.6100	162 500
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(37 500)	14.0600	125 000
Robins, Jordan	5		O	2011-06-02	D	51 - Exercice d'options	(45 000)	19.3500	330 000
			O	2011-06-02	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	21.1600	300 000

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-06-02	D	51 - Exercice d'options	(18 750)	14.0600	281 250
<i>Parts de fiducie</i>									
Gitlin, Jonathan	5		O	2007-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	25 000	20.0000	(57 500)
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	20 000	21.1600	(37 500)
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	37 500	14.0600	0
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(58 000)	25.5500	(58 000)
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	25.5600	(59 800)
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 100)	25.5800	(78 900)
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	25.6000	(82 500)
Rico, Maria	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	37 500	21.6100	(35 576)
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	37 500	14.0600	1 924
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	25.5600	(276)
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	25.5700	(2 776)
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	25.5800	(2 876)
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	25.5900	(3 076)
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(59 800)	25.6000	(62 876)
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	25.6050	(63 076)
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	25.6100	(67 676)
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	25.6200	(68 676)
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	25.6250	(73 076)
Robins, Jordan	5		O	2011-06-02	D	51 - Exercice d'options	45 000	19.3500	(21 000)
			O	2011-06-02	D	51 - Exercice d'options	30 000	21.1600	9 000
			O	2011-06-02	D	51 - Exercice d'options	18 750	14.0600	27 750
			O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	25.2600	0
			O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66 000)	25.0300	(66 000)
<i>Restricted Equity Units (REUs)</i>									
Copeland, Clare Robert	4		O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	108	24.2400	12 435
			O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 764)		8 671
Gelgoot, Raymond Michael	4		O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	108	24.2400	12 435
			O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 764)		8 671
Godfrey, Paul Victor	4		O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	327	24.2400	39 760
			O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(13 802)		25 958
KING, FRANK W.	4		O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	108	24.2400	12 435
			O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 764)		8 671
Lastman, Dale Howard	4		O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	108	24.2400	12 435
			O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 764)		8 671
Osborne, Ronald Walter	4		O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	108	24.2400	12 435
			O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 764)		8 671
Sallows, Sharon	4		O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	108	24.2400	12 435
			O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 764)		8 671
Ritchie Bros. Auctioneers Incorporated									

Emetteur	Relation	Retard	État de l'opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
Nicholson, David Dean	5		O	2011-05-26	D	59 - Exercice au comptant	(33 600)	26.7639USD	152 500
			O	2011-05-27	D	59 - Exercice au comptant	(30 000)	27.0000USD	122 500
			O	2011-05-27	D	59 - Exercice au comptant	(15 000)	27.3500USD	107 500
Simpson, Steve	5		O	2011-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(5 000)	27.7500USD	88 900
			O	2011-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(5 000)	27.4000USD	83 900
Rock Energy Inc.									
<i>Options</i>									
Schmidt, Gregory J.	5		O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	33 333		33 333
			O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	33 333		66 666
			O	2011-05-24	D	50 - Attribution d'options	33 334		100 000
Rogers Communications Inc.									
<i>Actions privilégiées Class A, Series 1 of Rogers Telecommunications Limited</i>									
Horn, Alan Douglas	4, 7, 6, 5		O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	(540)	1000.0000	0
Rogers Control Trust	3								
Rogers Telecommunications Limited	PI		O	2011-05-26	I	38 - Rachat ou annulation	(540)	1000.0000	0
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>									
Horn, Alan Douglas	4, 7, 6, 5		O	2011-05-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	204 255	2.6437	1 204 255
Rogers Control Trust	3								
Rogers Enterprises Inc.	PI		O	2011-05-26	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(163 299)	35.9775	9 410 356
Rogers Telecommunications Limited	PI		O	2008-12-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-26	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	163 299	35.9775	163 299
			O	2011-05-26	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	40 956	35.9775	204 255
			O	2011-05-26	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(204 255)	2.6437	0
RRBL Holdings Inc.	PI		O	2011-05-26	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(40 956)	35.9775	10 991 164
Royal Host Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carmella, Jonathan Alexander	5		O	2011-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	170 000	1.4800	170 000
<i>Options</i>									
Carmella, Jonathan Alexander	5		O	2011-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	170 000	1.4800	170 000
RuggedCom Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Marquesini, Emiliano	5		O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 400	11.5000	12 400
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	21.9500	12 300
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	21.8100	12 200
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	21.8000	12 000
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	21.5000	0
<i>Options</i>									
Carolsfeld, Rudolf	5		O	2011-05-27	D	50 - Attribution d'options	2 500	22.0000	23 000
Dalton, Roy Sheldon	5		O	2011-05-27	D	50 - Attribution d'options	2 500	22.0000	64 820
Dias, Clive	5		O	2011-05-27	D	50 - Attribution d'options	2 500	22.0000	54 320
Gould, Joe	5		O	2011-05-27	D	50 - Attribution d'options	2 500	22.0000	71 570
Marquesini, Emiliano	5		O	2011-05-27	D	50 - Attribution d'options	2 500	22.0000	37 195
			O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	(12 400)	11.5000	24 795
Moore, Roger	5		O	2011-05-27	D	50 - Attribution d'options	2 500	22.0000	54 320
Slinowsky, Jim	5		O	2011-05-27	D	50 - Attribution d'options	2 500	22.0000	10 000
Savaria Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Savaria Corporation	1		O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	300	1.5800	9 200
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.5500	10 200
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.5500	11 200

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.5500	12 200
			O	2011-06-01	D	38 - Rachat ou annulation	(10 200)		2 000
SCITI Total Return Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
SCITI Total Return Trust	1		O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 327 866	14.0966	1 327 866*
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 327 866)	14.0966	0
Scorpio Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mason, Ewan	4		O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(140 000)	1.3200	20 000*
<i>Options</i>									
HAWLEY, PETER JUDE	4, 5		O	2011-05-25	D	50 - Attribution d'options	350 000	1.3100	3 525 000
Henderson, James Gilbert	4		O	2011-05-25	D	50 - Attribution d'options	250 000	1.3100	1 450 000
Riley, Lisa Kathleen	4		O	2011-05-25	D	50 - Attribution d'options	250 000		1 450 000
Sears Canada Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sears Canada Inc.	1		O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	811 300	19.1000	811 300
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(811 300)		0
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	6 600	18.9520	6 600
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(6 600)		0
SEMAFO INC.									
<i>Droits Restricted Share Unit</i>									
Moryoussef, Patrick	5		O	2011-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			31 229
<i>Options</i>									
Moryoussef, Patrick	5		O	2011-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			187 500
SHAW COMMUNICATIONS INC.									
<i>Actions ordinaires Class "A" Voting</i>									
Medd, Terrence	5		O	2011-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>									
Medd, Terrence	5		O	2011-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			44 961
Employee Share Purchase Plan	PI		O	2011-05-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 510
Shaw, Bradley	4, 5								
RRSP - Bradley Shaw	PI		O	2011-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19	20.0700	1 188
S.P.L.H. Investments Ltd.	PI		O	2011-05-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16 926	20.0700	102 488
Shaw, Jim	4		O	2011-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	428	20.0700	110 438
<i>Directors' Deferred Share Units (DDSU)</i>									
BURNS, ADRIAN	4		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	95	20.5200	25 626
Galbraith, George	4		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	20.5200	3 045
Green, Richard R.	4		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	287	21.3600USD	6 435
Haverstock, Lynda	4		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	161	20.6900	6 872
Keating, Gregory John	4		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	336	20.6900	17 230
O'Brien, Michael Wilfrid	4		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	109	20.5200	29 198
Pew, Paul Kenneth	4		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	496	20.6900	20 277
Royer, Jeffrey	4		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	380	20.6900	29 081
Shaw, Bradley	4, 5		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	20.5200	5 478
Sparkman, JC	4		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	84	21.1100USD	22 608

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Vogel, Carl E.	4		O	2011-05-31	D	d'actionariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11	21.1100USD	3 045
Weatherill, Sheila Christine	4		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	158	20.6900	5 872
Yuill, Willard	4		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	25	20.5200	6 695
<i>Options</i>									
Medd, Terrence	5		O	2011-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			148 000
Sierra Wireless, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dodson, Bill Gary	5		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.7500	15 876
McLennan, David Gordon	5		O	2011-05-24	D	51 - Exercice d'options	943	4.9500	55 529
			O	2011-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(943)	11.1200	54 586
<i>Options</i>									
McLennan, David Gordon	5		O	2011-05-24	D	51 - Exercice d'options	(943)	4.9500	155 854
SilverBirch Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Abells Morissette, Jina Dawn	5		O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	7.9000	83 631
		R	O	2011-04-04	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 675)		86 131
Ski Sutton inc.									
<i>Actions ordinaires Catégorie "A"</i>									
Investissement Groupe Sutton Inc.	3		O	2002-10-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 962 846
SMART Technologies Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>									
CIPRICK, WILLIAM J	7	R	O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	52 400	7.1950	264 900
			O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 017	7.1670	286 917
Societe Aurifere Barrick									
<i>Actions ordinaires</i>									
Birchall, Charles William David	4, 5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	46.0914	200 000
Munk, Peter	4, 5		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	46.5032	100 000
Société financière IGM Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Conway, Heather	4	R	O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	48.4880	920
			O	2011-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25	48.4900	945
Softchoice Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Reesor, Allan James	4								
Allan and Colleen Reesor jointly	PI	R	O	2011-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.3000	17 500
Sonde Resources Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Nelson, Kurt Alfred	5		O	2011-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 000
			O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.2000USD	13 000*
Roach, William	4		O	2009-09-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.9500	10 000*
<i>Options</i>									
Nelson, Kurt Alfred	5		O	2011-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-27	D	50 - Attribution d'options	300 000	2.8600	300 000*
<i>Parts Restricted Stock Unit</i>									
Nelson, Kurt Alfred	5		O	2011-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	100 000		100 000*
<i>Stock Unit Award</i>									
Brittain, Kerry	4	R	O	2011-05-27	D	46 - Contrepartie de services	\$ 20 878.00		\$ 322 338.00
SouthGobi Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Deepwell, Andre	4		O	2011-05-25	D	51 - Exercice d'options	19 000	2.1000	19 000*
<i>Options</i>									
Deepwell, Andre	4		O	2011-05-25	D	51 - Exercice d'options	(19 000)	2.1000	181 000*
Spratt Resource Lending Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Grosdanis, James John	5								
RESP	PI		O	2011-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	1.7000	18 000
RRSP	PI		O	2011-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	1.7000	46 000
Sprylogics International Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Frank, Michael	4, 5		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.1300	1 363 842
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.1250	1 388 842
		R	O	2011-05-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	150 000	0.0700	1 538 842
<i>Options</i>									
Berman, David	5	R	O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	450 000	0.0800	650 000
			O	2011-05-27	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.1200	1 150 000
Frank, Michael	4, 5	R	O	2011-05-11	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.0800	2 000 166
			O	2011-05-27	D	50 - Attribution d'options	750 000	0.1200	2 750 166
			O	2011-05-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	75 000	0.1200	2 825 166
Sterling Shoes Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mahler, Richard	4		O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 100	1.0000	64 500
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 900	1.0000	82 400
			O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	1.0000	85 900
Strongco Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sutherland, Ian	4								
Capital Tachane Inc.	PI		O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	5.7400	646 841
			O	2011-05-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 159	5.8400	650 000
Tachane Foundation Inc.	PI		O	2011-05-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 696	6.1400	65 000
Style de Vie Amica Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Manji, Salim	4								
Manjis Holdings Ltd.	PI		O	2011-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 206	8.3200	1 462 967
Manji, Samir Aziz	4, 5, 3								
Manjis Holdings Ltd.	PI		O	2011-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 069	8.3200	487 656
Sure Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boyce, Jeff	4								
Julia Boyce	PI		O	2011-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 200	1.8000	4 904 660
			O	2011-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 800	1.8100	4 919 460
Swisher Hygiene Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Braley, David	3		O	2010-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2010-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 194 800
<i>Droits Restricted Stock Units</i>									
Braley, David	3		O	2010-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2010-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2010-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2010-11-02	D	46 - Contrepartie de services	13 975		
			M	2010-11-02	D	46 - Contrepartie de services	13 975		13 975
SXC Health Solutions Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Thorne, Curtis Jeffrey	4		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	9 000	6.4100USD	11 150
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	58.8900USD	2 150

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Technicoil Corporation									
<i>Options</i>									
Thorne, Curtis Jeffrey	4		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(9 000)	6.4100USD	16 000
Technologies 20-20 Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Grou, Jean-François	5		O	2011-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	242	3.3000	76 185
Technologies SENSIO inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Choquette, Eric	5		O	2006-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	10 000	0.5000	10 000
Fortin, Etienne	5		O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 100	0.5200	9 100
McDonald, James	4		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	20 000	0.5000	82 614
<i>Options</i>									
Choquette, Eric	5		O	2011-05-31	D	52 - Expiration d'options	(15 000)	0.5000	180 000
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	0.5000	170 000
Goineau, Yvan	4		O	2011-06-01	D	52 - Expiration d'options	(20 000)	0.5000	45 000
LaBerge, Richard	4, 5		O	2011-05-31	D	52 - Expiration d'options	(250 000)	0.5000	120 000
			O	2011-06-01	D	50 - Attribution d'options	250 000		370 000
McDonald, James	4		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	0.5000	45 000
Routhier, Nicholas	4, 5		O	2011-05-31	D	52 - Expiration d'options	(250 000)	0.5000	145 000
			O	2011-06-01	D	50 - Attribution d'options	250 000		395 000
Telecom Colba.Net inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bassili, Joseph	4, 5		O	2011-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.3000	200 000
TELUS Corporation									
<i>Actions sans droit de vote</i>									
Natale, Joe	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	5 086	35.5600	27 455
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	4 214	45.4000	31 669
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	54	45.4000	22 423
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 586	51.0100	
		M	O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 586)	51.0100	30 083
		O	O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	51.0400	
		M	O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	51.0400	29 483
		O	O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	51.0300	28 983
		O	O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	51.0700	27 583
		O	O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	51.0800	27 383
		O	O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	51.0900	27 183
		O	O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	51.1000	26 983
		O	O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	51.1100	26 583
		O	O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 214)	51.0100	22 369
		O	O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(54)	50.9900	22 369
<i>Options</i>									
Natale, Joe	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(16 800)	35.5600	284 776
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(38 379)	45.4000	246 397

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
TerraVest Income Fund			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(491)	45.4000	245 906
<i>Options</i>									
Maynard, John	5		O	2009-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			250 000
			O	2011-06-01	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	2.0000	150 000
<i>Parts de fiducie</i>									
Maynard, John	5		O	2009-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-06-01	D	51 - Exercice d'options	100 000	2.0000	100 000
The Brick Ltd.									
<i>Bons de souscription</i>									
The Brick Ltd.	1		O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	5 000		5 000
			O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	12 600		17 600
			O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	7 000		24 600
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 200		27 800
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	659 500		687 300
			O	2011-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	25 854		713 154
			O	2011-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	54		713 208
			O	2011-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	25 800		739 008
			O	2011-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	9 000		748 008
			O	2011-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 300		749 308
			O	2011-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	8 700		758 008
			O	2011-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	4 900		762 908
			O	2011-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	25 854		788 762
			O	2011-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	16 200		804 962
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	3 500 000		4 304 962
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	10 854		4 315 816
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	15 000		4 330 816
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	3 400		4 334 216
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	8 600		4 342 816
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	10 800		4 353 616
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	5 000		4 358 616
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	10 000		4 368 616
			O	2011-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	25 800		4 394 416
			O	2011-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	20 000		4 414 416
			O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	16 048		4 430 464
			O	2011-06-01	D	38 - Rachat ou annulation	(4 430 464)	1.4300	0
The Descartes Systems Group Inc.									
<i>Restricted Stock Unit</i>									
Ratza, Stephanie Lynn	5		O	2011-05-31	D	97 - Autre	(1 968)	6.2900	24 537*
The Westaim Corporation									
<i>Deferred Share Units</i>									
Hopkins, Scot Bradley	7		O	2011-05-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000	0.5300	203 847
Lavoie, Serge	7		O	2011-05-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 000	0.5300	651 923
LeClerc, Jean-Guy	7		O	2011-05-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000	0.5300	203 847
Thompson Creek Metals Company Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wright, Bruce	5		O	2011-05-25	D	51 - Exercice d'options	20 000	7.4200	22 545
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	10.2500	2 545
<i>Options</i>									
Wright, Bruce	5		O	2011-05-25	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	7.4200	85 000
Torstar Corporation									
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>									
Oliver, Ian Alan	7		O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 700)	12.7270	300
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	12.7330	0
TransCanada Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Initié									
Porteur inscrit									
Cook, Ronald L.	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	5 000	30.0900	15 500
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	43.3400	12 900
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	43.3300	11 600
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	43.3200	11 400
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	43.3100	10 900
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	43.3000	10 500
Hanrahan, Wendy	5		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	125	43.0000	125
Michael Hanrahan	PI		O	2011-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	170	43.0000	3 370
			O	2011-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150	43.0700	3 520
Hobbs, Lee G.	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	10 000	30.0900	14 000
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	43.2800	13 500
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	43.2700	11 500
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	43.2600	8 200
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	43.2500	4 800
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	43.2400	4 600
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	43.2300	4 000
Johannson, Karl	5		O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	10 000	30.0900	10 000
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	42.9600	9 500
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	42.9500	8 200
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	42.9400	7 200
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 200)	42.9300	0
McWilliams, John J.	7		O	2009-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	2 155	35.0800	2 155
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 155)	43.2900	0
Wishart, Donald M.	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	30 000	21.4300	89 157
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	43.4000	59 157
<i>Options Granted Feb. 26, 2010 @ \$35.08 CDN Expiry Feb. 26, 2017</i>									
McWilliams, John J.	7		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(2 155)		4 309
<i>Options Granted Feb. 28, 2005 @ \$30.09 Expiry Feb. 28, 2012</i>									
Cook, Ronald L.	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		9 000
Hobbs, Lee G.	5		O	2011-05-27	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		10 000
Johannson, Karl	5		O	2011-05-30	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		10 000
<i>Options Options granted Feb. 25, 2002 @ \$21.430 CDN</i>									
Wishart, Donald M.	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(30 000)		0
Transcontinental inc.									
<i>Actions à droit de vote multiple Catégorie B</i>									
Lavolette, Katya	5		O	2011-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>									
Lavolette, Katya	5		O	2011-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Actions privilégiées convertibles de 1er rang à taux révisé et à dividende cumulatif, série D</i>									
Lavolette, Katya	5		O	2011-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options d'achat d'actions</i>									
Lavolette, Katya	5		O	2011-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Unités d'actions différées (UAD)/Deferred share unit (DSU)</i>									
Lavolette, Katya	5		O	2011-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Unités d'actions restreintes (UAR) / Restricted share unit (RSU)</i>									
Lavolette, Katya	5		O	2011-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
TransGlobe Energy Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gress, Albert	5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	15.2000	
			M	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	15.2000USD	2 500
			O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	10 100	2.2900USD	12 600
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 100)	2.2900USD	
			M	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 100)	15.5200USD	2 500
<i>Options</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Transition Therapeutics Inc.									
<i>Options</i>									
Gress, Albert	5		O	2011-05-31	D	51 - Exercice d'options	(10 100)	2.2900USD	196 100
<i>Options</i>									
Agensky, Laura	5		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	35 000	3.2200	77 407
CRUZ, TONY	4, 5		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	150 000	3.2200	326 667
Damiani, Carl	5		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	55 000	3.2200	137 222
Farah, Elie Kevin	5		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	105 000	3.2200	222 222
Pastrak, Aleksandra	5		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	85 000	3.2200	187 222
Rusaw-George, Norla Nicole	5		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	35 000	3.2200	74 896
Trican Well Service Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Croft, Bonita Maria	5		O	2011-05-25	D	51 - Exercice d'options	20 000	21.3500	21 005
			O	2011-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	22.0000	1 005
			O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	10 000	21.3500	11 005
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	23.0000	1 005
			O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	10 000	21.3500	11 005
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 600)	22.8900	5 405
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	22.9200	5 305
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	22.9500	2 805
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	22.9600	2 005
			O	2011-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	22.9700	1 005
<i>Options Employee Stock Options</i>									
Croft, Bonita Maria	5		O	2011-05-25	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	21.3500	213 200
			O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	21.3500	203 200
			O	2011-05-26	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	21.3500	193 200
Tricon Capital Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
KNOWLTON, JOHN MICHAEL ARTHUR	4		O	2011-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
Troy Resources NL									
<i>Actions ordinaires</i>									
Parish, Clement Robin Woodbine	4								
El Oro Ltd	PI		O	2011-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	3.4765	4 771 036
TSO3 inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robitaille, Simon	4, 5								
REER	PI		O	2011-05-26	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	549	1.8702	67 650
Tremblay, France	5								
CELI	PI		O	2011-05-26	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	80	1.8702	2 846
TVI Pacific Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bennetto, Rhonda Mae	5		O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0750	159 740
Colayco, Aloysius Borja	4		O	2011-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0750	120 000
			O	2011-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300 000	0.0800	420 000
Thomson, Wayne	4		O	2011-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			77 698
<i>Options</i>									
Bennetto, Rhonda Mae	5		O	2011-05-25	D	50 - Attribution d'options	500 000		2 000 000
Hanna, Patrick Beverly	5		O	2010-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000 000
			O	2011-05-25	D	50 - Attribution d'options	2 000 000		2 000 000
Moscovitz, David	4		O	2011-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			274 800
Thomson, Wayne	4		O	2011-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			263 350
Twin Butte Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bowman, Robert D.	5		O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	560	275.0000	9 739

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Cathcart, Neil Thomes	5		O	2011-05-26	D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	575	2.7500	83 903
Fabi, Joseph Michael	5		O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	560	2.7500	54 737
Hall, Bruce William	5		O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	606	2.7500	106 805
Ogilvy, Colin, Foster	5		O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	840	2.7500	186 225
SAUNDERS, JAMES MACLEO	4, 5		O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	636	2.7500	3 759 684
Steele, Alan	5		O	2011-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	863	2.7500	493 069
United Corporations Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
United-Connected Holdings Corp.	3		O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	47.7499	2 594 742
Uranium Focused Energy Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Uranium Focused Energy Fund	1		O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	600	3.4500	17 242 778
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	3.4200	17 244 278
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	3.5900	17 245 878
Uranium One Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Melbye, Scott Eric	5		O	2011-05-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 500
<i>Options</i>									
Melbye, Scott Eric	5		O	2011-05-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-23	D	50 - Attribution d'options	300 000		300 000
UTILITY CORP.									
<i>Actions ordinaires Class C</i>									
Utility Corp.	1		O	2011-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 477 752	20.4478	2 477 752*
			O	2011-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	(2 477 752)	20.4478	0
Valeant Pharmaceuticals International, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chai-Onn, Robert Roswell	5		O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	50.7681USD	61 681
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	50.7383USD	63 681
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 608	50.7883USD	66 289
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	50.7783USD	68 289
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 391	50.6960USD	69 680
			O	2011-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1	50.6400USD	69 681
Victoria Gold Corp. (formerly Victoria Resource Corporation)									
<i>Actions ordinaires</i>									
McConnell, John Charles	4, 5		O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	0.7200	1 123 000
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 500	0.7300	1 183 500
			O	2011-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 500	0.7400	1 197 000
Victory Nickel Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Harapiak, Stephen William	5		O	2011-05-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000	0.1150	793 200
HOLMES, WARREN	4		O	2011-05-25	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	400 000	0.1150	3 094 976
Jones, Paul, Latimer	6, 5		O	2011-05-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	87 000	0.1150	314 955
Mchaina, David Mhina	5		O	2011-05-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	30 000	0.1150	232 100
<i>Bons de souscription</i>									
Harapiak, Stephen William	5		O	2011-05-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000		112 500
HOLMES, WARREN	4		O	2011-05-25	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	200 000	0.1500	518 504
Jones, Paul, Latimer	6, 5		O	2011-05-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	43 500		49 015
Mchaina, David Mhina	5		O	2011-05-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	15 000		19 500
Viterra Inc.									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emetteur									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Actions ordinaires									
Ast, Edward Arthur	2		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	118	11.8937	11 418
Berger, Steven	5		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	91	11.8937	20 322
Brooks, Mike A.	5		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	70	11.8937	1 206
Cameron, Ronald Gordon	5		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	138	11.8937	32 789
Miller, Robert Dana	5		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	198	11.8937	26 369
Mooney, William	5		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	140	11.8937	12 941
Schmidt, Mayo	5		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	157	11.8937	601 127
Smith, Kelley Jo	5		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	102	11.8937	4 899
Theaker, Grant	5		O	2011-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	122	11.8937	13 985
Warnex Inc.									
<i>Options</i>									
Busgang, Mark Joel	4, 6, 5		O	2011-05-26	D	50 - Attribution d'options	106 000		106 000
WGI Heavy Minerals, Incorporated									
<i>Actions ordinaires</i>									
Armoyan, George	3								
Geosam Capital Inc.	PI		O	2011-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.4900	2 002 500
Xceed Mortgage Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
XCEED MORTGAGE CORPORATION	1		O	2011-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	0.8000	2 100
			O	2011-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(2 100)	0.8000	0
			O	2011-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	0.8500	2 100
			O	2011-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	(2 100)	0.8500	0
			O	2011-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	0.8500	2 100
			O	2011-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	(2 100)	0.8500	0
Xebec Adsorption Inc.									
<i>Bons de souscription</i>									
AWM Investment Company, Inc.	3								
Special Situations Cayman Fund, L.P.	PI		O	2010-11-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			857 121
			M	2010-11-02	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-25	C	55 - Expiration de bons de souscription	(307 121)		550 000
Special Situations Fund III QP, L.P.	PI		O	2011-05-25	C	55 - Expiration de bons de souscription	(1 026 246)		1 750 000
Special Situations Private Equity Fund, L.P.	PI		O	2011-05-25	C	55 - Expiration de bons de souscription	(333 333)		200 000
Greenhouse, David	6								
Special Situations Cayman Fund, L.P.	PI		O	2011-05-25	C	55 - Expiration de bons de souscription	(307 121)		550 000
Special Situations Fund III QP, L.P.	PI		O	2011-05-25	C	55 - Expiration de bons de souscription	(1 026 246)		1 750 000
Special Situations Private Equity Fund, L.P.	PI		O	2011-05-25	C	55 - Expiration de bons de souscription	(333 333)		200 000
Marxe, Austin	6								
Special Situations Cayman Fund, L.P.	PI		O	2011-05-25	C	55 - Expiration de bons de souscription	(307 121)		550 000
Special Situations Fund III QP, L.P.	PI		O	2011-05-25	C	55 - Expiration de bons de souscription	(1 026 246)		1 750 000
Special Situations Private Equity Fund, L.P.	PI		O	2011-05-25	C	55 - Expiration de bons de souscription	(333 333)		200 000
Marxe, Dianne	6								
Special Situations Cayman Fund, L.P.	PI		O	2011-05-25	C	55 - Expiration de bons de souscription	(307 121)		550 000
Special Situations Fund III QP, L.P.	PI		O	2011-05-25	C	55 - Expiration de bons de souscription	(1 026 246)		1 750 000
Special Situations Private Equity Fund, L.P.	PI		O	2011-05-25	C	55 - Expiration de bons de souscription	(333 333)		200 000
Special Situations Fund III QP, L.P.	3		O	2011-05-25	D	55 - Expiration de bons de souscription	(1 026 246)		1 750 000
Yellow Média inc.									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Yellow Media Inc./Yellow Média inc.	1		O	2010-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	641 849	4.4400	
			M	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	641 849	4.4400	641 849
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	641 849	4.5600	
			M	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	641 849	4.5600	1 283 698
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	641 849	4.6900	1 925 547
			O	2011-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	641 849	4.5900	2 567 396
			O	2011-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	641 849	4.4800	3 209 245
			O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	641 849	4.5100	3 851 094
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	(3 851 094)	4.5400	1 283 698
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	641 849	4.4100	4 492 943
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	641 849	4.3400	5 134 792
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	641 849	4.1900	1 925 547
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	400 000	3.8800	
			M	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	400 000	3.8800	2 967 396
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	641 849	3.7800	
			M	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	641 849	3.7800	3 609 245
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(1 925 547)	4.3229	1 683 698
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	641 849	4.1100	2 567 396
			O	2011-06-01	D	38 - Rachat ou annulation	(641 849)	4.1100	1 041 849
<i>Actions privilégiées First Preferred Shares 12,000,000 Series 1</i>									
Yellow Media Inc./Yellow Média inc.	1		O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	24.4200	1 600
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	5 248	24.4700	6 848
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	5 200	24.4600	12 048
			O	2011-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	5 248	24.4800	17 296
			O	2011-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 248	24.3900	22 544
			O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 248	24.2300	27 792
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	5 248	24.3000	33 040
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	5 248	24.2200	10 496
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	34 448	22.9900	44 944
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	(27 792)	24.4052	5 248
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	5 200	22.9500	50 144
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	5 248	23.1000	55 392
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	5 248	22.9100	60 640
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(44 944)	23.2930	15 696
<i>Actions privilégiées First Preferred Shares, 8,000,000 Series 2</i>									
Yellow Media Inc./Yellow Média inc.	1		O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	3 134	18.4000	3 134
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	18.5400	4 734
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 134	18.4900	4 734
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	(3 134)	18.4049	1 600
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	3 134	18.0000	7 868
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	99 500	17.0000	107 368
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 134	16.1500	110 502
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	107 094	15.9800	217 596
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(7 868)	18.3149	209 728
<i>Actions privilégiées Preferred Shares First Preferred Shares 5,000,000 Series 5</i>									
Yellow Media Inc./Yellow Média inc.	1		O	2010-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	22.7800	1 200
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	22.4800	2 500
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 385	22.3900	3 885
			O	2011-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 385	22.5500	5 270
			O	2011-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 385	22.1500	6 655
			O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 385	21.6900	8 040
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	(8 040)	22.3254	0

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 385	21.4900	1 385
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 385	19.9900	2 770
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 385	18.5000	4 155
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	18.7500	5 455
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 385	18.5000	6 840
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 385	17.5300	8 225
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(4 155)	20.0030	4 070
<i>Actions privilégiées Preferred Shares First Preferred Shares 8,300,000</i>									
<i>Series 3</i>									
Yellow Media Inc./Yellow Média inc.	1		O	2010-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2011-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	22.4600	3 000
			O	2011-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	3 068	22.3900	6 068
			O	2011-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 600	22.1500	8 668
			O	2011-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 068	22.2800	11 736
			O	2011-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 068	21.9900	14 804
			O	2011-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	3 068	21.6400	17 872
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	(17 872)	22.1491	0
			O	2011-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 068	21.0100	3 068
			O	2011-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 068	19.8400	6 136
			O	2011-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	3 068	18.6200	9 204
			O	2011-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 068	18.6000	12 272
			O	2011-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 068	17.9100	15 340
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	3 068	16.5000	18 408
			O	2011-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(9 204)	19.8343	9 204

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Prenez note que la période de transition concernant la réduction du délai de dix à cinq jours civils pour déposer une déclaration d'initié (sauf pour la déclaration initiale) prendra fin le 31 octobre 2010.

À partir du 1^{er} novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié passera donc à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales)

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujéti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujétis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM. Sauf disposition particulière, toute personne qui contrevient à une disposition de la LVM commet une infraction et est passible d'une amende minimale, selon le plus élevé des montants, de 2 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 3 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du double du bénéfice réalisé. Le montant maximal de l'amende est, selon le plus élevé des montants, de 150 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 200 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du quadruple du bénéfice réalisé. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Abells Morissette, Jina Dawn	SilverBirch Energy Corporation	2011-04-04	2011-06-01	AB
aubert, guy	Groupe CVTech inc.	2011-05-18	2011-05-26	QC
	Groupe CVTech inc.	2011-05-19	2011-05-26	QC
	Groupe CVTech inc.	2011-05-20	2011-05-26	QC
Berman, David	Spylogics International Corp.	2011-05-11	2011-05-31	ON
Brittain, Kerry	Sonde Resources Corp.	2011-05-27	2011-06-02	AB
Caldwell, Scott Andrew	Allied Nevada Gold Corp.	2011-05-25	2011-06-01	ON
CIPRICK, WILLIAM J	SMART Technologies Inc.	2011-05-27	2011-06-02	AB
Claugus, Thomas Eugene	Paramount Resources Ltd.	2011-05-03	2011-06-02	AB
	Paramount Resources Ltd.	2011-05-05	2011-06-02	AB
	Paramount Resources Ltd.	2011-05-06	2011-06-02	AB
Cobbe, Murray Lynn	Pason Systems Inc.	2011-05-18	2011-05-27	AB
Conway, Heather	Société financière IGM Inc.	2011-05-17	2011-06-01	MB
Dalrymple, Thomas George	ISEE3D Inc.	2011-05-19	2011-05-26	BC
Dart, Robert John	George Weston Limitee	2004-03-10	2011-05-31	ON
	Les Compagnies Loblaw Limitee	2010-06-18	2011-05-31	ON
DICKSON, FRED	les aliments High Liner incorporee	2011-05-20	2011-05-30	NS
Douglas, Alasdair John Scott	Great Canadian Gaming Corporation	2011-05-16	2011-06-02	BC
Eustace, Chris J.	Anaconda Mining Inc.	2011-05-19	2011-05-27	ON
Filion, Yves	Innovente Inc.	2011-04-29	2011-05-31	QC
Frank, Michael	Spylogics International Corp.	2011-05-11	2011-05-31	ON
	Spylogics International Corp.	2011-05-27	2011-06-02	ON
Ghose, Dvaipayan	Canaccord Financial Inc.	2011-05-18	2011-06-01	BC
Goldberg, Barry				

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Golden Island Resource (BVI) Limited	Canaccord Financial Inc.	2011-05-18	2011-06-01	BC
Hamilton, Joseph Andrew	Continental Minerals Corporation	2009-10-16	2011-05-31	BC
Hinde Gold Fund	Noront Resources Ltd.	2009-10-15	2011-06-01	ON
Hirst, Edward Raye	Canuc Resources Corporation	2011-05-25	2011-05-31	ON
Hunter, James Richard	Canaccord Financial Inc.	2011-05-18	2011-06-01	BC
Jaguar Financial Corporation	Keyera Corp.	2011-04-05	2011-05-31	AB
	Jaguar Financial Corporation	2010-12-01	2011-06-01	ON
	Jaguar Financial Corporation	2010-12-10	2011-06-01	ON
	Jaguar Financial Corporation	2010-12-13	2011-06-01	ON
	Jaguar Financial Corporation	2010-12-29	2011-06-01	ON
	Jaguar Financial Corporation	2010-12-31	2011-06-01	ON
	Jaguar Financial Corporation	2011-01-18	2011-06-01	ON
	Jaguar Financial Corporation	2011-02-16	2011-06-01	ON
	Jaguar Financial Corporation	2011-02-17	2011-06-01	ON
	Jaguar Financial Corporation	2011-02-22	2011-06-01	ON
	Jaguar Financial Corporation	2011-02-25	2011-06-01	ON
	Jaguar Financial Corporation	2011-02-28	2011-06-01	ON
	Jaguar Financial Corporation	2011-03-01	2011-06-01	ON
	Jaguar Financial Corporation	2011-03-02	2011-06-01	ON
	Jaguar Financial Corporation	2011-03-21	2011-06-01	ON
	Jaguar Financial Corporation	2011-03-23	2011-06-01	ON
	Jaguar Financial Corporation	2011-03-30	2011-06-01	ON
Keirstead, Kenneth	INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.	2011-04-19	2011-05-30	ON
McCluskey, John	ALAMOS GOLD INC	2011-05-20	2011-05-31	BC
McDonald, James	ALAMOS GOLD INC	2011-05-24	2011-05-31	BC
	ALAMOS GOLD INC	2011-05-25	2011-05-31	BC
Myers, Edward	ISEE3D Inc.	2011-05-02	2011-05-27	BC
Nangle, Patrick	DDS Wireless International Inc.	2010-07-01	2011-05-26	BC
Powell, Joseph	Primary Energy Recycling Corporation	2011-05-20	2011-05-26	ON
Quebec No. 2 Holdings, LLC	BELLUS Santé inc.	2011-04-07	2011-06-01	QC
Reesor, Allan James				

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Reti, George	Softchoice Corporation	2011-05-25	2011-05-31	ON
Smith, Eldon	Killam Properties Inc.	2011-05-24	2011-05-31	NS
Smith, Peter Henderson	INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.	2011-04-19	2011-05-27	ON
Teryazos, Leontis	Les Mines Argex Inc.	2010-06-21	2011-06-01	QC
	Les Biotechnologies Osta Inc.	2007-06-18	2011-06-01	QC

ANNEXE 4 - LISTE DES SOCIÉTÉS ADMISSIBLES AU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
AEterna Zentaris Inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
Corporation Groupe Mercator Transport	Actions inscrites	2008-05-05	Actions ordinaires	2011-12-31
Corporation Technologies Wanted	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2010-03-26	Actions ordinaires	2013-12-31
Diagnocure Inc.	Actions inscrites	2010-11-23	Actions ordinaires	2013-12-31
Gastem Inc.	Actions inscrites	2010-07-05	Actions ordinaires	2013-12-31
Groupe Bikini Village inc.	Actions inscrites	2009-08-18	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe CVTech inc	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2009-11-12	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe de Jeux Amaya Inc.	Actions inscrites	2010-06-22	Actions ordinaires	2013-12-31
Groupe GDG Environnement Itée	Actions inscrites	2009-07-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Groupe Opmedic Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
H ₂ O Innovation inc.	Placement privé	2009-06-16	Actions ordinaires	2012-12-31
Imaflex Inc.	Placement privé	2008-12-15	Actions ordinaires	2011-12-31
Intema Solutions Inc.	Actions inscrites	2009-10-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Junex inc.	Placement privé	2008-06-09	Actions ordinaires	2011-12-31
Labopharm inc.	Actions inscrites	2009-08-05	Actions ordinaires	2012-12-31
Laboratoires Paladin	Actions inscrites	2009-09-03	Actions ordinaires	2012-12-31
Mines Richmond Inc.	Actions inscrites	2010-05-28	Actions ordinaires	2013-12-31
Neptune Technologies & Bioressources Inc.	Actions inscrites	2010-03-01	Actions ordinaires	2013-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Noveko International inc.	Actions inscrites	2009-10-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2010-01-14	Actions ordinaires	2013-12-31
Opsens Inc.	Actions inscrites	2009-12-22	Actions ordinaires	2012-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2009-10-29	Actions ordinaires	2012-12-31
Prosep Inc.	Actions inscrites	2010-04-06	Actions ordinaires	2013-12-31
Ressources Métanor Inc.	Actions inscrites	2010-09-20	Actions ordinaires	2013-12-31
Roctest Ltée	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Sofame Technologies Inc.	Placement privé	2009-03-24	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies 20-20 Inc.	Actions inscrites	2009-12-11	Actions ordinaires	2012-12-31
Technologies D-Box inc.	Placement privé	2010-09-28	Actions ordinaires	2013-12-31
Technologies SENSIO inc.	Actions inscrites	2010-06-08	Actions ordinaires	2013-12-31
Theratechnologies inc.	Actions inscrites	2009-07-22	Actions ordinaires	2012-12-31
TSO ₃ inc.	Actions inscrites	2009-08-14	Actions ordinaires	2012-12-31
Warnex Inc.	Actions inscrites	2009-07-20	Actions ordinaires	2012-12-31
Xebec Adsorption Inc.	Actions inscrites	2010-09-13	Actions ordinaires	2013-12-31
Zoommed Inc.	Actions inscrites	2010-05-10	Actions ordinaires	2013-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3 RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

Aucune information.

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.